

# Une Vendéenne au bout du monde



**Sœur Marie de la Croix  
(1831 – 1908)**

**Missionnaire en Nouvelle Calédonie**

**Marie Cécile de Mijolla smsm**

**et Sœur Amelia Tufale pfm**  
*(pour la partie qui concerne la naissance  
de la Congrégation des Petites Filles de Marie)*

**Sœurs Missionnaires de la Société de Marie**

# **Une Vendéenne au bout du monde**

**Sœur Marie de la Croix  
(1831 - 1908)**

**Missionnaire en Nouvelle Calédonie**

**Marie Cécile de Mijolla smsm**

**et Sœur Amelia Tufale pfm**

*(pour la partie qui concerne la naissance  
de la Congrégation des Petites Filles de Marie)*

**Rome, 2008**

Sœurs Missionnaires de la Société de Marie  
Via Cassia 1243, 00189 Rome, Italie  
[www.smsmsisters.org](http://www.smsmsisters.org)  
Email : [smsmweb@smsmroma.org](mailto:smsmweb@smsmroma.org)

Tipolitografia Istituto Salesiano PIO XI – Via Umbertide, 11 – 00181 Roma  
Finito di stampare: Aprile 2008

## AVANT-PROPOS

La personnalité particulièrement riche de Sœur Marie de la Croix et l'œuvre remarquable qu'elle a accomplie en Nouvelle Calédonie expliquent à l'évidence que, déjà, d'autres écrits lui aient été consacrés. C'est ainsi que Mère Marie de la Merci Marnas, entre 1930 et 1950, a rédigé plusieurs brochures retraçant les grandes lignes de cette existence hors série.

Moins connue, parce que jamais éditée, et antérieure aux ouvrages de M. M. de la Merci, il est une autre biographie que l'on doit au père Jean Pionnier SM. Missionnaire en Nouvelle Calédonie, ce père a débarqué à Nouméa en 1870 et a rencontré à maintes reprises, à Saint-Louis, S. M. de la Croix pour laquelle il éprouvait une vive admiration. Voilà pourquoi, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, donc peu après le décès de la sœur, il entreprit d'écrire ces pages dans lesquelles il donne, à son sujet, des renseignements que l'on ne trouve nulle part ailleurs et que, seul, un contemporain pouvait connaître. C'est dire leur intérêt.

Il a eu accès, ainsi que M. M. de la Merci, à un certain nombre de documents - des lettres essentiellement - conservés soit à Nouméa, soit en France : il les cite abondamment. Mais il ne semble pas avoir eu à sa disposition dans sa totalité la documentation considérable que l'on trouve maintenant dans les archives de l'archevêché de Nouméa, dans celles des pères maristes à Rome, ou dans nos propres archives, également à Rome.

Il s'agit, d'abord et avant tout, des nombreuses lettres (plus de 600) écrites par la sœur qui ont été heureusement conservées. Ses principaux correspondants étaient : le père Victor Poupinel, visiteur général des missions d'Océanie jusqu'en 1870, puis conseiller général à Lyon ; le père François Yardin, procureur des missions à Lyon jusqu'en

1872 et son successeur, le père Gabriel Germain. Les lettres au père Poupinel, de loin les plus nombreuses, revêtent un très grand intérêt. S. M. de la Croix avait toute confiance en ce père dont les qualités éminentes l'avaient conquise. Vivant dans une très grande solitude, surtout pendant les premières années de sa vie missionnaire, la sœur avait besoin de s'exprimer, de se confier : elle le fit avec beaucoup d'abandon.

Entre 1866 et 1871, la sœur adressa aussi plusieurs lettres fort intéressantes à mère Marie du Cœur de Jésus, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame des Missions à laquelle elle adhéra quelques années. Les religieuses de cette congrégation m'ont très aimablement remis des copies de cette correspondance conservée dans leurs propres archives (ARNDM).

A partir des années 80, les relations de S. M. de la Croix avec les pères de France cessent, mais elle continue à écrire. C'est ainsi que nous avons dans nos archives générales tout un lot de lettres écrites aux Petites Filles de Marie, ses anciennes novices. On y découvre sa sollicitude maternelle et la profondeur de sa vie intérieure.

Partie à Belep en 1892, c'est à Sœur Marie Sainte-Anne, sa remplaçante à Saint-Louis, que dorénavant et jusqu'à sa mort, elle adresse à peu près tous les mois des missives pleines de confiance et de détails sur sa nouvelle vie.

La documentation ne s'arrête pas là. Dans leur correspondance avec l'administration générale en France, les pères de Nouvelle Calédonie qui ont affaire aux sœurs font souvent allusion à S. M. de la Croix, ainsi les pères Pierre Rougeyron, provicaire jusqu'en 1874, et Jean-Baptiste Vigouroux, curé de Saint-Louis, et, de même, monseigneur Ferdinand Vitte et monseigneur Alphonse Fraysse, vicaires apostoliques. Enfin les procès-verbaux des réunions du Conseil épiscopal et les publications officielles du vicariat donnent des informations fort intéressantes.

Tout au long des pages qui suivent, les citations prises dans les lettres de la sœur sont fréquentes : il s'agit de donner aux lectrices et lecteurs le contact direct que sans doute ils désirent. Mais, comme ce n'est pas une édition critique, dans un petit nombre de cas, quelques corrections ont été apportées aux passages cités, essentiellement dans la ponctuation, pour en faciliter la compréhension. S. M. de la Croix écrivait très vite et ne se relisait pas car elle n'en avait pas le temps. D'où la nécessité d'ajouter parfois une virgule, un point ...

Pour les noms de lieux, sauf exceptions rarissimes, l'orthographe usitée de nos jours a été adoptée, toujours dans l'intention de faciliter la compréhension.

Le but poursuivi dans cet ouvrage n'étant pas du tout le même que celui qui a présidé au choix des lettres et extraits de lettres des quatre volumes de *Nos Pionnières d'après la correspondance*, on ne s'étonnera pas que les textes utilisés ne soient pas les mêmes dans bien des cas.

Si abondante que soit la documentation en ce qui concerne les années missionnaires de la vie de la sœur, il faut reconnaître qu'il n'en est pas de même pour les vingt-sept premières années de cette vie : celles qu'elle a vécues en France. Des lacunes existent qu'il n'a pas été possible de combler malgré des recherches faites dans les endroits où elle a vécu, à savoir La Roche-sur-Yon, Bordeaux et Lyon. A plusieurs reprises, des hypothèses sont émises qui, peut-être, dans l'avenir se révéleront fausses ... Ceci explique que le premier chapitre soit notablement plus court que les autres, ainsi d'ailleurs que le début du deuxième.

Un double système de notes a été adopté. Les notes en bas de page utilisent les lettres de l'alphabet et donnent des précisions nécessaires à la compréhension du récit. A la fin de chaque chapitre, les notes revêtent un caractère plus technique : elles donnent la référence du document où tel renseignement a été pris ; elles sont numérotées en utilisant les chiffres arabes.

On trouvera, tout de suite après cet avant-propos, une bibliographie des livres utilisés pour rédiger cet ouvrage. A la fin, quelques documents qui ont semblé particulièrement intéressants sont donnés en annexe. Ils précèdent immédiatement la table des matières.

## REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à tous ceux et celles qui, d'une façon ou une autre, m'ont aidée dans mon travail. Je n'en citerai que quelques-uns, assurant les autres que je ne les oublie pas.

Grâce à monseigneur Michel Calvet, archevêque de Nouméa, j'ai eu un accès libre et total aux archives diocésaines qui sont particulièrement riches. Le père Carlo Maria Schianchi, archiviste à la maison générale des pères maristes, m'a accueillie à Rome et a répondu à mes demandes de renseignements avec un sens fraternel que j'ai beaucoup apprécié. Plusieurs photos utilisées dans cet ouvrage proviennent de ces deux fonds d'archives.

Mes remerciements vont aussi à Sœur Judith Moore, supérieure générale de la congrégation, qui m'a encouragée à mener ce travail à son terme, à Sœur Mary Emerentiana, archiviste à notre maison générale, qui a toujours répondu avec exactitude à mes nombreuses demandes de précisions, et à Sœur Catherine Jones qui, pendant les années qu'elle a passées à Lyon, m'a procuré des renseignements précieux.

J'adresse un merci tout spécial à Sœur Marie Hélène Tutugoro, alors supérieure générale de la Congrégation des Petites Filles de Marie, qui m'a communiqué les documents conservés dans les archives de la Congrégation et que je désirais consulter. Elle a également tout de suite accédé à la demande de mes supérieures qu'une PFM soit associée à ce travail. S. Amelia est venue dans la communauté plusieurs

mercredis de suite, nous avons discuté à partir des documents à notre disposition et elle a fort bien rédigé les pages concernant les origines de sa congrégation.

Je remercie Sœur Margaret Ryan qui a accepté la tâche ingrate de préparer le manuscrit avant de le remettre à l'imprimeur et les Sœurs Julienne Hayes-Smith et Marie Lamerand qui se sont chargées de la traduction anglaise.

Je tiens enfin à exprimer ma reconnaissance à mon amie, Christine Giesecke, professeur d'histoire-géographie au collège Marie Reine, du Thabor (Nouvelle Calédonie), qui a eu l'extrême gentillesse de relire le manuscrit et de me faire toutes remarques et observations utiles.

Marie Cécile de Mijolla  
Nouméa, le 14 mai 2006

### ***Post-scriptum***

Depuis plusieurs années, l'état de santé de Sœur Amelia nous donnait des inquiétudes ; elle est finalement décédée le 4 février dernier. Notre peine est très grande. Elle n'aura pas la joie de prendre dans ses mains un exemplaire de ce livre auquel elle a apporté une contribution appréciée, mais elle est dans la joie éternelle.

février 2008



## BIBLIOGRAPHIE

BROU Bernard - *Lieux historiques de La Conception, Saint-Louis, Yahoué* - SEHNC - Nouméa, 1982.

CASTAREDE Jean - *Histoire de la Guyenne et de la Gascogne* - Ed. France - Empire, 1997.

CHAULET Jean-Luc (Textes présentés et édités par) - *Lifou Pacifique-sud - Une chronique de la Nouvelle Calédonie de 1876 à 1916* - d'après la correspondance de Benjamin Goubin, missionnaire ardéchois - 1985.

DANIEL-ROPS - *Histoire de l'Eglise du Christ* - Tome 9 : L'Eglise des Révolutions - Fayard-Grasset, 1962-1965.

DELBOS Georges - *L'Eglise catholique en Nouvelle Calédonie - Un siècle et demi d'histoire* - Desclée, Mémoire chrétienne - Paris, 1993.

[MARNAS, Mère Marie de la Merci]  
*La première Sœur Missionnaire chez les Canaques, Sœur Marie de la Croix (1831 - 1908)*

Imprimerie Emmanuel Vitte Lyon, 1931 - 21 pages.

*La première missionnaire chez les Canaques, Sœur Marie de la Croix (1831 - 1908)*

Imprimerie Andin Lyon, 1938 - 63 pages.

*Trois Sœurs Missionnaires de la Société de Marie : Sœur Marie de la Croix - Mère Marie Denyse - Sœur Marie Ancilla* - Les deux Collines - Lyon, 1947 - 125 pages (dont 37 sur S. M. de la Croix).

MOUSSET Albert - *Histoire d'Espagne* - SEFI, 1947.

PIONNIER Jean, SM - *Pélagie Phelippon de la Morandière, en religion Sœur Marie de la Croix.*

*Son apostolat dans les écoles indigènes de la Nouvelle Calédonie et à la léproserie de Bélep.*

423 pages TS + appendice 5 pages, en 3 volumes - non édité - début du 20<sup>ème</sup> siècle - trois exemplaires conservés aux AAN, aux APM et aux ASMSM.

PISIER Georges - *Kounié ou l'Ile des Pins - Essai de monographie historique* - Publications de La SEHNC - Nouméa, 1971.

ROUVRAY P. de, SM - *Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Verdélais* - Grasset, 1962.

ROZIER Claude, SM - *L'Eglise sur le Caillou avant les Communard* - Ed. Ile de Lumière - Nouméa, 1997.

SARRAZIN Jean-Luc (mise en œuvre de l'ouvrage assurée par) - *La Vendée des origines à nos Jours* - Ed Bordessoules - Saint Jean d'Angély, 1982 - Coll. « L'Histoire par les documents ».

TROCHU Mgr - *La Mère Thérèse, fondatrice des Sœurs Franciscaines de Saint Philbert de Grandlieu au diocèse de Nantes (1804 - 1884)* - Maison Mère, 1933.

## LISTE DES SIGLES

AAN	Archives de l'Archevêché de Nouméa
AEM	Archives de l'Enfance missionnaire (autrefois la Sainte Enfance)
AMO	Annales des Missions d'Océanie
APF	Annales de la Propagation de la foi
APM	Archives générales des pères maristes
APM ONC	Vicariat de Nouvelle Calédonie
APM OP	Province d'Océanie
APM VM	Fonds de Villa Maria
ARNDM	Archives générales des Religieuses de Notre - Dame des Missions
ASM	Archives générales des Sœurs Maristes
ASMSM	Archives générales des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie
BERV	Bulletin ecclésiastique et religieux du vicariat
BONC	Bulletin officiel de la Nouvelle Calédonie
CA	Communication administrative (du vicariat de N. Calédonie)
CE	Conseil épiscopal (du vicariat de N. Calédonie)
NP I	NOS PIONNIERES d'après la correspondance 1836-1885, Tome I Premiers départs (1836-1860)
NP II	NOS PIONNIERES d'après la correspondance 1836-1885, Tome II Anciennes et nouvelles sœurs (1861-1865)
NP III	NOS PIONNIERES d'après la correspondance 1836-1885, Tome III Anciennes et nouvelles sœurs (1866-1873)
NP IV	NOS PIONNIERES d'après la correspondance 1836-1885, Tome IV Débuts du Tiers Ordre Régulier (1874-1885)
NP V	NOS PIONNIERES d'après les textes législatifs et les documents ayant un caractère officiel (1855-1932) Tome V

PFM	Petites Filles de Marie
RNDM	Religieuses de Notre-Dame des Missions
SM	Société de Marie
TOM	Tiers Ordre de Marie
TOMMO	Tiers-Ordre de Marie pour les Missions d'Océanie
TORM	Tiers Ordre Régulier de Marie
M.	Marie
Mgr	Monseigneur
P.	Père
R.	Révérénd(s)
S.	Sœur / Sœurs
St(e)	Saint(e)
Arch. dép.	Archives départementales
cf.	du latin <i>confer</i> , comparez, rapprochez
dact.	dactylographié
doc.	document, documents
écr. n. identifiée.	écriture non identifiée
etc.	<i>et cetera</i>
ibid.	<i>ibidem</i> , au même endroit
les f. vol.	les feuilles volantes
man.	manuscrit
n.	note, notes
n <sup>o</sup>	numero
op. cit.	<i>opere citato</i> , ouvrage cité
p.	page, pages
pass. n. éd.	passage non édité
photoc.	photocopie
PV	procès verbal
s.	<i>sequiturque</i> , et suivant(s)
suppl.	supplément
t.	tome
vol.	volume, volumes



**S. Marie de la Croix - environ 1885**



**Probablement S. Marie de la Croix,  
qui remonte à environ 1899**

## INTRODUCTION

« Allons là-bas pour que j'y proclame l'Évangile ;  
c'est pour cela que je suis sorti »  
(Mc 1, 38)

La traversée depuis Poum, au nord de la Nouvelle Calédonie, s'effectue sans histoire. Le soleil brille, mais ne brûle pas : il est trop tôt et la mer est d'huile. Vers 9h, la barge est à Wala.

La baie de Wala, sur l'île d'Art, la plus méridionale des îles Belep, s'étire devant nous, large et verdoyante, depuis la presqu'île Sainte Croix à gauche et jusqu'au cap Saint-Joseph à droite. Au fond de la baie, les maisons nichées dans les cocotiers et les bananiers abritent maintenant toute la population de l'île.

A mi-hauteur, légèrement sur la droite, s'élèvent le dispensaire et l'école. Un peu plus haut, mais cette fois à gauche, l'église toute blanche semble nous accueillir. Elle est pleine de lumière et, de son porche, la vue sur l'océan est magnifique.

En contrebas et à gauche de l'église, un petit cimetière aux tombes anciennes rappelle un épisode douloureux de l'histoire de cette île : c'est le cimetière des lépreux. Amenés à Art en 1892, beaucoup n'en sont pas repartis et reposent là.

En arrière de l'église, à flanc de coteau, un autre cimetière s'étale, plus vaste : c'est le cimetière de la paroisse. En son milieu, la tombe de Sœur Marie de la Croix. Venue elle aussi en 1892, mais pour les soigner, ces lépreux, Sœur Marie de la Croix est restée à Belep à leur départ en 1898 et y est décédée dix ans plus tard, le 9 août 1908.

Sa tombe, toute simple, est bien entretenue : les Petites Filles de Marie n'oublient pas ce qu'elles lui doivent. N'est-ce pas elle qui a ouvert le cœur des premières jeunes filles

mélanésiennes, qui les a formées, suivies, encouragées, donnant naissance à une congrégation religieuse florissante ?

Les pages qui suivent voudraient essayer de retracer la vie de cette femme qui fut, au 19<sup>ème</sup> siècle, parmi les pionnières maristes, une missionnaire aux qualités remarquables et une religieuse au courage sans défaillance, à la foi profonde. Elles voudraient dire aussi comment cette petite Vendéenne est allée jusqu'au bout du monde pour annoncer l'amour du Père et de son Fils Jésus.



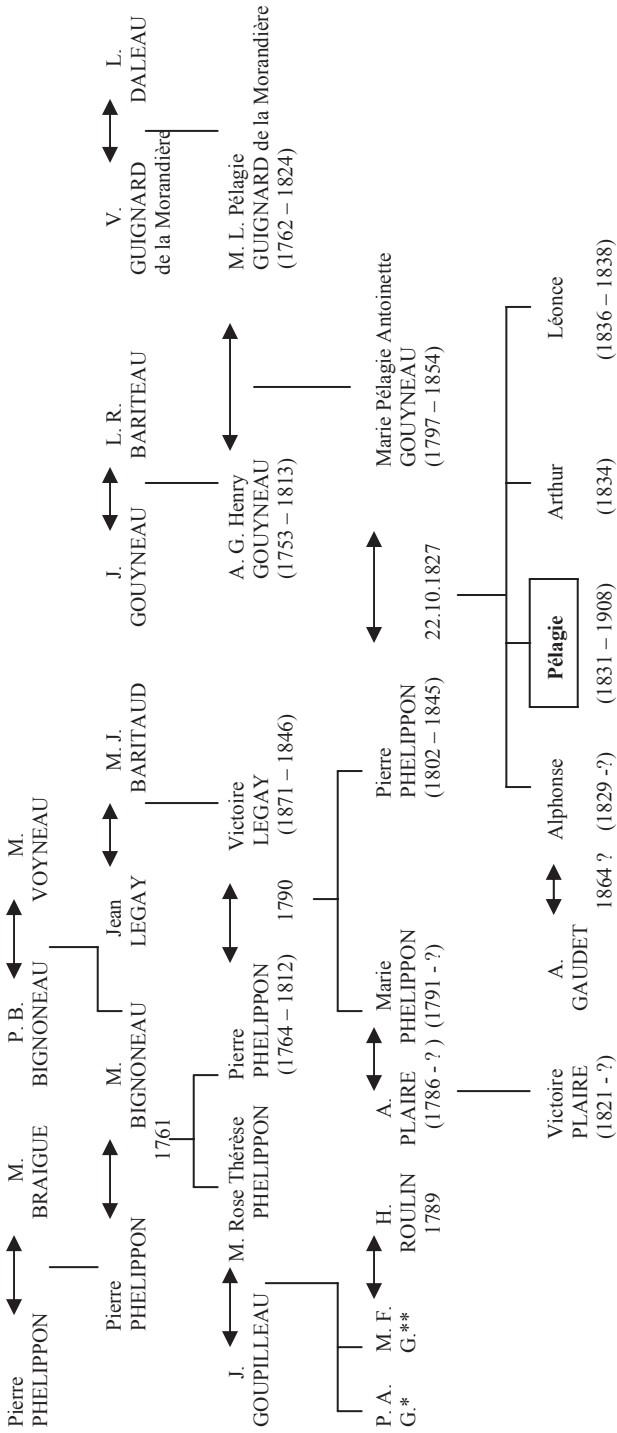
**La Roche-sur-Yon : place Napoléon avec l'église St Louis  
où Pélagie a été baptisée**



**Notre Dame de Verdélais**



## ARBRE GENEALOGIQUE DE PELAGIE PHELIPPON



\* P. Augustin GOUPILLEAU

\*\* M. Françoise GOUPILLEAU

# CHAPITRE 1

## ANNEES DE PREPARATION

### I. ENFANCE A LA ROCHE-SUR-YON

Sœur Marie de la Croix, née Pélagie Phelippon, a vu le jour dans l'Ouest de la France, entre Nantes et Bordeaux, dans une petite ville au cœur de la Vendée qui s'appelle de nos jours la Roche-sur-Yon.

#### 1) La Roche-sur-Yon, sa ville natale

Surplombant l'Yon, une roche coiffée d'un château-fort autour duquel s'étaient regroupées quelques maisons, voilà ce qu'était très modestement cette bourgade au Moyen Âge. Les vicissitudes de l'histoire ne lui furent pas épargnées puisque, pendant la guerre de Cent ans, le château fut pris par les Anglais.

Au cours des siècles, le développement de la Roche-sur-Yon fut très lent : en 1790, lorsque l'Assemblée constituante, supprimant les provinces de l'Ancien Régime, décréta la départementalisation, cette localité ne comptait encore que huit cents habitants.

Bien située au milieu du département de la Vendée<sup>a</sup>, en plein bocage, son nom ne fut pourtant pas retenu pour en devenir le chef-lieu : on lui préféra Fontenay-le-Comte, plus au sud, capitale du Bas-Poitou depuis le 13<sup>ème</sup> siècle, où s'étaient développées des activités commerciales et artisanales.

---

<sup>a</sup> De la province du Poitou sont nés, à cette époque, trois départements : la Vendée au bord de l'Océan Atlantique, les Deux-Sèvres à l'est de la Vendée et la Vienne encore plus à l'est.

Les soubresauts de la Révolution n'épargnèrent pas la Roche-sur-Yon qui connut plusieurs insurrections : en 1792, les paysans vendéens accueillirent à coups de faux et de fourches les gardes nationaux qui venaient arrêter les prêtres réfractaires<sup>b</sup>. L'année suivante, Paris ayant décidé, pour faire face à l'invasion étrangère<sup>c</sup>, de recourir à la conscription, les paysans, encore eux, de toute la région, s'insurgèrent. La population participa également à la révolte des Chouans dont les convictions religieuses et politiques ne pouvaient s'accorder avec les idées républicaines venues de Paris.

En 1804, de par la volonté de Napoléon 1er, empereur des Français, le chef-lieu de la Vendée est transféré à la Roche-sur-Yon. Les plans d'une ville sont dressés, qui se réalisent peu à peu ; un système routier rayonne à partir de la nouvelle capitale baptisée « Napoléon ». Le 19<sup>ème</sup> siècle ayant connu en France plusieurs régimes politiques, la ville change elle aussi de nom. Et c'est ainsi que, lorsque naît Pélagie Phelippon, le 16 juillet 1831, la ville s'appelle Bourbon-Vendée : on est en pleine restauration monarchique.

Bourbon-Vendée est alors une petite ville administrative d'environ 20.000 habitants. Une place centrale, de belles dimensions, s'orne en son milieu de nos jours d'une statue équestre de Napoléon, le fondateur de la cité. Mais, à cette date, la place s'appelle : place Royale ; la statue ne sera installée qu'en 1854<sup>d</sup>.

---

<sup>b</sup> En 1790, l'Assemblée constituante à Paris avait voté un décret instituant un clergé indépendant du Saint-Siège. Quatre-vingt-dix pour cent du clergé vendéen refusa le serment qu'on lui demandait et devint 'réfractaire'.

<sup>c</sup> Du fait de la chute de la royauté et de la mort de la reine Marie-Antoinette, la France entra en guerre contre l'Autriche ; envahie, elle eut besoin d'une armée plus nombreuse et décréta l'enrôlement de 300.000 hommes.

<sup>d</sup> A la chute du Second Empire, en 1870, la ville reprendra son nom originel de la Roche-sur-Yon et la place s'appelle maintenant place Napoléon.

## 2) La famille de Pélagie

### - *Famille paternelle*

Les recherches sur la famille Phelippon dans les registres de chrétienté et d'état-civil de la Roche-sur-Yon ont permis de remonter jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle. Cette famille y semble déjà bien ancrée. Le trisaïeul de Pélagie, Maître Pierre Phelippon, y exerce le métier d'apothicaire, c'est-à-dire pharmacien. Marié à Demoiselle Marie Braigue, il a un fils, prénommé Pierre lui aussi, qui est « sergent de la principauté » et qui, le 13 août 1761, épouse Demoiselle Marie Bignoneau dont le père, Maître Pierre Bignoneau, décédé, était un « *Bourgeois* »<sup>e</sup>. En juillet 1762, une fille, Marie Rose Thérèse, naît dans ce foyer, puis, le 8 mars 1764, un garçon, Pierre, qui est baptisé le jour même. C'est le grand'père de Pélagie<sup>1</sup>.

Pierre Phelippon, troisième du nom, épouse en 1790 environ<sup>f</sup> Victoire Augustine Legay, fille de Jean et de Marie Jeanne Baritaud. Elle est originaire de Pouzauges, à l'est de la Vendée, localité alors plus importante que la Roche-sur-Yon. Le couple a deux enfants : Marie, née le 2 septembre 1791, et Pierre Auguste Joseph, né le 8 prairial de l'an 9, c'est-à-dire le 28 mai 1802 : c'est le père de Pélagie.

### - *Famille maternelle*

Les Gouyneau ou Gouineau sont eux aussi originaires du Poitou, mais plutôt du département des Deux-Sèvres. Jacques Gouineau, receveur des aides<sup>g</sup>, a épousé Marie Louise Renée Bariteau au milieu du dix-huitième siècle. Le 9 mai 1753, naît

---

<sup>e</sup> Sans doute au sens étymologique de « habitant du bourg ».

<sup>f</sup> Du fait de la révolution, les registres sont très incomplets. Aucune trace de ce mariage, ni à la Roche-sur-Yon ni à Pouzauges. Nous proposons 1790 comme date de ce mariage car une fille est née dans ce foyer en 1791.

<sup>g</sup> Avant la Révolution, on appelait ainsi les impôts.

de cette union, à Coulonges les Royaux<sup>h</sup>, dans les Deux-Sèvres, Henry Aimé Grégoire qui est baptisé le 11 mai. C'est le grand-père de Pélagie.

Henry Aimé Grégoire Gouyneau épouse le 12 frimaire de l'an 4, c'est-à-dire le 3 décembre 1796, à Saint-Jean d'Angély, en Charente Inférieure<sup>i</sup>, Marie Louise Pélagie Guignard, fille de Louis Victor et de Louise Dalleau. L'année suivante, le 11 brumaire de l'an 5, donc le 4 novembre 1797, - Henry Aimé Grégoire se déclare alors marchand - ils ont une fille qu'ils prénomment Marie Pélagie Antoinette. C'est la mère de Pélagie.

Ici, deux remarques s'imposent : ce grand-père de Pélagie n'est plus marchand mais notaire impérial lors de son décès, à Saint-Savinien, en 1813. Et cette grand-mère, dont le père était lui-même notaire, s'appelle Guignard de la Morandière sur son acte de décès, à Bourbon-Vendée, en 1824. Originaire de Bournezeau, en Vendée, elle était déclarée « réfugiée » à Saint-Jean d'Angély lors de son mariage en 1796. C'est donc une famille marquée par la Révolution.

#### - *Cellule familiale*

Le mariage de Pierre Auguste Joseph Phelippon, propriétaire, et de Marie Pélagie Antoinette Gouyneau est célébré à Bourbon-Vendée où sont domiciliés les deux époux : mariage civil le 21 octobre 1827 et mariage religieux le lendemain, 22 octobre. La cérémonie a lieu en l'église Saint-Louis qui donne sur la place Royale. Et il a fallu demander une dispense de « l'empêchement du troisième au troisième degré de consanguinité ». Effectivement, Victoire Legay, grand-mère paternelle, et Henry Aimé Grégoire, grand-père maternel, sont cousins germains : la mère de Victoire, Marie Jeanne Baritaud, et la mère d'Henry, Marie Louise Bariteau étaient sœurs. L'orthographe du patronyme

---

<sup>h</sup> Aujourd'hui Coulonges sur l'Autize.

<sup>i</sup> Aujourd'hui Charente Maritime, au sud de la Vendée.

n'est pas la même, mais à cette époque, d'un registre à un autre, d'un acte à un autre, les variations sont fréquentes<sup>j</sup>.

Au moment de son mariage, Pélagie Gouyneau est orpheline : sa mère est décédée à Bourbon-Vendée en 1824. Par contre, la mère de Pierre est encore là : la « veuve Phelippon » signe l'acte de mariage à côté des deux époux. D'autres signatures montrent la présence, ce jour-là, de cousins de Pierre : les Goupillaud, Roulin, Pertuzé, Grolleau dont on retrouve les noms sur d'autres actes d'état-civil. N'y figure pas celui de la sœur de Pierre, Marie, qui a épousé Ambroise Plaire en 1820 et qui, l'année suivante, a eu une fille, Victoire, la cousine germaine de Pélagie. S. M. de la Croix n'en parle jamais dans ses lettres ; il est vrai que les allusions à sa famille sont rarissimes.

C'est un garçon qui naît le premier dans ce foyer : Alphonse arrive le 21 septembre 1829. Puis, le 16 juillet 1831, c'est au tour de Phelinda Pélagie Augusta, la future missionnaire, qui est baptisée à Saint-Louis deux jours plus tard. Sa grand-mère la tient sur les fonts baptismaux et son parrain, un cousin germain de son père, s'appelle Augustin Goupillaud.

Deux autres enfants arrivent les années suivantes : Arthur en avril 1834 et Léonce en mars 1836, mais ils meurent rapidement tous les deux, Arthur à quelques mois en septembre 1834 et Léonce en février 1838, alors qu'il a à peine deux ans<sup>k</sup>.

---

<sup>j</sup> Ainsi, sur l'acte du mariage religieux des parents de Pélagie, on a écrit « Gouineau », mais la mariée signe « Gouyneau. »

<sup>k</sup> On trouvera à la fin du livre, annexe n° 1, les actes de naissance et de baptême de Pélagie Phelippon.

### 3) Première éducation

Les Phelippon habitent rue du Morisset<sup>1</sup>, dans la partie la plus ancienne de la ville, entre l'Yon et la place Royale. Ils connaissent une certaine aisance puisque, au recensement de 1836, deux jeunes filles de 18 ans habitent là, elles aussi, certainement au service de la famille.

Madame Phelippon, la mère de Pélagie, avait, semble-t-il, le désir de donner à ses enfants une bonne et forte éducation. « *Femme de talent, d'énergie et d'une piété solide, cette mère chrétienne ne cédaient rien aux caprices de sa chère enfant* », lit-on dans un petit document manuscrit<sup>2</sup> où l'on trouve des exemples de cette sévérité : alors que les servantes ont de bons lits avec des oreillers de plume, Alphonse et Pélagie doivent se contenter de paillasses. Le matin, après leur prière, en hiver, les deux enfants vont casser la glace dehors ; ensuite ils prennent debout leur petit déjeuner. Puis ils partent à l'école communale, avec les enfants pauvres. A la maison, cependant, la maman complète leur formation : elle leur enseigne le latin<sup>3</sup>.

Le papa a le cœur beaucoup plus tendre et, facilement, il gâte sa fille, mais Madame Phelippon sait y mettre bon ordre. Lui a-t-il offert un joli chapeau blanc, ou une paire de souliers très fins que Pélagie a admirés ? Rapidement ils sont donnés à des enfants dans le besoin. Pélagie a alors 6 ans ! Plus tard, S. M. de la Croix n'oubliera jamais l'éducation sévère reçue de sa mère, qui l'a si bien préparée aux difficultés et aux renoncements de la vie missionnaire au 19<sup>ème</sup> siècle. Le 17 avril 1893, S. M. de la Croix écrira dans son Journal : « *Aujourd'hui, 39<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de ma mère - toute ma journée pour le repos de son âme* »<sup>4</sup>.

C'est pendant ces années que naît dans le cœur de Pélagie le désir de se donner à Dieu entièrement. Voici ce qu'elle écrit en 1869 :

---

<sup>1</sup> Maintenant « rue de la Poste aux lettres ».

*J'ai promis à Dieu n'ayant pas encore 6 ans de mourir religieuse. Mourir religieuse, c'est vraiment la forme de mon vœu car je disais dans ma simplicité : si mes parents me forcent à me marier, je demanderai au bon Dieu de faire mourir mon mari afin d'être à Lui malgré tout<sup>5</sup>.*

## II. JEUNESSE A BORDEAUX

A la fin des années 30, Monsieur et Madame Phelippon et leurs deux enfants quittent Bourbon-Vendée et vont s'installer à Bordeaux. Nous n'avons aucune certitude quant à la date exacte de ce départ : au recensement de 1841, la famille n'est plus à Bourbon-Vendée<sup>6</sup>.

### 1) Pourquoi ce départ à Bordeaux ?

Le père Yardin, procureur des missions maristes à Lyon, qui a bien connu S. M. de la Croix en 1858, avant son départ pour l'Océanie, donne succinctement la raison de ce départ lorsqu'il écrit : « *Son père occupait une brillante position à Bourbon-Vendée ; il perdit tout et fut reçu chez M. Carogon-Latour à Bordeaux* »<sup>7</sup>.

Bordeaux, en ce temps-là, a retrouvé sa prospérité du 18<sup>ème</sup> siècle. Après les difficultés dues au blocus continental de l'ère napoléonienne, la réputation de son vin, qui remonte au Moyen Âge, s'est raffermie et son commerce maritime s'est développé grâce aux colonies de l'Océan Indien.

Déjà, au siècle précédent, la ville s'était dotée de places et d'édifices fastueux. Le programme peut reprendre : c'est de cette époque que date, par exemple, la belle esplanade des Quinconces. On comprend dès lors que M. Phelippon soit allé à Bordeaux plutôt qu'à Nantes, bien plus près de Bourbon-Vendée, qui ne connaît pas le même essor économique.



## 2) Pélagie pensionnaire chez les Dames de la Foi

Pélagie a alors une dizaine d'années. C'est l'âge où, à cette époque, les enfants font leur première Communion. Sans doute pour l'aider à se bien préparer, ses parents la confient aux Dames de la Foi - ou Dames de Saint-Maur - qui ont à cette époque un pensionnat au n° 10 de la rue de Cheverus à Bordeaux. Elles y reçoivent les jeunes filles de la haute société. Pélagie y brille par son intelligence ; elle prend la tête de sa classe et remporte tous les premiers prix. Elle est aimée de ses compagnes et de ses maîtresses<sup>8</sup>.

Un prêtre du diocèse, l'abbé de Langalerie<sup>m</sup>, avait l'habitude de donner une instruction religieuse aux pensionnaires tous les lundis. Il avait remarqué Pélagie pour la clarté de ses réponses<sup>8</sup>.

C'est à cette époque, sans doute, qu'elle a porté la crinoline<sup>n</sup> : elle le dit dans une lettre qu'elle adresse en 1865 - donc 20 ans plus tard - à son ami, le père Forestier, qui la taquine : « *Il me faudrait une crinoline,* » écrit-elle en plaisantant, « *et je suis trop heureuse de l'avoir quittée pour la reprendre* »<sup>9</sup>.

Parmi les religieuses qui lui font la classe, il en est une dont elle garde tout particulièrement un bon souvenir : Madame Sainte-Mélanie. De Sydney, en novembre 1858, elle lui écrit<sup>10</sup> et elle en parle parfois dans ses lettres ; ainsi, en 1871, alors que le père Victor Poupinel, visiteur général des Missions, est rentré en France, il va à Bordeaux et rend visite à ces religieuses ; S. M. de la Croix l'apprenant lui écrit :

---

<sup>m</sup> Ce prêtre fut nommé évêque de Belley en 1857, puis archevêque d'Auch en 1871 où il est décédé en 1886. (Renseignements donnés par M. l'abbé Veissier, archiviste du diocèse de Bordeaux, en 2003).

<sup>n</sup> La crinoline était un jupon bouffant, garni de baleines ou de cercles d'acier, qui soutenait la jupe ; elle était à la mode sous le Second Empire.

« *Ma chère maîtresse Ste Mélanie vit donc encore. Oh ! la douce dette que celle de la reconnaissance !* »<sup>11</sup> Un an plus tôt, elle avait déjà exprimé cette reconnaissance à l'égard de toutes les sœurs, affirmant qu'elle gardait « *un souvenir impérissable de leurs bontés* »<sup>12</sup>.

### 3) Décès de son père et de sa grand'mère

Si bon soit le souvenir qu'elle garde des Dames de la Foi, c'est pendant cette période qu'elle a le chagrin de perdre ce père qui l'aimait tant. La famille habite au n° 9 de la rue Petit Pont Long<sup>13</sup> et M. Phelippon, qui a alors 43 ans, est employé à la Recette générale<sup>o</sup>. S. M. de la Croix ne fait jamais aucune allusion à ce décès que l'on peut qualifier de prématuré, même si, au 19<sup>ème</sup> siècle, la durée de vie était en moyenne plus courte que de nos jours. Était-il malade ? On ne peut que le supposer. Mais ce départ, le 12 décembre 1845, prive la famille d'une source de revenu bien nécessaire. Longtemps après, de l'île des Pins, S. M. de la Croix fait à une amie cet aveu assez bouleversant qui exprime les souffrances qu'elle a vécues à Bordeaux :

*J'ai tant pleuré dans ma vie que mes yeux maintenant s'humectent pour rien, mais il y a en moi un petit tressaillement qui dit plus qu'une larme*<sup>14</sup>.

Quelques mois plus tard, le 11 mars 1846, à Bourbon-Vendée, c'est sa grand'mère qui disparaît. S. M. de la Croix parle une fois de cette grand'mère dans une lettre au père Yardin :

*Apprenez-le, mon bon Père, lui dit-elle, la petite fille de Mme Phelippon est morte et bien morte et plus jamais n'accusez S. M. de la Croix d'avoir avec elle une légèreté parenté*<sup>15</sup>.

---

<sup>o</sup> De nos jours, on dit la Trésorerie générale.

Quoi qu'on puisse penser de cette réflexion étonnante, si on la rapproche d'un autre renseignement que donne le père Yardin en 1858, alors qu'il explique la raison du départ à Bordeaux de la famille : « *Sa grand'mère combattait à côté de Charrette* », on peut en conclure, sans risque de se tromper, que cette dame avait une forte personnalité ... et que sa petite-fille avait de qui tenir !

#### 4) **Institutrice et éducatrice**

Cette même année 1846 - ou l'année suivante ? on ne sait pas exactement - Pélagie, ses études terminées, quitte la pension de la rue de Cheverus. Elle ouvre alors (quand ?) une petite école qui connaît, semble-t-il, un succès rapide. S. M. de la Croix fait allusion à cette école en 1872. Elle est alors à Saint-Louis, en Nouvelle Calédonie, depuis plusieurs années. Le père Poupinel, dont il a été question un peu plus haut, l'a mise en relation avec les Sœurs de la Présentation de Marie qui ont une maison à Verdélais, tout près de Bordeaux. Elle écrit à ce père :

*J'aime beaucoup les filles de Mlle Rivier<sup>p</sup> ; une de mes élèves<sup>16</sup> est religieuse chez elles ; c'est la première que j'ai donnée au bon Dieu<sup>17</sup>.*

L'école a donc bien existé et fonctionné pendant un certain nombre d'années mais, n'ayant pas d'autorisation officielle, Pélagie doit la fermer.

Toujours sans pouvoir donner de date précise (dans les années 1850 ?), Pélagie devient gouvernante d'une jeune Espagnole dont la famille est réfugiée à Bordeaux. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la monarchie espagnole traverse une période agitée : à la suite de la mort du roi Ferdinand VII, sa fille, Isabelle, mineure, est proclamée héritière du trône, en dépit de

---

<sup>p</sup> Il s'agit de la fondatrice de cette congrégation à Bourg-St-Andéol, dans l'Ardèche.

la loi salique, et cela, au détriment de don Carlos, frère du roi. D'où des troubles, des soulèvements et l'exil de nombreuses personnes, dont la famille Albizu, des grands d'Espagne, qui vient se fixer à Bordeaux.

Ceux-ci sont-ils au courant de la fermeture de l'école de Pélagie ? Savent-ils que ses qualités d'éducatrice ont été appréciées des parents qui lui avaient confié leurs enfants ? On ne peut que poser la question. Ce qui est sûr, c'est que Pélagie se voit confier la responsabilité de l'éducation de leur fille, Trinita, adolescente au « *caractère indomptable* » qui « *avait lassé la patience de treize institutrices* »<sup>18</sup>. Et elle réussit fort bien dans sa tâche, pour la plus grande satisfaction des parents. Les années qu'elle passe dans ce foyer, elle ne les oubliera pas<sup>19</sup>.

De Nouvelle Calédonie, elle restera en contact plusieurs années avec Trinita, pour laquelle elle reconnaît éprouver une « *tendresse inébranlable* »<sup>20</sup>, jusqu'à son mariage en 1864 avec le grand Chambellan de la reine d'Espagne<sup>21</sup>, ce qui évidemment amène la jeune femme à habiter à Madrid ; et S. M. de la Croix à souhaiter qu'elle soit « *heureuse, bonne épouse et bonne chrétienne* »<sup>22</sup>. Puis cesse toute relation épistolaire avec Trinita.

## 5) Monsieur Charlot

Mourir religieuse, tel est, on l'a vu, le désir profond de Pélagie depuis son enfance. On comprend dès lors qu'elle ait le désir de se faire aider au plan spirituel. C'est à l'abbé Charlot qu'elle s'adresse. On ne sait pas quand et comment elle fait sa connaissance, mais, le fait est là, entre eux se développe une amitié solide et profonde, empreinte de respect du côté de la sœur, qui ne cessera qu'à la mort, en 1894, de ce prêtre qu'elle vénérât.

François Charlot, né à Bordeaux en 1808, fut d'abord, à partir de 1834, vicaire de la paroisse Notre Dame à Bordeaux, puis curé de Cadillac-sur-Garonne entre 1847 et 1854. A cette

date, sans doute à l'automne pour la rentrée universitaire, il revient se fixer à Bordeaux car il est nommé professeur de Droit ecclésiastique à la faculté de théologie. Il devient aussi à cette époque chanoine honoraire de Saint-André, la cathédrale<sup>23</sup>.

S. M. de la Croix a-t-elle fait sa connaissance pendant ses années de pension ? La rue de Cheverus est située dans le centre de Bordeaux, non loin de l'église Notre-Dame où l'abbé Charlot a été vicaire jusqu'en 1847. Peut-être la rencontre n'a-t-elle eu lieu que lorsque ce prêtre était curé à Cadillac, entre 1847 et 1854. Cette hypothèse semble la plus vraisemblable ; en effet, en 1865, S. M. de la Croix écrit : « *Il [M. Charlot] ne connaît pas mon frère et sait à peine si j'en ai un* »<sup>24</sup>. Or, à la fin des années 1840, son frère, Alphonse, fait son service militaire en Algérie, puis il s'engage dans l'armée. Toujours en 1865, cette fois à M. Charlot, elle écrit : « *Cadillac a encore une grande place dans mon souvenir* »<sup>25</sup>. Par ailleurs, en 1861, elle précise au père Yardin :

*Ce n'est pas seulement une sainte amitié qui me lie à ce digne prêtre, c'est la reconnaissance et le souvenir à jamais vivant de ma mère qui le vénérât avec raison*<sup>26</sup>.

Or Madame Phelippon est décédée au printemps 1854.

Le trajet Bordeaux-Cadillac ne devait pas faire problème : une ligne de chemin de fer qui les reliait avait été inaugurée au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>27</sup>. Il y avait également une liaison fluviale par la Garonne.

A son départ en Océanie, en 1858, S. M. de la Croix a pris la décision de briser tout lien avec la France, excepté avec les pères maristes<sup>28</sup>. Cette résolution, elle a beaucoup de peine à la tenir, notamment avec l'abbé Charlot dont une lettre, la première, lui parvient au début de 1859, à peine arrivée en Nouvelle Calédonie. Un an plus tard, en avril 1860, elle exprime son regret de n'avoir point répondu à son vieil ami ; elle se reproche son ingratitude et désire se faire pardonner<sup>29</sup>. Ainsi commence une relation épistolaire assez suivie : au

moins les vingt premières années, M. Charlot écrit à la sœur environ tous les deux mois et celle-ci, trop surchargée d'occupations, lui répond à peine une fois par an<sup>30</sup>. Mais, à plusieurs reprises, elle exprime sa joie de cette correspondance avec son « *vénérable ami* »<sup>31</sup> qui lui écrit « *si affectueusement* »<sup>32</sup>. Il la tient ainsi au courant de ce qui se passe en France : « *Toutes les questions du jour sont esquissées en maître, c'est mon journal,* » écrit-elle en 1870<sup>33</sup>.

A partir des années 80, les pères de Lyon étant décédés ou partis sous d'autres cieux, on ne sait plus si ce « *bon vieil ami* » a pu continuer à écrire aussi souvent, mais le contact n'est pas rompu. Ainsi, en 1889, S. M. de la Croix écrit à Agrippina, la future S. M. St Jean qui sera sa compagne à Bélep :

*M. Charlot m'a écrit et te répondait, tout heureux de ta lettre [...]. Il te sera facile de reconnaître qu'il se fait vieux, 82 ans, je crois ! [...] Garde les lignes de ce bon vieux comme les lignes d'un Saint qui aime tant le bon Dieu qu'il aime aussi tous aussi ceux qui servent ce Divin Maître*<sup>34</sup>.

En 1893, écrivant à S. M. Anne, S. M. de la Croix déplore que, depuis son départ de St Louis pour Bélep, quelques mois auparavant, elle n'ait pas eu le temps d'écrire un mot à son « *vieux P. Charlot* »<sup>35</sup>.

Le 14 janvier 1894, alors qu'il venait de célébrer son quatre-vingt-sixième anniversaire, M. Charlot décédait à Bordeaux.

## 6) Verdélais et les maristes

A une dizaine de kilomètres de Cadillac, au nord-est de Bordeaux, existe depuis le 12<sup>ème</sup> siècle un sanctuaire dédié à la Vierge Marie : Verdélais. En pleine forêt, un modeste oratoire abrite alors une statue de la Vierge gardée par un ermite. Puis quelques moines succèdent à l'ermite et bâtissent une vraie

chapelle et un couvent. Au cours des siècles, chapelle et couvent sont, à maintes reprises, pillés, détruits et reconstruits. La statue elle-même disparaît. Elle est remplacée à la fin du 14<sup>ème</sup> siècle par celle qu'on peut vénérer aujourd'hui.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, des maisons sont construites autour du sanctuaire : le village de Verdélais est né. Pendant une centaine d'années, des moines célestins assurent l'accueil des pèlerins qui se mettent à affluer, les plus nombreux venant de Bordeaux. L'église et le monastère sont agrandis et embellis. Mais à cette période faste succèdent la Révolution et son cortège de malheurs : les bâtiments tombent de nouveau en ruines et les troupeaux viennent paître dans le cloître.

Avec le 19<sup>ème</sup> siècle et l'apaisement de la tourmente, le pèlerinage reprend vie et la chapelle, relevée de ses ruines, devient aussi l'église paroissiale du village. C'est alors que l'archevêque de Bordeaux, le Cardinal Donnet, qui a fait son séminaire à Lyon et connaît le père Colin, fondateur de la Société de Marie, fait appel aux maristes. Ceux-ci arrivent à Verdélais le 18 août 1838 et prennent la responsabilité du pèlerinage et de la paroisse. Or, depuis 1836, les pères ont reçu de Rome la tâche d'évangéliser la partie occidentale de l'Océanie. Plusieurs groupes de missionnaires sont partis là-bas, parmi eux le père Chanel, mort martyr à Futuna en 1842.

Bordelaise d'adoption, Pélagie vient en pèlerinage à Verdélais. Est-ce M. Charlot qui, sachant son désir de vie religieuse et missionnaire l'y envoie la première fois ? Toujours est-il qu'elle aime prier dans ce sanctuaire, se mettre devant Dieu et lui demander de connaître sa volonté, et, cette prière, elle la fait passer par Notre-Dame de Verdélais. Elle est alors « *une des plus actives zélatrices pour les écoles d'Orient* »<sup>36</sup> ; elle-même écrit en 1866 : « *Les missions furent l'objet constant de mes désirs huit ans avant que d'y arriver* »<sup>37</sup>.

## 7) Alphonse, le frère de Pélagie

Parmi les pères présents à Verdélais, on relève les noms des pères Lagniet et Gay. Le premier, le père Benoît Lagniet, est à Lyon en 1858 quand Pélagie y arrive ; on en reparlera au chapitre suivant. Quant au père François Gay, il semble que Pélagie l'ait plus particulièrement connu et qu'elle lui ait parlé d'Alphonse, son « *frère chéri* »<sup>38</sup> qui va lui causer tant de souci. Elle correspondra avec lui pendant plusieurs années<sup>39</sup>.

A son passage à Villa Maria, la procure des pères à Sydney, à la fin de 1859, S. M. de la Croix éprouve une vive déception : aucune lettre de son frère ne l'y attend<sup>38</sup>. Sa peine est si évidente que le père Yardin, de Lyon, écrit au colonel d'Alphonse dont le régiment est alors en Italie. La réponse est telle que le père ne la communique pas à la sœur malgré ses réclamations<sup>40</sup>. Et le silence de son frère persiste.

Au fil des mois, dans ses lettres à différents pères, S. M. de la Croix fait de fréquentes allusions à celui-ci. En 1861 - Alphonse est-il en permission ? - elle apprend qu'il est de passage à Paris, et elle demande au père Gay qui, semble-t-il, est « *bien à portée* » de prendre contact avec son « *malheureux frère* »<sup>41</sup>.

Finalement, en juillet 1865, S. M. de la Croix a l'immense joie de recevoir une « *bonne, simple et charmante* »<sup>42</sup> lettre d'Alphonse, qui sera suivie d'une seconde en août. Après un temps de garnison en Algérie, Alphonse a quitté le service en juillet 1863 ; il est allé à Bordeaux, a fait dire plusieurs messes pour leurs parents et s'est même marié. Enfin, il a obtenu une place dans l'administration des chemins de fer et habite à Passy, dans la banlieue parisienne.

Dès l'année suivante, donc en 1866, la joie de S. M. de la Croix disparaît pour faire place à une grande amertume. Nous ne savons pas ce qui s'est passé mais la sœur dit à un père qu'elle ne veut plus écrire à son frère et qu'il ne faut plus aller le voir<sup>43</sup>. Encore une allusion en 1867 pour remercier le père Goujon, qu'elle a bien connu pendant son séjour à l'Ile des



Pins, des prières faites pour Alphonse<sup>44</sup>. Puis plus rien. Plus jamais elle n'en reparlera<sup>q</sup>.

## 8) Dernières années à Bordeaux

### - *Décès de Madame Phelippon*

Mais revenons à Bordeaux dans les années 50. C'est certainement l'époque où Pélagie est gouvernante chez les Albizu. Sa mère, qui habite au n° 49 du chemin d'Arès<sup>45</sup>, n'y vit pas toute seule : quand la famille a quitté Bourbon-Vendée, une servante l'a accompagnée et lui reste fidèle jusqu'au bout<sup>46</sup>. Madame Phelippon a aussi des amies auxquelles S. M. de la Croix fait de rares allusions. En 1859, elle évoque une Madame Espinasse, « *femme charmante, pieuse et charitable* » dont elle connaît la famille depuis son enfance<sup>47</sup>. Elle parle surtout à plusieurs reprises d'une Madame Cuvelier qu'elle aime beaucoup et qui lui « *offre une multitude de choses pour nos missions* »<sup>48</sup>.

Le 17 avril 1854, neuf ans après son mari, Madame Phelippon décède. Elle a alors 57 ans<sup>r</sup>. Dès le lendemain 18 avril, elle est inhumée au cimetière de la Chartreuse, le grand cimetière de Bordeaux, dans le « *champ commun* »<sup>49</sup>. Et, au mois de novembre, la même année, Pélagie, en son nom et en celui d'Alphonse, « *sergent fourier au 45<sup>ème</sup> de ligne* », fait la déclaration de succession, qui était alors de règle. Pélagie et son frère sont ses seuls héritiers, mais elle ne possède rien<sup>50</sup>.

---

<sup>q</sup> D'après la biographie que le père Pionnier a consacrée à la sœur (voir p. 9 la bibliographie), Alphonse et sa famille, partis en Algérie, auraient péri dans une insurrection (p. 264 du manuscrit).

<sup>r</sup> D'après l'acte de décès, Mme Phelippon avait 53 ans, mais nos recherches prouvent qu'elle est née le 04.11.1797 à St Jean d'Angély (photoc. de l'acte aux ASMSM). Pourquoi la rajeunit-on de 5 ans ? Peut-être parce que son époux était né en 1802.

- ***Pélagie quitte Bordeaux***

Désormais, plus aucun lien familial ne retient Pélagie à Bordeaux. Seul reste le souci de terminer sa tâche auprès de Trinita Albizu. Et aussi, sans doute, celui d'organiser son avenir. A Verdélais, elle a sûrement entendu parler du départ en Océanie de Mademoiselle Perroton en 1845. Cet engagement peut-il satisfaire quelqu'un qui aspire à la vie missionnaire, mais aussi religieuse ? Et voilà qu'au début de 1858, les pères lui parlent de trois demoiselles qui viennent de s'embarquer et vont rejoindre Mademoiselle Perroton à Futuna, là où précisément le père Chanel a donné sa vie. C'est un essai qui, une fois accomplie une expérience de la vie missionnaire, permettra d'organiser une congrégation religieuse.

La décision de Pélagie est vite prise. En 1858, Trinita est grande, elle n'a plus besoin d'elle. La famille désolée essaye de la retenir : rien n'y fait. Après un rapide voyage à Bourbon-Vendée pour y régler ses affaires<sup>51</sup>, Pélagie prend le train pour Lyon. Elle ne reverra pas Bordeaux.

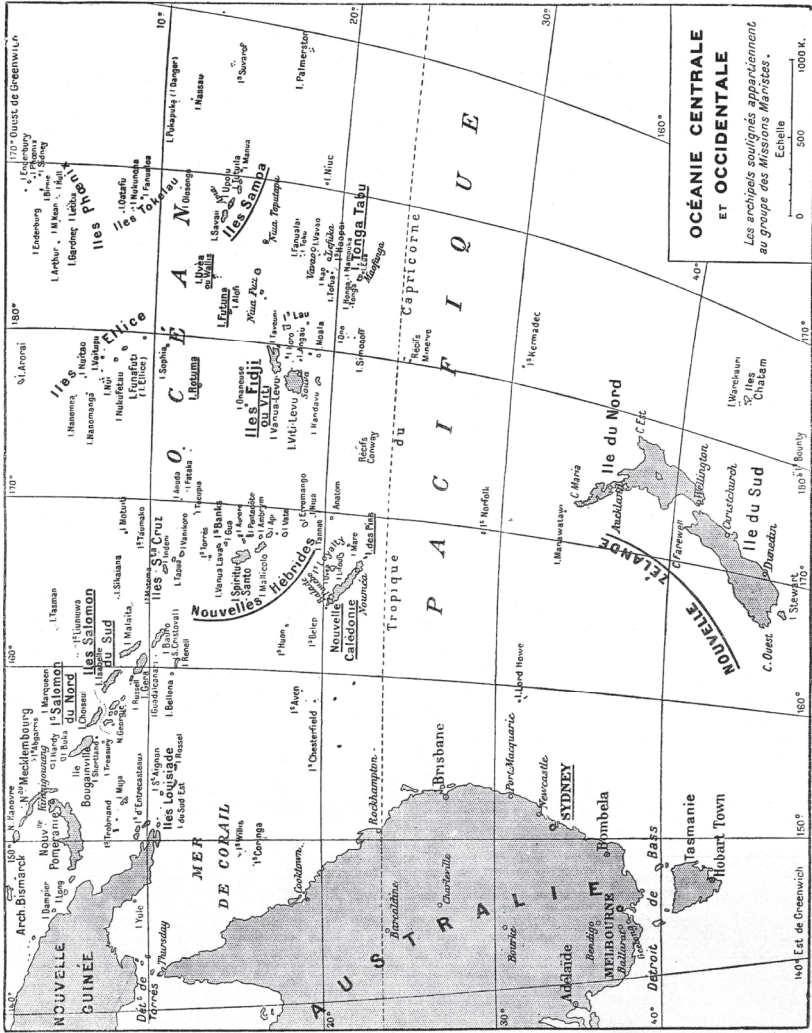
## NOTES DU CHAPITRE 1

- <sup>1</sup> Arch. dép. de la Vendée - microfilm 2E 191/1 - BMS 1737-1774.
- <sup>2</sup> Ce document, anonyme, est conservé aux AAN 116.9.
- <sup>3</sup> On verra au chapitre IV comment la sœur sut traduire quelques mots en latin écrits par le pape sur une bénédiction envoyée aux enfants de Saint-Louis.
- <sup>4</sup> *Journal de S. M. de la Croix*, 17.04.1893 - copie manuscrite aux ASMSM 210.6.
- <sup>5</sup> Croix-Poupinel, 19.11.1869 - APM VM 227 (NP 111 n° 545).
- <sup>6</sup> Aux archives municipales de Bordeaux, les registres de recensement, au moins pour cette période, sont en mauvais état ; il est impossible d'y trouver un quelconque renseignement.
- <sup>7</sup> Yardin-Poupinel, 17.08.1858 - APM OP 418 (NP I, n° 88).
- <sup>8</sup> Cf. ce doc. man. anonyme conservé aux AAN 116.9 auquel il a déjà été fait référence.
- <sup>9</sup> Croix-Forestier, 01.03.1865 - ASMSM 221.51.
- <sup>10</sup> Cf. Croix-Yardin, 08.11.1858 - ASMSM 221.3.
- <sup>11</sup> Croix-Poupinel, 12.08.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>12</sup> Croix-Poupinel, 06.02.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>13</sup> Cf. l'acte de décès dont une photocopie est conservée aux ASMSM.
- <sup>14</sup> Croix-Berset, 01.07.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>15</sup> Croix-Yardin, 20.02.1859 - ASMSM 221.3.
- <sup>16</sup> C'est nous qui soulignons.
- <sup>17</sup> Croix-Poupinel, 08.01.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>18</sup> Cf. doc. man. anonyme, déjà cité, conservé aux AAN 116.9.
- <sup>19</sup> Cf. Croix-Poupinel, 11.11.1861 - APM VM 227.
- <sup>20</sup> Croix-Poupinel, 05.07.1863 - APM VM 227.
- <sup>21</sup> Cf. Croix-Forestier, 03.04.1865 - ASMSM 221.51.
- <sup>22</sup> Croix-Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5 copie manuscrite.
- <sup>23</sup> Renseignements donnés par l'abbé Veissier, archiviste diocésain, en 1997; sa lettre est conservée aux ASMSM.
- <sup>24</sup> Croix-Forestier, 01.03.1865 - ASMSM 221.51.
- <sup>25</sup> Croix-Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5 copie manuscrite.
- <sup>26</sup> Croix-Yardin, 09.08.1861 - ASMSM 221.3.

- <sup>27</sup> Renseignement donné par M. Le Goff, des Amitiés Généalogiques Bordelaises, dans un courrier en date du 15.09.1998, conservé aux ASMSM.
- <sup>28</sup> Cf. Croix-Yardin, 20.02.1859 - ASMSM 221.3.
- <sup>29</sup> Cf. Croix-Yardin, 19.04.1860 - ASMSM 221.3.
- <sup>30</sup> Cf. par exemple, Croix-Yardin, 30.09.1865 - ASMSM 221.3; Croix-Poupinel, 20.05.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>31</sup> Croix-Poupinel, 03.06.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>32</sup> Croix-Poupinel, 23.04.1875 - ASMSM 221.2.
- <sup>33</sup> Croix-Yardin, 16.09.1870 - ASMSM 221.3; voir aussi Croix-Poupinel, 11.07.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>34</sup> Croix-Agrippina, 24.04.1889 - ASMSM 223.33.
- <sup>35</sup> Cf. Croix-Anne, 07.04.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>36</sup> Poupinel-Yardin, 17.05.1861 - APM OP 418.
- <sup>37</sup> Croix-M. du Coeur de Jésus, 29.06.1866 - ASMSM 223.1 copie autographe.
- <sup>38</sup> Croix-Yardin, 08.11.1858 - ASMSM 221.3.
- <sup>39</sup> Ces lettres n'ont pas été conservées.
- <sup>40</sup> Cf. Croix-Yardin, 19.04.1860 - ASMSM 221.3.
- <sup>41</sup> Croix-Yardin, 05.07.1861 - ASMSM 221.3.
- <sup>42</sup> Croix-Fabre, 21.07.1865 - ASMSM 221.4.
- <sup>43</sup> Cf. Croix-Forestier, 29.08.1866 - ASMSM 221.51.
- <sup>44</sup> Cf. Croix-Goujon, 13.10.1867 - AAN 116.9.
- <sup>45</sup> On trouve cette adresse sur l'acte de décès (Photoc. aux ASMSM).
- <sup>46</sup> Cf. doc. man. anonyme conservé aux AAN 116.9.
- <sup>47</sup> Croix-Poupinel, 08.10.1859 - ASMSM 221.2.
- <sup>48</sup> Croix-Yardin, 04.09.1859 - ASMSM 221.3.
- <sup>49</sup> Reg. des inhumations du cimetière de la Chartreuse - recherches faites en octobre 2000.
- <sup>50</sup> Déclarations de successions, Vol. 68, n° 541, 25.11.1854 - Arch. départ. de Bordeaux (photoc. aux ASMSM).
- <sup>51</sup> D'après Pionnier, op. cit., p. 29, elle aurait aussi ramené la servante dans son pays.



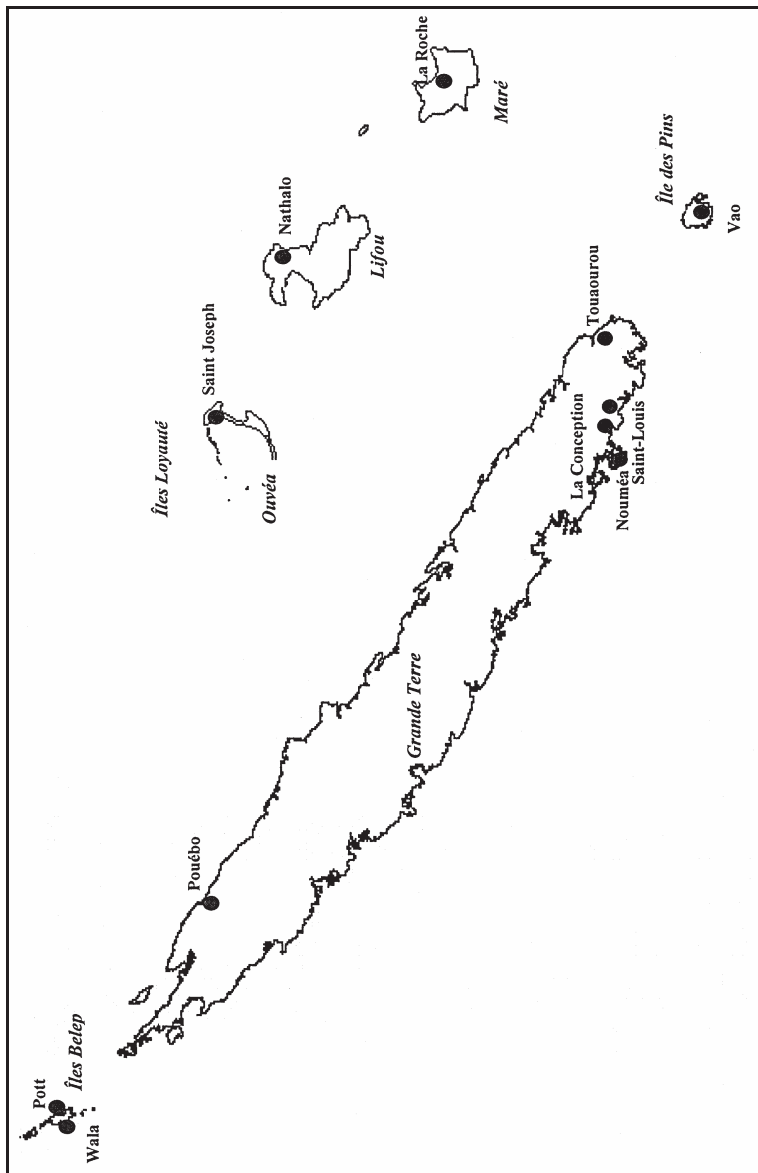
**Notre Dame de Fourvière**



Les Missions Maristes en Océanie (Mangeret, 1932)



**Villa Maria, à Sydney, où S. M. de la Croix a passé quelques jours en novembre 1858**



La Nouvelle Calédonie : Lieux où Sœur Marie de la Croix a vécu et qu'elle a visités



Je me suis levée ce matin à quatre heures  
 et j'ai écrit cette lettre à la hâte  
 car je n'ai pas eu le temps de rien faire  
 d'autre. Je suis allée à la messe  
 à huit heures et j'ai entendu  
 dire que vous étiez allé à la messe  
 à la même heure. C'est très bien  
 et c'est une très bonne chose  
 de se souvenir de Dieu et de  
 de son service. Je prie pour  
 vous et pour votre famille et  
 je prie surtout pour votre âme  
 car elle est le plus précieux  
 de tous les biens que Dieu nous  
 a donnés. Ne négligez pas  
 votre salut et votre bonheur  
 éternel. Je prie Dieu de vous  
 donner la grâce de le servir  
 purement et sincèrement  
 jusqu'à la fin de vos jours  
 en toute pureté de conscience  
 et de cœur. Adieu, ma chère  
 amie, je prie Dieu de vous  
 donner tout le bien que vous  
 méritez et de vous faire  
 parvenir au ciel. Je prie  
 Dieu de vous donner la  
 patience de résister au malin  
 et de ne pas être entraîné  
 par ses suggestions. Je prie  
 Dieu de vous donner la charité  
 de vous aimer et de vous  
 respecter vous-même et votre  
 prochain. Je prie Dieu de  
 vous donner la simplicité de  
 cœur et de ne pas être  
 embarrassé par les biens  
 de ce monde. Je prie Dieu  
 de vous donner la douceur  
 et la mansuétude et de vous  
 empêcher de vous fâcher  
 avec personne. Je prie Dieu  
 de vous donner la pureté de  
 cœur et de ne pas être  
 double et hypocrite. Je prie  
 Dieu de vous donner la  
 modestie et de ne pas être  
 vaniteux. Je prie Dieu de  
 vous donner la confiance en  
 Dieu et de ne pas être  
 craintif. Je prie Dieu de  
 vous donner la patience et  
 de ne pas être impatient. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 persévérance et de ne pas  
 être lâche. Je prie Dieu de  
 vous donner la constance et  
 de ne pas être inconstant. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 tranquillité et de ne pas être  
 agité. Je prie Dieu de vous  
 donner la paix et de ne pas  
 être inquiet. Je prie Dieu  
 de vous donner la joie et de  
 ne pas être triste. Je prie  
 Dieu de vous donner la  
 bienveillance et de ne pas être  
 méchant. Je prie Dieu de  
 vous donner la douceur et  
 de ne pas être dur. Je prie  
 Dieu de vous donner la  
 gentillesse et de ne pas être  
 méchant. Je prie Dieu de  
 vous donner la simplicité et  
 de ne pas être compliqué.  
 Je prie Dieu de vous donner  
 la pureté et de ne pas être  
 impur. Je prie Dieu de  
 vous donner la chasteté et  
 de ne pas être luxueux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 continence et de ne pas être  
 dissipé. Je prie Dieu de  
 vous donner la tempérance et  
 de ne pas être glorieux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 modération et de ne pas être  
 orgueilleux. Je prie Dieu de  
 vous donner la modestie et  
 de ne pas être vaniteux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 simplicité et de ne pas être  
 compliqué. Je prie Dieu de  
 vous donner la pureté et de  
 ne pas être impur. Je prie  
 Dieu de vous donner la  
 chasteté et de ne pas être  
 luxueux. Je prie Dieu de  
 vous donner la continence et  
 de ne pas être dissipé. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 tempérance et de ne pas être  
 glorieux. Je prie Dieu de  
 vous donner la modération et  
 de ne pas être orgueilleux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 modestie et de ne pas être  
 vaniteux. Je prie Dieu de  
 vous donner la simplicité et  
 de ne pas être compliqué. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 pureté et de ne pas être  
 impur. Je prie Dieu de  
 vous donner la chasteté et  
 de ne pas être luxueux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 continence et de ne pas être  
 dissipé. Je prie Dieu de  
 vous donner la tempérance et  
 de ne pas être glorieux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 modération et de ne pas être  
 orgueilleux. Je prie Dieu  
 de vous donner la modestie  
 et de ne pas être vaniteux.  
 Je prie Dieu de vous donner  
 la simplicité et de ne pas  
 être compliqué. Je prie Dieu  
 de vous donner la pureté et  
 de ne pas être impur. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 chasteté et de ne pas être  
 luxueux. Je prie Dieu de  
 vous donner la continence et  
 de ne pas être dissipé. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 tempérance et de ne pas être  
 glorieux. Je prie Dieu de  
 vous donner la modération et  
 de ne pas être orgueilleux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 modestie et de ne pas être  
 vaniteux. Je prie Dieu de  
 vous donner la simplicité et  
 de ne pas être compliqué. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 pureté et de ne pas être  
 impur. Je prie Dieu de  
 vous donner la chasteté et  
 de ne pas être luxueux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 continence et de ne pas être  
 dissipé. Je prie Dieu de  
 vous donner la tempérance et  
 de ne pas être glorieux. Je  
 prie Dieu de vous donner la  
 modération et de ne pas être  
 orgueilleux. Je prie Dieu  
 de vous donner la modestie  
 et de ne pas être vaniteux.

Votre entrée dans le Tiers-Ordre ne peut qu'avancer l'heure désirée ; à vous donc d'avoir assez de courage pour porter le grand coup quand le moment sera venu. Mais n'oubliez pas que l'enthousiasme et l'imagination doivent rester en Europe. On vient ici en esprit de victime, non point victime de son choix, victime de Jésus. Il faut lui dire : « Maître, nous avons tout quitté » et pouvoir ajouter : « nous nous sommes quittés nous-mêmes », c'est le plus difficile. Venez en aveugle, ne rêvez point le martyr du casse-tête, il n'est pas pour nous, il est trop glorieux. Filles de la Mère des douleurs, nos douleurs sont cachées comme les siennes, notre vocation est l'oubli, la vie cachée en Dieu. Le zèle, mais le zèle de Marie, sans bruit, sans éclat, parfois n'y comprenant rien nous-même tant il fait peu de bruit ; le silence du Cœur de Marie, mais tout bas, cette fournaise qui brûle devant Dieu dans le secret. [...]

Extrait d'une lettre de S. M. de la Croix à son amie, Julie Berset - 5 juillet 1861

## CHAPITRE II

### DEPART DE FRANCE ET VOYAGE (1858)

#### 1) Séjour à Lyon (printemps 1858)

##### - *Arrivée*

Par un beau jour du printemps de 1858, Pélagie descend du train qui l'amène à Lyon. Elle a alors à peine 27 ans et découvre cette ville, sise entre les Alpes et les Cévennes, au confluent de la Saône et du Rhône, bien loin de sa Vendée natale et de Bordeaux.

Il est impossible de préciser davantage la date de cette arrivée. Ce que l'on sait avec certitude, c'est que sa candidature, déjà en avril, a été acceptée : écrivant à Sydney, le père François Yardin, procureur des missions maristes à Lyon, parle de deux personnes dont « *une institutrice de Bordeaux, parfaitement instruite* »<sup>1</sup> qui demandent à partir. Mais Pélagie est-elle à Lyon déjà à cette date ? On ne le sait pas. De toute façon, son séjour y sera bref : trois mois environ. Elle n'aura pas le temps de découvrir les rigueurs du climat continental, mais elle y disposera de sa vie.

##### - *Visite au père Favre, supérieur général des maristes*

Accueillie à la gare, sans doute par Mademoiselle Caroline Saurin, une amie de Monsieur Charlot<sup>2</sup>, Pélagie se rend à Puylata. Au flanc de la colline de Fourvière qui domine la Saône, Puylata est la maison-mère des pères maristes et, à cette époque, la résidence du supérieur général, le père Julien Favre. L'année précédente, celui-ci a pris la décision - et accepté la responsabilité - d'envoyer trois jeunes femmes en

Océanie centrale<sup>a</sup>. Il répondait ainsi aux demandes pressantes des pères qui attendaient une réponse depuis longtemps.

Parties à la fin de 1857, les trois premières « Dames de Charité »<sup>b</sup>, comme on avait alors décidé de les appeler, étaient encore en route. On ne pouvait donc tirer aucun enseignement de cette expérience naissante, mais, de Nouvelle Calédonie, où l'on ignorait ce départ, on demandait l'envoi de religieuses qui « *feraient un bien inappréciable* » en s'occupant des malades et en donnant aux filles l'éducation et l'instruction qui les relèveraient de « *l'état de dégradation où le paganisme les a[vait] fait descendre* »<sup>3</sup>. Et le supérieur général, dont on ne saurait suspecter l'extrême prudence, avait demandé au père Yardin de choisir parmi les nombreuses demandes dont ils étaient « *accablés* »<sup>4</sup> depuis que s'était répandue la nouvelle du premier départ, les deux ou trois personnes susceptibles de partir à leur tour.

Et c'est alors qu'intervient Pélagie.

Sans craindre de se tromper beaucoup, on peut imaginer que celle-ci a gravi le cœur battant les cent quarante quatre marches<sup>5</sup> qui, depuis la montée Saint-Barthélemy et la loge du concierge, permettent d'accéder au bureau du supérieur général. On peut supposer aussi que le père Favre, après avoir pris connaissance de la lettre de recommandation que la jeune fille, très intimidée, lui remet de la part de l'abbé Charlot<sup>6</sup>, lui parle des difficultés de la tâche à laquelle elle veut se consacrer.

#### - *Chez les Sœurs de Jésus-Marie*

Pour examiner sa vocation<sup>7</sup> et pour lui donner un semblant de formation religieuse, le père Favre demande à

---

<sup>a</sup> Ce vicariat apostolique comprenait alors Wallis, Futuna, Tonga, Samoa et Fidji et était dirigé par Mgr Bataillon.

<sup>b</sup> S. M. de la Miséricorde, S. M. de la Pitié et S. M. de la Ste Espérance débarquèrent le 30 mai 1858 dans l'île de Futuna où elles retrouvèrent Mademoiselle Perroton.

Pélagie d'aller chez les Sœurs de Jésus-Marie dont le noviciat est situé juste en face de l'antique chapelle de Fourvière. Ces religieuses ont des missions au nord de l'Inde : n'est-il pas tout indiqué de leur confier cette candidate à la vie missionnaire ? Mère Marie Thérèse, la supérieure générale, prend cette tâche à cœur. Bien des années plus tard, S. M. de la Croix exprime la reconnaissance qu'elle éprouve à son égard :

*Je n'oublierai jamais les saintes et maternelles sévérités de cette digne Mère. Nous faisons chez elle un noviciat pour un ordre qui n'était pas le sien et elle a toujours montré à notre égard une générosité peu commune<sup>8</sup>.*

Le « nous » relevé dans cette citation indique que Pélagie n'est pas seule à Jésus-Marie. Tout de suite<sup>9</sup> on lui donne pour compagne de ce noviciat de quelques semaines une autre demoiselle qui doit partir avec elle. Clotilde Viannay, c'est son nom, est une cousine du curé d'Ars, Jean-Marie Vianney<sup>10</sup>. Elle a déjà presque quarante ans. Entrée en 1837 chez les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, elle y reçoit une formation d'infirmière et exerce ces fonctions dans plusieurs pays du bassin oriental de la Méditerranée. Mais, sur un coup de tête<sup>10</sup>, en 1855, elle quitte sa communauté et revient à Lyon dans sa famille. Trois ans plus tard, entendant parler de départs pour l'Océanie, elle vient frapper à la porte des pères maristes.

A Jésus-Marie, outre la formation donnée par les sœurs où ascèse et pénitence ont une large part, Pélagie et Clotilde reçoivent quotidiennement la visite de deux pères maristes qui viennent leur « *faire une instruction* »<sup>11</sup>. Aucun document ne renseigne sur le contenu de ces instructions mais on peut supposer que l'esprit mariste y a sa place : au bas d'une page, dans un de ses livres de prière, S. M. de la Croix écrira plus tard : « *La vie cachée, j'en raffole* »<sup>12</sup>. On a dû aussi leur remettre à chacune un exemplaire du Manuel du Tiers-Ordre

de Marie qui sera pendant des années leur livre de référence. L'un de ces pères est le père Yardin : de par ses fonctions de procureur des missions n'est-il pas directement impliqué dans le choix et l'envoi des sœurs ? Quant au second, le père Benoît Lagniet, il est alors supérieur local à Puylata, mais auparavant, il a vécu à Verdélais et, de ce fait, il connaît Pélagie.

## 2) La cérémonie du 6 juillet

Un départ de missionnaires pour la Nouvelle Calédonie est en préparation : trois pères et trois frères sont sur la liste. Et il est très probable que « *les deux dames [qui] sont en retraite à Jésus-Marie pour décider leur vocation* »<sup>13</sup> se joindront au groupe.

### - *Marie Virginie Jacquier*

Une troisième personne dont la candidature est connue et acceptée depuis le mois de mai<sup>14</sup>, les accompagnera « *si elle a le temps de ranger ses affaires* »<sup>15</sup>. Il s'agit de Marie Virginie Jacquier. A la différence des partantes de 1857 et des deux qui se préparent à Jésus-Marie, Marie Virginie, qui a trente-trois ans et demi, est membre du Tiers-Ordre depuis 1856. Fille d'un cultivateur du Jura, elle est venue travailler à Lyon. Sa dévotion à Marie est grande ; grand aussi est son désir de se donner à Dieu mais, « *n'ayant pas assez d'argent pour faire vœu de pauvreté* »<sup>16</sup>, comme, non sans humour, le père Yardin l'écrit en mai 1858, elle est restée dans le monde, devenant tertiaire mariste, jusqu'au jour où, « *poussée par un désir intérieur plus fort que moi-même* »<sup>17</sup>, Marie Virginie demande « *à suivre ses premiers désirs qui sont de travailler au salut des jeunes Calédoniennes* »<sup>18</sup>. Le père Jean-Baptiste Jacquet, directeur du Tiers-Ordre, engage le père Yardin à l'accepter : il la connaît, il sait que, malgré le peu d'éducation qu'elle a reçue, elle est à même de rendre de grands services en

mission. Et puisque les Dames de Charité ne sont pas encore une congrégation religieuse canoniquement établie, elle n'a nul besoin de dot pour devenir l'une d'entre elles.

- ***La fraternité des Vierges chrétiennes***

Au matin du 6 juillet 1858 - un mardi cette année-là - Pélagie, Clotilde et Marie Virginie se retrouvent toutes les trois dans la chapelle de Puylata, à côté de la salle où se réunissent les fraternités du TOM. Au 19<sup>ème</sup> siècle, tout était très structuré : les mères de famille entraient dans la fraternité des Mères chrétiennes et les jeunes filles dans celle des Petites Filles de Marie. Quant aux demoiselles qui avaient passé 25 ans, elles constituaient le groupe des Vierges chrétiennes. Ce sont elles, ce jour-là, qui emplissent la chapelle et entourent leur compagne, Marie Virginie, et les deux autres sœurs. Toutes trois ont revêtu un costume nouveau : une robe noire et un camaïl noir bordé de bleu, bleus également le cordon de taille et le cordon plus mince, autour du cou, auquel est suspendue la médaille du Tiers-Ordre ; enfin un bonnet blanc bordé d'un ruché, comme en portent alors les femmes de condition modeste dans la région lyonnaise, complète ce costume ; pas de voile : ce ne sont pas des religieuses<sup>c</sup>.

- ***Le sermon du père Jacquet***

Après la messe et la bénédiction du Saint Sacrement, le père Jacquet prend la parole ; il adresse « *une touchante exhortation* » à l'assemblée pour expliquer le sens de la démarche que les sœurs accomplissent ; en voici un court extrait :

*Ces trois sœurs sont sur le point de nous quitter pour aller au bout du monde. [...] S'élevant au-dessus des*

---

<sup>c</sup> A noter que, seules, les trois partantes ont revêtu ce costume : elles ne se considèrent plus comme de simples laïques vivant dans le monde.

*faiblesses de la nature, [elles] sont heureuses de tout quitter, d'affronter toutes les fatigues, tous les dangers, toutes les peines, tous les travaux, toutes les privations de l'apostolat. Réjouissons-nous donc avec elles et bénissons le Seigneur qui sait inspirer tant de courage aux âmes qu'il appelle<sup>19</sup>.*

S'adressant ensuite aux partantes, « *Les cœurs de tous vos frères et sœurs en Marie vous suivent, leurs vœux vous accompagneront partout,* » leur dit-il<sup>19</sup>. Puis il invite Pélagie et Clotilde à prononcer leur consécration de novices<sup>d</sup> dans le TOM. Elles reçoivent alors un nom nouveau par lequel, désormais, on les appellera : Pélagie, qui l'a expressément demandé, devient Sœur Marie de la Croix et Clotilde, Sœur Marie de Bon Secours. Marie Virginie qui, dans la fraternité des Vierges chrétiennes, portait le nom de S. M. Rose de Lima, en change pour s'appeler Sœur Marie de la Paix<sup>e</sup>.

La cérémonie s'achève par le chant du Magnificat et laisse un grand souvenir dans le cœur des demoiselles qui y ont assisté. Quelques jours plus tard, l'une d'entre elles l'exprime ainsi :

*Nous n'avons pu voir que très peu ces bonnes sœurs, et pour le peu que nous les avons vues, nous nous sommes sincèrement attachées à elles et nos cœurs leur sont tout dévoués et nous éprouvons un véritable regret de les quitter<sup>20</sup>.*

---

<sup>d</sup> Ce mot « novice » ne revêt pas le sens fort que nous lui donnons habituellement. Reçues dans le TOM, les sœurs entrent dans la famille mariste mais restent aux yeux de l'Église des laïques, des tertiaires séculières.

<sup>e</sup> Ce changement a lieu à la demande du supérieur général ; une autre, du T. O. de Jonzieux, s'apprête à partir à Wallis et elle s'appelle S. M. Rose de Lima depuis plusieurs années.

S. M. de la Croix non plus ne l'oubliera jamais : dans ses papiers, après sa mort, on retrouvera le compte rendu de la cérémonie, rédigé sans doute par une tertiaire de la fraternité. Cette feuille de papier, jaunie par le temps et aux plis à demi coupés, a dû être souvent relue par la sœur<sup>f</sup>.

### 3) Vœu d'obéissance

Cependant la date du départ approche. Quelques événements se produisent les derniers jours, dont l'un au moins revêt une certaine importance. Comme l'ont fait les sœurs du premier groupe, les partantes s'engagent par un vœu d'obéissance. Nous n'en connaissons pas avec certitude la date exacte<sup>g</sup>, mais le fait est avéré : le père Favre en parle dans une lettre datée du 16 juillet. Il dit :

*J'oubliais de vous dire que les Sœurs de Charité ont fait vœu d'obéissance. [...] Vœu d'obéissance au Vicaire apostolique en mission et, pour la traversée, à moi et à ceux que je désignerai pour leur commander<sup>21</sup>.*

Ce vœu d'obéissance n'est pas anodin, surtout si on le rapproche du fait que, dorénavant, les trois Dames ou Sœurs de Charité ont un nom nouveau par lequel on les désigne et portent un costume<sup>h</sup>. Il oblige à se poser une question : avons-nous affaire, oui ou non, à des religieuses ? ou, pour le dire autrement, Pélagie réalise-t-elle son désir d'être religieuse ?

Un deuxième fait, de moindre importance, mérite cependant d'être signalé : les sœurs sont photographiées avec leur costume. Et S. M. de la Croix, qui a été heureuse

---

<sup>f</sup> On trouvera à la fin du livre, annexe n° 2, le texte complet de ce document.

<sup>g</sup> D'après la lettre S. M. de la Croix-Poupinel, 11/14.07.1872 - ASMSM 221.2, il est fort probable qu'il s'agit du 16 juillet 1858.

<sup>h</sup> Alors que les tertiaires « ordinaires » s'appelaient rarement entre elles par leurs noms de tertiaires et ne portaient pas de costume.



d'envoyer une photo à Trinita Albizu, remarquera quelques mois plus tard, quand on aura ajouté un voile à ce costume, que son « *portrait* » n'est plus exact<sup>22</sup>. Malheureusement aucun exemplaire de cette photo n'est parvenu jusqu'à nous.

Quelques jours avant le départ fixé au 19 juillet<sup>23</sup>, S. M. de la Croix tombe malade : une grosse angine oblige à appeler le docteur et celui-ci conseille de remettre son départ ! On imagine la consternation de la sœur ! Compatissante, une amie lyonnaise<sup>i</sup>, promet une neuvaine à Fourvière pour que la sœur puisse partir<sup>24</sup>. Devant les supplications de celle-ci, le père assure qu'il la laissera partir en dépit de l'avis du médecin et la sœur se soigne si énergiquement que le mal est enrayé<sup>25</sup>.

#### 4) Début du voyage

Le 19 juillet arrive enfin. Les onze missionnaires - trois pères, cinq frères<sup>j</sup> et les trois Dames de Charité - qui se rendent en Nouvelle Calédonie - auxquels se joint Raphaël, un jeune Rotumien retournant dans son pays, ne sont pas seuls à partir de Lyon : le père Yardin les accompagne jusqu'à Londres, ainsi que quelques sœurs maristes qui vont fonder une maison dans la capitale britannique. Tout le monde prend le train jusqu'à Paris<sup>26</sup> où le séjour est bref. Puis, vu le nombre, on se sépare en deux groupes : le premier, sous la conduite du père Yardin, part le 22 juillet et s'embarque à Boulogne-sur-mer. Le lendemain, le deuxième groupe, sous la conduite du père Emprin, prend la même direction. Mais quand, à Boulogne, les voyageurs - dont nos trois Dames de Charité - se présentent à l'embarquement, c'est pour découvrir que le bateau est parti ! S. M. de Bon Secours le prend fort mal. Malgré la dépense supplémentaire, le père Emprin doit

---

<sup>i</sup> Cette demoiselle, Julie Berset, faisait partie du TOM à titre privé ; c'est sans doute ainsi qu'elle et Pélagie se sont rencontrées.

<sup>j</sup> Il s'agit des pères J. B. Fabre, J. B. Gilibert et A. Emprin et des frères Germanique, Barthélemy, Joseph, Gabriel et Annet.

louer une voiture pour se rendre à Calais où l'on embarque le samedi soir.

*La mer fut affreuse, écrit le père Yardin, ils payèrent chacun leurs lambineries et au lieu d'arriver à 9h du matin, ils n'arrivèrent à Londres qu'à 2h de l'après-midi<sup>26</sup>.*

Reste une demi-heure de marche pour rejoindre la résidence des pères maristes où les autres voyageurs les attendent avec une certaine inquiétude. Le dimanche, les rues de Londres sont vides. Fatigue et faim aidant, les six retardataires, « *ayant chacun un riflard<sup>k</sup> d'une main et un petit sac de l'autre* », s'emparent du milieu de la route et s'avancent de front, mettant une heure à couvrir la distance<sup>26</sup>. On retrouve l'humour du père Yardin qui prend le parti de rire de cette odyssee, alors qu'il avait envie de se fâcher, quand les voyageurs, enfin, arrivent !

## **5) La traversée Londres - Sydney (27 juillet - 30 octobre 1858)**

Le lendemain, ce sont les adieux. Le père Yardin accompagne les partants à Gravesend, le port de Londres, pour vérifier que ceux-ci sont bien installés dans leurs cabines, puis il les quitte... Mais ce n'est que le mardi 27 juillet que le *British Merchant* met à la voile pour Sydney.

### **- Occupations**

La traversée sera longue : 95 jours. Il n'y a à l'époque ni canal de Suez, ni canal de Panama. Le voilier vogue plein sud, longeant les côtes de l'Afrique. La première partie du voyage se passe bien. Outre l'équipage, le navire transporte une vingtaine de passagers - dont nos missionnaires. Ceux-ci ne parlant pas - ou guère - l'anglais, les rapports avec leurs

---

<sup>k</sup> Un parapluie dans le langage populaire de l'époque.

compagnons de voyage sont assez limités. Soutanes et costumes ont été remisés dans les valises : on navigue sur un bateau anglais. Mais les missionnaires n'oublient pas pour autant leur qualité de religieux : ils donnent une place importante à la prière pendant leurs loisirs forcés. Beaucoup d'exercices se font en commun. Les sœurs savent s'occuper : « *Elles ont constamment travaillé quand elles n'étaient pas malades* », remarque le père Fabre, responsable du groupe<sup>27</sup>.

- ***Mal de mer et mésentente***

Le cap de Bonne Espérance franchi, l'Océan Indien se révèle plus agité que l'Océan Atlantique. Le *British Merchant* doit affronter plusieurs tempêtes et le mal de mer sévit, frappant surtout le père Fabre et S. M. de Bon Secours qui est l'objet de la sollicitude des deux autres sœurs<sup>28</sup>. Du fait de son âge et de sa qualité d'ancienne Fille de la Charité, elle a été désignée pour être la supérieure. Le 8 septembre ; alors que s'achève une neuvaine pour obtenir la fidélité à leur vocation religieuse et apostolique, il est impossible de dire la messe : tout s'agite sur le navire<sup>29</sup>.

Entre les sœurs, cependant, la bonne entente ne règne pas toujours. Le père Fabre met cela sur le compte de « *l'antipathie de caractère, l'inexpérience de la vie commune, l'influence de la mer, l'inexpérience du directeur* »<sup>30</sup>. De son côté, S. M. de Bon Secours constate que

*la croix troublait quelquefois le calme de la paix et [que] dans ces occasions, le secours était souvent impuissant et elle regrette que l'importante et si douce vertu d'obéissance ne soit pas assez connue et aimée*<sup>31</sup>.

S. M. de la Croix, elle aussi, donne son point de vue : « *Vous vous souvenez du peu de sympathie qui existait entre S. M. de Bon Secours et moi. Rien n'a changé, au contraire* », écrit-elle au père Yardin ; et elle lui confie sa difficulté à obéir :

à son avis, ce que la sœur lui commande n'est ni juste ni raisonnable<sup>32</sup>.

- ***Les sœurs sont-elles des religieuses ?***

Ce qui préoccupe aussi les sœurs, et spécialement S. M. de la Croix, pendant la traversée, c'est de savoir quel est exactement leur statut. Dans la lettre au père Yardin citée précédemment, elle raconte :

*Un jour que notre Père Fabre était fort embarrassé en nous parlant de savoir s'il dirait Sœurs ou Mesdames, je lui demandai : 'Enfin, que sommes-nous donc' ? – 'Des amphibies', répondit-il. Et le mot ne fut pas perdu.*

Le père Fabre lui aussi évoque cette anecdote. Il le fait dans les termes suivants :

*Me questionnant continuellement sur leur genre de vie en Calédonie, voulant savoir si elles seraient religieuses ou séculières, je leur dis : Vous serez à la fois Marthe et Marie ; vous serez religieuses et séculières, vous serez des amphibies. Ce mot fit fortune, S. M. de la Croix ne voulant être qu'amphibie<sup>33</sup>.*

- ***Une retraite à bord***

A bord, on sait rire et plaisanter, mais on sait aussi être sérieux. La dernière semaine de la traversée, alors que l'on est dans le détroit de Bass, entre l'Australie et la Tasmanie, les missionnaires font sérieusement et dans le recueillement une retraite de trois jours qui comporte trois méditations quotidiennes. Le père Fabre, le matin, présente la triple fin comme homme, comme religieux et comme apôtre. Le père Gilibert, en fin de matinée, fait connaître les obstacles à ces trois fins : le péché, l'immortification, la tiédeur. Le soir, le père Emprin montre les trois puissants moyens : la prière, l'obéissance religieuse, le zèle. Cette retraite s'achève le 25

octobre au soir par un sermon sur la Sainte Vierge, avec une consécration des participants<sup>34</sup>.

Il reste alors cinq jours de navigation.

### **6) L'étape de Sydney (30 octobre - 18 novembre 1858)**

Le 30 octobre, à 8h du matin, le navire entre en rade de Sydney. Bientôt un remorqueur le conduit à quai et les passagers reprennent contact avec la terre ferme. Ils peuvent aussi rendre grâce dans leurs cœurs pour ce voyage « *abondamment béni et protégé par la Sainte Vierge* »<sup>35</sup>.

#### **- *Villa Maria et le père Poupinel***

Les voyageurs sont bientôt arrivés à Hunter's Hill<sup>1</sup>, quartier de Sydney où les pères ont installé leur procure qu'ils appellent « Villa Maria ». Le procureur, à cette époque, est le père Jean-Louis Rocher ; il occupera ce poste jusqu'en 1864, se montrant toujours accueillant et serviable à l'égard des missionnaires comme des sœurs.

Avec lui, réside à Villa Maria le père Victor Poupinel. A vrai dire, ce père est souvent absent : les fonctions de visiteur général des missions qu'il remplit depuis plus d'un an, l'amènent à sillonner en tous sens le sud-ouest de l'Océan Pacifique confié au zèle des pères maristes depuis 1836. C'est lui qui, en décembre 1857, a demandé des religieuses pour la Nouvelle Calédonie qu'il découvrait alors.

Revenu depuis à peine un mois d'un périple dans le vicariat de l'Océanie centrale<sup>m</sup>, le père est là, à l'entrée de la propriété, pour accueillir « *cette troupe bien-aimée* » et l'inviter à se rendre à la chapelle. Tous ensemble, « *devant le Saint-Sacrement et l'image de la Sainte Vierge* »<sup>36</sup>, ils

---

<sup>1</sup> Ce qui se traduit : la colline du chasseur.

<sup>m</sup> Suite à l'arrivée d'un groupe de missionnaires, dont les premières Dames de Charité que le père a emmenées à Futuna.

remercient le Ciel pour cette « *traversée qui a été fort belle et fort heureuse, sans accident aucun ou, du moins, qui en mérite le nom* », ainsi que le reconnaît S. M. de la Croix<sup>37</sup>. « *La protection de Marie a été visible* », ajoute-t-elle un peu plus loin dans la même lettre.

On est à la veille de la Toussaint. En Europe, la belle saison a disparu depuis longtemps et les rigueurs de l'hiver commencent à se faire sentir. C'est donc avec un certain étonnement que les voyageurs découvrent qu'à Sydney, c'est le printemps.

*Les vignes et les orangers en fleurs, qui répandaient à l'entour une odeur suave, la verdure qui couvrait la terre et les premiers fruits qu'offrait la saison, les enchantaient, les transportaient,*

écrit en France le père Poupinel, et il ajoute : « *Une âme pieuse, en admirant la beauté des œuvres de Dieu, célèbre avec allégresse sa gloire et sa bonté* »<sup>38</sup>. Et cela d'autant plus, pour les sœurs, qu'elles commencent à voir se réaliser un ardent désir : « *Sommes-nous réellement à Villa Maria, disaient-elles ; ne serait-ce pas un rêve* »<sup>38</sup> ?

#### - ***Les sœurs font du courrier***

Du courrier, arrivé par bateau à vapeur, les attend, auquel elles répondent. Le 8 novembre, S. M. de la Croix écrit une longue lettre au père Yardin. Elle passe très vite sur la traversée « *dont il n'y a pas grand'chose à dire* », puis assure le père que sa santé est excellente, qu'elle n'a eu « *absolument rien que son mal ordinaire* » et qu'elle s'est mise à « *dévorer comme une gloutonne. [...] Messieurs les médecins de Lyon seront bien attrapés, je devais si bien en mourir* », déclare-t-elle, faisant allusion à la maladie qui l'a frappée à Lyon quelques jours avant son départ et elle s'avoue peinée de n'avoir aucune nouvelle de son frère. Elle dit sa joie d'avoir fait la connaissance du père Poupinel : « *Quel bonheur de*

trouver en lui le vénéré et toujours cher P. Yardin », assure-t-elle. « Je vais m'abandonner à lui ou plutôt à eux et suivre entièrement leurs conseils »<sup>39</sup>. Tout de suite elle sait voir les qualités de cet homme exceptionnel. Elle ne regrettera jamais d'avoir mis en lui toute sa confiance. Elle écrit aussi au père Favre, à ses amis de Bordeaux, au père Gay, de Verdélais.

- ***Le père Poupinel fait connaissance avec les sœurs***

Le père Poupinel ne tarde pas à réaliser à qui il a affaire. Certes, le père Favre et, surtout, le père Yardin lui ont parlé des qualités décelées chez cette sœur. Dès le 16 novembre, alors que S. M. de la Croix a pu lui ouvrir son cœur, lui confier ses difficultés, notamment avec S. M. de Bon Secours, il écrit au père Yardin :

*Je suis content d'elle, de sa générosité. Pauvre enfant ! ce n'est pas à tort qu'elle s'appelle Sr de la Croix ; elle aura bien à souffrir. Tout ira bien si on sait la conduire, tirer parti de sa foi, de son ardeur, du besoin de dévouement qui la travaille. Mais j'ai confiance qu'elle réussira car son amour est grand, et Notre Seigneur, qui ne se laissera pas vaincre en générosité, la fortifiera et la fera triompher dans toutes ses épreuves. Je prendrai soin d'elle, je vous assure ; je la recommanderai au P. Rougeyron<sup>n40</sup>.*

Le lendemain, c'est au père Favre qu'il s'adresse en ces termes :

*Quant aux sœurs, chacune d'elles est bonne et a des qualités très estimables. Mais, mon Père, que les caractères sont différents ! [...] Sr M. de la Croix qui semble faire abstraction de son corps, qui a sans cesse des aspirations vers le bien parfait, dont la volonté est*

---

<sup>n</sup> Le père Rougeyron a alors la responsabilité du vicariat de N. Calédonie en tant que provicaire.

*opiniâtre et ne veut être dominée que par la raison et la foi, par suite de son excessive sensibilité nerveuse, a prodigieusement à souffrir*<sup>41</sup>.

Au cours des années suivantes, S. M. de la Croix aura effectivement de grandes souffrances à porter, et elle pourra toujours compter sur l'aide et la compréhension du père Poupinel.

- *Accueil des amis des pères*

Il n'est bien sûr pas question de loger les sœurs à Villa Maria. L'arrêt en Australie devant être assez bref - il durera de fait deux bonnes semaines - on ne cherche pas non plus, pour les accueillir, une communauté de religieuses. C'est une dame catholique de la paroisse, Mrs Mickles, dont la maison est toute proche de l'église de Ryde, desservie par les pères, qui leur donne l'hospitalité, s'efforçant de la leur rendre aussi agréable que possible<sup>42</sup>.

Dans la lettre que S. M. de la Croix écrit au père Yardin le 8 novembre, on apprend aussi que la société française qui gravite autour des pères de Villa Maria, leur fait un accueil charmant et s'ingénie à leur procurer mille plaisirs. Et cependant, avoue la sœur, son rêve serait de rester cachée dans le doux nid de Villa Maria ! Elles sont reçues à un repas par le Consul de France. Elles rendent visite aux « Sœurs de Charité », des religieuses irlandaises, qui ont hébergé le premier groupe de sœurs au début de l'année, et passent quarante-huit heures chez les bénédictines anglaises de Subiaco, à trois lieues de la procure, où ces religieuses tiennent un pensionnat. Le supérieur de ces sœurs, Mgr Gregory, qui est aussi vicaire général du diocèse et grand ami des maristes, tient à les recevoir lui-même à Subiaco et à leur faire les honneurs de la maison. S. M. de la Croix y fait la connaissance de Mère Scholastique et se lie d'amitié avec elle ; elles resteront longtemps en correspondance.



- ***Profession dans le Tiers-Ordre de Marie***

Le jeudi 11 novembre, à 7 heures du matin, dans la chapelle de Villa Maria, c'est d'une cérémonie d'un tout autre genre dont il s'agit : S. M. de la Croix et S. M. de Bon Secours font profession<sup>o</sup> dans le Tiers-Ordre de Marie, laquelle est suivie, pour les trois sœurs cette fois, de la consécration à Marie<sup>p</sup> et de l'inscription de leurs noms sur un ruban conservé dans un cœur en argent<sup>q</sup>, tradition à laquelle seront fidèles pendant des années pères, frères et sœurs de passage à Villa Maria, en route pour leurs missions respectives.

**7) Fin du voyage**

L'escale australienne s'achève le 18 novembre. Ce jour-là, à midi, le brick le *Phantom* appareille pour la Nouvelle Calédonie. A son bord, les dix missionnaires<sup>43</sup> auxquels se joignent le père Poupinel qui profite de l'occasion pour aller visiter les pères de Nouvelle Calédonie, et le père Forestier, venu à Sydney pour les affaires de la mission et qui retourne à la Conception. Les sœurs portent leur costume - il semble bien d'ailleurs qu'elles l'aient porté aussi à Sydney<sup>44</sup> - mais le père Poupinel y a fait ajouter un voile<sup>45</sup> : il veut leur donner un air plus religieux. Il ne cache pas son regret que, pour la Nouvelle Calédonie où l'on n'a pas à craindre les « *clameurs protestantes* »<sup>46</sup>, on n'ait pas choisi une congrégation religieuse organisée, ce que, de concert avec le gouverneur, il avait demandé.

---

<sup>o</sup> Même remarque, à propos de ce mot, que pour le mot « novice » employé plus haut ; voir p. 46, note d.

<sup>p</sup> Rédigée par le père Poupinel, cette consécration a été utilisée d'abord par le premier groupe de sœurs, en avril 1858 - texte édité dans NP V, n° 39.

<sup>q</sup> Ce cœur avait été offert au père Poupinel, avant son départ de Lyon en 1857, par M. Virginie Jacquier.

L' *Ave Maris Stella* chanté à pleins poumons à la sortie du port de Sydney n'empêche pas d'affronter très vite des vents contraires et, donc, de retrouver un vieux compagnon de voyage : le mal de mer ! Mais rien ne peut assombrir l'entrain et la joie des voyageurs : « *ceux que Marie conduit et garde sont en sûreté* »<sup>47</sup>. La traversée se passe donc bien : sur le pont, on discute lectures<sup>48</sup>, on chante des cantiques ainsi que les Vêpres du dimanche. Le capitaine du navire, un compatriote et vieil ami des pères, participe aux prières faites en commun, ainsi qu'un jeune Français dont les sentiments sont agréables à tous<sup>47</sup>.

La fin du voyage est vite là. Le 2 décembre - il y a quatorze jours qu'on a quitté Sydney - vers 8 heures du matin, la barrière de récifs est franchie. Le *Phantom* pénètre dans les eaux calmes du lagon calédonien par la passe de Boulari et, laissant un peu au nord Port-de-France<sup>r</sup>, se dirige droit sur le Mont Dore et la baie de la Conception.

Accoudés au bastingage, les passagers du *Phantom* sont là, regardant cette terre qui se dévoile à leurs yeux, les cases de la réduction qui s'alignent sur le rivage, la modeste chapelle où habite le Seigneur. C'est pour Lui, pour sa gloire et le salut des âmes qu'ils sont là. C'est dans ce pays que S. M. de la Croix va passer les cinquante années d'une vie missionnaire particulièrement féconde.

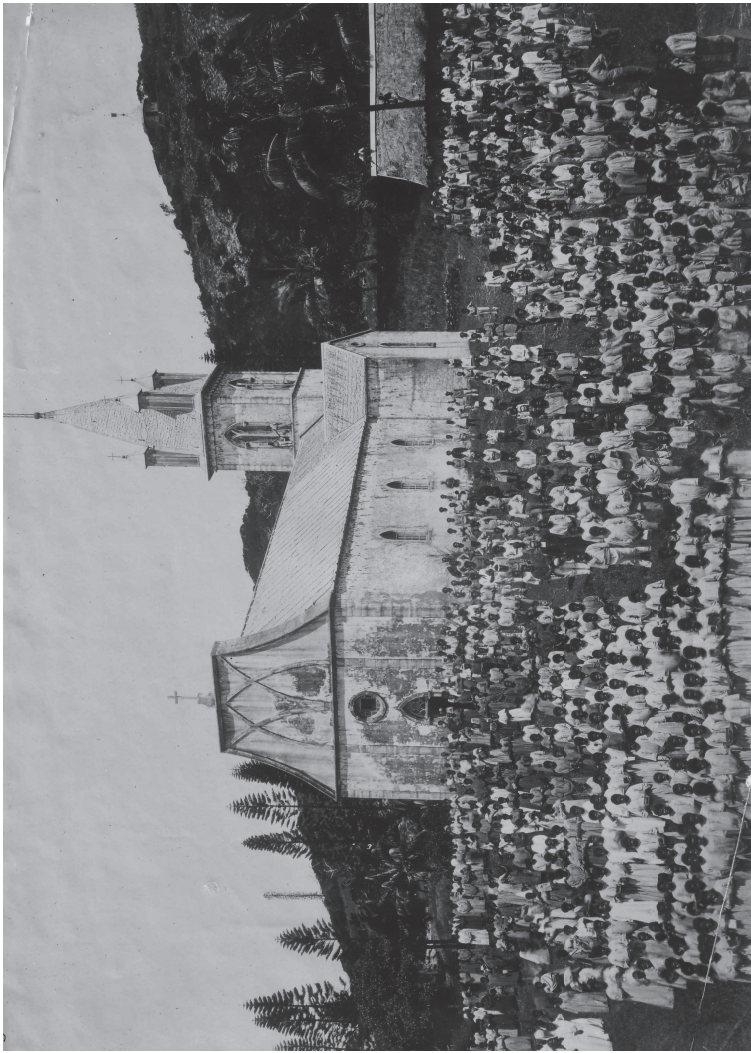
---

<sup>r</sup> Port-de-France est devenu Nouméa en 1866 pour éviter toute confusion avec Fort-de-France, à la Martinique.

## NOTES DU CHAPITRE II

- <sup>1</sup> Yardin-Poupinel, 16.04.1858 - NP I n° 71.
- <sup>2</sup> Cf. Croix-Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5 copie manuscrite.
- <sup>3</sup> Poupinel-Favre, 09.12.1857 - NP I n° 51.
- <sup>4</sup> Yardin-Poupinel, 16.04.1858 – NP I n° 71.
- <sup>5</sup> Cf. Pionnier, op. cit., p. 41.
- <sup>6</sup> Ibid. p. 42.
- <sup>7</sup> Cf. Lagniet-Chavas, 17.06.1858 - APM Verdelaïs, lettres de la Maison mère.
- <sup>8</sup> Croix-Denyse, 12.08.1902 - ASMSM 223.2.
- <sup>9</sup> Cf. Croix-Poupinel, 30.10.1859 - APM VM 227.
- <sup>10</sup> Cf. Favre-Poupinel, 16.07.1858 - NP I n° 87, §1.
- <sup>11</sup> Croix-Denyse, 12.08.1902 - ASMSM 223.2.
- <sup>12</sup> Cf. Pionnier, op. cit., p. 53.
- <sup>13</sup> Yardin-Rocher, 17.06.1858 - NP I n° 82.
- <sup>14</sup> Cf. Yardin-Poupinel, 16.05.1858 - NP I n° 77.
- <sup>15</sup> Yardin-Rocher, 17.06.1858 - NP I n° 82.
- <sup>16</sup> Cf. Yardin-Poupinel, 16.05.1858 - NP I n° 77.
- <sup>17</sup> M.V. Jacquier-Poupinel ; 16.05.1858 - APM VM 212.
- <sup>18</sup> Yardin-Rocher, 17.06.1858 - NP I n° 82.
- <sup>19</sup> Réunion du 6 juillet 1858 - ASMSM 253.
- <sup>20</sup> Melle Camus-Poupinel, début juillet 1858 - APM VM 212.
- <sup>21</sup> Favre-Poupinel, 16.07.1858 - NP I n° 87, §2.
- <sup>22</sup> Cf. Croix-Yardin, 08.11.1858 - NP I n° 107, §3.
- <sup>23</sup> Cf. M. St Ambroise-S. M. Joseph, 27.07.1858 - ASM.
- <sup>24</sup> Croix-Berset, 01.07.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>25</sup> Cf. Pionnier, op. cit., p. 58.
- <sup>26</sup> Yardin-Poupinel et Rocher, 18.08.1858 - APM VM 211.
- <sup>27</sup> Fabre-Yardin, 05.11.1858 - NP I n° 104.
- <sup>28</sup> Cf. Fabre-Yardin, 05.11.1858 - NP I n° 104.
- <sup>29</sup> Cf. Fabre-Favre, 04.11.1858 - NP I n° 102, §2.
- <sup>30</sup> Ibid. §4.
- <sup>31</sup> Bon Secours-Favre, 04.11.1858 - NP I n° 103, §5.
- <sup>32</sup> Cf. Croix-Yardin, 08.11.1858 - NP I n° 107, §1.
- <sup>33</sup> Fabre-Yardin, 05.11.1858 - NP I n° 104.
- <sup>34</sup> Fabre-Favre, 04.11.1858 - NP I n° 102, §4.
- <sup>35</sup> Poupinel-Favre, 03.11.1858 - NP I n° 101.

- <sup>36</sup> Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858 - NP I n° 112, §2.  
<sup>37</sup> Croix-Yardin, 08.11.1858, pass n. éd. en NP I n° 107.  
<sup>38</sup> Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858, pass. n. éd. en NP I n° 112.  
<sup>39</sup> Croix-Yardin, 08.11.1858, pass. n. éd. édité en NP I n° 107.  
<sup>40</sup> Poupinel-Yardin, 16.11.1858 - APM OP 418.  
<sup>41</sup> Poupinel-Favre, 17.11.1858 - pass. n. éd. en NP I n° 110.  
<sup>42</sup> Cf. Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858, pass n. éd. en NP I n° 112.  
<sup>43</sup> Il n'y a plus que quatre frères ; le cinquième est resté à Sydney.  
<sup>44</sup> Cf. Poupinel-Yardin, 06.11.1858 - NP I n° 105, §2.  
<sup>45</sup> Cf. Croix-Yardin, 08.11.1858 - NP I n° 107, §3.  
<sup>46</sup> Poupinel-Yardin, 26.10.1858 - NP I n° 100.  
<sup>47</sup> Cf. Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858 - pass. n. éd. en NP I n° 112.  
<sup>48</sup> Cf. Croix-Poupinel, 6.03.1860 - pass. n. éd. en NP I n° 184.



### **A l'île des Pins, l'église de Vao**

(La photo n'est pas datée mais elle est vieille. La maison des sœurs, qu'on ne voit pas, est située à gauche de l'église ; elle n'existait pas du temps de S. M. de la Croix. Cette église est la plus ancienne du territoire ; elle a été consacrée en 1860).

## CHAPITRE III

### LES PREMIERES ANNEES EN NOUVELLE CALEDONIE (1858 - 1864)

Cette terre de Nouvelle Calédonie, qu'elle découvre, est située très au large et à l'est de l'Australie. Elle fait suite aux archipels qui bordent le nord de ce continent et constitue avec eux la Mélanésie. Les premiers missionnaires maristes y sont arrivés en 1843. Ils débarquèrent à Balade, au nord-est de l'île, et, de là, non sans difficultés, ils rayonnèrent peu à peu sur la « Grande Terre » - 400 kilomètres de long sur 50 de large - et sur les îles qui l'entourent : les îles Bélep au nord, les Iles Loyauté à l'est, l'île des Pins au sud. En 1853, un acte de prise de possession fut signé à Balade, qui faisait de l'archipel une colonie française. Au fil des années, la colonisation écrivit des pages dont certaines furent peu glorieuses. Si loin de l'Europe, il était difficile au gouvernement français de comprendre la situation et de prendre les mesures adaptées. La population kanake et les missionnaires en firent les frais en bien des occasions.

#### I. LA CONCEPTION (DECEMBRE 1858 - MAI 1859) PREMIERES JOIES, PREMIERES SOUFFRANCES

##### 1) Arrivée à la Conception

La baie de la Conception, au sud-ouest de la Grande Terre, étant peu profonde, il n'est pas question que le *Phantom* accoste. Quand il jette l'ancre, il est encore à une lieue et demie du rivage<sup>1</sup>. Deux baleinières viennent alors chercher les passagers, relayées à cent mètres du bord par des

hommes. Ceux-ci déposent les sœurs sur la plage, leur évitant de mettre les pieds dans l'eau<sup>2</sup>.

Le père Pierre Rougeyron, qui faisait partie du premier groupe de missionnaires, est là sur le rivage pour accueillir les arrivants. Nommé provicaire de la Nouvelle Calédonie à la mort, en avril 1853, de Monseigneur Douarre, premier vicaire apostolique, le père réside à la Conception depuis octobre 1855, date de la création de cette réduction<sup>a</sup>. Il y est venu avec un groupe de chrétiens de Balade et de Pouebo dont la conversion rendait la vie difficile dans leurs tribus, au milieu d'une population encore païenne et souvent hostile.

L'année suivante, donc en 1856, en février, juin et juillet, d'autres groupes sont venus les rejoindre, de Balade et de Pouebo, mais aussi de Touho et de Wagap, tribus situées, elles aussi, au nord de la côte Est, sur la Grande Terre, en dessous de Pouebo. Certains se fixèrent à quelques kilomètres de la Conception et fondèrent une autre réduction qui prit le nom de Saint-Louis.

Les néophytes, cependant, accourent de tous côtés pour accueillir pères, frères et sœurs. Ils sont heureux du retour de leur missionnaire, le père Forestier, et découvrent, sans doute avec un certain étonnement, ces femmes européennes qui débarquent : les premières sœurs à venir dans leur pays<sup>b</sup>. Non sans une certaine admiration, le père Poupinel écrit à leur sujet :

*Elles ne manifestèrent aucune faiblesse, mais bien un vrai courage. [...] En mettant le pied sur cette terre, elles se dirent qu'elles y entraient pour se dévouer et se*

---

<sup>a</sup> Ce terme revêt ici un sens très large : les familles regroupées à la Conception et à St Louis, n'ont jamais mis leurs biens en commun, comme ce fut le cas dans les réductions fondées par les jésuites au Paraguay.

<sup>b</sup> Les Sœurs de St Joseph de Cluny sont arrivées à Port-de-France en août 1860.

*sacrifier, car elles sont venues « pour la gloire de Dieu et le salut des âmes »<sup>3</sup>.*

## **2) Premiers contacts avec la population**

La première visite des sœurs est, comme il se doit, pour le Seigneur. Il ‘habite’ alors dans la modeste chapelle aperçue depuis le bateau : une pauvre paillote qui fait penser à l’étable de Bethléem<sup>4</sup>. Dès le lendemain, 3 décembre, fête de saint François-Xavier, une bénédiction du Saint Sacrement est donnée en action de grâce pour l’heureuse arrivée des missionnaires.

Après la cérémonie, raconte le père Poupinel

*Les néophytes chantèrent un cantique dans leur langue, nous en chantâmes un autre en français. Les sœurs chantèrent à leur tour, ce qui était nouveau en ce sens que jamais femme n’avait encore chanté dans l’église, elle n’est pas encore assez relevée dans l’estime publique. La présence des sœurs sera bien utile, bien puissante pour opérer sa complète réhabilitation. Lorsque nous racontons aux sœurs les coutumes et usages dans ce pays qui font de la femme une esclave vile à ses propres yeux, comme aux yeux des hommes, elles s’écrient : ah ! les pauvres malheureuses ! et la compassion les presse de se dévouer encore plus pour elles<sup>5</sup>.*

Le ton est donné ! Les sœurs savent à quelle tâche elles vont devoir s’atteler. S. M. de la Croix, puisque c’est d’elle qu’il s’agit ici, s’y met immédiatement avec tout le courage et toute l’énergie dont elle est capable.



### 3) Occupations

En attendant que des réparations soient faites à la maison qu'on leur destine, un blockaus au sommet de la colline qui domine la baie, occupé naguère par des militaires<sup>6</sup> et autour de laquelle sont groupées les cases des habitants, on loge les sœurs provisoirement chez les pères.

Et elles se mettent au travail :

*Bien que l'ignorance de la langue arrête leur zèle et contrarie leur charité, [...] S. M. de Bon Secours est déjà entourée de malades et sa famille est nombreuse ; S. M. de la Croix recherche déjà les petites filles, qu'elle chérit et qu'elle trouve intelligentes ; S. M. de la Paix s'occupe de tous, est prête pour tout,*

constate le père Poupinel avec satisfaction<sup>5</sup>.

S. M. de la Croix écrit de nouveau à la fin de février - sa table est une caisse renversée - une grande lettre au père Yardin, dans laquelle elle lui donne bien des précisions sur son installation et sur ses occupations. Le local où elle passe ses journées est

*un affreux couloir de branches d'arbres, mal garnies d'écorce de niaoulis<sup>c</sup>, où la pluie rafraîchit agréablement<sup>7</sup>.*

Le matin, elle fait lire les enfants « *tout en leur enseignant mille choses qui se développeront plus tard* » et, l'après-midi, elle rassemble autant de femmes que son « *étable* » peut en contenir : lecture, couture, conversation occupent facilement le temps. Pendant que ces jeunes femmes apprennent le français, elle-même s'initie à la langue de Touhou qui lui est échue en partage. Elle est heureuse de préciser :

---

<sup>c</sup> Le niaouli est un petit arbre abondant en N. Calédonie dont l'écorce - une peau blanche - était très utilisée pour faire les murs des cases.

*La Ste Vierge, qui est la maîtresse chez nous, m'a déjà gagné le cœur de ces gens ; enfants et femmes se pressent avec affection autour de moi ; il faut, pour terminer l'école, répéter dix fois le signal que je donne toujours à regret<sup>7</sup>.*

Mais elle n'a aucun matériel scolaire à sa disposition : elle doit tout faire, tout écrire, ce qui lui prend beaucoup de temps. Aussi demande-t-elle au père de lui envoyer des méthodes de lecture, des livres de lecture graduée, des syllabaires et même de petits livres d'historiettes<sup>7</sup>.

Elle exprime aussi, toujours dans la même lettre, sa joie d'assister des mourants et d'orner leur case pour la réception des sacrements. Elle a même assisté au « *baptême d'un mourant qui aujourd'hui se promène* »<sup>8</sup> !

#### **4) Acclimatation et battements de cœur**

Ces occupations variées n'empêchent naturellement pas les sœurs de s'acquitter de leur tribut au climat de la Nouvelle Calédonie. Elles sont arrivées avec la grosse chaleur, donc au plus mauvais moment. « *Sr de la Croix,* » constate un père,

*a payé un peu cher le plaisir de gratter la piqûre des moustiques ; elle a eu les bras et les jambes assez enflés<sup>9</sup>.*

Il y a aussi, sans parler des puces, la bourbouille<sup>d</sup> et les risques d'infection. S. M. de la Paix, dont un doigt s'est orné d'un magnifique panaris, doit le faire ouvrir d'un coup de lancette ! Cependant, toujours dans sa lettre au père Yardin, S. M. de la Croix n'a pas peur de dire :

*Rien n'est pour moi l'ombre d'un sacrifice dans la vie de mission : climat, logement, nourriture, vêtement et le*

---

<sup>d</sup> Infection prurigineuse fréquente chez les Européens pendant la saison chaude et humide des pays tropicaux.

*reste ; c'est une occasion de mérite que Dieu m'a retirée et je me demande s'il fut jamais un temps où ces choses m'étaient sensibles<sup>10</sup>.*

Par contre, l'émotion, le bonheur d'être enfin arrivée à destination sont intenses chez elle. Déjà à son arrivée en Australie, elle avait écrit :

*J'étais ivre de joie, il m'eût été impossible d'exprimer ni même de me rendre compte à moi-même de ce que j'éprouvais<sup>11</sup>.*

De la Conception, en février, elle s'exprime en termes encore plus forts :

*Je n'ai plus qu'à conter ce qui m'est personnel. Et d'abord ce que j'ai éprouvé en foulant aux pieds cette terre promise, à la vue de ce peuple pour lequel j'ai donné jusqu'aux battements de mon cœur. Vous dire ce qui s'est passé en moi, c'est inénarrable, indicible, presque incompréhensible pour moi-même. Rien ou presque rien n'a paru au dehors. C'est l'ordinaire en moi et, de plus, ce jour-là, je croyais n'avoir point de corps. Pendant bien des jours, je n'ai pu ni parler, ni pleurer, ni manger, ni dormir ; je ne sais même pas si je pensais<sup>12</sup>.*

Ces lignes, qu'on ne peut lire sans un certain étonnement, permettent de se faire une idée de la très grande sensibilité de la sœur, et de frémir en pensant aux souffrances qui l'attendent.

## **5) Une procession à la Conception**

Le dimanche 13 février, alors qu'approche le départ du père Poupinel, une belle cérémonie a lieu à la Conception : une procession se dirige vers l'église, avec bannière, croix et oriflammes : une grande première en Nouvelle Calédonie !

Les élèves de S. M. de la Croix ont revêtu les robes qu'elles ont cousues avec elle. Garçons et filles tiennent des oriflammes. Et, parmi les hommes de la réduction, les principaux portent les quatorze stations du chemin de croix. Ouverte par un détachement de fusiliers, la procession entre dans l'église dans la plus grande dignité. Le père Poupinel remarque « *la tenue modeste de ces bonnes gens pendant toute la durée de la procession* »<sup>13</sup>. Les tableaux sont installés à leurs places et la bénédiction termine la cérémonie à l'église, mais non la fête. A la veillée, par un beau clair de lune, ces « *chers néophytes* » qui, pour certains, n'ont pas oublié leur séjour à Futuna<sup>e</sup>, préparent et dégustent un kava<sup>f</sup> sur la terrasse devant chez les pères. Et tout le monde est heureux de cette fête de famille.

C'est ce jour-là aussi - mais à quel moment ? - qu'a lieu la bénédiction de la maison des sœurs. On appelle « Sainte Marie » cette « *ancienne caserne* »<sup>14</sup> devenue couvent, mais les travaux n'y sont pas achevés et les sœurs ne pourront s'y installer que le dernier jour de février. S. M. de la Croix en parle alors en ces termes :

*Rien ne nous manque, je crains même d'être trop riche, aussi aimé-je à me retrouver dans mon étable [sa classe] où cette illusion n'est plus possible*<sup>15</sup>.

---

<sup>e</sup> Lorsque les premiers missionnaires, arrivés en 1843, durent quitter Balade et Pouebo en 1847, ils emmenèrent quelques jeunes hommes qui passèrent un an environ à Futuna, où ils furent baptisés, avant de revenir chez eux.

<sup>f</sup> Le kava est une boisson préparée à partir d'une plante, le *piper methysticum* ; on le buvait dans des circonstances importantes dans certains archipels océaniques.

## 6) Premières difficultés

Le 15 février, les sœurs accompagnent le père Poupinel à Port-de-France : son séjour s'achève, il doit regagner Sydney.

A vrai dire, ce n'est pas la première fois que les sœurs se rendent à Port-de France. Les tout premiers jours après leur arrivée, grâce à l'obligeance du commandant de la *Thisbé*, un canot est venu les chercher à la Conception. Le commandant lui-même les accueillit au pied de l'escalier de la corvette qu'il leur fit visiter ; il les invita à assister à la prière de l'équipage et, après le dîner, il les conduisit lui-même à terre. Le Commandant particulier<sup>g</sup> se montra aussi empressé et bienveillant. Il avait fait préparer un logement pour les sœurs dans l'hôtel du gouvernement qui n'avait pas encore été occupé et les reçut à sa table avec les principaux officiers de terre. Une forte brise ayant rafraîchi l'air, le retour se fit à pied et sans grande fatigue<sup>16</sup>. On comprend que les sœurs soient revenues contentes de cette promenade !

Le deuxième voyage à Port-de-France ne revêtit pas le même caractère festif. S. M. de la Croix ressent d'autant plus de peine de ce départ que sa situation devient pénible en communauté. Elle a reçu, on l'a vu, une bonne éducation, elle est intelligente et cultivée, sa conversation est agréable et elle a une personnalité bien affirmée. Son succès auprès des femmes et des enfants est évident. En face d'elle, S. M. de la Paix sait à peine lire et écrire et souffre de ne pouvoir, elle aussi, faire la classe. Quant à S. M. de Bon Secours, qui reste la supérieure, elle a de la peine à accepter une compagne aussi brillante qu'on ne peut pas ne pas remarquer. Il s'en suit beaucoup de petites et de souffrances, tant et si bien que, au retour de Port-de-France, le 16 février, S. M. de la Croix

---

<sup>g</sup> C'était alors le Commandant Testard qui trouva la mort en Chine quelques années plus tard.

dont la santé fragile est fortement ébranlée, doit interrompre ses occupations.

Début mars, le commandant et plusieurs officiers de la *Thibé* viennent passer la journée à la Conception. Le médecin du bord, qui est de la partie, a tôt fait de remarquer la mauvaise mine de S. M. de la Croix et demande à l'examiner. Les remèdes prescrits permettent à la sœur de retrouver assez rapidement ses élèves, mais sa « *maladie* » s'est « *réveillée, aggravée* », écrit-elle au père Poupinel<sup>17</sup>. Les souffrances de l'âme et du corps, elle les accepte, lui dit-elle, et elle l'assure qu'elle n'a pas « *le plus petit sentiment d'aigreur contre personne* » ; mais, le fait est là, dans la communauté la tension est forte.

## 7) Décisions du père Rougeyron

Cette situation inquiète le père Rougeyron qui prend très au sérieux les plaintes de S. M. de Bon Secours - ne va-t-elle pas jusqu'à reprocher à S. M. de la Croix de passer trop de temps, le soir, au confessionnal avec le père Forestier ? - et il donne tort à S. M. de la Croix. Est-ce que, inconsciemment, les qualités qu'il décèle en elle lui font peur ?

Il passe donc aux décisions. Le 3 avril, un supplément en deux chapitres est ajouté au Règlement que le père Poupinel a donné aux sœurs le 6 décembre, peu après leur arrivée : celui-là même qui avait été promulgué à Futuna quelques mois auparavant<sup>h</sup>. En quatre chapitres, le père Poupinel rappelait aux sœurs qu'elles étaient les filles privilégiées de Marie, venues en Océanie pour étendre le règne de Jésus-Christ, et que leur vie, à travers le vœu d'obéissance, devait être celle de religieuses. Dans le cinquième chapitre, le père Rougeyron insiste - c'était déjà dit au chapitre 4 - sur l'obligation qu'ont

---

<sup>h</sup> Le texte intégral de ce règlement et du supplément ajouté par le père Rougeyron est édité dans NP V, p. 20 et ss.

les sœurs d'être extrêmement vigilantes dans leurs rapports avec les pères et les frères et, dans le sixième, il explique ce que doit être en communauté la charité mutuelle : les sœurs sont égales entre elles, elles évitent de se faire de la peine, elles ont les plus grands égards les unes pour les autres, elles demandent pardon et l'accordent en cas de manquement, elles évitent impatience et mauvaise humeur ...

Une seconde décision suit la première : puisque les sœurs ne peuvent vivre ensemble, il les sépare. Le provicaire s'en explique longuement dans une lettre embarrassée qu'il adresse au père Poupinel le 29 avril<sup>18</sup>. De passage à la Conception, un père de l'Île des Pins, le père André Chapuy, l'a assuré que, dans cette île, une sœur aurait de quoi s'occuper ; le provicaire en envoie donc deux là-bas puisque, suivant les règles<sup>1</sup>, une sœur ne peut être isolée ; à la Conception, une sœur suffit pour faire toute la besogne et ce sera une position exceptionnelle en attendant que d'autres sœurs arrivent. Les caractères des trois sœurs s'opposent très fortement, continue-t-il, et depuis quelque temps, S. de la Paix et S. de la Croix se sont prises en grippe. C'est donc S. de Bon Secours et S. de la Croix qui s'en vont à l'Île des Pins ! S. de Bon Secours a promis de réparer le passé et de vivre en bonne intelligence avec S. de la Croix ; elles sont malades toutes les deux : elles se soigneront mutuellement. Et le père ajoute : cette décision contrarie S. M. de la Croix qui aurait préféré être seule à l'Île des Pins, mais

*j'ai passé outre parce que vous m'avez manifesté trop fortement votre avis sur le non-isolement de cette sœur<sup>19</sup> :*

sa santé laisse tellement à désirer qu'on ne pense pas qu'elle puisse vivre longtemps<sup>20</sup>.

---

<sup>i</sup> Le Droit Canon (ou Droit de l'Église) interdit l'isolement des religieuses.

## II. L'ILE DES PINS (MAI 1859 - AOUT 1864) UNE EDUCATRICE DE VALEUR

Cette petite île, que ses habitants appellent « Kounié », est la plus méridionale de la Mélanésie. Sa beauté n'attirait pas alors les cohortes de touristes qui la visitent aujourd'hui ! Elle accueillit les missionnaires maristes en août 1848. Sept ans plus tard, en 1855, le Grand Chef, Kaoua Vendegou, a accepté le baptême sur son lit de mort, baptême qui fut suivi de beaucoup d'autres. Quand les sœurs arrivent, au soir du 3 mai, en la fête de l'Invention de la Sainte Croix, comme S. M. de la Croix le fait remarquer<sup>21</sup>, les gens sont presque tous baptisés. Reste aux missionnaires à leur apprendre à vivre en chrétiens. C'est à cette tâche que S. M. de la Croix va s'atteler avec tout le dévouement et toute la générosité dont elle est capable.

### 1) Accueil des pères

Le 2 mai 1859 - il y a exactement cinq mois qu'elles sont arrivées en Nouvelle Calédonie -, les deux sœurs partent donc. La veille, elles ont quitté la Conception pour embarquer à bord du *Styx*. Premier déchirement pour S. M. de la Croix qui confie au père Poupinel :

*Je n'ai donné de larmes à quoi que ce soit, mais je me suis jeté dans le Cœur de Jésus, voulant de préférence sa volonté à tout et coûte que coûte<sup>22</sup>.*

Mais les femmes de la Conception savent exprimer leur chagrin :

*Toutes les femmes se jetèrent à terre, grand signe de tristesse, en criant : nous sommes bien malades de ton départ ; et elles fondaient en larmes,*

écrivait la sœur, quelques mois plus tard, au père Yardin<sup>23</sup>.



Le *Styx* est un bateau à vapeur obligeamment mis à la disposition du provicaire pour qu'il puisse faire la tournée des missions. Il lève l'ancre tôt le lendemain matin ; au passage, il laissera les sœurs à l'Île des Pins.

Débarqués dans la baie de Vao le matin du 3 mai, les passagers du *Styx* sont bientôt rendus à la mission située à quelques centaines de mètres du rivage, au pied d'une colline. Là, résident les deux pères qui, du fait de la rapidité avec laquelle se déroulent les événements, ne sont pas prévenus de cette arrivée.

Le responsable de la mission est le père Prosper Goujon, présent dans l'île depuis les premiers jours de son évangélisation. Il ne rêve que du bonheur de ses gens dont il est très aimé. Mais à la différence de son compagnon, le père Chapuy, il ne pense pas que le temps soit venu d'établir dans l'île une communauté de religieuses. Sa surprise est donc aussi grande que sa contrariété et il déclare tout net qu'il ne veut pas de sœurs ! Il faut toute l'autorité du provicaire pour que, finalement, contraint et forcé, il revienne sur son refus<sup>24</sup>. Peut-être pour l'aider à accepter cette décision, le père Rougeyron lui offre de faire avec lui la tournée du vicariat. Ils partent donc tous les deux le 5 mai, laissant au père Chapuy le soin de s'occuper des sœurs.

Heureux de leur présence, celui-ci s'efforce de le leur montrer. Quand il n'est pas absent, ce qui arrive assez souvent, il n'hésite pas à leur faire de fréquentes visites. Ne leur a-t-il pas déclaré qu'il regardait leur arrivée dans l'île « *comme un bienfait de la Providence* »<sup>25</sup> ?

## 2) Le père Goujon s'apprivoise

Quand le père Goujon revient, un mois plus tard, il est dans le même état d'esprit : buté, il ne va jamais voir les sœurs et mettra « *plus d'un an une opposition visible et presque avouée par lui, il y a 15 jours* » à tous les travaux que

celles-ci entreprennent, écrit S. M. de la Croix en novembre 1860<sup>26</sup>. Dans la même lettre, elle affirme pourtant, que de son côté, elle a toujours la plus grande estime pour le père Goujon. Elle y a bien quelque mérite !

S'il reste hostile, le père est foncièrement droit et sait reconnaître les qualités des gens. En septembre 1859, il écrit à un père : « *S. M. de la Croix, quoique souffrante, met un intérêt charmant à sa classe et à toutes ses attributions* »<sup>27</sup>.

En avril 1861 - il y a presque deux ans que les sœurs sont à Kounié<sup>j</sup> - la situation s'est bien détendue : il n'hésite pas à demander à la sœur un gros travail de couture en vue de la procession de la Fête-Dieu. En guère plus d'un mois et demi - la Fête-Dieu tombe le 30 mai cette année-là, - aidée de ses filles, elle doit confectionner douze robes, douze pantalons, douze surplis, des aubes, des ceintures, des corbeilles pour fleuristes, un dais, etc. etc.<sup>28</sup> !... Tout est prêt à l'heure.

De son côté, le frère Michel a dressé devant l'école un arc de triomphe de verdure, prévu pour « *réunir tous les enfants autour du Divin Maître* »<sup>29</sup>. Mais il fait si mauvais ce jour-là que la procession ne peut sortir de l'église !

N'empêche : devant tant de travail et de bonne volonté, peu à peu, le père Goujon change d'attitude, revient de ses préventions. A la mi-juin, à la veille de son départ pour la mission de Touaourou<sup>k</sup> nouvellement fondée, il donne carte blanche à la sœur pour tout ce qu'elle voudra « *d'action dans la mission, réunion des femmes le dimanche et le reste* »<sup>30</sup>. Enfin, quelques mois plus tard, S. M. de la Croix note : « *Le P. Goujon est pour moi plein d'aisance et de simplicité* »<sup>31</sup>. Il vient visiter les classes et propose aux sœurs une sortie à l'îlot où les garçons sont en train de couper du bois pour leur future maison. « *Nous y sommes allées avec tous nos enfants, nous*

---

<sup>j</sup> A cette date, comme on le verra plus loin, la deuxième sœur n'est plus S. M. de Bon Secours.

<sup>k</sup> Situé au sud de la Grande Terre, sur la côte Est, Touaourou a toujours eu des liens privilégiés avec l'Ile des Pins.

*étions une flotte fort gaie* », commente la sœur au retour de cette promenade et elle explique : « *Le Père était rempli d'un laisser-aller trop aimable pour ne pas répondre à sa politesse* »<sup>31</sup>.

Dorénavant, le père est acquis à la présence des sœurs. En juillet 1863, il écrit lui-même au père Poupinel :

*Pour mon compte, je remercie tous les jours le bon Dieu de m'avoir envoyé pour aides et pour modèles ces deux anges de vertu ; et j'ai bien l'espoir qu'il me les conservera longtemps pour mon édification et pour le bien du pays*<sup>32</sup>.

### 3) Le père Rougeyron reste sur ses préventions

Les premières années du séjour de S. M. de la Croix à l'Île des Pins sont également assombries par l'attitude du père Rougeyron à son égard. Il reste rempli de préventions et ne veut pas qu'elle oublie pourquoi il ne l'a pas laissée à la Conception. Avant de quitter Kounié pour poursuivre sa tournée, en mai 1859, il a une entrevue avec les sœurs et précise les occupations de chacune. Il en profite pour dire à S. M. de la Croix qu'il lui interdit d'apprendre la langue du pays : il ne faudrait pas que la sœur s'en « *serve pour empiéter sur la charge et les droits des pères* »<sup>33</sup> ! On comprend dès lors pourquoi, à différentes reprises, S. M. de la Croix emploie dans sa correspondance des expressions désabusées du genre de « *le petit scandale de ma position* » ou, dans la même lettre adressée au supérieur général en 1861, « *ces deux années de déportation et de pénitence publique* »<sup>34</sup> ou, au père Poupinel, « *il faut qu'à force d'humiliation j'apprenne l'humilité* »<sup>35</sup> et « *je suis à l'Index de tout le Vicariat* »<sup>36</sup>.

De passage à l'Île des Pins en juin 1862 et constatant la bonne marche de l'école et la satisfaction du père Goujon,

le provicaire revient quand même sur son interdiction : il autorise la sœur à apprendre la langue de Kounié !

#### 4) Installation des sœurs

A leur arrivée à Vao, aucun logement, bien sûr, n'avait été prévu. Comme à la Conception, on installe donc provisoirement les sœurs chez les pères, dans une petite chambre au rez-de-chaussée de la maison<sup>37</sup> en pierre qu'ils ont construite après leur arrivée en 1848. La pièce mise à la disposition des sœurs est meublée d'une grande table sur laquelle, le soir venu, on étend deux matelas pour la nuit<sup>38</sup>.

Cette situation ne pouvant se prolonger, le père Chapuy s'en occupe et, dans les semaines qui suivent - en juin ou juillet<sup>1</sup> ? - S. M. de la Croix se voit attribuer au pied du bois « *l'ancienne petite guérite où [le frère] Prosper mettait son orgue* » et S. M. de Bon Secours une cabane semblable que l'on construit pour elle au milieu du plateau<sup>38</sup>. On met aussi à leur disposition une « *ancienne case pointue surnommée le Parnasse* » qui leur servira de réfectoire et de salle de repassage<sup>39</sup>. Ces deux « cases », nous dit S. M. de Bon Secours,

*sont situées sur le penchant de la montagne qui est derrière la maison des pères, c'est-à-dire au pied de leur belle forêt<sup>40</sup>.*

#### - *Visite d'un capitaine de vaisseau (août 1860)*

Au début du mois d'août 1860 - donc un an plus tard - S. M. de la Croix occupe les mêmes lieux mais elle y est seule : S. M. de Bon Secours a été rappelée à la Conception quelques mois auparavant. S. M. de la Croix, donc, reçoit la visite d'un « capitaine de vaisseau » en escale à l'Ile des Pins.

---

<sup>1</sup> Au début de juin 1859, les sœurs logeaient encore au presbytère.

Venu saluer les pères, ceux-ci le conduisent chez la sœur après le repas. Il écrit à un ami :

*[son habitation] est située un peu plus haut que celle des pères, sur le penchant de la colline ; on s'y rend par un escalier taillé dans les terres et par un petit sentier fermé par un tourniquet qui ne permet que le passage d'une personne à la fois<sup>41</sup>.*

Car les pères ont un troupeau et il s'agit d'empêcher les bêtes de passer par là.

Le sentier gravi, on débouche sur

*une plate-forme longue d'environ 300 pieds et large de 50<sup>m</sup> [sur laquelle] sont construites deux cabanes en planches, couvertes en chaume ; [...] l'une d'elles contenait une petite couchette, une chaise en bois, et avait autour une planche formant étagère sur laquelle étaient rangés quelques livres de piété. Dans l'autre cabane, qu'elle appelait sa cuisine, sa boutique ou son atelier, il y avait un peu de tout, mais surtout une grande table en planches sur laquelle elle apprend à repasser aux petites sauvagesses<sup>41</sup>.*

Une grande case en paille et en forme de ruche d'abeilles, celle-là même que les pères habitèrent à leur arrivée, permet à la sœur de loger la douzaine de fillettes qui demeurent avec elle<sup>42</sup>.

#### - **Une maison en pierre**

C'est seulement à la fin de 1861 que l'on mettra en chantier une maison en pierre pour les sœurs. Depuis mars, S. M. de la Croix a une nouvelle compagne, on veut les loger toutes les deux plus convenablement. L'emplacement de cette maison donne lieu à quelques discussions. Le père Goujon

---

<sup>m</sup> C'est-à-dire environ 90 mètres sur 15.

aurait voulu qu'on la construise sur la montagne, là où les sœurs ont leurs cabanes<sup>43</sup>, donc à une certaine distance du presbytère qui jouxte l'église, mais finalement, on en revient à ce que les pères Poupinel et Rougeyron avaient prévu et qui a la préférence des sœurs : en novembre 1861, à droite de l'église et en arrière du presbytère, un « *brave maçon* », appelé Forcade, qui est venu de Port-de-France et « *veut faire quelque chose pour le bon Dieu* »<sup>44</sup>, se met au travail. Il refuse tout paiement.

La construction<sup>n</sup> n'avance pas vite : les pères ont peu de temps à consacrer aux travaux manuels et les hommes de Kounié ne sont pas encore formés. En juillet 1863, « *les sœurs habitent encore leurs misérables cahutes* », regrette le père Goujon<sup>45</sup>. Finalement, en novembre de cette même année, les travaux étant bien avancés, elles peuvent s'installer dans leur nouvelle maison<sup>46</sup>.

## 5) Communauté et solitude

Mais revenons en 1859. On l'a vu, les deux sœurs arrivées en mai ont des difficultés à vivre ensemble ; et le père Rougeyron comprend bien qu'en les plaçant toutes les deux à l'Ile des Pins, il ne règle pas ce problème. Avant de reprendre la mer pour continuer la tournée du vicariat, il a précisé leurs emplois respectifs et il les a informées qu'il n'y aura pas de supérieure dans la communauté : elles dépendront directement du père Goujon<sup>47</sup>.

Pendant les premières semaines, alors que, occupées chacune de leur côté, elles se retrouvent pour la nuit dans leur chambre au presbytère, S. M. de la Croix est souvent très lasse : elle a passé la journée avec des groupes d'enfants et de femmes et aspire à un vrai repos, à du recueillement. De son

---

<sup>n</sup> Il ne s'agit pas de la maison actuelle, située à gauche de l'église et construite en 1882 -1883.

côté, S. M. de Bon Secours a vécu des journées plus calmes et plus solitaires ; le soir venu, elle a envie de parler

*et c'est alors qu'il faut ou se promener ou jaser de riens,  
et celle qui refuse ce petit renoncement fait souffrir  
l'autre malgré sa bonne volonté,*

remarque simplement S. M. de la Croix<sup>47</sup>.

- ***Départ de S. Marie de Bon Secours***

Le 1<sup>er</sup> octobre, au départ de sa compagne, S. M. de la Croix se retrouve seule. Elle écrit alors au père Poupinel :

*A l'exception de ma table qui est bien vide, d'une  
troisième classe que je fais aux hommes et du soin de la  
chapelle<sup>o</sup>, rien n'a changé pour moi<sup>48</sup>.*

Et au père Yardin elle déclare à la fin de ce même mois qu'elle n'a « *point hâte d'avoir une compagne* »<sup>49</sup>. Ne règne-t-il pas à Vao « *une grande paix, une si bonne union entre les pères et la chétive sœur que vous savez* »<sup>50</sup> ?

Seule sur sa montagne, et presque sans visites, elle « *goûte une solitude plus entière et plus douce que jamais* » et se repose de ses travaux, n'entendant de sa langue que le français de ses fillettes<sup>51</sup>. En faisant les cent pas sur sa plateforme, elle peut contempler le ciel, la terre et la mer<sup>52</sup> : c'est une vue magnifique. En octobre 1860, elle explique au père Yardin :

*Il faut pour comprendre ce mot seule dans tout ce qu'il a  
de doux à l'âme, le goûter au bout du monde dans une île  
demi-sauvage, seule sœur, seule avec Jésus et Marie.  
Quelle douceur ! une vie de zèle et de carmel, peut-il se  
trouver réunies deux vocations plus belles<sup>53</sup> !*

---

<sup>o</sup> C'étaient les occupations de S. M. de Bon Secours.

- ***Arrivée de S. Marie de la Présentation***

Le 16 mars 1861 voit la fin de cette solitude de presque vingt mois. Le père Poupinel amène à l'Île des Pins la compagne qu'il désirait depuis longtemps lui donner. Marie Brait, devenue Sœur Marie de la Présentation, alors âgée de tout juste 27 ans, est la fille d'un officier de marine. Elle a reçu à Toulon une éducation moins soignée que Pélagie Phelippon et n'a jamais enseigné. Elle a donc beaucoup à apprendre de S. M. de la Croix, ce qui, au début, est un peu difficile à accepter. La tension des premiers mois disparaît cependant assez vite, et bientôt naît entre les deux sœurs une forte et solide affection, à base d'estime réciproque, qui leur permet de vivre et de travailler ensemble pour le plus grand bien des enfants qui leur sont confiés.

**6) Dimension spirituelle de cette vie**

Seule ou en communauté, S. M. de la Croix n'oublie pas qu'elle est - ou veut être - une religieuse. Cette dimension trouve toute sa place dans son existence.

- ***Lectures***

Grâce aux pères Poupinel et Yardin, elle dispose d'ouvrages de spiritualité et consacre du temps à leur lecture. Elle peut ainsi se livrer « à une étude suivie et soignée de l'oraison » grâce au livre du père Maitrepierre<sup>p</sup> qui « fait vraiment mes délices »<sup>54</sup>. Elle lit les œuvres de Thérèse d'Avila dont elle critique la traduction « si peu riche »<sup>q</sup>

---

<sup>p</sup> Le père Maitrepierre, mariste, fut provincial, maître des novices et assistant du supérieur général.

<sup>q</sup> Le père Marcel Bouix, jésuite, publia à partir de 1854 une traduction des œuvres de Thérèse d'Avila qui fut jugée plus littéraire que fidèle (cf. *Histoire spirituelle de la France*, Beauchesne, 1964, p. 309). C'est cet ouvrage que S. M. de la Croix avait à sa disposition.



qu'elle « *semble parfois diminuer la force des pensées de cette sainte* »<sup>55</sup>. Elle remercie le père Poupinel<sup>56</sup> pour l'envoi de ce « *cher livre de M. Muard* »<sup>r</sup>. Elle lui demande *L'Évangile médité de Duquesne*<sup>s</sup> et, de M Olier, *l'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*<sup>57</sup>. Elle lui est reconnaissante de nourrir son « *âme tiède en lui envoyant livre sur livre* »<sup>58</sup>. Quand elle n'aime pas un auteur, elle sait le dire :

*Trois ouvrages du P. Huguet<sup>t</sup>, venus bien loin pour n'être pas lus. Je n'ai jamais aimé les écrits de ce père, aujourd'hui moins que jamais ; n'en envoyez plus,*

écrit-elle au père Yardin<sup>59</sup>. Elle aime lire des biographies : si celle de sainte Rose de Lima ne lui plaît guère, par contre elle apprécie celles de sainte Elisabeth de Hongrie, de la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque - « *Je l'aime depuis si longtemps* »<sup>59</sup> - de Sœur Marie de l'Incarnation (Madame Acarie), de Marie Eustelle<sup>u</sup> - « *Je comprends maintenant qu'elle soit une de vos amies du ciel* »<sup>60</sup>. Par ailleurs, le père Forestier a mis à la disposition de la sœur sa bibliothèque de la Conception, mais nous ne savons pas quels livres étaient sur les rayons<sup>61</sup>.

---

<sup>r</sup> Le père J. B. Muard passa quelque temps chez les maristes et devint un ami du père Poupinel. Il est à l'origine de l'abbaye bénédictine de la Pierre-qui-Vire. Une biographie de ce prêtre fut publiée un an après sa mort, en 1854.

<sup>s</sup> L'abbé Arnaud Duquesne publia en 1773 *l'Évangile médité pour tous les jours de l'année suivant la concorde des quatre évangélistes* (12 volumes). Cet ouvrage eut un grand succès et fut réédité plusieurs fois. Dans la bibliothèque du presbytère de Vao, on trouve encore de nos jours les tomes 1, 3, 5 et 7 de l'édition de 1836.

<sup>t</sup> Le père Huguet, mariste, publia de nombreux ouvrages et répandit la dévotion à saint Joseph.

<sup>u</sup> Marie Eustelle Harpain vécut au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Ses écrits, édités en 1853, montrent une vie mystique profonde centrée sur l'Eucharistie. Elle mourut à 28 ans.

- ***Retraites***

Quand les occasions se présentent, elle participe à des retraites prêchées. A la fin d'août 1860, une fête particulièrement importante a lieu à Vao : le provicaire bénit l'église, dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, la première église en pierre du vicariat. Pour l'occasion, le *Saint-Pierre* amène à l'Ile des Pins non seulement le provicaire mais un bon groupe de pères dont la présence assure le faste des cérémonies. Les réjouissances durent en effet trois jours car on érige aussi un chemin de croix, on baptise des catéchumènes, on bénit une cloche, on inaugure une statue de la Vierge, cadeau du père Poupinel, et on donne le sacrement de confirmation à quatre cent trente cinq chrétiens<sup>62</sup>.

Avant de se séparer, pères et frères se mettent en retraite, et S. M. de la Croix se joint à eux. Commencée un mardi soir, la retraite s'achève le dimanche suivant à la messe. A l'offertoire, les retraitants renouvellent leurs vœux. Après eux, à la demande du père Rougeyron, S. M. de la Croix renouvelle, elle aussi, ses « *deux pauvres vœux* », regrettant de « *n'avoir pu ajouter à celui d'obéissance le mot perpétuel* »<sup>63</sup> : on a vu qu'en juillet 1858, à Lyon, la sœur s'était engagée par le vœu d'obéissance. Quant au second, il ne peut s'agir que d'un vœu privé, sans doute celui de chasteté ; à la façon dont elle en parle au père Poupinel en septembre, celui-ci était au courant.

A peine un an plus tard, en juin 1861, le père Xavier Montrouzier qui séjourne à l'Ile des Pins, prêche aux deux sœurs, à leur demande, une retraite de huit jours à laquelle assistent aussi les frères. Pendant cette semaine, le père donne aux retraitants cinq instructions par jour<sup>64</sup>. A la mi-juillet, le père Forestier fait escale à Vao et S. M. de la Croix lui montre - car il est son directeur - ses notes de retraite<sup>65</sup>. Celles-ci ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

## 7) Instruction des filles et des garçons

Même si, parfois, S. M. de la Croix utilise des réflexions désenchantées du genre de « *Cette place ne peut être occupée que par une pauvre fille de qui Dieu n'attend rien* »<sup>66</sup> ou « *Je souffre de ne pas faire de bien ici* »<sup>67</sup>, les qualités d'éducatrice de la sœur, déjà évidentes à Bordeaux puis à la Conception, s'affirment pendant son séjour à Kounié.

### - *Une école déjà en 1850*

Avant son arrivée, les pères avaient déjà mis en route une petite école : en 1850, des garçons, dont le père Chapuy avait remarqué l'air éveillé, venaient à la mission pour y apprendre à lire. Mais on le sait, la persévérance n'est pas naturelle chez les enfants. Ceux-ci se découragèrent et cessèrent bientôt de venir.

### - *Elèves et maîtresse*

A peine arrivée, S. M. de la Croix reprend cette œuvre particulièrement importante. Elle rassemble des enfants, garçons et filles, ainsi que des femmes, dans une « *maison de planches construite par le gouvernement* »<sup>68</sup> qui est mise à sa disposition. Et bientôt, elle a 163 élèves - 103 enfants et 60 femmes - qui viennent tous les jours. Au départ de S. M. de Bon Secours, elle récupère une classe hebdomadaire de 100 hommes qui sera arrêtée quelques mois plus tard parce que jugée inutile<sup>69</sup>. L'école des femmes disparaît elle aussi en mai 1860 sur décision du père Goujon. C'était le temps où il craignait que la sœur ait trop d'influence sur elles !

Puisqu'elle n'est pas autorisée à apprendre le Kounié la sœur enseigne en français. Comme à la Conception, le matériel scolaire lui fait totalement défaut. Elle n'a ni tableau ni bâton de craie. « *Toutes les leçons sortaient de ma poitrine, pas un livre, pas une feuille de papier pendant un an* », écrit-

elle en 1861<sup>70</sup>. Très vite, elle demande au père Yardin de lui envoyer

*un tableau des poids et mesures métriques collé sur toile, plus des rames de papier écolier un peu commun et des masses de plumes d'acier un peu grosses, avec des porte-plumes<sup>71</sup>.*

Le « capitaine de vaisseau » qui fait escale à l'Île des Pins en août 1860, apporte encore à ce sujet un renseignement intéressant. La sœur, dit-il, s'est fabriqué des tableaux de lecture et elle a mis en place un ingénieux système pour apprendre à compter :

*On suspend les chiffres à des clous, puis on change les chiffres de place, ce qui donne des nombres nouveaux qu'il faut que les élèves nomment de suite<sup>72</sup>.*

Heureuse au milieu de ses enfants, elle l'est, et elle le dit :

*Je trouve mes enfants plus beaux que tous ceux que j'ai vus, quand bien débarbouillés et visités par moi, leur peau est reluisante et que leur petite frange blanche tranche sur le fond noir. Quand mes 110 bambins, assis comme des Européens sur des bancs, les bras croisés, la tête haute, comme les enfants des Frères des Ecoles Chrésiennes de France, et mes fillettes modestement en cercle autour de moi ; quand tout cela à la fois, d'une seule voix chante, tous les matins avant la classe, le verset d'un cantique que je leur ai appris :*

*Oui, je veux, ô tendre Mère !  
Jusqu'à mon dernier soupir  
Et vous servir et vous plaire,  
Et pour vous vivre et mourir !*

*Non, je ne puis rendre le bonheur que j'éprouve. Il me semble que Marie doit regarder mes enfants avec complaisance*<sup>73</sup>.

Cette citation, malgré sa longueur, valait la peine d'être faite, nous semble-t-il.

- ***Les fournitures scolaires sont là !***

A l'arrivée de S. M. de la Présentation, en mars 1861, l'école connaît une autre organisation. La nouvelle sœur prend la classe des plus jeunes (84 garçons et filles) et S. M. de la Croix se charge des grands (une soixantaine)<sup>74</sup>.

Les fournitures scolaires sont là, elles aussi. Munie de papier, de plumes et de porte-plumes, elle peut enfin - il y a presque deux ans que l'école est commencée ! - apprendre à écrire à ses élèves mettant ainsi « *le comble à leur joie* »<sup>75</sup>.

De passage à l'Ile des Pins, le père Poupinel rend visite à la sœur au milieu de ses écoliers : « *J'ai assisté à sa classe* », écrit-il au père Yardin en mai 1861 ; « *comme c'est intéressant !* »<sup>76</sup>. En novembre, elle lui envoie à Sydney les premières lettres de ses filles. « *La pensée, l'expression sont d'elles* », lui dit-elle, « *l'orthographe est de moi, mais dans six mois, je pourrai leur faire une dictée* »<sup>77</sup>. Pour les faire lire, elle utilise le catéchisme de Lyon dont elle n'a que dix-sept exemplaires<sup>75</sup>. Mais elle demande au père Yardin le *Livre de lecture courante* en quatre volumes, un pour chaque saison<sup>78</sup>.

A partir de 1862<sup>79</sup>, garçons et filles sont séparés en deux écoles, chaque groupe ayant deux heures de classe, cinq jours par semaine.

**8) L'Asile de Marie**

- ***Education***

Enseigner, c'est bien, mais il faut aussi éduquer. S. M. de la Croix le sait bien ; elle écrit en 1861 :

*Le soin de la jeunesse était indispensable, surtout chez les peuples nouvellement convertis. Sans l'éducation, point de mission durable, point de chrétiens solides*<sup>80</sup>.

C'est pourquoi, dès 1859, elle demande une maison pour rassembler les filles autour d'elle ; et elle élabore des projets pour les veillées : des jeux, des contes pieux, des lectures quand elles sauront lire<sup>81</sup>.

Cet « Asile de Marie », comme elle veut l'appeler<sup>81</sup>, prend naissance tout doucement et dans la pauvreté. Une douzaine de filles, puis une trentaine, restent avec la sœur, mais la case qu'elles habitent est si délabrée en 1861 que force est d'admettre qu'elle tombe en ruines : elle est désertée même par les rats<sup>82</sup> !

Ces enfants, il faut aussi les nourrir. Comment faire lorsque la case à provisions est vide ? Un ami de Sydney ayant offert une somme d'argent, la sœur en consacre une grande partie à l'achat de sacs de riz<sup>83</sup>.

En octobre 1861, S. M. de la Croix se désole parce que « *l'Asile est toujours languissant faute d'un établissement* »<sup>84</sup> ; deux ans plus tard, lorsque les sœurs s'installent dans leur maison neuve, tout à côté, une autre, en torchis très solide, est en chantier<sup>85</sup>. Mais le bien se fait quand même et les enfants profitent de tout ce que la sœur leur apprend.

#### - ***Couture et formation religieuse***

Les après-midi - l'école n'a lieu que le matin - sont bien occupées. Dans l'atelier de couture, on confectionne à tour de bras des ornements liturgiques quand on prépare une grande fête comme la bénédiction de l'église en 1860 ou la Fête-Dieu en 1861, mais aussi des vêtements (chemises, pantalons, gilets, blouses, bonnets ...) pour les pères de Nouvelle Calédonie<sup>86</sup> ; on entretient le linge de ceux de l'Île des Pins ; on habille les filles et leurs familles<sup>87</sup>... Evidemment, tout est cousu à la main à cette époque.

Quand il y a des malades à visiter, S. M. de la Croix emmène toujours des filles avec elle. Elle leur enseigne aussi le catéchisme, des prières, des cantiques, et, le soir, elle les réunit en « *récréation semi-sérieuse* » : à l'aide d'images, elle leur raconte l'histoire sainte et elle constate avec joie : « *Ces soirées attirent plusieurs jeunes femmes, c'est ce que je veux* »<sup>87</sup>.

Cela devient un titre de gloire, dans l'île, que d'être une petite fille de l'Asile. Le bien se fait tellement que les pères regroupent les garçons dans la « *Maison de la Sainte Espérance* ». S. M. de la Croix reconnaît que son cœur déborde d'amour « *pour cette chère portion de [ses] soins les plus exclusifs* »<sup>87</sup>. Elle est heureuse lorsqu'elle est entourée de ses filles qui « *entrent dans sa chambrette comme un essaim d'abeilles* »<sup>88</sup>.

## 9) Les « filles » de S. Marie de la Croix

Parmi ces enfants, quelques-unes sortent de l'anonymat et permettent de se rendre compte de la valeur de l'éducation qu'elles reçoivent.

### - *Hortense et Caroline*

Citons d'abord Hortense, la fille aînée du Grand Chef Kaoua-Philippe Vendegou. N'ayant pas de fils, celui-ci avait décidé, avant de mourir, qu'Hortense épouserait son cousin Samuel, futur Grand Chef. C'est pourquoi cette petite fille, qui devait avoir environ 11 ans à l'arrivée des sœurs, est confiée tout spécialement à S. M. de la Croix. Et celle-ci s'applique à lui inculquer de bons principes. Cette « *illustre élève* » qu'elle trouve fort intelligente<sup>89</sup>, cette « *petite Majesté* » qui devient bien intéressante<sup>90</sup>, elle la garde à table avec elle pour lui apprendre les bonnes manières<sup>89</sup> et ne cache pas son anxiété lorsque celle-ci est invitée à Port-de-France

pour participer aux festivités du 15 août<sup>v</sup> : tant de dangers l'y guettent<sup>91</sup> ! Elle l'emmène presque toujours visiter les malades et lui apprend à travailler comme les autres filles ; en dépit de son rang, Hortense coud ses robes et celles de sa petite sœur, et sa récompense est de mettre des fleurs à l'autel de la Vierge<sup>89</sup>.

Caroline est une cousine d'Hortense, une Vendegou elle aussi. Catéchumène à l'arrivée des sœurs, elle est baptisée en 1861. Intelligente, elle sert d'interprète quand un père de passage ne connaissant pas la langue de l'Île des Pins veut faire du ministère. Elle sait également s'occuper des malades : S. M. de la Croix, quand elle en est empêchée, n'hésite pas à l'envoyer seule auprès de ceux-ci et elle s'acquitte fort bien de sa tâche<sup>92</sup>. Sa courte vie sera une véritable montée vers le Seigneur. Nous en reparlerons un peu plus loin.

- ***Pélagie et Julie***

Tous les pères voudraient avoir une sœur M. de la Croix dans leur mission : on la demande à Ouvéa, à Bélep, à Pouebo ... Le père Fabre, son compagnon de voyage, qui travaille à Lifou, essaye une autre solution : en 1861, il lui envoie deux filles, toutes deux orphelines et catéchumènes, qui reçoivent les prénoms de Pélagie et Julie le jour de leur baptême. Elles devront retourner dans leur île trois ans plus tard lorsque l'école sera arrêtée du fait de tracasseries administratives. Devenues de bonnes épouses et mères de famille, on admirera leurs connaissances théoriques et pratiques<sup>93</sup>.

- ***L'œuvre de la Propagation de la foi***

En 1862, S. M. de la Croix prend une autre initiative : à ses filles, aux personnes qu'elle rencontre, elle parle de l'œuvre de la Propagation déjà établie à la Conception. Elle le

---

<sup>v</sup> Sous le Second Empire, à cette date, était célébrée la fête de Napoléon III.



fait avec tant de conviction que les gens de Kounié veulent tous apporter leur ‘dix sous’ et l’œuvre est officiellement établie à l’Ile des Pins le dimanche 7 septembre<sup>94</sup>. Quelques jours plus tard, toute une troupe part à la Conception : Hortense, sa mère, le régent Ti-Jérôme et plusieurs jeunes filles de l’Asile vont remettre au père Rougeyron la somme recueillie. Et cela continue les années suivantes : en 1864, les aumônes atteignent la somme de mille francs.

## **10) Mesquineries des autorités civiles**

### **- *Arrivée du gouverneur Guillain***

Les résultats obtenus par S. M. de la Croix sont tellement évidents que, de plus en plus sérieusement, on envisage de lui confier une école centrale pour toutes les filles du vicariat. Les difficultés de communication avec l’Ile des Pins font éliminer tout de suite la possibilité d’établir à Vao le centre scolaire projeté. On envisage donc de le placer à Saint-Louis, tout près de la Conception, donc sur la Grande Terre, et on commence à tirer des plans.

Du fait de circonstances extérieures au projet, ceux-ci se réaliseront plus vite que prévu. En effet, l’arrivée, en juin 1862, du gouverneur Guillain est le point de départ de nombreux ennuis pour la Mission. Ce gouverneur, anticlérical notoire, qui est aussi jaloux de son autorité sur les Kanaks, va mettre tout en œuvre pour démolir ce que les pères s’efforcent de construire.

### **- *Difficultés à l’Ile des Pins***

A l’Ile des Pins, on en avait déjà eu un avant-goût en 1860 avec l’arrivée, en janvier, de Monsieur de Soye, nommé commandant particulier de l’île. Il ordonna, en effet, à Hortense, en la menaçant, d’habiter chez elle, et non chez la sœur, pour que ses sujets sachent où la joindre ; et il lui défendit de parler aux missionnaires<sup>95</sup>. Blâmé en haut lieu,

ce commandant trop zélé fut rappelé à Port-de-France assez rapidement<sup>96</sup> et la vie reprit son cours normal à Vao ; mais l'alerte avait été chaude.

### - *Ingérences du gouverneur*

Les difficultés causées par les ingérences de Guillain sont beaucoup plus graves et atteignent de nombreux domaines dans tout le vicariat. Il ne sera question dans ces pages que de celles qui concernent directement l'œuvre de S. M. de la Croix, à savoir les écoles.

En novembre 1862, le gouverneur, accompagné de son épouse, rend visite à l'île des Pins. Prudente, S. M. de la Croix a pris la précaution d'envoyer quelques-unes de ses filles, dont Hortense, à l'île Ouen. Il vient, en effet, avec l'intention d'emmener celle-ci à Port-de-France pour qu'elle y reçoive « *une éducation que les Sœurs maristes, malgré leur piété, ne peuvent lui donner* »<sup>97</sup>, déclare-t-il lui-même au père Goujon. Madame Guillain, cependant, rend visite aux sœurs et doit reconnaître qu'il « *serait impossible d'essayer de mieux faire* »<sup>97</sup>. Le projet tombe, mais pas l'hostilité.

## 11) Départ de la sœur

Le 15 octobre 1863, un arrêté est publié dans le *Bulletin Officiel de la Nouvelle Calédonie*<sup>98</sup> qui exige, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1864, une autorisation du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie pour l'ouverture d'une école privée, ainsi que la possession d'un brevet de capacité pour pouvoir y enseigner. Informée tardivement de ces exigences, S. M. de la Croix écrit le 6 décembre au Directeur de l'Intérieur<sup>w</sup> pour l'informer qu'en attendant l'autorisation qu'elle sollicite « *[son] école sera suspendue provisoirement à partir du 1er*

---

<sup>w</sup> On appelait ainsi, dans l'administration coloniale, le chef d'administration placé sous l'autorité directe du gouverneur (cf. *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, 1929, t. 2).

janvier »<sup>99</sup>. C'est le début d'un échange de lettres qui cessera en juin 1865 tant est évidente l'intention de ne pas accéder aux demandes réitérées de la sœur<sup>x</sup>.

Dans le courant de 1864, le père Poupinel se rend en Nouvelle Calédonie. Il est décidé de réunir les sœurs à Saint-Louis pour une retraite<sup>100</sup> qui a lieu au mois d'octobre<sup>101</sup>. Mais, en août, S. M. de la Croix reçoit un courrier de M. Mathieu, le Secrétaire colonial<sup>y</sup>, l'enjoignant de venir à Port-de-France pour se présenter devant une commission de trois membres désignés par le Gouverneur si elle veut obtenir le brevet de capacité sans lequel elle n'aura pas l'autorisation d'ouvrir son école<sup>102</sup>.

Voilà pourquoi, à bord d'une pirogue double commandée par Ti-Philippe, frère du Régent, S. M. de la Croix quitte l'Île des Pins. Le 29 août au matin, le vent étant favorable, la pirogue prend le large. Hortense, les filles, la population, tout le monde est venu au rivage : ce départ les désole, mais ils espèrent le retour de la sœur dans quelques semaines.

S. M. de la Croix, elle, est dans une « *incertitude poignante* » à ce sujet<sup>103</sup>. Elle se doute qu'elle ne reviendra pas, qu'une page de sa vie se tourne. Son cœur est déchiré. Il lui reste quand même le bonheur de s'être dévouée pour la population :

*Les enfants étaient instruits, les femmes apprenaient à coudre, les malades étaient visités et soignés et l'amour de Dieu pénétrait dans toutes les âmes*<sup>104</sup>.

---

<sup>x</sup> Entre décembre 1863 et juin 1865, S. M. de la Croix écrivit quinze fois à M. Gilbert-Pierre, directeur de l'intérieur, puis à son successeur, M. Mathieu, et en reçut dix réponses - Dossier aux AAN 158.1 qui contient les brouillons de la sœur et les originaux des réponses.

<sup>y</sup> Au début de 1864, la Direction de l'intérieur est devenue le Secrétariat colonial dont le premier titulaire, M. Mathieu, se montra aussi déplaisant que le gouverneur à l'égard de la mission.

C'est en ces termes que S. M. de la Croix elle-même, quelques mois plus tard, résume son activité à Kounié.

### NOTES DU CHAPITRE III

- <sup>1</sup> Cf. Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858 - pass. n. éd. en NP I n° 112.
- <sup>2</sup> Cf. Pionnier, op. cit., p.77.
- <sup>3</sup> Cf. Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858 - pass. n. éd. en NP I n° 112.
- <sup>4</sup> Cf. Pionnier, op. cit., p.78.
- <sup>5</sup> Cf. Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858 - pass. n. éd. en NP I n° 112.
- <sup>6</sup> Cf. Pionnier, op. cit., p.79.
- <sup>7</sup> Croix-Yardin, 20.02.1859 - NP I n° 120, §2.
- <sup>8</sup> Ibid.
- <sup>9</sup> Rocher-Yardin, 29.01.1859 - APM VM 448.
- <sup>10</sup> Croix-Yardin, 20.02.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 120.
- <sup>11</sup> Croix-Yardin, 08.11 1858 - pass. n. éd. en NP I n° 107.
- <sup>12</sup> Croix-Yardin, 20.02.1859 - NP I n° 120, §1.
- <sup>13</sup> Poupinel-Conseils centraux de la Propagation de la foi, 31.03.1859 - APM OP 418.
- <sup>14</sup> Forestier-Favre, 10.09.1858 - APM ONC 208.
- <sup>15</sup> Croix-Poupinel, 07.03.1859 - APM VM 227.
- <sup>16</sup> Cf. Poupinel-Sœurs du TOM de Lyon, 13.12.1858 - pass. n. éd. en NP I n° 112.
- <sup>17</sup> Croix-Poupinel, 07.03.1859 - APM VM 227.
- <sup>18</sup> Cf. Rougeyron-Poupinel, 29.04.1859 - NP I n° 125, larges extraits.
- <sup>19</sup> Cf. ibid, §4.
- <sup>20</sup> Voir, par ex., Poupinel-Yardin, 07.05.1861 - APM OP 418.
- <sup>21</sup> Cf. Croix-Poupinel, 05.06.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 133.
- <sup>22</sup> Cf. ibid.
- <sup>23</sup> Croix-Yardin, 04.09.1859 - ASMSM 221.3.
- <sup>24</sup> Cf. Bon Secours-Poupinel, 02.06.1859 - NP I n° 132.
- <sup>25</sup> Croix-Poupinel, 05.06.1859 - NP I n° 133.
- <sup>26</sup> Croix-Poupinel, 07.11.1860 - NP I n° 209.
- <sup>27</sup> Goujon-[Rougeyron ?], 27.09.1859 - AAN 87.2.
- <sup>28</sup> Cf. Croix-Poupinel, 21.04.1861 - APM VM 227.
- <sup>29</sup> Croix-Berset, 01.07.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>30</sup> Croix-Poupinel, 01.08.1861 - APM VM 227.

- <sup>31</sup> Croix-Poupinel, 12.10.1861 - APM VM 227.  
<sup>32</sup> Goujon-Poupinel, 02.07.1863 - APM VM 227.  
<sup>33</sup> Forestier-Poupinel, 04.08.1862 - APM ONC 208.  
<sup>34</sup> Croix-Favre, 24.07.1861 - ASMSM 221.1.  
<sup>35</sup> Croix-Poupinel, 21.04.1861 - APM VM 227.  
<sup>36</sup> Croix-Poupinel, 19.08.1862 - APM VM 227.  
<sup>37</sup> Cf. Bon Secours-Poupinel, 02.06.1859 - NP I n° 132.  
<sup>38</sup> Cf. Croix-Poupinel, 05.06.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 133.  
<sup>39</sup> Ibid.  
<sup>40</sup> Cf. Bon Secours-Poupinel, 02.06.1859 - NP I n° 132.  
<sup>41</sup> Lettre d'un capitaine de vaisseau à un ami, [août] 1860 - APF t. 33, pp. 114-117.  
<sup>42</sup> Ibid. p. 117.  
<sup>43</sup> Cf. Croix-Poupinel, 21.04.1861 - APM VM 227.  
<sup>44</sup> Cf. Croix-Poupinel, 11.11.1861 - pass. n. éd. en NP II n° 257.  
<sup>45</sup> Goujon-Poupinel, 02.07.1863, APM VM 227.  
<sup>46</sup> Cf. Palazy-Poupinel, 23.11.1863 - APM VM 227.  
<sup>47</sup> Cf. Croix-Poupinel, 05.06.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 133.  
<sup>48</sup> Croix-Poupinel, 08.10.1859 - APM VM 227.  
<sup>49</sup> Croix-Yardin, 26.10.1859 - ASMSM 221.3.  
<sup>50</sup> Croix-Poupinel, 30.10.1859 - APM VM 227.  
<sup>51</sup> Croix-Poupinel, 15.05.1860 - APM VM 227.  
<sup>52</sup> Cf. lettre d'un capitaine de vaisseau, déjà citée, p. 114.  
<sup>53</sup> Croix-Yardin, 23.10.1860 - ASMSM 221.3.  
<sup>54</sup> Croix-Poupinel, 05.06.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 133.  
<sup>55</sup> Croix-Poupinel, 30.10.1859 - APM VM 227.  
<sup>56</sup> Croix-Poupinel, 08.10.1859 - APM VM 227.  
<sup>57</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.03.1860 et 25.09.1860 - pass. n. éd. en NP I nn. 184 et 202.  
<sup>58</sup> Croix-Poupinel, 18.04.1860 - APM VM 227.  
<sup>59</sup> Croix-Yardin, 23.10.1860 - ASMSM 221.3.  
<sup>60</sup> Croix-Poupinel, 12.10.1861 - APM VM 227.  
<sup>61</sup> Cf. Croix-Poupinel, 25.09.1860 - pass n.éd. en NP I n° 202.  
<sup>62</sup> Ibid. ; voir aussi la notice hist. Pourquoi les miss. mar. ... - AAN 87.1, p. 8.  
<sup>63</sup> Croix-Poupinel, 25.09.1860 - NP I n° 202.  
<sup>64</sup> Cf. Montrouzier-ses parents, 06.09.1861 - AAN 9.3.  
<sup>65</sup> Cf. Croix-Poupinel, 01.08.1861 - APM VM 227.

- <sup>66</sup> Croix-Poupinel, 15.05.1860 - APM VM 227.
- <sup>67</sup> Croix-Poupinel, 25.09.1860 - NP I n° 202, §2.
- <sup>68</sup> Croix-Poupinel, 05.06.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 133.
- <sup>69</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.03.1860 - NP I n° 184.
- <sup>70</sup> Croix-Berset, 20.04.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>71</sup> Croix-Yardin, 04.09.1859 - pass. n. éd. en NP I n° 151.
- <sup>72</sup> Lettre d'un capitaine de vaisseau, déjà citée, p.117.
- <sup>73</sup> Croix-Yardin, 04.09.1859 - pass. n. d. en NP I n° 151.
- <sup>74</sup> Croix-Berset, 20.04.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>75</sup> Croix-Berset, 20.04.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>76</sup> Poupinel-Yardin, 07.05.1861 - APM OP 418.
- <sup>77</sup> Croix-Poupinel, 11.11.1861 - pass. n. éd. en NP II n° 257.
- <sup>78</sup> Cf. Croix-Yardin, 13.07.1862 - pass. n. éd. en NP II n° 281.
- <sup>79</sup> Cf. Forestier-Poupinel, 04.08.1862 - APM ONC 208.
- <sup>80</sup> Croix-Berset, 20.04.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>81</sup> Cf. Croix-Poupinel, 30.10.1859 - APM VM 227.
- <sup>82</sup> Cf. Croix-Poupinel, 01.08.1861 - APM VM 227.
- <sup>83</sup> Cf. Croix-Rocher, 28.07.1861 - APM VM 227.
- <sup>84</sup> Croix-Poupinel, 12.10.1861 - APM VM 227.
- <sup>85</sup> Cf. Goujon-Poupinel, 02.07.1863 - APM VM 227.
- <sup>86</sup> Cf. Bon Secours-Gilibert, 01.07.1859 - APM Dossier Gilibert.
- <sup>87</sup> Cf. Croix-Berset, 20.04.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>88</sup> Croix-Poupinel, 30.10.1859 - APM VM 227.
- <sup>89</sup> Cf. Croix-Berset, 01.07.1861 - ASMSM 224.6.
- <sup>90</sup> Croix-Poupinel, 06.03.1860 - NP I n° 184.
- <sup>91</sup> Cf. Croix-Poupinel, 05.07.1863 - APM VM 227.
- <sup>92</sup> Cf. Croix-Poupinel, 01.08.1861 - APM VM 227.
- <sup>93</sup> Cf. Cdt Trèves-Œuvre de la Ste Enfance, 13.05.1866 - AEM Océanie C 699.
- <sup>94</sup> Cf. Hortense-Poupinel, 12.09.1862 - NP II n° 291 et Croix-Poupinel, 23.09.1862 - NP II n° 293.
- <sup>95</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.03.1860 - NP I n° 184.
- <sup>96</sup> Cf. Croix-Poupinel, 18.04.1860 - APM VM 227.
- <sup>97</sup> Forestier-Poupinel, 02.12.1862 - NP II n° 299.
- <sup>98</sup> BONC 1863, p. 236 - un exemplaire est conservé aux AAN.
- <sup>99</sup> Croix-Directeur de l'intérieur, 06.12.1863 - AAN 158.1, brouillon autographe - copie aux ASMSM.
- <sup>100</sup> Cf. Poupinel-Yardin, 22.07.1864 - NP II n° 339, §2.

<sup>101</sup> Cf. Croix-Abbé Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5 - copie.

<sup>102</sup> Cf. Mathieu-Croix, 07.07.1864 - AAN 158.1.

<sup>103</sup> Cf. Croix-Berset, 27.09.1864 - NP II n° 348.

<sup>104</sup> Cf. Poupinel-Yardin, 22.07.1864 - NP II n° 339, §2.





**Père Favre**



**Père Yardin**



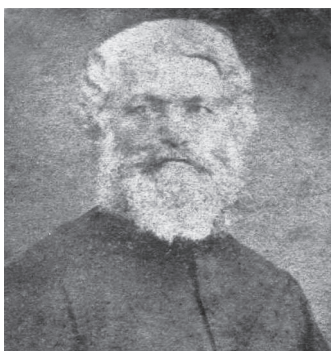
**Père Poupinel**



**Mgr Vitte**



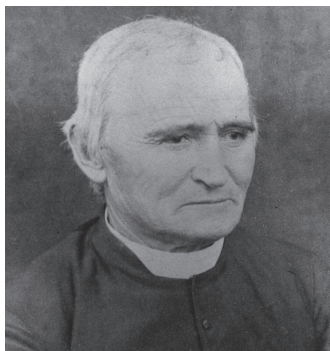
**Mgr Fraysse**



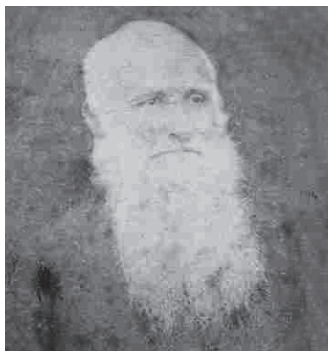
**Père Rougeyron**



**Père Goujon**



**Père Vigouroux**



**Père Villard**

## UNE VENDÉENNE AU BOUT DU MONDE

## CHAPITRE IV

### LES PREMIERES ANNEES A SAINT-LOUIS (1864 - 1874)

#### 1. DIFFICULTES AVEC LE GOUVERNEUR GUILLAIN

A la fin de 1855, le Contre-Amiral Louis du Bouzet, gouverneur des Etablissements français d'Océanie<sup>a</sup>, avait donné à la Mission des terrains dans la baie de Boulari. C'est ainsi que, tout de suite, fut fondée la réduction de la Conception et, dès mars de l'année suivante, celle de Saint-Louis, située quelques kilomètres plus au sud.

##### 1) La mission de Saint-Louis

###### - *Le père Vigouroux*

En novembre 1859, le père Jean-Baptiste Vigouroux prenait les rênes du nouvel établissement pour, pratiquement, ne plus les quitter<sup>b</sup>. Arrivé en Océanie en 1848, cet Auvergnat fut un missionnaire remarquable. Il donna à Saint-Louis, destiné à venir en aide par ses revenus aux stations dépourvues de ressources locales<sup>1</sup>, une ampleur considérable, sans négliger pour autant la dimension spirituelle de son apostolat.

Son premier soin fut de quitter le bord de mer où les pères s'étaient installés dans un premier temps, pour fixer la mission à quelques centaines de mètres de là, sur la butte où elle se trouve encore de nos jours. Très vite, avec l'aide du

---

<sup>a</sup> La Nouvelle Calédonie fut séparée administrativement de Tahiti en 1860.

<sup>b</sup> Le père Vigouroux fut curé de Nouméa de fin 1869 à fin 1870 et passa six mois aux Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) en 1891. Il mourut à Saint-Louis en août 1898.

père Chapuy, il fit détourner les eaux de la rivière, la Thy, et creuser un canal sur lequel on installa une scierie. Celle-ci ne connut pas le chômage : tout était à faire, maisons, écoles, bâtiments de ferme, église et même un bateau pour la mission.

- *Arrivée de S. Marie de la Croix*

Lorsque, le 30 août 1864, la pirogue de l'Île des Pins qui amène S. M. de la Croix et ses compagnons de voyage aborde au rivage de Saint-Louis, ils ne voient certainement pas grand'chose : ils arrivent « à nuit close »<sup>2</sup>. Ce n'est donc que le lendemain que la sœur peut découvrir le cadre dans lequel elle va passer les vingt-huit années les plus fécondes de son existence.

Des plantations couvrent la plaine : sous la direction du père Vigouroux, des garçons ont su la mettre en valeur ; la ferme existe avec une laiterie, des bêtes à corne et des brebis<sup>3</sup>. En fait d'église, il n'y a encore qu'une grande paillote, mais le chantier va commencer. A la fin de novembre, les garçons se mettent à scier les bois ; dans le courant de 1866, des ouvriers attaquent la maçonnerie et, le 8 septembre 1868, la nouvelle église est bénite. Ces travaux n'empêchent pas, en 1867, la construction d'une usine à sucre qui fonctionne avant même d'être terminée. Elle est située à côté de la scierie.

Un peu plus loin, s'élève la maison des pères, solide, spacieuse, et, encore un peu plus loin, dominant le site, l'église que le père Rougeyron décrit en 1869 comme la plus élégante de la colonie. A vrai dire, à cette époque, il n'y a pas encore beaucoup d'églises dans le pays !

Quant à la maison des sœurs, nous ne savons pas où la situer<sup>c</sup> !... mais elle existe. Elle a été construite en 1863. C'est une maison en bois, couverte de paille et pourvue d'un plancher<sup>4</sup>.

---

<sup>c</sup> Sur « *la montagne* », d'après une lettre de S. M. de la Croix à M. Charlot du 01.08.1867

## 2) Les premières semaines à Saint-Louis

### - *Séjour à Port-de-France*

Après s'être remise des fatigues de la traversée<sup>5</sup>, courant septembre 1864, S. M. de la Croix se rend à Port-de-France. Elle y passe quarante-huit heures, reçue chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny qu'elle ne connaît pas encore : celles-ci ne sont arrivées en Nouvelle Calédonie qu'en août 1860<sup>d</sup>. Elle profite de sa venue à Port-de-France pour rendre visite au président de la commission devant laquelle elle doit se présenter. Ce Monsieur Danican-Philidor, qui exerça plusieurs années dans la colonie les fonctions de Trésorier Payeur, est un excellent chrétien et un ami du père Forestier. Il la reçoit avec beaucoup d'égards<sup>6</sup>.

Les deux journées à Port-de-France sont aussi pour la sœur l'occasion d'une grande joie dont elle parle en ces termes :

*Pendant ce temps, ce ne fut qu'une procession chez les Sœurs. Les Kouniés employés sur les chantiers du gouvernement vinrent me voir ; non seulement les gens de l'Ile des Pins, mais les Touaourous, les gens de Ouen et plusieurs indigènes que je ne connais point mais qui, se disant catéchumènes, avaient certainement le droit de me serrer la main<sup>7</sup>.*

Et elle ajoute, un peu plus bas, dans la même lettre :

*Depuis que je suis à Saint-Louis, tous les dimanches j'ai eu jusqu'à 12 de ces jeunes garçons à passer la journée dans la mission.*

---

<sup>d</sup> Le bateau qui amenait les sœurs s'arrêta un jour à l'Ile des Pins, mais elles restèrent à bord et ne rencontrèrent donc pas S. M. de la Croix.

- ***Arrivée de S. Marie de la Présentation***

Le 1<sup>er</sup> octobre, arrive sa compagne de l'Île des Pins. S. M. de la Présentation vient pour la retraite et pour se présenter, elle aussi, devant la commission en vue d'obtenir le brevet de capacité réclamé ; ce qui veut dire, de toute évidence, que S. M. de la Présentation sera chargée de l'école de Vao et, donc, que S. M. de la Croix n'y retournera pas.

Le 3 octobre, commence la retraite à laquelle participent sept pères, six frères et les sœurs. Pendant ces jours bénis, « *Chacun de nous oublie le temps et reconforte son âme par la pensée de l'éternité et le bonheur du sacrifice* », écrit-elle, quelques mois plus tard à son ami, M. Charlot<sup>8</sup>.

- ***Le brevet de capacité***

La retraite s'achève le 9 octobre. Le surlendemain, les deux sœurs se rendent à Port-de-France pour y subir ce fameux examen.

*Un succès ou une humiliation, rien ne pouvait m'émouvoir, sûre que j'étais que Notre Seigneur tirerait sa gloire de tout,*

confie-t-elle, toujours dans la même lettre.

La commission se compose de trois membres : outre le Trésorier Payeur, qui préside, il y a aussi le père Henri Artignan, vicaire à Port-de-France, et le chef du Bureau des affaires européennes. Encore à l'abbé Charlot, S. M. de la Croix déclare, non sans ironie :

*Rien ne fut omis dans l'examen, sinon la page d'écriture : l'administration devait en effet savoir, par ma correspondance, que je savais faire des jambages.*

Les deux sœurs sont reçues à l'unanimité et deux semaines plus tard, S. M. de la Présentation repart à l'Île des Pins. Pour S. M. de la Croix, les choses sérieuses commencent.

### 3) La communauté

En juin 1863, S. M. de Bon Secours a été la première sœur à occuper la maison en planches ; dès le mois suivant, elle y ouvre une petite école qui remplace celle de la Conception. En novembre, S. M. de la Sainte Espérance<sup>c</sup>, qui vient d'arriver en Nouvelle Calédonie, sa santé n'ayant pas résisté au climat de l'Océanie centrale, la rejoint. Au début de 1864, c'est au tour de S. M. de la Paix de venir résider à Saint-Louis. Ce sont ces trois sœurs que S. M. de la Croix trouve à son arrivée, le 30 août.

Ayant été désignée pour être la compagne de S. M. de la Présentation, S. M. de Bon Secours s'embarque avec elle pour l'Ile des Pins et S. M. de la Croix se retrouve supérieure à Saint-Louis, ayant, écrit le père Vigouroux, « *pour aide et pour pénitence la Sr M. de la Paix et la Sr M. de la Ste Espérance* »<sup>9</sup>. De Sydney, le père Poupinel, qui connaît bien les trois sœurs, ne peut s'empêcher, lui aussi, en novembre, de confier au père Yardin, son ami :

*Veillez, les uns et les autres, je vous prie, juger très favorablement S. M. de la Croix ; je l'ai admirée en ces derniers temps. Nous lui avons imposé les plus rudes sacrifices et elle les a faits avec un courage vraiment religieux. Elle a joliment à souffrir de ses aimables compagnes*<sup>10</sup>.

Très discrète sur ces difficultés communautaires, S. M. de la Croix en parle une seule fois, en 1866, au père Poupinel, en qui sa confiance est totale, dans les termes suivants :

*Comment parler dans la position où je me trouve. La charité m'oblige à ne pas même jeter les yeux autour de moi. Ma situation me paraît indescriptible. Oh ! qui*

---

<sup>c</sup> Cette sœur faisait partie du premier groupe de pionnières parties en Océanie en novembre 1857.



*de vous m'a fait ici le sort impossible que vous deviez prévoir<sup>11</sup> ?*

S. M. de la Ste Espérance est une grande malade, sujette à des crises qui rendent bien difficile toute vie de communauté. Elle-même s'en rend compte et demande avec instance au provicaire de la placer, seule, à la Conception. Sa proposition est finalement acceptée : au début de 1867, elle y reçoit la charge d'une petite école et réussit fort bien auprès des fillettes qui lui sont confiées. Elle meurt en 1872, âgée tout juste de quarante-et-un ans.

S. M. de la Paix, on l'a vu, n'a reçu que peu d'instruction ; d'où un très fort sentiment de frustration : elle aurait tant voulu faire la classe, diriger une maison, elle aussi !... Cette joie lui sera donnée. A Pouebo, le père Jean-Marie Villard, qui a déjà réuni des filles, réclame une sœur pour s'en occuper. En février 1867, elle quitte Saint-Louis, elle aussi, pour se rendre à Pouebo où elle restera de nombreuses années.

S. M. de la Croix ne se retrouve pourtant pas seule. Au début de ce même mois de février, S. M. de Bon Secours est arrivée, malade, et elle reste là jusqu'en septembre. Repartie à l'Ile des Pins, elle en revient au début de 1868 ; puis, nommée à Ouvéa, la plus septentrionale des Iles Loyauté, elle y part après la retraite donnée à Saint-Louis à la fin d'août.

A différentes reprises, S. M. de la Présentation fait, elle aussi, des séjours plus ou moins longs à Saint-Louis pour soigner un mal de gorge tenace. L'amitié entre les deux sœurs connaît des hauts et des bas. Quelques maladresses de part et d'autre expliquent les froissements qui se dissipent assez vite. La joie de se revoir triomphe de toutes les susceptibilités. En octobre 1871, S. M. de la Croix peut écrire en toute sincérité : « *Que nous avons été heureuses pendant les 17 jours qu'elle a passés ici* »<sup>12</sup> !

#### 4) L'école reste fermée

Si S. M. de la Croix ne parle pas - ou si peu - de ses compagnes, par contre plus fréquentes sont dans ses lettres, les allusions aux difficultés qu'elle rencontre avec l'administration coloniale. Ce fameux brevet de capacité obtenu haut la main en octobre 1864 ne lève pas pour autant tous les obstacles. Daté du 12 octobre<sup>13</sup>, il ne lui est adressé qu'à la fin de l'année. Il y a alors un an que les écoles de l'Ile des Pins et de Saint-Louis sont fermées<sup>f</sup>.

L'autorisation de rouvrir celle de Saint-Louis est cependant refusée en janvier « *sous prétexte que la population serait obligée d'émigrer pour s'y rendre* »<sup>14</sup>, car, ce que la sœur demande, c'est une école avec des élèves aussi bien internes qu'externes : on veut y former des filles venues de tous les points de la Grande Terre et des îles et pas seulement celles du proche voisinage. Or ce projet ne plaît pas du tout au gouverneur, pas plus d'ailleurs qu'au secrétaire colonial dont l'anticléricalisme est encore plus fort, s'il est possible, que celui du gouverneur<sup>g</sup>.

A plusieurs reprises, au début de 1865, la sœur insiste auprès de ce monsieur Mathieu pour obtenir l'autorisation désirée. En janvier 1866<sup>15</sup>, soit un an plus tard, elle n'a encore reçu que des réponses dilatoires du genre de « *cette question est à l'étude* »<sup>16</sup>. Le père Forestier, envoyé à Paris pour exposer toutes les difficultés auxquelles la Mission doit faire face depuis l'arrivée du gouverneur Guillain, a cependant écrit en février 1865 :

---

<sup>f</sup> Ce document accompagnait une lettre du secrétaire colonial datée du 24.12.1864 dont une copie est conservée aux ASMSM 235. La sœur en accuse réception le 01.01.1865 - (brouillon de cette lettre aux AAN 158.1).

<sup>g</sup> On trouvera à la fin du livre, annexe n° 3, le texte du décret, daté du 3 janvier 1865, qui autorise la sœur à ouvrir une école pour des externes uniquement.

*On [le ministère à Paris] reconnaît aux indigènes le droit de mettre leurs enfants dans telle école que bon leur semble. On veut que celle de Saint-Louis soit aussi nombreuse que nos ressources le permettent<sup>17</sup>.*

Mais, à Port-de-France, on ne l'entend pas de cette oreille et les directives ministérielles restent lettre morte.

En mai 1867, le père Rougeyron, dans l'espoir de faire bouger les choses, rédige un *Projet de convention* dans lequel il aborde tous les points en litige. A propos de l'enseignement, il suggère :

*Le Gouverneur, en attendant mieux, autorisera les Missionnaires non à ouvrir des écoles proprement dites<sup>18</sup>, mais à préparer les voies aux futurs instituteurs, en leur permettant de vulgariser la langue française et, dans ce but, de donner quelques leçons indispensables de lecture et d'écriture, sans règlement extérieur bien entendu, ni inspection de la part de l'Autorité<sup>19</sup>.*

Ce projet va dormir dans un tiroir du bureau du gouverneur et les écoles restent fermées. Il faut attendre son départ, en mars 1870, et l'arrivée de son successeur, le capitaine de vaisseau Eugène Gaultier de la Richerie, en août suivant, pour que la situation se débloque et que les maristes puissent reprendre normalement leurs activités, dont les écoles.

## II. NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE

### 1) Œuvre éducative de S. Marie de la Croix

On peut le comprendre aisément, ces années où le désir de S. M. de la Croix de donner aux petites Calédoniennes l'instruction qu'elle a si bien dispensée à l'Île des Pins et d'en faire « *une armée de catéchistes et de petits apôtres* »<sup>20</sup> est

contrarié, sont pour elle des années difficiles à vivre. Elle écrit en 1866 :

*Les hommes et les choses dans ce pays semblent s'accorder pour faire tout à l'envers. Les Œuvres sont dans une telle souffrance et dans une telle nullité par suite de la persécution du Gouvernement [...] que leur ruine ne paraît pas éloignée*<sup>21</sup>.

Le père Vigouroux ne juge pas la situation de la même manière ; dès la fin de 1864 il affirme :

*La privation des classes n'empêche pas la sœur de la croix d'inspirer son esprit à ses filles. Déjà leur tenue à la chapelle a bien changé*<sup>22</sup>,

et, en 1870, il assure que le « *bien qu'elle fait aux petites Calédoniennes est extraordinaire* »<sup>23</sup>. Dès 1866, le père Rougeyron lui-même l'avait admis lorsqu'il notait sobrement : « *Sr de la Croix fait du bien à Saint-Louis* »<sup>24</sup>.

## **2) Nombre et origine de ces enfants**

Quand S. M. de la Croix a pris la direction de la maison, en octobre 1864, vingt-quatre filles étaient là<sup>25</sup>. Les années suivantes, l'école restant fermée, ce nombre ne cesse pourtant d'augmenter. Elles étaient une cinquantaine, « *la plupart orphelines et enfans de payens* », en octobre 1868<sup>26</sup> ; soixante en décembre 1870 - et il faut souvent en refuser<sup>27</sup> - mais alors l'école est rouverte.

Originaires de différents endroits du vicariat - Païta, Nakety, Borendi ... - ce sont assez souvent les pères qui les amènent à Saint-Louis. Ainsi, en janvier 1867, le père Chapuy arrive avec dix filles de Wagap ; dans le courant de 1872, le père François Beaulieu envoie sept petites Maréennes et, à la fin de cette même année, le père Rougeyron revient d'une tournée avec douze autres filles de Wagap. Un bon groupe

vient de Touaourou et Ounia, au sud-est de l'île ; le père Villard qui, en 1872, dessert ces tribus, écrit alors au père Poupinel : « *Tout ce qui est fille dans ma paroisse, de 5 à 6 ans jusqu'au moment de leur mariage, est à Saint-Louis* »<sup>28</sup>, tellement il désire donner à ces enfants une bonne éducation. Il est sûr qu'elles la reçoivent auprès de S. M. de la Croix.

### 3) Une journée à Notre Dame de la Providence

Mais que fait-on à « Notre Dame de la Providence », puisque tel est le nom que la sœur a donné à la maison<sup>29</sup> ? Pour répondre à cette question, il faut distinguer deux périodes : avant et après mars 1870, c'est-à-dire avant et après le départ du gouverneur Guillain.

#### - *Avant mars 1870*

Un « Règlement des Œuvres des Sœurs de Saint-Louis », rédigé par S. M. de la Croix, renseigne sur la première période<sup>30</sup>.

Les jours de semaine, après la messe pour les plus grandes, un « *léger déjeuner* » et une demi-heure consacrée à l'étude du catéchisme, à 7h 30 on part aux champs jusqu'à midi, sauf les lundis et mercredis, jours de lavage. A midi, le « *dîner* » est suivi d'une récréation. A 2 heures - nous dirions aujourd'hui 14 heures - tout le monde se rassemble pour le catéchisme et, à 3 heures, vient le temps de la couture, du raccommodage ou du repassage. A 5 heures, un temps libre est suivi de la visite au Saint Sacrement ; puis vient l'heure du souper et de la récréation. A 8h 30, après la prière du soir, les filles se couchent en silence.

Le samedi est occupé par le ménage à la chapelle<sup>h</sup> et dans la maison. L'après-midi, tout en se récréant et en se promenant, les enfants ramassent du bois pour la cuisine.

---

<sup>h</sup> C'est-à-dire la paillote ; l'église était alors en chantier.

Après le départ, au début de 1867, de S. M. de la Paix qui accompagnait les filles aux champs, et de S. M. de la Ste Espérance qui leur enseignait la couture, S. M. de la Croix se fait aider par « *quelques filles assez intelligentes et dévouées* »<sup>31</sup>, prises parmi les grandes.

Au milieu de toutes ces activités, S. M. de la Croix trouve encore du temps pour envoyer les enfants visiter les malades, soigner et instruire les femmes, préparer les mourants aux derniers sacrements et accompagner le Saint Viatique<sup>32</sup>.

Aucun moment n'est prévu, on le voit, ni pour la lecture, ni pour l'écriture, ni pour quelque enseignement que ce soit, excepté le catéchisme. Cependant, S. M. de la Croix prend des libertés par rapport aux oukases du gouverneur. En mars 1868, elle écrit qu'elle emploie Caroline pour des leçons de lecture et des exercices de mémoire<sup>33</sup> puisqu'elle ne peut pas le faire elle-même, et, quelques mois plus tard, tout en redisant qu'elle ne peut toujours pas faire la classe, elle ajoute :

*J'instruis secrètement, donnant une leçon à un petit groupe d'enfants, puis à un autre, me servant de ceux qui savent un peu pour un enseignement mutuel*<sup>34</sup>.

En juin 1870, alors que le gouverneur est parti et que la liberté renaît, le père Villard parle des « *progrès immenses* » accomplis par les garçons de Saint-Louis depuis deux mois grâce aux leçons du frère Elie<sup>i</sup>, et il continue ainsi sa lettre :

*Les filles sont beaucoup plus avancées, vu qu'il y a longtemps qu'elles sont avec la sœur. Lecture, c'est vieux. L'écriture date de quatre mois et c'est étonnant*<sup>35</sup>.

Il poursuit :

---

<sup>i</sup> Le frère Elie Raffégeau, arrivé en N. Calédonie en février 1870, désirait être prêtre. Du fait de violents maux de tête, il dut arrêter ses études et se dévoua comme frère coadjuteur.

*Hier, j'ai assisté à la classe des principes de la grammaire ; je ne pouvais revenir de mon étonnement : c'est un travail de deux mois seulement. Ce matin, j'ai assisté à la classe d'arithmétique : compter, lire, écrire avec facilité et avec principes m'a fort surpris ; mais quand ces enfants en sont venus à expliquer le système métrique, je ne savais plus retenir mon étonnement<sup>35</sup>.*

A se demander si, aux leçons de lecture, il ne faudrait pas ajouter des exercices de calcul mental et autres activités ne laissant pas - ou peu - de traces matérielles ! Le matin, pendant les travaux dans les plantations, la sœur n'avait-elle pas la possibilité de retenir tantôt un groupe, tantôt un autre ? On vient de voir comment, en 1867, la sœur désire des paroissiens pour celles de ses filles qui savent lire. En février 1870, alors que le gouverneur est sur le départ, elle parle de « *18 qui lisent bien* » et « *aiment à la folie* » le *Messenger du Cœur de Jésus*, revue reçue de France ; et elle ajoute : « *La difficulté de faire des classes a repoussé jusqu'à ce moment les leçons d'écriture* » ; deux lignes plus bas, elle parle d'une élève dont l'écriture « *n'est encore qu'un barbouillage* »<sup>36</sup>.

- ***Après mars 1870***

L'école étant rouverte, les choses vont prendre une autre tournure : en plus de l'éducation et de la formation qu'elles reçoivent déjà, S. M. de la Croix va pouvoir donner officiellement à toutes ses filles, petites et grandes, l'instruction dont elles ont grand besoin.

Un nouveau règlement, toujours dû à S. M. de la Croix, est mis en œuvre<sup>37</sup>. Intitulé « *Règlement de notre petite Providence* »<sup>j</sup>, il renseigne sur les changements intervenus dans le fonctionnement de la maison. Certes, il faut toujours aller aux champs, laver, repasser, coudre, raccommoder,

---

<sup>j</sup> On trouvera à la fin du livre, annexe n° 4, le texte complet de ce règlement.

préparer les repas ... ; mais l'enseignement trouve enfin sa place : on lit, on écrit, on compte, on se met au courant des arcanes de la grammaire française ; un temps d'étude - un quart d'heure - après le souper est prévu pour la division des moyennes, ainsi qu'une leçon de chant, deux fois par semaine, pour tout le monde.

Toujours seule sœur dans la maison, S. M. de la Croix se fait aider de plus en plus par les grandes les plus capables qui sont nommées le dimanche soir pour la semaine qui suit. Voici, d'après ce règlement, comment sont réparties les tâches :

*Détail des emplois confiés à nos filles :*

*Dans chaque dortoir 3 surveillantes générales qui ne changent qu'en cas de mauvaise conduite.*

*Tous les matins une surveillante du lever pour les toutes petites et les enfants frêles qui ne vont pas à la messe. La Surveillante veille aux prières et aux soins de propreté.*

*Les catéchumènes n'allant pas à la messe font le ménage avec les surveillantes de classe pendant la messe.*

*Deux surveillantes pour la récréation de midi.*

*Deux cuisinières pour la Providence - une surveillante.*

*Deux cuisinières pour la Mission.*

*Deux monitrices de classe.*

*Une surveillante de blanchissage.*

*Une maîtresse raccommodeuse.*

*Une maîtresse de repassage.*

*Trois maîtresses de lecture et de Catéchisme.*

*Cinq enfants chargées des autels et du soin de l'église pour la semaine.*

- ***Satisfaction des pères***

En 1872, le père Villard ne cache pas sa satisfaction ni son admiration. De Touaourou, il écrit au père Poupinel :



*Chose qui contribue beaucoup à la bonification de ma paroisse et que vous comprendrez facilement, c'est l'éducation donnée à Saint-Louis aux jeunes filles<sup>38</sup>.*

Un peu plus loin, il ajoute, parlant de la sœur :

*Dieu lui donne ce qu'il faut pour civiliser chrétiennement ces pauvres enfants de la Calédonie. Je vous le dirai tout simplement et avec connaissance de cause, ailleurs je ne trouve pas cela.*

Sachant l'antagonisme qui existe entre le provicaire et la sœur, il écrit, toujours dans cette lettre, parlant de jeunes filles revenues à la tribu quelques mois auparavant :

*Il a fallu que le R. P. Rougeyron vînt à Touaourou pour s'apercevoir du bien qui se fait à Saint-Louis. Il les a interrogées en français sur le catéchisme ; il a été surpris de leur aplomb et de leur instruction, de leurs chants pieux ; aussi il n'a pu s'empêcher de leur dire : Je suis très content de vous.*

#### **4) La fête de Saint Pierre en 1872**

Un fait illustre bien la qualité du travail accompli par S. M. de la Croix. Le 29 juin, comme chacun sait, l'Eglise fête les saints Pierre et Paul. C'est donc la fête du père Pierre Rougeyron. En 1872, cette fête est célébrée avec plus de faste que d'habitude car, c'est S. M. de la Croix qui le dit, alors que, les années précédentes, « pour une raison ou pour une autre », le père était toujours absent,

*cette année, son humilité avait dû céder devant la force des circonstances qui l'obligeaient à se trouver à la Conception<sup>39</sup>,*

son lieu habituel de résidence. A Saint-Louis, chez les garçons comme chez les filles, la fête s'organise : on apprend un chant

« *sur un air magnifique* », on rédige des compliments et, le 28 au soir, on se met en route pour la Conception : pères, frères, garçons et filles, tout le monde, sauf la sœur retenue au lit par son mauvais état de santé. Mais, au retour, on lui conte tous les détails de la cérémonie, une « *vraie fête de famille* », au cours de laquelle une grande<sup>k</sup> de la Providence lit le compliment qu'elle-même a composé. Du fond de son lit, S. M. de la Croix a pu en lire le brouillon ; elle en parle en ces termes : « *Je trouve dans ce petit compliment si simple, une grande délicatesse de cœur et d'expression* »<sup>40</sup>. Et elle précise : « *Je n'y ai rien changé qu'un mot qui n'était pas français* »<sup>1</sup>. Un peu plus loin, elle ajoute :

*M. Laborde, notre journaliste, qui se trouvait à la fête, l'ayant entendu et l'ayant lu, n'a pas voulu croire qu'il soit sorti d'une cervelle calédonienne. On m'a dit qu'il avait ajouté : 'J'ai vu plusieurs fois des choses, lettres ou écrits quelconques, faits, disait-on, par les enfants de Saint-Louis, mais je n'ai pas voulu le croire et personne ne le croit, soyez-en sûr'.*

Indignée, la sœur conclut :

*Mon bon P. Poupinel, si vous en étiez là, je vous supplierais de me le dire car les lettres de mes filles, que je vous ai tant de fois envoyées, feraient alors plus de mal que de bien autour de vous*<sup>41</sup>.

## 5) La sœur a de l'autorité

En mère lucide et responsable, S. M. de la Croix sait dire aussi que ses filles ne sont pas toujours sages. Voici comment

---

<sup>k</sup> Il s'agit de Louise dont on parlera au chapitre suivant.

<sup>1</sup> On trouvera à la fin du livre, annexe n° 5 le texte de ce compliment.

elle en parle, le jour où un paquet est arrivé de France, dont le contenu leur est destiné :

*Les images sont fort jolies et feront grand plaisir à nos filles mais comme elles ne sont pas sages ce soir, je les ai punies et elles ne verront pas aujourd'hui ces chères images ; de plus je leur ai dit que je vous écrirai cela. Elles viennent de se coucher le cœur bien gros : elles ne pourront jamais croire que j'ai tenu ma désolante promesse de vous dire qu'elles ne sont pas sages ! Enfin cela leur fera du bien<sup>42</sup>.*

Un mois plus tard, nouvel incident : les filles se sont mutinées contre une grande et l'ont accusée fausement. Intervention rapide de la sœur :

*Pour couper la jalousie à la racine, [...] il a fallu sévir et là, j'ai vu des actes de vertus inconnus en ce pays. Scholastique<sup>m</sup> a demandé grâce sans vouloir être connue, elle l'offensée, et les autres lui ont fait une réparation touchante<sup>43</sup>.*

Ces faits sont révélateurs de l'intérêt que S. M. de la Croix porte à ses filles. Car elle s'intéresse à chaque enfant en particulier : en fin de matinée, explique-t-elle, « *il faut voir l'air ingénu avec lequel chacune me rend compte de sa conduite et de son ouvrage au retour* » du jardin, de la laiterie, de la cuisine ou de la buanderie<sup>44</sup>.

Elle s'efforce aussi de tenir compte du fait qu'elle n'est pas en France mais en Océanie, sachant qu'« *une éducation trop européenne ne pourrait convenir ni à leurs corps ni à leurs esprits* »<sup>44</sup>.

---

<sup>m</sup> C'est le nom de la grande ; on aura l'occasion d'en reparler.

### III. FORMATION CHRETIENNE DES ENFANTS

S. M. de la Croix a encore plus à cœur, on s'en doute, de faire de ses filles de vraies chrétiennes. Pour cela non plus elle ne ménage pas sa peine. Educatrice d'une foi toute neuve, elle utilise des moyens qui ressemblent fort aux méthodes actives qu'on croira inventer un siècle plus tard. Le « Règlement de notre petite Providence » donne des informations à ce sujet, mais aussi ses lettres au père Poupinel.

Chaque jour, en fin de matinée, une heure est réservée à l'instruction religieuse, sauf les deux jours dévolus au chant ; on y apprend les cantiques tout nouveaux<sup>45</sup> du « Garin »<sup>n</sup>. Le soir, après le souper, pendant l'étude des moyennes, les grandes font une « *lecture de piété* ». Le dimanche matin, au retour de la grand-messe, toutes les divisions étudient le catéchisme ; au début de l'après-midi, on dit le chapelet et les litanies du Sacré-Cœur et, au retour de la promenade, on participe aux offices à l'église, très certainement Vêpres et le Salut du Saint-Sacrement. Une liste des « Prières et pratiques de dévotion en usage dans notre petite Providence » termine le Règlement ; les exercices de piété très prisés au 19<sup>ème</sup> siècle y trouvent leur place, tels que prières vocales tout au long de la journée, litanies, mois dédiés à tel ou tel saint. Pendant le temps du Carême, une « Horloge de la Passion » propose une offrande à toutes les heures.

#### 1) Culte eucharistique et dévotion au Sacré-Cœur

En plus de la messe quotidienne, les enfants se rendent à l'église dans la journée ; pour celles qui ont choisi un jour, un temps d'adoration est prévu et, précise le règlement, il y a « *le samedi, adoration des petites et de celles qui n'ont pas de*

---

<sup>n</sup> Ce recueil fut très longtemps en usage en France : on s'en servait encore au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Le père Garin, musicien compositeur, était un mariste.

*jour* » sous la direction de deux adoratrices. A propos de cette adoration, la sœur raconte le fait suivant au père Poupinel :

*Une petite fille de 8 ans, Marianna, qui est du jeudi, avait été fort malade hier, malade à garder le lit. Ce matin, je la vois dans les rangs à sa place, à la messe de 5h ½. Elle était si pâle que je fus émue tout le temps de la messe mais n'osai pas la renvoyer tant elle priait. En rentrant je lui demande pourquoi elle s'était glissée parmi les autres, moi qui ne voulais pas qu'on la réveillât, la sachant souffrante. Marianna étonnée, me regardant d'un air angélique, répond simplement : « Ma Sœur, je me suis levée parce que c'était mon jour ! » Gardez bien cette réponse dans votre cœur, mon Père<sup>46</sup>.*

La dévotion au Sacré-Cœur qui, au 19<sup>ème</sup> siècle, prend beaucoup d'ampleur en France et, tout particulièrement, en Vendée où, dès 1800, le père Coudrin a fondé les congrégations des Sacrés-Cœurs de Picpus<sup>o</sup>, est grande à Saint-Louis. Chaque année, le mois de juin est marqué par des manifestations diverses. Voici comment, en 1872, se déroule la fête du Sacré-Cœur, le 7 juin cette année-là : au cours de la grand'messe, communion générale des enfants ; pendant la journée, « *continuelles visites* » des filles à l'église pour « *supplier ce Cœur qui a tant aimé les hommes* » ; on le prie pour l'Eglise, pour le Pape, pour la France, pour la Calédonie, pour la Société de Marie, pour les bienfaiteurs... ; et le soir, pendant la bénédiction du Saint Sacrement, c'est la traditionnelle consécration au Cœur de Jésus<sup>47</sup>.

Dans l'église, un autel lui est dédié ; à tour de rôle, tout au long de l'année, les filles sont chargées de le fleurir<sup>48</sup>. En 1873, S. M. de la Croix demande au père Poupinel de lui envoyer des images du Cœur de Jésus<sup>49</sup> : petit signe concret

---

<sup>o</sup> Avant le père Coudrin, saint Louis-Marie Grignion de Montfort avait popularisé cette dévotion dans l'Ouest de la France.

que prisent les enfants à toutes les époques et dans tous les pays.

## 2) Dévotion à saint Joseph

S. M. de la Croix insuffle aussi à ses filles un grand attachement à saint Joseph. A plusieurs reprises, au cours des années 1869, 70 et 71, dans ses lettres aux pères Yardin et Poupinel, elle parle de l'argent économisé pour acheter une statue de ce saint. Lorsque le père Chapuy lui en donne une - un peu petite, mais si belle ! - elle veut faire faire un autel et demande croix et chandeliers pour l'orner. En juin 1873, elle envoie au père Poupinel les textes de plusieurs consécration, copiées de sa main mais rédigées par ses filles à la fin de mars car, explique-t-elle :

*Je les engageais à faire une petite consécration à ce vénéré saint qu'elles aiment tant afin d'apprendre à formuler une prière, chose inouïe dans ce pays. Je leur donnai pour cela le temps de l'écriture, et une heure après, ma table était couverte de feuilles que je ne puis lire sans pleurer de reconnaissance<sup>50</sup>.*

## 3) Dévotion à la sainte Vierge

Marie n'est évidemment pas oubliée. En 1871, alors que le frère Alexandre<sup>p</sup> est bien malade et que l'affliction est grande à Saint-Louis car on l'aime beaucoup, S. M. de la Croix a recours ainsi à la Vierge :

*J'ai prié, prié tant que j'ai pu, j'ai mis tout mon bataillon de petits bébés en prière et c'est Notre Dame des Anges que nous avons invoquée ; c'étaient vraiment des petits*

---

<sup>p</sup> Le frère Alexandre Devès, ardéchois, fut chargé des garçons à St Louis de 1865 à 1874.

*anges qui la priaient. Ils ont couvert ma malice et notre Bonne Mère a eu pitié de nous. [...] O notre Mère chérie ! que ne lui devons-nous pas<sup>51</sup> ?*

En même temps qu'elle envoie au père Poupinel des consécrationes à saint Joseph, elle y joint des consécrationes à la sainte Vierge rédigées en mai, la même année, car, déclare-t-elle dans sa lettre, « *Marie est la Reine, la Mère et la Maîtresse de cette Providence* »... Notre Dame de la Providence !<sup>q</sup>

L'ardeur et la conviction de la maîtresse sont telles que toutes les filles - baptisées aussi bien que catéchumènes - entrent dans le mouvement de tout leur cœur. Dès 1868, le père Rougeyron l'avait constaté ; dans un rapport à l'œuvre de la Sainte-Enfance, il écrivait :

*Ce qu'il y a d'admirable dans les enfants qu'elle forme, c'est leur piété sans affectation, leur modestie et leur gaîté continuelle ; on voit qu'elles sont heureuses, qu'elles apprécient les soins d'une Sœur qui est loin de ménager la nature, désirant avant tout en faire de vraies chrétiennes ; aussi l'aiment-elles sincèrement<sup>52</sup>.*

#### **4) Attachement au pape et à l'Eglise**

Cet amour de l'Eglise et de ses saints que S. M. de la Croix sait communiquer à ses élèves, s'accompagne d'un véritable attachement au pape. A la fin des années soixante, la 'question romaine' est à l'ordre du jour et agite beaucoup les esprits en France dans les milieux croyants et pratiquants ; on ne comprend pas pourquoi le pape devrait se dépouiller de ses Etats et perdre Rome, sa capitale, parce qu'un mouvement d'unification agite la péninsule italienne. Le pape n'appuie-t-il

---

<sup>q</sup> On trouvera à la fin du livre, annexes nn. 6 et 7, les textes d'une consécration à St Joseph et d'une autre à la Vierge.

pas son autorité morale et spirituelle sur le pouvoir temporel qu'il détient ?

Lisant, quand elle en a l'occasion *l'Univers*, journal conservateur et ultramontain<sup>r</sup> que les pères reçoivent de France, S. M. de la Croix se tient au courant de la situation autant qu'elle le peut ; elle prie et fait prier beaucoup pour Pie IX. Sachant que des souscriptions circulent pour l'aider financièrement - une armée, ça coûte cher ! - en septembre 1869, elle envoie au père Poupinel une petite somme d'argent, lui demandant de la faire parvenir au Saint Père<sup>53</sup>.

#### - *Premier Concile du Vatican*

En février 1870, ayant appris la convocation du Concile du Vatican, elle en parle à ses élèves, ainsi que d'une nouvelle souscription, lancée cette fois pour aider à couvrir les frais de voyage des évêques les moins argentés. Parmi les filles, ce n'est qu'un cri : nous voulons envoyer notre participation ! Malgré la pauvreté de la maison, la décision est prise de prendre 100 francs dans la caisse et de les envoyer au père Poupinel dont on sait qu'il doit se rendre à Rome les mois suivants. Une fille, une petite Marguerite, écrit au père ; lettre et argent sont envoyés avec la recommandation de mettre leurs cœurs « *au pied du souverain Pontife* », de lui dire combien on l'aime à la Providence de Saint-Louis, et d'obtenir de sa part une bénédiction spéciale<sup>54</sup>.

La joie est à son comble lorsqu'on apprend comment le père Poupinel a rempli sa mission. En août 1870, S. M. de la Croix le remercie ainsi :

---

<sup>r</sup> La France catholique était alors divisée en deux : les gallicans, généralement des libéraux, voulaient une église nationale forte et les ultramontains reconnaissaient l'autorité du pape par-delà les frontières.



*Ah ! quelle joie, mon bon Père, et quelle confusion en apprenant que le petit chiffon de ma fille noire avait passé sous les yeux de Pie IX<sup>55</sup>.*

Quelques jours plus tard, le 26 août exactement, la sœur reçoit, accompagnant une lettre du père Yardin, la bénédiction papale tant désirée. On imagine la joie de toute la maisonnée en voyant les quelques mots en latin - que la sœur peut traduire - écrits par le pape et suivis de sa signature ! La nouvelle est tellement extraordinaire, tellement inouïe, qu'elle atteint certaines missions, y provoquant la joie, l'allégresse et une profonde piété<sup>56</sup>.

- ***Proclamation de la République (1871)***

Arrêté par la guerre franco-prussienne qui éclate en juillet 1870, le concile a le temps, avant de se séparer, de proclamer le dogme de l'infaillibilité pontificale. Cette nouvelle est accueillie avec joie par S. M. de la Croix qui fait dire à ses filles « *un credo plein de reconnaissance* »<sup>57</sup>. Mais cette joie se double d'anxiété : du fait de la guerre, les soldats qui défendaient Rome ont été rappelés. « *Qui veillera sur Rome ?* », s'inquiète-t-elle<sup>57</sup> ? Effectivement, Rome tombe en septembre 1870 et le pape perd tous ses Etats.

En avril 1871, alors que la France est envahie et que la République est proclamée, S. M. de la Croix et ses filles redoublent de ferveur. Elle écrit alors : « *Je fais avec mes filles, depuis le commencement des malheurs du Pape et de la France, une espèce d'adoration perpétuelle* »<sup>58</sup>, qu'elle décrit avec beaucoup de détails. De nombreuses prières jalonnent la journée ; parmi d'autres, signalons une « amende honorable » que l'on fait à haute voix à toutes les heures en classe et même la nuit, dans le dortoir, s'il en est une qui ne dort pas quand l'heure sonne.

Pour la fête de saint Pierre-aux-liens, en août de la même année, les enfants organisent une journée d'adoration, de prière pour le pape car « *Pierre est en prison* »<sup>59</sup>. En 1872,

le mois de mars, « *mois de Saint Joseph Protecteur de l'Eglise* », est célébré « *avec une pompe inaccoutumée et un redoublement de dévotion* » et le mois de juin, « *mois béni du Sacré-Cœur* », connaît la même ferveur : « *Ce n'était qu'un cri pour le Pape, la France, l'Eglise* »<sup>60</sup>. Le 29, il y a communion générale : « *Qui donc aurait omis la communion pour le Pape le jour de Saint Pierre* »<sup>60</sup> !

#### IV. OCCUPATIONS ET EVENEMENTS MARQUANTS

##### 1) Occupations diverses

###### - *Cuisine*

Au milieu de ses filles, S. M. de la Croix a des journées bien remplies. Certes, elle ne va pas aux champs ni au jardin, mais elle est « *chargée de la queue de la poêle* »<sup>61</sup> et elle ne se contente pas d'expliquer aux cuisinières ce qu'il faut faire. En septembre 1868, pendant le temps de la retraite annuelle, elle écrit : « *Je médite sur le poivre et le sel de mes plats que j'assaisonne d'autant de dévotion que je puis* »<sup>62</sup>.

Au milieu des épreuves qui l'assaillent, il lui arrive, bien sûr, de se demander si elle est utile en Calédonie autrement que pour la soupe<sup>63</sup>, mais bientôt elle se ressaisit et assure au père Yardin :

*Si vous saviez combien j'ai de bonheur à servir nos Pères, nos Frères, tous enfin. C'est vraiment du bonheur. Ce bonheur-là, direz-vous, ne me donne pas la science culinaire ; c'est vrai, mais j'ai fait des progrès,*

et, un peu plus loin, elle ajoute :

*Plusieurs de ceux qui souffrent viennent chez la cuisinière et versent là un peu de leurs ennuis*<sup>64</sup>.

C'est évidemment pour elle une joie de rendre service aussi de cette manière-là.

Parmi les pères, il en est qui n'apprécient guère de lui voir passer tant de temps à la cuisine. Le père Pierre Lambert le lui écrit en 1873 et S. M. de la Croix le répercute au père Poupinel :

*Quel bonheur [lui a écrit ce père], il<sup>s</sup> vous arrachera les marmites et les casseroles des mains, et en vous étayant un peu, en vous donnant d'autres sœurs, l'Evêque vous rendra toute à vos enfants et vous ne vous occuperez que de leur éducation<sup>65</sup>.*

### - **Couture**

S. M. de la Croix et ses filles ont fort à faire également avec la couture. En juillet 1865, une caisse part à Lifou, qui contient des pales<sup>t</sup>, une bannière, des ceintures que les filles de là-bas mettront sur leurs robes blanches les jours de procession<sup>66</sup>. C'est la Providence aussi qui entretient le vestiaire des garçons de Saint-Louis et qui confectionne les soutanes de presque tous les pères du vicariat<sup>67</sup>. En décembre 1868, le père Jean-Baptiste Gilibert, missionnaire à Bélep, reçoit des soutanelles et des surplis, et S. M. de la Croix l'invite « à user de notre aiguille autant que bon vous semblera »<sup>68</sup>. En 1870, le père Villard demande à la sœur de confectionner des habits d'enfants de chœur.

Ces travaux donnent droit à une rétribution que S. M. de la Croix accepte, « sûre que, même après un salaire, il y aurait économie pour la mission »<sup>69</sup>. L'argent ainsi gagné permet de faire quelques achats : en juillet 1868, c'est une lampe pour le sanctuaire de l'église qui va être bénite en septembre<sup>70</sup>. L'année suivante, la sœur peut compléter la

---

<sup>s</sup> Il s'agit de Mgr Vitte que Rome a nommé vicaire apostolique de la Nouvelle Calédonie en avril, mais dont on ne sait pas encore le nom dans le vicariat.

<sup>t</sup> Une pale est un linge carré et rigide dont on couvre le calice pendant la messe.

somme nécessaire à l'achat d'une statue de saint Joseph, toujours pour l'église<sup>71</sup>.

- **Basse-cour**

L'élevage des porcs et des poules procure aussi quelques ressources. Dans la mesure où les poules pondent, on peut acheter des livres<sup>72</sup> et s'abonner au *Propagateur de Saint Joseph*, revue très appréciée des filles<sup>73</sup>. C'est parfois, pour la sœur, l'occasion d'un bon surcroît de travail, ainsi quand les grandes, leur temps de formation achevé, retournent dans leurs tribus. En décembre 1871, elle écrit :

*Je n'ai pas une minute. Toutes mes grandes filles sont parties, les dernières ces jours-ci. Je ne puis suffire aux soins de classe, de ménage, de cuisine et le reste, sans compter une porcherie nombreuse qui fait partie de mon troupeau*<sup>74</sup>.

- **Infirmerie**

L'incendie de 1867, dont on va bientôt parler, permet de découvrir une autre occupation dont, jusqu'alors, la sœur n'a pas parlé dans ses lettres : elle est chargée de l'infirmerie et soigne tous les malades de la Mission. La pharmacie ayant disparu dans les flammes - « *on n'a pu sauver un seul flacon* »<sup>75</sup> - très vite elle demande qu'on lui envoie de l'arnica, de l'eau de fleurs d'oranger, de l'ammoniaque liquide et du soufre en poudre<sup>76</sup> car comment soigner les malades en cas d'épidémie si l'on n'a rien<sup>77</sup> ?

Signalons enfin deux brèves informations que nous donne une lettre de novembre 1866 : S. M. de la Croix y parle d'abord du catéchisme qu'elle fait à un groupe de femmes. Et quelques lignes plus bas, dans un moment de découragement sans doute, elle dit encore :

*Sachez, vous, et sachez-le bien, que je ne fais rien à Saint-Louis. Je n'en connais pas les villages ; mon temps*

*sottement employé est trop pris pour que je fasse un peu de bien aux alentours avec nos filles*<sup>78</sup>.

Avec tant de travail, comment pourrait-elle encore trouver le temps d'aller visiter les villages mélanésiens et les colons des environs ?

## 2) L'incendie de 1867

Pendant ces dix années, quelques événements viennent rompre la monotonie des jours. C'est ainsi que deux cyclones - on disait alors de « violentes tempêtes » - en mars 1865 et en mars 1872, apportent leur lot de destructions et de problèmes. Lors du premier, la maison des sœurs s'écroule, le dortoir des filles est ébranlé, les plantations partent dans la rivière... Grâce au père Vigouroux « *qui joint au génie de l'architecte une modestie égale à son dévouement* »<sup>79</sup>, les dégâts sont réparés et la vie reprend son cours peu à peu. Le deuxième s'accompagne de pluies torrentielles qui « *pénètrent les murs de sorte qu'ils ne sont que des éponges* »<sup>80</sup>.

### - *La montre du père Vigouroux*

A cette époque, et depuis l'incendie de 1867, la sœur et ses filles logent dans des cases dont les murs sont en écorce de niaoulis. Cet incendie, qui éclate le 19 juillet au petit matin, est encore plus lourd de conséquences. Il est dû à l'imprudence d'une fille qui approche sa torche trop près du foin dans le dortoir. Sœurs et enfants n'ont que le temps de se sauver : le feu se propage avec « *une rapidité effroyable* ». « *Vêtements, livres, objets de toutes sortes, [...] insignes religieux, cordons, chapelets, médailles* », tout disparaît dans le brasier, et même « *une petite pharmacie assez bien montée* »<sup>81</sup> dont on a vu l'utilité. Mais ce que la sœur déplore par-dessus tout, c'est la perte d'une montre que le père Vigouroux lui avait prêtée : elle la gardait, la nuit, sous son oreiller. A plusieurs reprises, dans ses lettres, elle demande au

père Poupinel d'en acheter une autre puisque, justement, un père de Calédonie lui a donné un peu d'argent. Trois mois plus tard, lorsque, avec une boîte de remèdes, la montre arrive, S. M. de la Croix remercie le père avec effusion :

*Oh ! quelle joie intime vous m'avez causé, surtout pour la montre ; mon Dieu, que vous êtes bon, mon bon Père ; il n'y en a pas d'autre pour dire et faire les choses avec cette exquise délicatesse, ce je ne sais quoi du cœur qui va au cœur*<sup>82</sup>.

- ***Les livres de la sœur***

La perte de ses livres, parmi lesquels vingt cahiers manuscrits qu'elle avait rédigés pour sa classe et qui étaient le « fruit de bien des années d'observation et d'expérience »<sup>81</sup>, lui est aussi très sensible. En septembre, elle reçoit deux ouvrages que lui envoie le père Poupinel : *l'Évangile médité*<sup>u</sup> et *la Perfection chrétienne*<sup>v</sup> « qui certes arrive bien dans la bibliothèque d'une incendiée », remercie-t-elle alors<sup>83</sup>.

Elle déplore aussi la perte de son *Petit Office de la Sainte Vierge*, brûlé comme le reste et qu'elle ne peut plus prier, et elle ajoute :

*C'est avec un abandon tout filial que je vous demanderais de me remplacer mes chers livres. Ma Bible, ma chère Bible, les chères œuvres de Sainte-Thérèse par le Père Bouix<sup>w</sup>, Olier, sa vie, ses œuvres, la*

---

<sup>u</sup> Ouvrage de l'abbé Duquesne dont il a été question au chapitre III.

<sup>v</sup> Il s'agit sans doute de l'ouvrage (12 vol.) du Père Alphonse Rodriguez, jésuite espagnol du 16<sup>ème</sup> siècle, dont le titre est *Pratique de la perfection chrétienne et religieuse*.

<sup>w</sup> Le père Marcel Bouix est un jésuite, professeur et prédicateur, qui a fait aussi des traductions, dont, on l'a vu plus haut, l'œuvre de Sainte Thérèse d'Avila.

*vie du Père Coudren, celle que j'aime par-dessus toutes*<sup>83</sup>.

Dans le même paragraphe, quelques lignes plus bas, ce sont des « *livres d'instruction* » qu'elle voudrait pour ses filles, précisant qu'elle aime beaucoup l'enseignement des Petits Frères de Marie, et aussi un dictionnaire qu'elle attend depuis dix ans.

A la mi-octobre, elle s'adresse au Père Goujon :

*Je suis obligée de vous réclamer la vie des Saints du Père Croiset<sup>x</sup> que je vous ai laissée en partant. Il ne me souvient pas de vous en avoir fait don quoique je n'eusse point songer à la demander si la pareille qu'on m'avait prêtée n'avait subi le sort de tout ce que je possédais*<sup>84</sup>.

Le père Poupinel, on s'en doute, prend soin de remplacer les livres<sup>85</sup>. En mars 1869, en même temps que pour des pommes envoyées par un frère de Villa Maria, S. M. de la Croix remercie le père pour un Manuel de médecine qui lui fait grand plaisir et elle ajoute : « *Vous ne savez faire que cela* »<sup>86</sup> ! En juillet 1872, elle redemande au père une Bible pour remplacer celle qu'il lui avait envoyée peu avant l'incendie et dont elle sent tous les jours davantage la privation<sup>87</sup>. Quand elle la reçoit en mai 1873 avec d'autres ouvrages, elle se contente de dire : « *Mille fois merci* »<sup>88</sup>.

Le père Yardin, de son côté, lui envoie des livres de Saint-Jure<sup>y</sup> et de Rodriguez ; elle l'en remercie en juillet 1868<sup>89</sup> alors qu'elle vient de les recevoir.

### 3) Relations avec les pères et frères de Saint-Louis

Les contacts quotidiens avec les pères et les frères de Saint-Louis sont forcément nombreux : on se retrouve à

---

<sup>x</sup> Jésuite (1656-1738), auteur de nombreux ouvrages de spiritualité.

<sup>y</sup> Jésuite et auteur spirituel du 17<sup>ème</sup> siècle.

l'église, on partage les mêmes préoccupations, on fait face aux mêmes problèmes, on se rend mutuellement service. Et ces contacts, S. M. de la Croix les apprécie dans la solitude très grande où elle vit, seule au milieu de ses filles.

- ***Le père Vigouroux***

Le père Vigouroux joue un rôle de tout premier plan évidemment. S. M. de la Croix a toute confiance en lui. Depuis le départ du père Forestier, il est devenu son directeur de conscience et elle l'apprécie :

*Qui ne gagnerait auprès de lui ? C'est, vous le savez bien, l'homme le plus généreux et du plus parfait renoncement,*

écrit-elle en 1865<sup>90</sup>. Aussi, est-elle profondément peinée de sa nomination à la cure de Nouméa à la fin de 1869. « *Tout Saint-Louis pleure* », se lamente-t-elle et, un peu plus loin, elle ajoute : « *C'est le père de mon âme que j'ai perdu* »<sup>91</sup>. « *Nos filles ne sont plus dirigées* », se désole-t-elle quelques mois plus tard<sup>92</sup>.

De son côté, le père Vigouroux ne cache pas son estime pour la sœur. En novembre 1864, il a déjà pris la mesure de son « *dévouement sans borne pour la mission et ses œuvres* »<sup>93</sup> et, en février 1865, il s'écrie : « *C'est admirable comme la sœur sait entrer dans les cœurs de ses filles* »<sup>94</sup>. Quelques années plus tard, il constate combien les filles sont dévouées à la sœur<sup>95</sup>. Heureusement pour Saint-Louis, le père Vigouroux y reprend sa place en mars 1871.

- ***Les frères de Saint-Louis***

Avec les frères Alexandre et Elie, S. M. de la Croix entretient des relations très fraternelles. Elle parle souvent au père Poupinel du premier, « *le pieux, le dévoué bon petit frère* »<sup>96</sup> qui est pour elle une « *sœur de charité* »<sup>97</sup>. Le second, frère Elie, arrivé à Saint-Louis en février 1870,



souffre de névralgies. Cela le rend compatissant : un jour que S. M. de la Croix garde le lit, bien malade, il vient la voir et lui dit : « *Ma sœur, offrez votre souffrance pour le Pape* »<sup>98</sup>. Une autre fois, c'est elle qui se réjouit de sa joie : il vient de recevoir une lettre<sup>99</sup>. Cette amitié amène le père Poupinel à la remercier du bien qu'elle leur fait à tous les deux<sup>100</sup>.

#### 4) Les pères de passage

##### - *Le père Camû*

Le presbytère de Saint-Louis a l'occasion d'héberger des pères malades venant d'autres îles du Pacifique. C'est ainsi qu'en mars 1867 arrive le père Armand Camû. Il est si malade qu'il meurt un mois et demi plus tard. Ce temps lui suffit pour apprécier le dévouement avec lequel il est soigné et entouré par la sœur. Et celle-ci, écrivant au père Poupinel en août 1867, exprime son admiration et son estime pour le défunt. Elle continue avec une fierté bien compréhensible :

*Nos filles étaient heureuses de le servir ; j'en trouvais dix pour lui faire la plus petite commission et il a lui-même observé ce contentement répandu sur leur physionomie. Le linge du pauvre malade eut inspiré bien du dégoût à plus d'une blanchisseuse ordinaire mais nos petites laveuses, ne voyant que le bonheur de servir un prêtre, se disputaient jusqu'à ses mouchoirs et les linges de ses vésicatoires.*

Elle termine ainsi le paragraphe :

*Je parle de nos enfants ; je n'ai rien vu, pas même qu'il fait nuit ! Et les voilà qui passent une à une dans ma pensée et dans mon cœur pour venir sous ma plume afin que je vous les présente. Ah ! vous êtes père ; bénissez-les et donnez-les à Marie*<sup>101</sup>.

C'est bien une maman qui parle !

- ***Les pères Grézel et Pionnier***

Un autre père, le père Isidore Grézel, qui a passé à Wallis et à Futuna vingt six années et dont la santé est passablement délabrée, arrive à Saint-Louis en mai 1869. Il y séjourne quelques mois et S. M. de la Croix l'accueille avec joie car, dit-elle, elle éprouve « *une singulière vénération pour ceux qui ont pris quelque infirmité au service du Divin Maître* »<sup>102</sup>.

En mars 1870, un jeune missionnaire débarque à Nouméa. Nommé d'abord à la Conception, le père Jean-Nestor Pionnier a l'occasion de rencontrer S. M. de la Croix pour laquelle il éprouve bientôt une grande admiration. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, peu après la disparition de la sœur, il lui consacra une biographie<sup>103</sup>.

- ***Monseigneur Bataillon***

Un autre visiteur, tout à fait inattendu, passe en Nouvelle-Calédonie en octobre 1871. Arrivé à bord d'un navire de guerre, Mgr Bataillon, vicaire apostolique de l'Océanie Centrale, se rend quelques jours à Saint-Louis. Avant de repartir, il va saluer la sœur, heureuse de le revoir : « *Moi qui le connais depuis si longtemps* » s'exclame-t-elle<sup>104</sup>, car il était en Europe au printemps 1858 alors qu'à Lyon la sœur préparait son départ.

Deux ans plus tard, arrivent les premiers frères maristes. Avant d'ouvrir une école à Nouméa, deux d'entre eux, les frères Henricus et Félix, viennent visiter Saint-Louis, ce qui donne à S. M. de la Croix l'occasion de soupirer : « *Ah ! quand viendra-t-il du monde pour Saint-Louis* »<sup>105</sup> ! Car il faudrait des gens bien formés pour s'occuper de l'école des garçons et de celle des filles.

## **5) Visiteuses et visiteurs**

S. M. de la Croix a fort peu l'occasion de sortir de Saint-Louis : elle se rend à Port-de-France en août 1865 avec S. M.

de Bon Secours et Caroline qui vont voir le docteur<sup>106</sup> ; en septembre 1867, alors que Port-de-France est devenu Nouméa, elle fait une visite de politesse à la nouvelle supérieure des sœurs de Saint-Joseph de Cluny<sup>107</sup> et en mars 1870, elle consulte le docteur à cause de ses yeux<sup>108</sup>.

Par contre, elle accueille des visiteuses et des visiteurs. A la fin de 1864, Madame Truscott, dont le mari, capitaine de vaisseau, a eu à son bord bien des missionnaires, passe quelques jours à Saint-Louis ; les sœurs font de leur mieux pour lui être agréables mais cette dame ne sait pas le français ! Aussi y a-t-il beaucoup de gêne de part et d'autre<sup>109</sup>.

A plusieurs reprises, S. M. de la Croix parle d'une Madame Joubert qui réside à Sydney et a reçu les sœurs chez elle. Venant voir ses fils établis à Païta où ils ont ouvert la première usine à sucre, tout naturellement, elle rend visite à Saint-Louis. Elle y reste même trois jours en juillet 1869<sup>110</sup>.

En février 1865, c'est Dorothée, une ancienne élève de l'Île des Pins, qui vient passer un mois à Saint-Louis<sup>111</sup>. Puis arrive Caroline, cousine de Dorothée et d'Hortense, dont la santé laisse tellement à désirer que, la maladie empirant, elle reste là jusqu'à sa mort en avril 1869<sup>112</sup>. Pendant toute cette période, sa famille vient la voir et S. M. de la Croix accueille Ti-Jérôme, le régent de l'Île des Pins, Ti-Hippolyte, le père de Caroline, et d'autres encore, parmi lesquels Dorothée, de nouveau, qui reste une quinzaine de jours en février 1869<sup>113</sup>. Hortense, mariée à son cousin le Grand Chef Samuel Vendegou, arrive elle aussi en juillet de cette même année ; mais, malade, elle garde le lit tout le temps<sup>114</sup>.

Parmi ceux qui se rendent à Saint-Louis, il est aussi des Nouméens qui ne craignent pas de passer outre à l'hostilité du gouverneur et viennent visiter pères et sœurs. S. M. de la Croix fait allusion plusieurs fois à Monsieur Champestèves, procureur, et à sa « *charmante famille* »<sup>115</sup>. Certains officiers de marine, seuls ou avec leurs épouses, aiment aussi venir passer la journée à la Mission<sup>116</sup>.

Parmi eux, les aumôniers sont les plus assidus. S. M. de la Croix parle avec reconnaissance de l'abbé Farron, « *un abbé charmant que nous aimons tous* », qui lui a « *donné tout Bossuet* »<sup>117</sup>. Elle s'étend aussi longuement sur le passage, en 1873, de l'abbé Cléret, aumônier de l'Orne. Ce « *prêtre zélé* », cet « *ami des Missions* » qu'un autre aumônier a bien renseigné, demande à la sœur d'assister à sa classe. Et voici comment elle en rend compte. Notons qu'elle a alors quatre-vingt-dix élèves.

*Mes filles voulaient avoir la traduction de la belle prose « Veni Sancte Spiritu », et pour abréger, j'ai dit : je vais vous la dicter. Nous en étions au troisième verset lorsque l'abbé entre et, vite, de prendre les cahiers pour voir de petites sauvagesses écrire en français. Il aurait quasi crié au miracle et lui-même m'apporta des cahiers de nos enfants pour me montrer que plusieurs n'avaient pas de faute ! Il questionna comme il aurait fait en France sur toutes espèces de choses et son air bienveillant lui valut de bonnes réponses, je vous assure [...] Il parle un peu de calcul, il ne se lassait pas, mais l'heure du changement de décor sonna. Il se mit alors dans la cour afin de mieux examiner le petit remue-ménage des couturières venant en classe, des jardinières prenant les pioches, des repasseuses allumant leurs fourneaux, des cuisinières relevant leurs manches, des savantes prenant l'aiguille*<sup>118</sup>.

La sœur de commenter quelques lignes plus bas : « *Cet abbé fait cela par zèle, je le crois, et voilà pourquoi j'ai cédé à ses désirs* ».

## **6) Visites du gouverneur de la Richerie**

Cette année 1873 est riche en visites puisque, à quatre reprises, le gouverneur de la Richerie, son épouse et toute leur

suite viennent passer le dimanche à Saint-Louis. Ces visites ne sont guère du goût de S. M. de la Croix ; à propos de la première, au début de mars, elle remarque non sans dépit :

*On apporta un déjeuner magnifique et puis le pain, le vin, la bière, le café, les fruits de dessert et jusqu'au linge de table. Je fus humiliée*<sup>119</sup>.

Lors de la deuxième visite, à la fin d'avril, le gouverneur promène le Contre-Amiral Baron de Roussin de passage en Nouvelle Calédonie. La journée se termine à l'église par la bénédiction du Saint Sacrement. Les enfants chantent si bien - « *un accent net, des voix suaves, de la piété, un ensemble parfait* »<sup>119</sup> - que l'étonnement est grand parmi les officiers. Après la cérémonie, la sœur a droit aux compliments du contre-amiral et à une poignée de mains émue du gouverneur. « *Pauvres gens, comme si c'était moi* », conclut-elle ce jour-là<sup>119</sup>.

En novembre et en décembre, le même scénario se reproduit à peu près. La première fois, le gouverneur amène un monsieur Reboul, « *Général inspecteur* », qui voit tout « *avec intérêt* »<sup>120</sup>. La deuxième fois, le visiteur est un monsieur Jore, commissaire de la marine, inspecteur général. Emmerveillé de la beauté des chants à l'église, il se penche vers son voisin pour lui demander quelles sont les religieuses qui chantent si bien<sup>121</sup>.

## V. NOTRE-DAME DES MISSIONS

Au milieu de toutes les occupations et préoccupations qui remplissent ses journées, S. M. de la Croix doit aussi réfléchir et prendre des décisions quant à son statut dans l'Eglise : elle se veut religieuse, mais l'est-elle vraiment ?

On a vu comment, en 1858, à Lyon, elle a passé quelques semaines au noviciat des sœurs de Jésus-Marie. On se souvient aussi de la cérémonie du 6 juillet au cours de laquelle, revêtue

du même habit que ses deux compagnes, elle reçoit le nom de S. M. de la Croix et devient novice dans le Tiers-Ordre de Marie pour les Missions d'Océanie, tiers-ordre laïc, on ne le redira jamais assez. Malgré le vœu d'obéissance au vicaire apostolique prononcé les jours suivants, malgré la profession dans le TOMMO et le voile ajouté au costume en novembre 1858 à Sydney, elle a bien des raisons de se poser cette question. Dans un courrier adressé au père Yardin en octobre 1858<sup>122</sup>, le visiteur des missions a regretté que, pour la Nouvelle Calédonie, on n'ait pas eu recours à une congrégation religieuse organisée, comme il l'avait demandé.

A Lyon, les pères Favre et Yardin sont conscients de la situation pour le moins inconfortable dans laquelle se trouvent ces femmes - et parmi elles S. M. de la Croix - qu'ils ont pris la responsabilité d'envoyer en Océanie. Il est donc normal que, l'occasion recherchée se présentant, la décision ait été prise, à la fin de 1861, d'ouvrir à Lyon même une maison de formation dont la direction est confiée à mère Marie du Cœur de Jésus, une religieuse qui a quitté sa congrégation pour être missionnaire.

## 1) Hésitations de S. Marie de la Croix

Cette nouvelle, de prime abord, a dû réjouir S. M. de la Croix, mais les renseignements sur cette fondation sont si rares qu'à deux reprises, en décembre 1862 et en juillet 1863, elle se laisse aller à un mouvement d'humeur :

*Savoir qu'à son gré la Société nous fait une position sans que nous sachions même laquelle soulève en moi des sentiments que vous devez comprendre.*

déclare-t-elle en juillet 1863<sup>123</sup>.

L'année suivante, en avril, voyant qu'à Lyon on croit qu'elle veut se retirer - elle n'a pas répondu à la lettre que mère M. du Cœur de Jésus a adressée aux sœurs d'Océanie en

novembre 1861<sup>124</sup> - elle affirme avec force son désir de vie religieuse : elle n'a pas changé d'avis ; tous les jours de sa vie, elle remet sa liberté entre les mains de Jésus par Marie. Certes, elle sent très fort son indignité : la pensée de sa propre misère la jette dans une grande angoisse. Le beau titre de religieuse lui fait découvrir l'abîme qui la sépare d'une vocation si pure, mais elle s'abandonne à Dieu car les miracles répétés de sa miséricorde à son égard lui sont un garant qu'Il se donne à qui le cherche<sup>125</sup>.

En juillet, cette même année, les sœurs reçoivent un extrait des Constitutions rédigées pour la congrégation naissante qui, désormais, s'appelle Notre-Dame des Missions. Une lettre de la supérieure accompagne cet envoi ; elle demande aux sœurs d'établir dans leurs communautés la pratique de tout ce qui y est prescrit, autant qu'il est possible. Ce sera, précise-t-elle, « *un acheminement qui vous rendra plus facile l'accomplissement entier de vos désirs et des nôtres* »<sup>126</sup> qui est d'être reconnues comme membre de la congrégation. S. M. de la Croix ne répond pas davantage à cette missive.

C'est dans une lettre que la sœur adresse au père Yardin en septembre 1865 qu'on trouve, exprimée à mi-mots, une des raisons de ce silence : d'elle à la supérieure, il manque la « *confiance toute filiale* » nécessaire à ce genre de relation<sup>127</sup>. En mai 1866, toujours au père Yardin, elle ajoute que son désir le plus véhément est de mourir en Calédonie et qu'elle craint qu'en entrant dans la congrégation, il lui faille quitter le pays ; elle redit que la supérieure lui inspire beaucoup de respect mais qu'il faudrait, pour lui écrire, une grande ouverture ...<sup>128</sup>.

Précisément, cette ouverture se produit. Le 29 juin, S. M. de la Croix répond à une lettre personnelle de M. M. du Cœur de Jésus, reçue les derniers jours de mai<sup>129</sup>. Bien décidée à accomplir la volonté de Dieu, si crucifiante soit-elle, elle lui écrit :

*On m'a dit [...], et je le sentais, que Dieu ne voulait pas de réserve et je suis trop habituée à trouver dans le Divin Maître un Dieu jaloux pour lui résister.*

Un peu plus haut, elle avait déjà affirmé :

*Me voici donc à vous, ma Révérende Mère, dans une véritable dépendance. Réglez vous-même le lieu et le temps du Noviciat que vous voulez que je fasse ; je m'abandonne à Dieu par vos mains<sup>130</sup>.*

Elle poursuit encore :

*Je ne sais si vous trouverez dans cette lettre le ton de filial respect et de douce confiance que je voudrais vous témoigner. Pour moi, je trouve dans la vôtre des sentiments qui me ravissent et qui semblent nous promettre de vrais rapports de mère à fille<sup>131</sup>.*

## **2) Profession religieuse (19 mars 1868)**

Désormais, la route est libre. Acceptée par le Conseil Général de la congrégation réuni à Lyon le 16 octobre 1866<sup>132</sup>, S. M. de la Croix commence son noviciat à Saint-Louis le 1<sup>er</sup> mars 1867<sup>133</sup>. En avril, elle confie au père Poupinel sa joie d'être novice et ajoute : « *Je ne vois pas que cela change un fil à ma vie mais le but sera plus sûrement atteint* »<sup>134</sup>. Et le père Vigouroux, chargé de la diriger pendant son noviciat, affirme sans hésitation :

*Elle n'ajoutera pas dans sa vie plus de régularité et de ferveur, ni plus de dévouement dans ses œuvres ; vous savez vous-même que cela lui serait difficile<sup>135</sup>.*

L'année de noviciat terminée, S. M. de la Croix fait profession le 19 mars 1868. La voilà religieuse tout de bon ! « *Tout émue de cette journée* », elle écrit au père Favre pour le remercier :



*C'est dans le Cœur de Saint Joseph que je viens de faire ma profession [...]. Vous connaissez tous mes sentiments à l'égard de la Mission, de la Congrégation et de la Société qui fut ma première Mère ; je vous les renouvelle en implorant votre bénédiction*<sup>136</sup>.

Comme, parmi les sœurs de Nouvelle Calédonie, elle est la seule à être reçue dans la congrégation, elle prononce ses vœux en toute discrétion et garde son habit de tertiaire. Un an plus tard, le 19 mars, toujours sans cérémonie, S. M. de la Croix renouvelle ses vœux, regrettant qu'ils ne soient qu'annuels car elle s'est donnée de tout son cœur à la congrégation de Notre-Dame des Missions<sup>137</sup>.

### 3) Désillusion

A peine deux mois plus tard, cependant, de la bouche du père Grézel qui arrive d'Australie, elle apprend une nouvelle d'autant plus stupéfiante que rien ni personne ne l'avait préparée à la recevoir : elle n'était au courant de rien. Depuis quelques années, un désaccord de plus en plus grand oppose M. M. du Cœur de Jésus aux supérieurs de la Société de Marie, et le père Poupinel ne l'en a pas informée, ce qu'elle ne comprend ni n'admet :

*Ah ! Père Poupinel, c'est bien la première peine que vous me causez ou plutôt que vous me faites, mais qu'elle est cuisante ! [...] Je le vois, Père, vous n'avez pas eu la confiance, je ne la méritais sans doute pas ; et je crois que je la méritais, moi qui me suis donnée à cette congrégation après de si vives répugnances et avec un dévouement si entier, croyant qu'elle resserrerait mes liens avec la Société de Marie, car vous devez vous souvenir de l'amour que j'ai témoigné au T. R. P. Général de la Société ma première Mère. [...] Que je suis affectée ! Pourquoi m'a-t-on fait faire des vœux ? Je*

*ne veux pas plus me séparer de la Société de Marie que je ne veux renoncer à l'unique but de ma vie : les missions ; je ne veux pas m'en éloigner, pas même de l'épaisseur d'un cheveu*<sup>138</sup>.

Cette mercuriale ne fait qu'exprimer, on l'a compris, la déception de la sœur, plus encore : sa désillusion. En juin 1869, elle déclare très nettement comment elle se situe face à ce différend :

*Ma résolution est, je crois, bien irrévocablement prise aux pieds de Notre Seigneur. Ce ne serait pas un devoir d'amour qui me lierait à la Société de Marie, que ce serait un devoir de reconnaissance et, certes, le plus impérieux de mon cœur*<sup>139</sup>.

Elle aussi, affirme-t-elle, n'a pas compris certaines pratiques de la congrégation, certains points des Constitutions qu'elle jugeait impraticables en mission ; mais puisque le père Favre l'approuvait, elle avait fait son sacrifice et s'était mise à aimer de toutes ses forces sa nouvelle famille.

Un peu plus bas, toujours dans la même lettre, elle ajoute :

*Tout cela ne se fera pas sans bien des déchirements intérieurs ; toutes mes craintes assoupies au moment de mes vœux, se réveillent : indigne d'être religieuse, heureuse de l'être, le Seigneur ne me vomit-il pas de sa bouche ?*

Cette souffrance, elle la portera pendant de longs mois. En septembre, elle adresse au père Favre une lettre dans laquelle elle lui demande de l'éclairer sur la conduite à tenir<sup>140</sup>. Cette première lettre ne parvient pas à destination ; la réponse n'arrive donc pas, et S. M. de la Croix, qui ne veut pas se retirer d'elle-même, renouvelle ses vœux le 19 mars 1870. Elle réitère sa demande le 29 mai 1870<sup>140</sup>. Cette fois

encore aucune réponse n'arrive ; celle-ci a pourtant été donnée mais :

*Afin que tous les secours humains me manquassent à la fois, le bon Dieu a permis que le navire qui portait la réponse du T. R. Père fût naufrage, comme vous le savez<sup>141</sup>,*

écrit la sœur au père Yardin en septembre.

#### 4) S. Marie de la Croix redevient une simple tertiaire

Ne voulant pas agir « *mue par la première impression mais seulement par l'impulsion du T. R. P. Général* »<sup>142</sup>, elle insiste auprès du père Poupinel qui est rentré en France : elle n'écrira pas une troisième fois au père Favre, de peur de le lasser ; elle est entre les mains de la Société de Marie, c'est la Société de Marie qui l'a fait entrer dans cette congrégation, c'est à la Société de Marie de lui dire ce qu'elle doit faire, car elle se préoccupe du devenir des œuvres commencées en Nouvelle Calédonie : qui les continuera ? Sa santé est mauvaise ; elle n'est pas la seule à penser qu'elle peut manquer d'un jour à l'autre.

A la mi-septembre, S. M. de la Croix reçoit, non pas du père Favre, mais du père Yardin, la lettre qui met fin à ses incertitudes et à son anxiété. C'est la seule, de toutes celles qu'elle a reçues à cette époque, que S. M. de la Croix a conservée jusqu'à la fin de ses jours<sup>z</sup>.

S'il a tant tardé à lui écrire, explique le père, c'est qu'il voulait « *laisser cette grave question se débattre entre elle et Dieu seul* » ; la direction que la supérieure de Notre-Dame des Missions imprime à son institut le rend impossible dans les îles d'Océanie. Il lui conseille donc, « *sauf meilleur avis, de vivre et de mourir tertiaire* » car « *Dieu ne regarde ni à*

---

<sup>z</sup> On trouvera à la fin du livre, annexe n° 8, le texte de cette lettre.

*l'habit ni au nom, mais aux œuvres* ». Et il conclut : « *J'ai le cœur gros en vous parlant ainsi car je pense à l'avenir. Que la Volonté de Dieu soit faite* »<sup>143</sup> !

A cette lettre, S. M. de la Croix répond :

*Dieu qui m'a soutenue jusqu'à ce jour me laissera-t-il tomber ? Non. Et la raison de mon espérance, à moi aussi, c'est mon espérance même. Je suis lâche, je le sais, je frissonne à la pensée de telles et telles croix inévitables ; quand j'ai dit en regardant Notre Seigneur : je veux bien, toute la sérénité revient ; je ne suis pas lasse. Je veux bien l'avenir tel que Dieu le fera*<sup>144</sup>.

Désormais, tout est clarifié : quand arrive le 19 mars 1871, S. M. de la Croix ne renouvelle pas ses vœux et redevient ce qu'elle était : petite sœur du Tiers-Ordre de Marie, espérant que « *les mérites de tant de saints prêtres qui partagent avec le Tiers-Ordre* » la sauveront<sup>145</sup>. Le 1<sup>er</sup> avril, elle suspend à son cou « *la médaille si belle et si modeste* » de sa véritable famille, celle du Tiers-Ordre de Marie<sup>146</sup>, qu'elle vient de recevoir<sup>aa</sup>.

## VI. PROBLEMES DE SANTE

Tout au long de ce chapitre, des allusions ont été faites regardant la santé de S. M. de la Croix. Disons maintenant ce que nous savons à ce sujet.

Déjà à Lyon, avant son départ, on savait que celle-ci n'était pas bonne. Une attestation avait même été demandée aux médecins car, avec « *[une] santé délicate, [une] toux chronique et [une] névrose*<sup>bb</sup> *sans aucune lésion organique* »<sup>147</sup>, on s'interrogeait : pourra-t-elle vivre sous un climat chaud ?

---

<sup>aa</sup> La médaille qu'elle portait depuis 1858 - celle du TOM - avait disparu lors de l'incendie de juillet 1867.

<sup>bb</sup> Au 19<sup>ème</sup> siècle, ce mot avait un sens beaucoup moins fort que de nos jours.

A l'Île des Pins, elle était sujette à de « *grands évanouissements* »<sup>148</sup>, à des migraines qui lui « *labouraient la tête d'un fer rouge* »<sup>149</sup>, et même à des crachements de sang<sup>150</sup> ; tant et si bien que le père Poupinel se demandait combien de temps encore elle vivrait<sup>151</sup> et S. M. de la Croix elle-même était persuadée qu'elle mourrait jeune<sup>152</sup>.

A Saint-Louis, sa santé ne s'améliore pas : les maux de tête l'accablent<sup>153</sup>, elle a souvent de la fièvre<sup>154</sup> et doit garder le lit<sup>155</sup>, terrassée par des crises violentes et douloureuses<sup>156</sup>. Malgré cela, elle fait « *une quantité de travail que ne feraient certainement pas deux sœurs bien portantes* »<sup>157</sup>.

Pendant plusieurs mois, au début de 1870, elle souffre d'un mal aux yeux qui la rend pratiquement aveugle. Envoyée à Nouméa en mars pour consulter un docteur, elle y tombe malade et se retrouve « *au lit tout de bon* », « *aveugle et glacée comme une morte* », mais conservant « *la plus grande sérénité d'esprit* »<sup>158</sup>. Le docteur ayant diagnostiqué une forte anémie, la sœur accepte de se soigner sérieusement :

*Par obéissance et pour l'amour de cette chère mission à qui je veux donner ma vie comme ma mort, mes yeux comme le reste, je prends plus de soins de mon misérable corps que je n'en ai jamais pris*<sup>158</sup>,

reconnaît-elle alors. Et la vue revient un peu, « *tout juste pour faire le gros de la besogne* »<sup>158</sup>. En octobre, elle peut enfin écrire :

*Pour ne pas oublier que j'ai été aveugle, il y a des moments où sans aucune souffrance, la vue me manque tout à fait, et puis elle revient*<sup>159</sup>.

Au cours des années 1872 et 1873, sa santé est tellement mauvaise que tout le monde est inquiet. En mars 1872, elle a le rôle et reçoit l'absolution sans pouvoir se confesser ; elle ne cache pas son désir de mourir<sup>160</sup>. En janvier 1873, depuis le mois d'août, elle est enflée, surtout la tête et le cœur ; elle

reçoit le Saint Viatique, et c'est la troisième fois en moins d'un an<sup>161</sup>. En août de cette même année, elle est de nouveau administrée et le père Rougeyron peut écrire : « *Notre Dame de Lourdes l'a retirée du tombeau* »<sup>162</sup>, car les enfants de Saint-Louis, les filles comme les garçons, ont promis d'ériger un petit sanctuaire à Notre Dame de Lourdes s'ils obtiennent la guérison de la sœur<sup>163</sup>. La promesse est tenue dans les mois qui suivent : grâce à l'ingéniosité du père Vigouroux, une grotte de Lourdes s'élève bientôt au bord de la Thy, dans la proximité immédiate du village. De nos jours, nous pouvons encore aller y prier Marie.

## NOTES DU CHAPITRE IV

- <sup>1</sup> Cf. Rapport Rougeyron-Favre, 16.12.1868, publié dans les APF, tome 41, pp. 466-467.
- <sup>2</sup> Croix-Berset, 27.09.1864 - ASMSM 224.6.
- <sup>3</sup> Cf. Rougeyron-supérieur de la maison de Paris, 03.01.1864 – AAN 5.4.
- <sup>4</sup> Cf. Croix-Poupinel, 31.08.1867 - APM VM 227.
- <sup>5</sup> Vigouroux-Rougeyron, 15.09.1864 - AAN 56.1.
- <sup>6</sup> Cf. Croix-Yardin, 16.08/26.09.1864 - ASMSM 221.3.
- <sup>7</sup> Croix-Berset, 17.09.1864 - ASMSM 224.6.
- <sup>8</sup> Croix-Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5.
- <sup>9</sup> Vigouroux-Forestier, 04.11.1864 - APM ONC 208.
- <sup>10</sup> Poupinel-Yardin, 20.11.1864 - APM OP 418.
- <sup>11</sup> Croix-Poupinel, 05.07.1866 ; pass. n. éd. en NP III n° 427.
- <sup>12</sup> Croix-Poupinel, 08.10.1871 - ASMSM 221.2 ; NP III n° 592, §1.
- <sup>13</sup> Ce document est conservé à l'archevêché de Nouméa (AAN 158.1).
- <sup>14</sup> Rougeyron-Forestier, 02.01.1865 - APM ONC 418.
- <sup>15</sup> Rougeyron-Goujon, 06.01.1866 - AAN 8.5.
- <sup>16</sup> Cf. Mathieu-Croix, 20.04.1865 - AAN 158.1.
- <sup>17</sup> Forestier-Rougeyron, 25.02.1865 - AAN 5.6, vol. I.
- <sup>18</sup> Souligné dans le texte.
- <sup>19</sup> Ce Projet date du 16.05.1867 ; un exemplaire est conservé aux AAN 127.6.
- <sup>20</sup> Croix-Fabre, 25.09.1866 - ASMSM 221.4.
- <sup>21</sup> Croix-M. du Cœur de Jésus, 29.06.1866 - NP III n° 426.
- <sup>22</sup> Vigouroux-Forestier, 03.12.1864 - APM ONC 208.
- <sup>23</sup> Vigouroux-Yardin, 09.04.1870 - APM ONC 208.
- <sup>24</sup> Rougeyron-Forestier, 03.07.1866 - APM ONC 418.
- <sup>25</sup> Vigouroux-Forestier, 03.12.1864 - APM ONC 208.
- <sup>26</sup> Rapport Rougeyron à l'œuvre de la Sainte Enfance, 22.10.1868 - Arch de cette œuvre à Paris et AAN 27.1 copie - p. 4 du texte dact.
- <sup>27</sup> Cf. Vigouroux-Poupinel, 15.12.1870 - APM ONC 208.
- <sup>28</sup> Villard-Poupinel, 02.02.1872 - APM ONC 208.
- <sup>29</sup> Cf. Croix-Poupinel, 22.09.1867 - APM VM 227.

- <sup>30</sup> L'original de ce document est conservé aux AAN 113.2 ; il n'est pas daté mais correspond à cette période : aucun enseignement scolaire n'est prévu et les deux compagnes de la sœur sont mentionnées.
- <sup>31</sup> Rapport Rougeyron à l'œuvre de la Sainte Enfance, 22.10.1868 - Arch de cette œuvre à Paris et AAN 27.1 copie - p. 4 du texte dact.
- <sup>32</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.02.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>33</sup> Croix-Poupinel, 22.09.1867 - APM VM 227.
- <sup>34</sup> Croix-Poupinel, 22.07.1869 - APM VM 227.
- <sup>35</sup> Villard-Poupinel, 10.06.1870 - APM ONC 208.
- <sup>36</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.02.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>37</sup> Egalement conservé aux AAN 113.2, ce règlement n'est pas plus daté que le premier mais il semble évident, par sa forme et son contenu, qu'il remplace le précédent devenu caduc.
- <sup>38</sup> Villard-Poupinel, 02.02.1872 - APM ONC 208.
- <sup>39</sup> Croix-Poupinel, 11.07.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>40</sup> Ibid.
- <sup>41</sup> Ibid.
- <sup>42</sup> Croix-Poupinel, 14.06.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>43</sup> Croix-Poupinel, 11.07.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>44</sup> Croix-Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5 copie.
- <sup>45</sup> Cf. Croix-Poupinel, 08.01.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>46</sup> Croix-Poupinel, 12/16.08.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>47</sup> Cf. Croix-Poupinel, 14.06.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>48</sup> Cf. Croix-Poupinel, 29.11.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>49</sup> Cf. Croix-Poupinel, 25.03.1873 - ASMSM 221.3.
- <sup>50</sup> Croix-Poupinel, 18.06.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>51</sup> Croix-Poupinel, 29.11.1871 - ASMSM 221.1.
- <sup>52</sup> Rapport Rougeyron à l'œuvre de la Ste Enfance déjà cité, voir note (26), p. 5 du texte dact.
- <sup>53</sup> Cf. Croix-Poupinel, 04.09.1869, - APM VM 227.
- <sup>54</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.02.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>55</sup> Croix-Poupinel, 18.08.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>56</sup> Cf. Croix-Poupinel, 20.09.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>57</sup> Croix-Poupinel, 14.10.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>58</sup> Croix-Poupinel 02.04.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>59</sup> Croix-Poupinel, 12.08.1871 - ASMSM 221.2.



- <sup>60</sup> Croix-Poupinel, 11.07.1872 - ASMSM 221.2.  
<sup>61</sup> Croix-Poupinel, 08.05.1869 - ASMSM 221.2.  
<sup>62</sup> Croix-Poupinel, 01.09.1868 - ASMSM 221.2.  
<sup>63</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.02.1870 - ASMSM 221.2.  
<sup>64</sup> Croix-Yardin, 16.09.1870 - ASMSM 221.3.  
<sup>65</sup> Croix-Poupinel, 18.06.1873 - ASMSM 221.2.  
<sup>66</sup> Cf. Croix-Fabre, 21.07.1865 - ASMSM 221.4.  
<sup>67</sup> Cf. Croix-Charlot, 29.08.1865 - ASMSM 226.5 copie.  
<sup>68</sup> Croix-Gilibert, 06.12.1868 - APM Dossier Gilbert.  
<sup>69</sup> Croix-Rougeyron, 27.04.1865 - AAN 116.9.  
<sup>70</sup> Croix-Poupinel, 19.07.1868 - APM VM 227.  
<sup>71</sup> Croix-Yardin, 08.09.1869 et 02.07.1870 - ASMSM 221.3.  
<sup>72</sup> Croix-Poupinel, 04.09.1869 - APM VM 227.  
<sup>73</sup> Croix-Yardin, 08.09.1869 - ASMSM 221.3.  
<sup>74</sup> Croix-Poupinel, 29.11/5.12.1871 - ASMSM 221.2.  
<sup>75</sup> Cf. Croix-Charlot, 01.08.1867 - APM VM 227 copie autographe.  
<sup>76</sup> Cf. Croix-Poupinel, 03.08.1867 - APM VM 227.  
<sup>77</sup> Cf. Croix-Poupinel, 22.09.1867 - APM VM 227.  
<sup>78</sup> Croix-Forestier, 05.11.1866 - ASMSM 221.51.  
<sup>79</sup> Croix-Charlot, 20.08.1865 - ASMSM 226.5 copie.  
<sup>80</sup> Croix-Poupinel, 29.02/26.03.1872 - ASMSM 221.2.  
<sup>81</sup> Croix-Charlot, 01.08.1867 - APM VM 227 copie autographe.  
<sup>82</sup> Croix-Poupinel, 23.10.1867 - APM VM 227.  
<sup>83</sup> Croix-Poupinel, 22.09/01.10.1867 - APM VM 227.  
<sup>84</sup> Croix-Goujon, 13.10.1867 - AAN 116.9.  
<sup>85</sup> Cf. Poupinel-Forestier, 22.11.1867 - APM OP 418.  
<sup>86</sup> Croix-Poupinel, 16.03.1869 - APM VM 227.  
<sup>87</sup> Cf. Croix-Poupinel, 11/12.07.1872 - ASMSM 221.2.  
<sup>88</sup> Cf. Croix-Poupinel, 17.05.1873 - ASMSM 221.2.  
<sup>89</sup> Cf. Croix-Yardin, 30.07.1868 - ASMSM 221.3.  
<sup>90</sup> Croix-Yardin, 30.09.1865 - ASMSM 221.3.  
<sup>91</sup> Croix-Poupinel, 14.11.1869 - APM VM 227.  
<sup>92</sup> Croix-Poupinel, 06.02.1870 - APM VM 227.  
<sup>93</sup> Vigouroux-Forestier, 04.11.1864 - APM ONC 208.  
<sup>94</sup> Vigouroux-Forestier, 01.02.1865 - APM ONC 208.  
<sup>95</sup> Cf. Vigouroux-Yardin, 18.09.1870 - APM ONC 208.  
<sup>96</sup> Croix-Poupinel, 12.08.1871 - ASMSM 221.2.  
<sup>97</sup> Croix-Poupinel, 17.05 et 11.09.1873 - ASMSM 221.2.

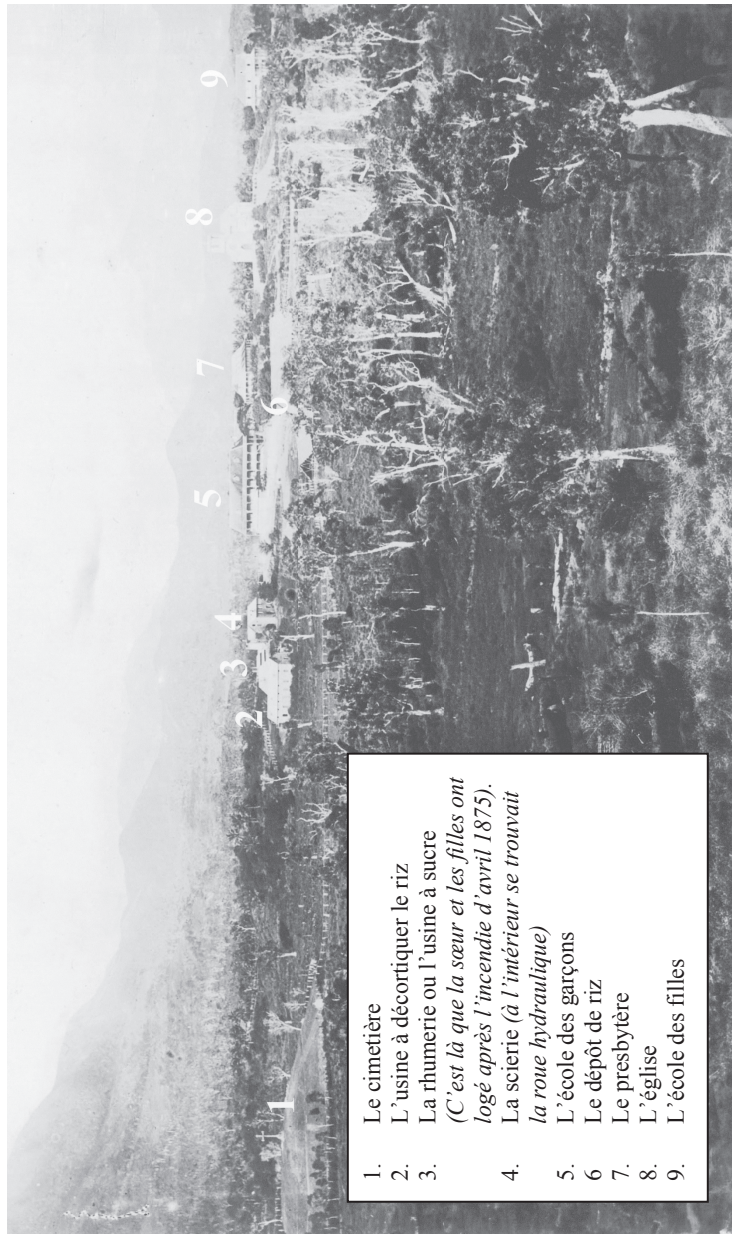
- <sup>98</sup> Cf. Croix-Poupinel, 12.08.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>99</sup> Cf. Croix-Poupinel, 29.11.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>100</sup> Cf. Croix-Poupinel, 14.06.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>101</sup> Croix-Poupinel, 31.08.1867 - APM VM 227.
- <sup>102</sup> Croix-Poupinel, 08.05.1869 - ASMSM 221.3.
- <sup>103</sup> Voir bibliographie, p. 9.
- <sup>104</sup> Croix-Poupinel, 08.10.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>105</sup> Croix-Poupinel, 07.10.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>106</sup> Cf. Croix-Forestier, 30.08.1865 - ASMSM 221.51.
- <sup>107</sup> Cf. Croix-Poupinel, 31.08/10.09.1867 - APM VM 227.
- <sup>108</sup> Cf. Croix-Poupinel, 07.04.1870 - APM VM 227.
- <sup>109</sup> Cf. Vigouroux-Forestier, 03.12.1864 - APM ONC 208.
- <sup>110</sup> Cf. Croix-Poupinel, 22.07.1869 - APM VM 227.
- <sup>111</sup> Cf. Croix-Forestier, 01.03.1865 - ASMSM 221.51.
- <sup>112</sup> Cf. Croix-Poupinel, 08.05.1869 - APM VM 227.
- <sup>113</sup> Cf. Croix-Poupinel, 13.02.1869 - APM VM 227.
- <sup>114</sup> Cf. Croix-Poupinel, 22.07.1869 - APM VM 227.
- <sup>115</sup> Cf. Croix-Poupinel, 02.07.1870 - ASMSM 221.2.
- <sup>116</sup> Cf. Croix-Forestier, 29.11.1865 - ASMSM 221.51 et Vigouroux-Yardin, 12.02.1869 - AAN 56.1 photocopie de l'original.
- <sup>117</sup> Croix-Poupinel, 29.11/08.12.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>118</sup> Croix-Poupinel, 18.06.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>119</sup> Croix-Poupinel, 17.05.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>120</sup> Croix-Poupinel, 01.12.1873 - ASMSM 221.1.
- <sup>121</sup> Cf. Croix-Poupinel, 27/31.12.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>122</sup> Cf. Poupinel-Yardin, 26.10.1858 - NP I n° 100.
- <sup>123</sup> Croix-Poupinel, 08.07.1863 - NP II n° 314 ; voir aussi Croix-Yardin, 20.12.1862 - NP II n° 302.
- <sup>124</sup> Lettre éditée en NP II n° 258.
- <sup>125</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.04.1864 - NP II n° 331.
- <sup>126</sup> M. du Cœur de Jésus-Sœurs d'Océanie, [fin 1863 ou début 1864] - NP II n° 410.
- <sup>127</sup> Cf. Croix-Yardin, 30.09.1865 - NP II n° 392.
- <sup>128</sup> Cf. Croix-Yardin, 09.05.1866 - NP III n° 421.
- <sup>129</sup> D'après la lettre S. M. de la Croix-M. M. du Cœur de Jésus du 27.08.1866, la sœur lui a déjà écrit en décembre 1865 ; mais cette lettre ou bien n'est pas parvenue à destination ou bien n'a pas été conservée.

- <sup>130</sup> Croix-M. du Cœur de Jésus, 29.06.1866 - NP III n° 426 §5.  
<sup>131</sup> Ibid, début du §6.  
<sup>132</sup> PV du conseil général-ARNDM, fasc. ron. p.109.  
<sup>133</sup> Cf. M. du Cœur de Jésus-Croix, 28.10.1867 - ARNDM LPB I p. 77.  
<sup>134</sup> Croix-Poupinel, 03.04.1867 - NP III n° 451.  
<sup>135</sup> Vigouroux-Yardin, 08.06.1867, - NP III n° 454.  
<sup>136</sup> Croix-Favre, 19.03.1868, - NP III n° 493.  
<sup>137</sup> Cf. Croix-Poupinel, 16.03.1869 - NP III n° 517, §5.  
<sup>138</sup> Croix-Poupinel, 08.05.1869 - NP III n° 521, §§1 et 3.  
<sup>139</sup> Croix-Poupinel, 07.06.1869 - NP III n° 524.  
<sup>140</sup> Cf. Croix-Favre, 29.05.1870 - NP III n° 565.  
<sup>141</sup> Croix-Yardin, 16.09.1870 - NP III n° 574.  
<sup>142</sup> Ibid.  
<sup>143</sup> Yardin-Croix, 13.06.1870 - NP III n° 567. Annexe n° 8 à la fin du livre.  
<sup>144</sup> Croix-Yardin, 16.09.1870 - pass. n. éd. en NP III n° 574.  
<sup>145</sup> Croix-M. du Cœur de Jésus, 01.04.1871 - NP III n° 582, §3.  
<sup>146</sup> Cf. Croix-Poupinel, 02.04.1871 - NP III n° 583.  
<sup>147</sup> Yardin-Poupinel, 17.08.1858 - NP I n° 88.  
<sup>148</sup> Croix-Yardin, 23.10.1860 - ASMSM 221.3.  
<sup>149</sup> Cf. Croix-Poupinel, 05.07.1863 - APM VM 227.  
<sup>150</sup> Cf. Croix-Berset, 20.04.1861 - ASMSM 224.6 et Croix-Poupinel, 05.07.1863 - APM VM 227.  
<sup>151</sup> Cf. Poupinel-Yardin, 06/07.05.1861 - APM OP 418.  
<sup>152</sup> Cf. Croix-Poupinel, 25.09.1860 - APM VM 227.  
<sup>153</sup> Voir par ex. Croix-Forestier, 30.08.1865 - ASMSM 221.51, Croix-Poupinel, 16.03.1869 - APM VM 227 et 27.12.1873 - ASMSM 221.2.  
<sup>154</sup> Voir par ex. Croix-Berset, 03.06.1870 - ARNDM Box File XIV.  
<sup>155</sup> Voir par ex. Croix-Poupinel, 12.08.1871 - ASMSM 221.2 et Rougeyron-Poupinel, 02.11.1872 - APM ONC 418.  
<sup>156</sup> Voir par ex. Croix-Forestier, 05.11.1866 - ASMSM 221.51 et Croix-Poupinel, 14.07.1873 - ASMSM 221.2.  
<sup>157</sup> Vigouroux-Poupinel, 04.02.1867 - APM VM 227.  
<sup>158</sup> Croix-Poupinel, 07.04.1870 - ASMSM 221.2.  
<sup>159</sup> Croix-Poupinel, 14.10.1870 - ASMSM 221.2.  
<sup>160</sup> Cf. Croix-Poupinel, 29.2/26.3.1872 - ASMSM 221.2.

<sup>161</sup> Cf. Croix-Poupinel, 02.02.1873 - ASMSM 221.2.

<sup>162</sup> Rougeyron-Poupinel, 09.09.1873 - APM ONC 418.

<sup>163</sup> Cf. Croix-Poupinel, 11.09.1873 - ASMSM 221.2.



1. Le cimetière
2. L'usine à décortiquer le riz
3. La rumerie ou l'usine à sucre  
*(C'est là que la sœur et les filles ont logé après l'incendie d'avril 1875).*
4. La scierie (à l'intérieur se trouvait la roue hydraulique)
5. L'école des garçons
6. Le dépôt de riz
7. Le presbytère
8. L'église
9. L'école des filles

**La mission de Saint-Louis en 1875**



**St Louis, fin des années 1870, S. Marie de la Croix et des élèves  
- parmi elles les quatre premières PFM (avec le camail)**



**A Saint-Louis vers 1885 - Sœur Marie de la Croix avec un groupe de sœurs mélanésiennes**

(Elles sont toutes des Petites Filles de Marie sauf S. M. Scholastique (ex PFM) qui est TORM depuis juin 1885, à côté de S. M. de la Croix. La première PFM à droite est Agrippina qui deviendra S. M. St Jean, TORM, en août 1892 et sera la compagne de S. M. de la Croix à Belep).

## CHAPITRE V

### SAINT-LOUIS DE 1874 à 1892

#### I. LES PETITES FILLES DE MARIE OU NAISSANCE D'UNE CONGREGATION

##### 1) Prémices

###### - *Essais de Sœur Marie de la Présentation*

Dans les projets des sœurs, le souci d'éveiller chez les filles qui vivent avec elles le désir de partager leur genre de vie est bien présent. S. M. de la Croix et S. M. de la Présentation en ont parlé entre elles. En juillet 1866, alors qu'elle est à Saint-Louis depuis deux ans, S. M. de la Croix écrit en effet au père Poupinel :

*Vous savez combien le projet des Sœurs noires me réjouit mais l'exécution n'est pas sans difficultés : qui les formera ? Je souffre trop aujourd'hui pour résumer ma pensée sur ce sujet, d'ailleurs ce n'est pas utile. Je sais qu'elle diffère de celle de Sœur Marie [de la Présentation] en des points importants<sup>1</sup>.*

Et cette dernière est allée de l'avant car, toujours dans la lettre de juillet 1866, S. M. de la Croix parle de Dorothee, « *la bonne grosse postulante* » de la sœur de l'Île des Pins, dont on entend encore parler en 1867 et en 1869<sup>2</sup>. Il semble qu'elle ait revêtu un costume et prononcé des vœux.

A la même époque, un autre essai est tenté à l'Île Ouen<sup>a</sup>. Dans le courant de 1867, un petit couvent, appelé « Providence Notre-Dame de la Paix », y est ouvert sous la

---

<sup>a</sup> Cette petite île, encore habitée de nos jours, se trouve au sud de Nouméa, donc en direction de l'Île des Pins.



direction de Marie Salomé, originaire de cette île et formée elle aussi par S. M. de la Présentation. L'essai dure quelques mois<sup>3</sup>.

Le père Rougeyron, qui n'avait pas été informé de ces projets, a exprimé très vite ses réticences à leur sujet<sup>4</sup>. Pour prématurés qu'ils aient pu être, ces essais ont au moins le mérite d'avoir existé et d'avoir montré que, du côté des jeunes filles mélanésiennes, la question se posait aussi.

- ***Espoirs de Sœur Marie de la Croix***

Pendant cette même période, S. M. de la Croix s'occupe de deux jeunes filles chez lesquelles elle pense déceler les signes d'un appel de Dieu. Ces jeunes filles s'appellent Caroline et Louise.

- ***Caroline***

Quand, en août 1864, la sœur quitte l'île des Pins, deux filles l'accompagnent : l'une des deux est Caroline Vendegou, cousine d'Hortense, dont on a déjà parlé. Repartie dans son île dès le mois d'octobre, Caroline revient à Saint-Louis l'année suivante pour être soignée : elle a des problèmes avec ses yeux et elle est tuberculeuse. La maladie progresse inéluctablement. A sa demande, Caroline reste à Saint-Louis auprès de S. M. de la Croix, jusqu'à son décès en avril 1869. Elle a alors environ 19 ans.

Tant qu'elle en a la force, Caroline rend de nombreux services à la sœur, notamment en catéchant les filles de l'école et les femmes de Saint-Louis qui parlent la même langue qu'elle. A plusieurs reprises, S. M. de la Croix exprime son admiration pour Caroline. « *Elle aime Dieu fortement* » écrit-elle en 1865 et, un peu plus loin, elle ajoute : « *A une sincérité admirable, elle joint une véritable horreur du péché* »<sup>5</sup>.

Au fur et à mesure que l'état de Caroline empire, S. M. de la Croix note les « *beaux sentiments de résignation* »<sup>6</sup> dont elle fait preuve ; c'est « *une âme sincère et vertueuse* »<sup>7</sup> dont la lumière intérieure croît à mesure qu'elle perd la vue<sup>8</sup>. Ecrivant au père Poupinel en 1867, Caroline déclare clairement :

*Mon désir est de le servir de tout mon cœur, de me vouer tout à fait au service de Dieu, toute pauvre en vertu que je sois*<sup>9</sup>.

Et ce désir de « *s'attacher à Dieu* », elle le redit en mars, puis en juillet 1868<sup>10</sup>.

Mais ses forces diminuent : « *Plus de voix, plus de forces, elle ne fait que quelques pas, [...] et ne fait plus rien dans la maison* »<sup>11</sup>. Malgré la tendresse, l'attention, les soins de S. M. de la Croix, le docteur du Coetlogon déclare au début de 1869 qu'il ne lui reste plus que quelques jours à vivre<sup>11</sup>, et S. M. de la Croix d'ajouter : « *Ma pauvre Caroline est pieuse, calme et résignée, elle attend tranquillement la mort* »<sup>11</sup>. Devant son oncle Jérôme, le chef de l'Île des Pins, Caroline exprime le désir de mourir à Saint-Louis. La réponse est claire :

*Eh bien, reste, ma fille. Je n'ai avec toi qu'une foi, je t'approuve ; je t'ai donnée à la Sœur afin que tu serves Dieu mieux que nous. Achève et prie pour nous*<sup>11</sup>.

S. M. de la Croix était très proche de Caroline, elle l'aimait beaucoup et la considérait comme sa fille : « *Mon cœur ressent toutes les angoisses d'une mère. Qui a jamais aimé ma fille noire comme cela !* »<sup>12</sup>.

Caroline mourut paisiblement « *le 26 Avril entre deux et trois heures du soir* »<sup>13</sup>.

- **Louise**

Louise était originaire de Nouméa. Nous ne savons rien de sa famille. Orpheline très jeune, elle fut l'élève de S. M. de la Croix à Saint Louis où elle reçut le baptême au début des années 60. Les lettres de S. M. de la Croix révèlent une jeune fille très ouverte à l'égard de la sœur, ainsi que dans sa relation à Dieu. A quinze ans, elle fait le catéchisme dans une petite classe<sup>14</sup>. De plus en plus pieuse<sup>15</sup>, en 1872 elle commence l'association de la Communion réparatrice<sup>16</sup>. Elle a aussi un grand attachement à Marie<sup>17</sup>.

C'est une personne intelligente dont S. M. de la Croix fait l'éloge : « *Ce sont des trésors du pays ... que de Françaises ne lui iraient pas au talon* », écrit-elle en 1873<sup>18</sup>. Déjà, en 1872, après le 29 juin, fête du père Rougeyron, la sœur a répété au père Poupinel la remarque qu'un journaliste venu pour l'occasion lui a faite : il ne peut croire que Louise ait rédigé toute seule le compliment qu'elle adresse au père ce jour-là<sup>19</sup> ! Dans ses lettres, les fautes d'orthographe sont rares<sup>20</sup>.

On peut aussi retenir de Louise l'aide précieuse qu'elle apportait à S. M. de la Croix : « *La compagne de ma vie* »<sup>21</sup>, « *ma Louise* »<sup>22</sup>. Elle était d' « *une grande délicatesse de cœur et d'expression* »<sup>23</sup>. Mais sa santé ne lui permit pas de répondre aux attentes de la sœur, qui en souffrit beaucoup : « *J'allais perdre la plus ancienne des élèves de cette maison* »<sup>24</sup>, regrette-t-elle en 1874. Louise mourut le 18 septembre, cette année-là, laissant un grand vide dans la maison et sans avoir pu réaliser son désir de se donner à Dieu sur cette terre. Mais le terrain était prêt : un an à peine après sa mort, trois de ses compagnes se donnaient au Seigneur.

**2) Première consécration (12 septembre 1875)**

- **Arrivée de monseigneur Vitte (janvier 1874)**

A la mort de monseigneur Douarre, en 1853, le père Rougeyron s'était vu confier les rênes du vicariat en tant que

provinciaire apostolique. Cette situation, assez inconfortable, dure jusqu'en 1873 : le 4 avril de cette année-là, Rome nommait monseigneur Ferdinand Vitte évêque d'Anastasiopolis et vicaire apostolique de la Nouvelle Calédonie.

Mgr Vitte est évidemment un mariste. Originaire de Cormoz, dans l'Ain, il fait profession dans la Société de Marie en 1846. Dans les années 60, il assume successivement les charges de provincial de Lyon et de Paris. En 1870, il accompagne Mgr Elloy, vicaire apostolique des Navigateurs (Samoa), à Rome, avec les fonctions de théologien de l'évêque pendant le Concile du Vatican. Il reçoit l'ordination épiscopale à Verdelaix, près de Bordeaux, en mai 1873, et s'embarque à Marseille en octobre de la même année.

Venant de Sydney à bord de *l'Egmont*, le nouvel évêque débarque à Nouméa le 28 janvier 1874. Avec lui, arrivent aussi le père Hilarion-Alphonse Fraysse<sup>b</sup> et trois religieuses de l'Assomption. Entré dans la rade à 9 h du matin, le navire accoste au début de l'après-midi et les voyageurs peuvent descendre.

Mgr Vitte ayant été reconnu officiellement comme chef de la mission catholique, les honneurs militaires lui sont rendus : cinq coups de canon sont tirés de la rade et cinq autres depuis le port. Les cloches de l'église paroissiale Sainte Clotilde se mettent elles aussi de la partie. La population de Nouméa accourt et, bientôt, une longue procession se dirige vers l'église où les voyageurs rendent grâce pour leur traversée et leur heureuse arrivée à Nouméa<sup>25</sup>.

#### - *Les religieuses de l'Assomption*

Avant de quitter la France, Mgr Vitte s'est inquiété des besoins de son vicariat. Il a donc été informé du mauvais état de santé de S. M. de la Croix et du problème que poserait,

---

<sup>b</sup> En 1880, après la démission de Mgr Vitte, c'est le père Fraysse qui lui succéda à la tête du vicariat.

pour l'école de Saint Louis, sa disparition prématurée. Grand ami de mère Marie de Jésus, fondatrice de la congrégation de l'Assomption<sup>c</sup>, c'est à elle que, tout naturellement, il s'adresse. La réponse est un peu hésitante : la Nouvelle Calédonie est si loin et la congrégation si jeune ! Mais elle est affirmative et c'est ainsi que, comme on l'a vu plus haut, trois sœurs s'embarquent à Marseille avec le nouvel évêque : Sœur Marie de l'Incarnation, sœur de chœur, est la supérieure ; Sœur Rosalie et Sœur Apollonie sont toutes deux des converses.

Le jour même de leur arrivée à Nouméa, on les conduit à Saint-Louis et, tout de suite, c'est la désillusion<sup>26</sup>. L'établissement des sœurs est misérable. Depuis l'incendie de 1867, il se compose de cases dont les murs sont en écorce de niaoulis. Dans le courant de 1873, à l'annonce de la proche arrivée de ces sœurs, quelques travaux ont été entrepris pour qu'elles aient chacune leur chambre, mais leur logement est à peine décent<sup>27</sup>. A la fin de 1873, S. M. de la Croix remarque dans une lettre au père Poupinel : « *La maison des Sœurs est plus logeable que les pauvres appartements de Mgr* »<sup>28</sup>, mais l'impression est désastreuse dans l'esprit de la supérieure qui, par ailleurs, ne sait pas s'y prendre avec les filles<sup>29</sup>.

Très rapidement l'essai tourne court. Un procès-verbal des délibérations du conseil épiscopal, en date du 2 mars 1874, en rend compte en ces termes :

*Après six semaines d'attente et d'essais, les trois sœurs de l'Assomption venues pour prendre la direction [de l'école] sont et se reconnaissent impropres à remplir cette tâche*<sup>30</sup>.

Monseigneur espère encore en l'avenir de cette congrégation dans son vicariat. En fait, Sœur Rosalie, « *qui se meurt de la poitrine* »<sup>31</sup>, décède le 19 août 1874 à Nouméa, chez les Sœurs de Saint Joseph de Cluny<sup>32</sup>. S. M. de

---

<sup>c</sup> Cette congrégation fut fondée en 1839 avec l'aide de Mgr d'Alzon, lui-même fondateur des Assomptionnistes.

l'Incarnation, la supérieure, quitte la Nouvelle Calédonie en septembre 1874<sup>33</sup>. Quant à la troisième, Sœur Apollonie, nommée à la Conception où elle s'attire la sympathie de la population, elle est grièvement blessée à la jambe au cours d'un cyclone qui frappe le sud de la Grande Terre en février 1876. Une amputation d'urgence ne permet pas de la sauver : elle meurt à Nouméa quelques jours plus tard<sup>34</sup>. Il ne viendra pas d'autres religieuses de l'Assomption en Nouvelle Calédonie.

- ***Démarche des premières filles (avril 1874)***

Du fait de cet échec, la question du remplacement de S. M. de la Croix à la tête de l'école reste en suspens. Mais tout de suite un autre projet prend corps, auquel d'ailleurs la sœur pensait depuis longtemps : celui de se faire aider par des filles du pays.

En avril 1874, le père Vigouroux en parle au père Poupinel. Faisant allusion au retrait des sœurs de l'Assomption, il lui écrit :

*Dans ces circonstances, la Sœur de la Croix a reçu de beaux témoignages d'amour et de reconnaissance de la part de ces pauvres enfants. Quelques-unes d'entre elles ont demandé à Mgr Vitte de se consacrer à l'éducation des filles noires sous la direction de la Sr de la Croix<sup>35</sup>.*

Quelques lignes plus loin, le père donne les noms de ces jeunes filles : Scholastique, Louise, Marie de Nekety, Pauline de Wagap. « *Des filles de 20 ans* », précise le père qui se demande si elles persévéreront dans leurs intentions. De fait, par la suite, il ne sera plus question de Pauline. Quant à Louise, on a vu précédemment comment elle est décédée en septembre, cette année-là.

Scholastique, originaire de Païta<sup>d</sup>, est la cousine germaine de Louise<sup>36</sup>. Il est impossible de préciser depuis

---

<sup>d</sup> Païta est à quelques kilomètres au nord de Nouméa.

quelle année elle est à Saint-Louis, mais elle y a certainement été baptisée : elle s'appelle Scholastique en souvenir de mère Scholastique, sa marraine, cette bénédictine anglaise que S. M. de la Croix a connue à Sydney en 1858 et avec laquelle elle est restée longtemps en correspondance. A peine âgée de 17-18 ans, Scholastique a de l'autorité dans la maison et se fait apprécier de la sœur qu'elle seconde et remplace lorsque les problèmes de santé l'obligent à garder la chambre : « *Tout le monde lui obéit avec respect* », constate la sœur en 1871<sup>37</sup>. Scholastique se montre aussi une « *fidèle garde-malade que je ne puis arracher de mon chevet dès qu'elle me voit souffrir* »<sup>38</sup> car elle est d' « *un dévouement sans pareil* »<sup>39</sup>.

De Marie, originaire de Nékéty<sup>e</sup>, on sait fort peu de choses. Comme Scholastique, elle a été baptisée à Saint-Louis puisque Caroline est sa marraine<sup>40</sup>. De santé assez fragile, semble-t-il<sup>41</sup>, Marie décède à Saint-Louis le 22 septembre 1880<sup>42</sup>.

Très vite une troisième jeune fille rejoint Scholastique et Marie : elle s'appelle Isabelle et vient d'Ouvéa. C'est le père Jean-Simon Bernard, desservant de cette île depuis plusieurs années, qui l'a amenée chez la sœur en octobre 1870 ; elle était, semble-t-il, la fille du Grand Chef<sup>43</sup>.

Monseigneur a bien accueilli leur démarche. S. M. de la Croix écrit au père Poupinel à la fin d'avril 1874 : il « *leur a promis de les employer dans la Mission et leur a donné bon espoir pour devenir un jour Tierçaires de Marie* »<sup>44</sup>. Ainsi, dès le premier instant leur lien avec la famille mariste est affirmé. S. M. de la Croix n'a jamais pensé à autre chose : ce qu'elle veut pour elle, elle le veut avec autant de force pour ses filles.

---

<sup>e</sup> Nékéty - on dit maintenant Nakéty - se trouve tout près de Canala, sur la côte Est.

- ***Leur statut dans la Société de Marie***

Sur la suggestion de l'évêque<sup>45</sup>, S. M. de la Croix écrit tout de suite en France pour demander qu'on lui envoie, s'ils existent, des manuels des Petites Filles de Marie<sup>f</sup>. La sœur, dont la joie est grande, précise dans cette lettre : « *Vous voyez que nous avons des projets* », et, un peu plus loin, elle ajoute : « *Si avant de mourir je puis appeler mes enfants mes filles et mes Sœurs, ah ! que je serai récompensée* »<sup>46</sup> ! Elle demande également à Mgr Vitte de commander des offices de l'Immaculée Conception en latin et en français<sup>47</sup>. Les manuels arrivent en juin 1875<sup>48</sup> ainsi que des médailles du Tiers-Ordre et des cordons demandés précédemment par le père Fraysse<sup>49</sup>.

Sans attendre l'arrivée des manuels, monseigneur leur a donné « *une petite pratique du Tiers Ordre* »<sup>50</sup>. On aimerait savoir en quoi consistait cette pratique ! Peut-être une lettre de S. M. de la Croix apporte-t-elle un élément de réponse. Elle écrit en effet au début de septembre 1875 : « *Nos trois filles sont retirées du monde, elles vivent en communauté* »<sup>51</sup>, car, si on désire qu'elles fassent partie de cette association conçue pour des laïques, il est évident que « *leur vie sera bien plus parfaite que celle de leurs Petites Sœurs* » de France ; elles seront des

*membres de notre bien-aimée Société de Marie, mais encore, et c'est le double but de leur vocation, membres de la Mission à laquelle elles consacrent leur vie*<sup>52</sup>.

Monseigneur Vitte, qui approuve et encourage le projet, veut agir prudemment. Au début de septembre 1875, alors que la date de la cérémonie approche, il s'en explique clairement :

---

<sup>f</sup> Les Petites Filles de Marie, à Lyon, étaient une branche du Tiers-Ordre de Marie qui s'adressait aux jeunes filles ; celles qui, à 25 ans, n'étaient pas mariées, passaient dans la fraternité des Vierges chrétiennes.



*Je vais donner un habit bleu à trois jeunes filles noires que je destine à seconder S. M. de la Croix. Depuis un an, elles me demandent de se consacrer à la mission comme novices tierçaires. Comme elles ne feront pas de vœux, cela n'est pas dangereux*<sup>53</sup>.

Mais il envisage de leur faire faire sans tarder une promesse, puis un vœu.

- ***La cérémonie du 12 septembre 1875***

La première consécration de ces trois jeunes filles est fixée au 12 septembre 1875, fête du Saint Nom de Marie et fête patronale des maristes, et cela pour le bonheur de Scholastique qui aime la Société de Marie de tout son cœur<sup>54</sup>.

Pour leur donner de l'autorité dans la maison, « *les faire respecter de celles qui étaient leurs compagnes et vont devenir leurs élèves* »<sup>55</sup>, un costume est prévu, qu'elles revêtiront ce jour-là : une longue robe bleue dont la manche est boutonnée au poignet, un camail également bleu, un col blanc, un cordon bleu et la médaille du Tiers-Ordre, voici comment se présente ce costume que le père Fraysse qualifie de « *semi-religioso-calédonien* »<sup>56</sup>.

Une neuvaine préparatoire commence le 3 septembre, pendant laquelle S. M. de la Croix demande au Seigneur la persévérance pour ses petites sœurs noires<sup>57</sup>. Et, le 12 septembre, un dimanche cette année-là, au cours de la messe que le vicaire apostolique célèbre à 7 h du matin, Scholastique, Marie et Isabelle, revêtues de leur costume, dans une église pleine à craquer, prononcent leur consécration. S. M. de la Croix en rend ainsi compte :

*La cérémonie a été aussi belle que possible, si touchante que des ruisseaux de larmes coulaient des yeux de tous les missionnaires, pères et frères, qui y assistaient. La paroisse entière était là, émue jusqu'au fond de l'âme.*

*Nos filles, malgré leur émotion, étaient calmes et fermes, dignes et simples*<sup>58</sup>.

Le cérémonial suivi est celui de la réception des Petites Filles de Marie en France avec, cependant, quelques modifications car « *Monseigneur qui laisse pour le moment le nom des « Petites Filles de Marie » ne veut que le Tiers-Ordre* »<sup>58</sup>. Toujours dans la même lettre, S. M. de la Croix écrit : « *Mgr a fait un magnifique sermon, a dit que c'était une bien grande joie pour son cœur, et il le montrait bien* ». Il est profondément heureux de ce pas en avant accompli pour l'implantation du christianisme en Nouvelle Calédonie.

Les jours suivants, les trois nouvelles Petites Filles de Marie écrivent au père Poupinel, dont S. M. de la Croix leur a tant parlé<sup>g</sup>, pour lui exprimer la joie qu'elles ressentent de s'être données à Dieu et leur « *bonheur d'appartenir à la Société de Marie* »<sup>59</sup>.

### 3) Débuts

Dès le lendemain de cette émouvante cérémonie, la vie reprend son cours normal à l'école.

#### - *Auxiliaires de S. Marie de la Croix*

Puisqu'elles veulent aider S. M. de la Croix dans son œuvre d'éducation, toutes les trois qui, « *depuis si longtemps, remplissent sans en avoir le titre, le rôle de sous-maîtresses* »<sup>60</sup> deviennent ses « *auxiliaires officielles* ». Et S. M. de la Croix, qui ne doute pas qu'elles soient « *les pierres de ce nouvel édifice noir* »<sup>61</sup>, constate quelques mois plus tard :

*Nos trois Petites Filles de Marie sont admirables de bonne volonté. Isabelle est dans une si grande paix*

---

<sup>g</sup> Scholastique le connaissait puisqu'elle était à St Louis depuis un certain nombre d'années.

*qu'elle la communique aux autres ; Scholastique ne sait pas ce que c'est que de s'épargner, nuit et jour elle est à mon chevet, mène et dirige la maison. Marie qui a tant à lutter avec une nature âpre et sauvage, fait des actes de vertus qui doivent ravir le Cœur de Jésus*<sup>62</sup>.

Elle s'émerveille de la constance dont font preuve ces trois jeunes.

La santé de la sœur, par contre, laisse toujours beaucoup à désirer. Secondée par Isabelle et Marie, Scholastique remplit parfaitement le rôle que l'on comptait lui voir tenir. Elle se donne beaucoup de peine pour assurer la conduite matérielle de la maison<sup>63</sup>. Pendant un voyage en France de l'évêque, ce sont « *nos filles bleues* » qui lui écrivent tous les mois pour lui rendre compte de la marche de la maison<sup>64</sup>. En novembre, cette année-là, S. M. de la Croix redit son espoir : « *Scholastique sera la colonne de l'œuvre* »<sup>65</sup>.

#### - *Nouvelles vocations*

En septembre 1876, toutes les trois renouvellent leur consécration « *aux pieds de la Sainte Vierge* »<sup>66</sup> et, au début de décembre, le père Fraysse leur prêche une petite retraite pour répondre au « *désir de leur cœur* »<sup>66</sup>.

A cette date, elles ne sont plus trois mais quatre. En effet, une jeune fille originaire de Lifou<sup>h</sup>, qui s'appelle Maria Tiand'o<sup>i</sup> et qui est à Saint-Louis depuis plusieurs années, est venue les rejoindre. S. M. de la Croix la présente en ces termes :

*Elle est très-jeune, d'un caractère très doux ; elle parle peu ; elle est gaie mais ne fait jamais de bruit. Elle est*

---

<sup>h</sup> Lifou est la plus grande des Iles Loyauté, entre Ouvéa et Maré.

<sup>i</sup> Tiand'o n'est pas le patronyme de Maria, mais son nom kanak ; elle a été baptisée et a fait sa première communion à St Louis en 1873 ; elle devint S. M. du Rosaire dans le TORM.

*loin de briller en classe, mais quand elle parle du bon Dieu, elle ravit*<sup>67</sup>.

Elle reçoit la médaille de novice en septembre 1876 et revêt l'habit bleu un an plus tard<sup>68</sup>.

Les années suivantes, d'autres jeunes filles viennent à Saint-Louis dans l'intention d'imiter ces premières Filles de Marie ; toutes ne restent pas, bien sûr. En août 1877, S. M. de la Croix parle de la fille d'un grand chef, qui est « *adorée dans son pays* »<sup>69</sup>. S'agit-il de Suzanne, « *grande cheffesse de Maré* », qui revêtera l'habit bleu en mai 1881<sup>70</sup> ?

A cette date, du fait de sa mauvaise santé, Mgr Vitte a dû démissionner de son poste et il a été remplacé par Mgr Fraysse. Celui-ci décide, et c'est la première fois, de convoquer toutes les sœurs de son vicariat à une retraite générale qui se déroule à Saint-Louis du 1er au 8 mai. Les Petites Filles de Marie sont là, bien sûr, et, le jour de la clôture, le 8 mai donc, une cérémonie se déroule dans l'église, devant l'autel de la Sainte Vierge, dont S. M. de la Croix donne un compte rendu circonstancié au père Poupinel.

De la main de l'évêque entouré de tous ses prêtres, deux postulantes vêtues de blanc reçoivent la médaille de novice. Il s'agit d'Agrippina<sup>j</sup>, originaire de Saint-Louis, et de Valentine<sup>k</sup>, de l'Ile des Pins. Vient alors le tour de Suzanne<sup>l</sup> : revêtue de l'habit bleu et tenant un cierge allumé à la main, elle prononce sa consécration de Petite Fille de Marie « *d'une voix douce, sûre et charmante* ». Scholastique et Isabelle s'approchent à

---

<sup>j</sup> Agrippina devint S. M. St Jean dans le TORM et fut la compagne de S. M. de la Croix à Belep.

<sup>k</sup> Valentine était la sœur de Caroline ; devenue S. M. de l'Assomption dans le TORM, elle mourut prématurément en 1899.

<sup>l</sup> Suzanne devint S. M. St François dans le TORM et mourut en 1943.

leur tour ; après avoir renouvelé leur consécration, elles reçoivent le chapelet de côté ajouté à leur costume<sup>m</sup>.

S. M. de la Croix termine ainsi sa relation de l'événement :

*La foule silencieuse et recueillie ne contenait plus son émotion au sortir de l'église et nous avons appris que tout le monde s'était tenu debout sur les bancs afin de mieux voir les heureuses filles de Marie<sup>71</sup>.*

Ce jour-là également entre en vigueur un règlement que Mgr Fraysse a rédigé à leur intention<sup>72</sup>.

- **Formation donnée par S. Marie de la Croix**

Les renseignements à propos de la formation que reçoivent ces jeunes filles sont rares. Mgr Fraysse, au lendemain de la journée mémorable dont il vient d'être question, parle de la sévérité de la maîtresse. Cette formation « *est un peu rude parfois* », dit-il, et il en rend responsable la maladie de la sœur « *qui donne des nerfs* » ; mais, ajoute-t-il,

*les qualités de la Maîtresse sont si grandes que le cœur des novices s'affectionne quand même, et les résultats sont heureux<sup>73</sup>.*

Cette sévérité, S. M. de la Croix la reconnaît quand elle écrit à l'une d'entre elles :

*J'étais une dure maîtresse, mais je crois encore être une mère affectueuse. O Colette, quelqu'un vous aime-t-il plus que moi<sup>74</sup> ?*

A travers les lettres qu'elle adresse aux Filles de Marie, on sent le souci qu'elle a de transmettre aux novices le goût de la prière, elles « *qui s'efforcent d'aller à Dieu* »<sup>75</sup>. Elle leur donne des conférences pour leur expliquer le règlement et leur

---

<sup>m</sup> A cette date, Marie Nakéty était décédée ; nous ne savons pas pourquoi Maria Lifou ne participe pas à la cérémonie.

parler de la vie spirituelle<sup>76</sup>. De par son expérience et les confidences qu'elle reçoit, elle sait l'importance de l'humilité, de la charité fraternelle, de l'oubli de soi qu'implique toute vie de communauté.

Au plan humain, elle leur apprend à faire la classe et, musicienne elle-même, elle leur donne une bonne formation musicale, apprenant même à certaines à jouer de l'harmonium. C'est utile pour les cérémonies à l'église et c'est un bon moyen de se désennuyer dans l'isolement de certains postes<sup>77</sup>.

Mgr Fraysse est si conscient de l'importance de l'œuvre entreprise pas S. M. de la Croix qu'en 1881 il ne craint pas d'écrire :

*Les Petites Filles de Marie donnent de sérieuses espérances. [...] A tout prix, il faut continuer cette œuvre, les avantages ici sont incontestables*<sup>78</sup>.

## II. L'ECOLE CONTINUE

### 1) Construction d'une maison (1874-1875)

#### - *Décision*

Dès sa première visite à Saint-Louis, Mgr Vitte ne peut que constater l'état de délabrement dans lequel se trouve l'école des filles. Voici la description qu'il en fait au début de février :

*Des poutrelles de mauvais bois agencées les unes sur les autres et reliées par du torchis ; quelques planches pour faire des cloisons ça et là, et le toit recouvert de paille : c'est là notre splendide pensionnat. [...] La pauvre S. M. de la Croix couche depuis huit ou dix ans dans ce taudis avec ses 80 ou 100 filles. Vous dire ce qu'elle y souffre et ce qu'elle y a souffert serait chose impossible*<sup>79</sup>.

Quelques jours plus tard, dans une lettre au père Poupinel, l'évêque parle de l'insalubrité de la maison :

*Nos pauvres enfants couchent dans l'eau en ce sens qu'elles ne peuvent se lever sans y tremper leurs pieds, et chaque nuit je tremble que leur maison s'écroule sous les coups [du vent]<sup>80</sup>.*

Il est donc urgent de bâtir une maison, et la décision en est prise le 20 février lors d'une réunion du conseil épiscopal : on ne peut laisser plus longtemps les filles dans un « *gourbi* » pareil ; si l'on veut continuer cette œuvre et la développer, il est « *urgent de bâtir une maison* »<sup>81</sup>.

- ***Pose de la première pierre (29 avril 1874)***

Très vite le chantier est ouvert. Dès le 29 avril, alors que le vicaire apostolique s'apprête à partir pour sa première visite pastorale<sup>82</sup>, il bénit la première pierre de la maison. L'emplacement choisi est « *juste au-dessous de l'église* » ; ce sera un local « *vaste et commode* » qui pourra recevoir une centaine de filles et six sœurs<sup>83</sup>.

Outre des jeunes de la mission, quelques libérés, « *ivrognes et parfois insolents et frappeurs* » forment la main d'œuvre et travaillent sous la direction du père Vigouroux, le maître du chantier<sup>83</sup>.

Les travaux n'avancent pas aussi vite qu'on le désirerait, et la dépense est considérable. Heureusement, en 1875, « *grâce au revenu du bétail, qui s'élèvera cette année à 30 000<sup>n</sup>, nos comptes pourront marcher* », constate le père Vigouroux en avril 1875<sup>84</sup>. Le père Fraysse, de son côté, parle d'une « *bien grande dépense* » - plus de 5.000 francs - pour la construction de cette maison, mais cette dépense « *était bien nécessaire* », conclut-il car « *les établissements de St Louis sont l'honneur et la perle de la Mission* »<sup>85</sup>. Mgr Vitte pour sa part, chiffre

---

<sup>n</sup> Il s'agit de francs-or.

« *entre 60 et 80 mille* » le prix de la maison<sup>86</sup> qui sera « *belle et spacieuse* »<sup>87</sup>.

- ***Nouvel incendie (12 avril 1875)***

Alors que, tout doucement, la maison s'élève, le 12 avril 1875, un nouvel incendie vient détruire complètement les baraques où sont encore logées la sœur et ses filles. Il ne s'agit pas, cette fois, comme en 1867, d'une imprudence, mais de la main criminelle d'un libéré autrefois condamné pour des faits similaires, ce que, à Saint-Louis, personne ne savait. Le feu est si violent qu'en moins de rien il ne reste aucune trace d'habitation<sup>88</sup>.

Dans un premier temps, filles et sœurs<sup>o</sup> passent leurs nuits dans le grenier de la maison des pères. Blotties sur le plancher, elles y sont « *pressées, serrées comme des sardines à l'huile* ». Dix jours plus tard, on les relogé dans l'usine à sucre<sup>p</sup> « *arrangée tant bien que mal* » ; là aussi, il faut s'entasser : il y a 92 filles ! Sur les chaudières, on a mis des planches et des paillasses, mais il y fait froid<sup>89</sup> ! Très vite, les pères se procurent des couvertures et les enfants peuvent dormir<sup>90</sup>. Quant à la sœur, cette nouvelle épreuve a tout de suite des répercussions sur sa santé : enflée de toutes parts, elle a de la fièvre, la tête lourde et la vue voilée. « *Trois radis que j'ai mangés se battent dans mon estomac* », confie-t-elle au père Poupinel<sup>91</sup>. La détresse est si grande que S. M. de la Croix, qui ne peut évidemment pas faire la classe, songe à faire reconduire les enfants dans leurs familles, mais « *personne ne le veut ni nos Pères, ni les filles* »<sup>92</sup>. Quelques-unes cependant vont dormir au village<sup>93</sup>.

---

<sup>o</sup> Sœur Apollonie, de l'Assomption, était encore à St Louis avec S. M. de la Croix.

<sup>p</sup> A la fin des années 60, des colons venus de l'île de la Réunion ont essayé de cultiver la canne à sucre dans la région de Païta. Partie prenante dans le projet, les pères avaient bâti à St Louis cette usine qui était utilisée au moment de la récolte, donc pas en avril.



La rougeole, qui sévissait alors à Nouméa, puis la dysenterie et autres maladies, font bientôt leur apparition. Jusqu'à quarante-sept filles sont malades en même temps ! L'usine prend des allures d'hôpital. « *Grâces à Dieu et à Marie* »<sup>94</sup>, aucun décès ne vient assombrir ce tableau déjà bien noir !

- ***Bénédiction de la maison (12 septembre 1875)***

C'est pendant cette période, pénible au possible, on le conçoit, que Scholastique, Isabelle et Marie ont terminé leur préparation au grand événement de leur consécration de Petites Filles de Marie.

Et c'est le jour même de cette consécration, mais après la messe de 9 heures, qu'est bénite la nouvelle maison. Mgr Vitte, qui a hâte de savoir la communauté installée convenablement<sup>95</sup>, veut donner de l'éclat à cette cérémonie. Il y invite le gouverneur et toutes « *les sommités de Nouméa* »<sup>96</sup>, c'est-à-dire les capitaines des vaisseaux qui sont dans la rade<sup>97</sup>. Aucun document ne donne de détails sur cette fête, mais ils disent que la maison est loin d'être terminée. Deux étages sont à peu près fermés et les murs sont en cours de crépissage. Le père Vigouroux, malgré des prodiges de dévouement, ne peut la rendre habitable : il n'y a pas de mobilier<sup>98</sup>.

En février 1876, alors que la communauté est enfin installée dans la maison<sup>99</sup>, survient un cyclone violent, celui qui, on l'a vu, a causé la mort de Sœur Apollonie. Les rafales de vent repoussent la pluie avec tant de force qu'elle passe sous les tuiles et que la maison est inondée : « *Pendant vingt-quatre heures, tout nageait dans l'eau depuis le grenier jusqu'en bas* »<sup>99</sup>. Mais, finalement, la vie retrouve son cours normal dans cette maison qui « *est fort belle et serait*

---

<sup>9</sup> Aucun document ne précise à quelle date (entre septembre et février), cette installation a eu lieu.

remarquée dans une grande paroisse de France »<sup>100</sup> assure l'évêque avec une fierté bien légitime.

## 2) La vie à l'école

### - *Formation des élèves*

A plusieurs reprises, S. M. de la Croix demande en France des ouvrages scolaires. En janvier 1877, elle voudrait qu'on lui procure un recueil de « *bonnes et pieuses chansons d'école d'une musique facile mais surtout d'une bonne morale* » ; les filles connaissent tout son répertoire et aiment danser des rondes en chantant<sup>101</sup>. Deux mois plus tard, elle demande pour toutes les écoles de la Mission *Le Chemin du Bonheur* du père Domainger : en faisant quelques légers changements, « *ce livre pourrait devenir un manuel très utile pour nos chers noirs* », pense-t-elle<sup>102</sup>. En 1878, elle aimerait recevoir les cahiers de la méthode de calcul de E. Tonneau dont elle n'a encore que les cinq premiers cahiers, alors que la méthode en compte dix<sup>103</sup>.

Contente du comportement de ses élèves, la sœur note dans une lettre :

*Leur conduite est aussi bonne que nous pouvons le demander et Dieu garde nos enfants jusque dans les moindres détails. Pour moi, je ne leur parle jamais de surveillance mais de la présence de Dieu*<sup>104</sup>.

### - *Utilité de cette œuvre*

Comme les années précédentes, des officiers de marine viennent rendre visite à la mission de Saint-Louis. En janvier 1877, le commandant du *Navarin* et son aumônier arrivent alors que les enfants sont en classe. Ils sont ébahis, le commandant surtout, un M. Brosset qui, trente ans plus tôt, avait été le parrain des trois premiers chrétiens baptisés à Balade : il réalise le chemin parcouru<sup>105</sup>. En octobre 1880,

le père Xavier Montrouzier accompagne un capitaine de vaisseau. Interrogées par celui-ci, les filles brillent mais, se demande le père, à quoi cela leur servira-t-il ? Ne vaudrait-il pas mieux leur apprendre à élever volailles, porcs, vaches et chèvres, et à tenir une maison propre ... plutôt que d'en faire des demi-savantes prétentieuses et peu dociles<sup>106</sup> ?

Le père Fraysse ne partage évidemment pas cette opinion. En 1875, il affirmait déjà l'importance de l'éducation pour obtenir des résultats sérieux<sup>107</sup>. En 1876, il proteste de l'importance de l'éducation donnée dans un pensionnat pour former des générations meilleures<sup>108</sup>. Et, en 1879, alors que S. M. de la Croix a reçu une fois de plus les derniers sacrements, il s'inquiète sérieusement « *Quel vide si cette sœur venait à nous manquer !* »<sup>109</sup> car il ne voit, parmi les sœurs, personne qui puisse la remplacer pour la direction de l'école.

### 3) L'œuvre se développe

#### - *De nouvelles tertiaires arrivent de France en juillet 1877*

Alors que le père Fraysse s'inquiète de l'avenir de l'école des filles à Saint Louis, des 'tierçaires' comme on disait alors, sont cependant arrivées de France. Les réclamations incessantes de S. M. de la Croix depuis son retrait de la congrégation de Notre-Dame des Missions ont été reprises par Mgr Vitte après l'échec des religieuses de l'Assomption. « *Comme Sœur de la Croix, j'aime les Tierçaires pures* », déclare-t-il en 1875, à condition bien sûr qu'on les forme avant leur départ de France<sup>110</sup>. Dans les courriers suivants, il revient à la charge ; le 3 septembre, il exprime le désir que soient réunies en France quelques bonnes tertiaires pour aider S. M. de la Croix dans son œuvre de formation<sup>111</sup>.

La joie de S. M. de la Croix est immense quand elle apprend au début de 1876 qu'un projet est en cours à Lyon<sup>112</sup>. Un an plus tard, du fait d'un voyage en France de l'évêque, l'affaire avance et la sœur s'inquiète de meubler les chambres

que les arrivantes occuperont. Pour cela, elle adresse une harangue à ses poules car « *ce sont ces charitables bêtes qui vont me fournir l'argent nécessaire* »<sup>113</sup>. En mars 1877, elle fait une neuvaine à saint Joseph pour demander que les sœurs fassent beaucoup de bien auprès des enfants dont elles auront à s'occuper<sup>114</sup>. Sa confiance envers le père Colin, décédé en novembre 1875, est grande : elle le prie avec beaucoup de ferveur pour que le Tiers-Ordre finisse par obtenir sa régularisation, et qu'une maison de formation soit ouverte<sup>114</sup>.

Le 5 juillet 1877, le *Bossuet* est à quai à Nouméa. Il amène des trappistes qui viennent tenter une fondation à Wagap, sur la côte Est de la Grande Terre. A son bord également des frères maristes qui rejoignent les premiers frères arrivés en 1873 ; ils ont ouvert à Nouméa une école communale<sup>r</sup> et pris en charge l'école des garçons à St Louis.

Deux sœurs, enfin, sont là, deux tertiaires : Sœur Marie du Sacré-Cœur<sup>s</sup> et Sœur Marie du Calvaire. Toutes deux ont quitté la congrégation de Notre-Dame des Missions pour réaliser leur désir de vie missionnaire et mariste. Le 15 juillet, à Saint-Louis, la première revêt l'habit du Tiers-Ordre de Marie pour les Missions d'Océanie (TOMMO) et tout de suite elle se fait apprécier car « *elle enseigne très bien, avec méthode, douceur et assurance* »<sup>115</sup>. Quant à la seconde, son séjour à Saint Louis est bref : revenue à Nouméa, elle se place comme domestique dans une famille et, peu après, épouse un monsieur connu sur le *Bossuet* pendant la traversée. S. M. de la Croix ne cache pas sa déception, voire même son amertume<sup>116</sup>.

---

<sup>r</sup> L'actuelle école Frédéric Surleau, près de la cathédrale, dont ils furent dépossédés en 1904 du fait de la loi proclamant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

<sup>s</sup> Cette sœur occupa plusieurs postes en N. Calédonie, puis fut envoyée aux N. Hébrides (Vanuatu maintenant) en 1898 où elle resta jusqu'à sa mort en 1920.

- ***D'autres tertiaires arrivent en février 1878***

L'année suivante, le 14 février, deux autres tertiaires arrivent par le *Cunga*, qui ramène également Mgr Vitte à Nouméa. La première, Sœur Marie Saint-Charles, vient de quitter sa congrégation, les Sœurs de la Croix de Jésus, dans l'Ain. Atteinte d'une grave maladie, elle a obtenu sa guérison de Notre Dame de Lourdes et réalise son vœu de se consacrer aux missions. Elle reste quelques mois à St Louis et, en juin, se rend à Bondé, au nord de la Grande Terre, où elle a été nommée.

La deuxième, Sœur Marie Joseph, est une nièce de Mgr Philippe Viard<sup>t</sup>. Originaire de Lyon, elle appartient depuis de nombreuses années à la fraternité des Vierges chrétiennes dans le Tiers-Ordre de Marie. Nommée à St Louis, elle s'occupe de l'entretien du linge et se montre pleine de dévouement pour soigner S. M. de la Croix<sup>117</sup>.

La communauté des sœurs s'est étoffée ! La grande maison peut heureusement accueillir tout le monde. Elle accueillera aussi en novembre 1879 S. M. de Bon Secours qui quitte définitivement Pouebo du fait de sa santé.

- ***Les Petites Filles de Marie partent dans les missions***

On vient de voir comment, en juin 1878, S. M. St Charles a été envoyée à Bondé. Excellente institutrice, elle y ouvre tout de suite une école. En décembre de la même année, c'est Nathalo, à Lifou, qui voit arriver des sœurs ; et c'est un événement car deux Petites Filles de Marie, Scholastique et Isabelle, accompagnent S. M. du Sacré-Cœur et ouvrent elles aussi une école.

En 1881, à la suite de la grande retraite qui a rassemblé toutes les sœurs à Saint Louis, d'autres départs ont lieu : Suzanne et Valentine - qui est novice - sont nommées à l'Ile

---

<sup>t</sup> Mariste qui fut évêque de Wellington en N. Zélande entre 1860 et 1872, date de son décès.

des Pins ; Maria Tiand'o remplace Scholastique à Lifou. Mgr Fraysse fait aussi de grands changements parmi les tertiaires. S. M. de la Présentation est nommée à Pouebo où il n'y a plus de sœurs depuis 1879. S. M. St Charles la remplace à l'Île des Pins ; elle-même est remplacée à Bondé par S. M. du Sacré-Cœur. Enfin S. M. Joseph quitte Saint-Louis pour aller à Lifou.

Ainsi S. M. de la Croix se retrouve à Saint-Louis avec Scholastique dont l'état de santé n'est pas excellent et S. M. de Bon Secours qui, bien qu'à la retraite, continuera encore quelques années à aller dans d'autres maisons pour des séjours plus ou moins longs.

### III. LES DERNIERES ANNEES A SAINT-LOUIS (1882-1892)

#### 1) Le TOMMO devient le TORM

##### - *La profession du 7 juin 1885*

Il ne semble pas que les décisions prises en France en 1880 quant à l'organisation régulière du Tiers-Ordre de Marie pour les Missions d'Océanie (TOMMO), et la visite de Mgr Lamaze, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, en novembre 1880<sup>u</sup>, aient amené des changements dans la situation des tertiaires de Nouvelle Calédonie. Il y a eu, certes, la retraite de mai 1881. A cette occasion, les trois sœurs arrivées en 1877 et 1878 sont reçues officiellement dans le TOMMO et prononcent le vœu d'obéissance<sup>118</sup>. Mais de profession religieuse, il n'est pas question, pas plus pour les anciennes que pour les dernières venues<sup>v</sup>. Dans la lettre du 11 mai, déjà citée, S. M. de la Croix parle au père Poupinel de « *la rénovation de nos vœux* » qui, le 8 mai, précède la

<sup>u</sup> Mgr Lamaze revenait alors de France où il avait reçu l'ordination épiscopale à la suite du décès de Mgr Elloy.

<sup>v</sup> Pendant ce temps, de retour dans son vicariat, Mgr Lamaze a admis les sœurs de Wallis et de Tonga, à la profession religieuse.

cérémonie en l'honneur des Petites Filles de Marie, mais de quels vœux s'agit-il ?

En août 1884, donc trois ans plus tard, Mgr Fraysse écrit au père Henri Couloigner<sup>w</sup> une lettre dans laquelle il parle assez longuement des sœurs ; il dit : « *Ont-elles des vœux ? N'en auront-elles jamais ? Quand et comment pourraient-elles les faire ?* »<sup>119</sup>. En février 1885, les deux premières sœurs formées à Saint-Brieuc pour la Nouvelle Calédonie arrivent à Saint-Louis : ce sont des novices. Avant d'être envoyées dans leurs missions respectives, l'évêque les admet à la profession religieuse dans le Tiers-Ordre Régulier de Marie (TORM). La cérémonie a lieu le 7 juin 1885 à la fin de la retraite : Sœur Marie Sainte-Anne et Sœur Marie Marguerite s'engagent pour trois ans<sup>120</sup>. Avec elles, Scholastique, une des trois premières Petites Filles de Marie, devient Sœur Marie Scholastique, religieuse elle aussi dans le TORM. Mais les autres sœurs ? Mais S. M. de la Croix ?

- ***Sœur Marie de la Croix a-t-elle fait profession dans le TORM ?***

Les années suivantes, S. M. de la Croix apporte quelques modifications à son costume, sans doute pour s'aligner sur celui que portent les sœurs venues de France. Elle remplace notamment la médaille du Tiers-Ordre sur la poitrine par un crucifix, changement qu'elle désirait depuis longtemps<sup>121</sup>. Aucun document écrit n'en parle : seule, une photographie l'atteste<sup>x</sup>.

A partir de cette époque, on ne parle plus du Tiers-Ordre de Marie pour les Missions d'Océanie : il est définitivement devenu le TORM en Nouvelle Calédonie. Serait-ce à cette époque que S. M. de la Croix a prononcé des vœux religieux ?

---

<sup>w</sup> Ce père a pris la charge de procureur des Missions à Lyon après le décès du père Germain en 1880.

<sup>x</sup> Il est question de cette photographie au début du chapitre 8.

## 2) Saint-Louis prend de l'importance

Au cours de ces années, du fait en partie des retraites qui dorénavant y réunissent les sœurs tous les deux ans, selon la décision de Mgr Fraysse, du fait aussi que leur nombre augmente et que le noviciat des Petites Filles de Marie se développe, Saint-Louis devient de plus en plus la maison centrale, le point de chute et le lieu d'accueil de toutes les sœurs, TORM aussi bien que PFM. Cela alourdit d'autant la charge de S. M. de la Croix.

### - *Accueil des sœurs malades et âgées*

C'est ainsi que S. M. de la Paix dont la santé est tout à fait défaillante arrive en janvier 1883 et reste à Saint Louis jusqu'à la retraite de juin 1885<sup>y</sup>. Puis c'est le tour de S. M. de Bon Secours : à partir de décembre 1883 et jusqu'à son décès en novembre 1895, elle fait tout à fait partie de la communauté. Cela lui donne l'occasion et le temps de bâtir avec S. M. de la Croix une relation plus fraternelle qu'autrefois. De Belep, entre 1892 et 1895, celle-ci lui adressera des lettres pleines d'affection.

Au début de 1886, sur ordre de ses supérieurs, S. M. de la Présentation, venant de Pouebo, arrive à St Louis. Il semble que les maux de gorge tenaces dont elle souffre depuis des années aient donné naissance à un cancer. S. M. de la Croix et Hortense Vendegou, à Saint-Louis depuis la mort de son mari, la soignent avec dévouement jusqu'à son décès, le 24 août 1886.

Malade elle aussi, S. M. Joseph Peysson quitte Belep en juin 1890 ; elle passe à St Louis les dernière années de sa vie. Elle meurt le 13 mars 1892, non sans avoir légué trois mille francs aux Petites Filles de Marie, son œuvre de prédilection.

---

<sup>y</sup> La sœur part alors à l'île des Pins jusqu'à son décès le 12 juillet 1896.



- ***Accueil de sœurs du TORM venant de France***

On a parlé plus haut de S. M. Ste Anne et de S. M. Marguerite, du noviciat de Saint-Brieuc. Elles sont arrivées en Nouvelle Calédonie en février 1885 et, en attendant la retraite de juin, c'est tout naturellement Saint-Louis qui les accueille, ce qui permet à S. M. de la Croix de les connaître et de nouer avec elles une solide et profonde amitié.

D'autres sœurs du TORM viennent en Nouvelle Calédonie les années suivantes : S. M. Marthe et S. M. Célestin arrivent en juin 1887. La première est nommée à Saint-Louis où elle reste assez longtemps, secondant S. M. de la Croix qui en a bien besoin et, lit-on dans une lettre de Mgr Fraysse, s'accommodant du « *genre un peu autoritaire de la sœur* »<sup>122</sup>. A la fin de 1889, S. M. Jean-Baptiste et S. M. Angélique, puis, en décembre 1891, S. M. Gabriel et S. M. Chanel passent quelques jours à Saint-Louis avant d'aller renforcer ou ouvrir de nouvelles communautés. Ainsi S. M. Jean-Baptiste rejoint les Filles de Marie à Ouvéa et S. M. Gabriel ouvre une école à Thio avec Honorine en 1892<sup>z</sup>. S. M. Chanel, elle, reste à Saint-Louis ; S. M. de la Croix la qualifie de « *charmante petite sœur* »<sup>123</sup>. C'est elle qui ira à Lifou quand, au départ de S. M. de la Croix, S. M. Anne hérite de sa lourde charge à Saint-Louis.

- ***Accueil des sœurs de passage***

A plusieurs reprises, de nouvelles sœurs en route pour leur mission de Fidji font escale à Nouméa. En 1884, S. M. St Clair reste quelques jours à St Louis. Mgr Fraysse en parle dans une lettre : il la trouve bien formée : « *S. M. de la Croix lui a fait faire la classe et a été enchantée de sa manière de faire* »<sup>124</sup> écrit-il. On l'aurait bien gardée !

---

<sup>z</sup> Une école est également ouverte à Tyé en 1890, confiée à S. M. Célestin et à Sophie, et une autre à Nakéty en 1892, confiée à deux PFM.

En septembre 1888, quatre autres sœurs du TORM font un passage rapide - une nuit - à Saint-Louis : ce sont deux Françaises, S. M. Bernard et S. M. Thérèse, et deux Australiennes, S. M. St John Baptist et S. M. St Francis of Sales, recrutées à Sydney car Fidji a besoin d'enseignantes de langue anglaise. Les accompagne une amie de S. M. de la Croix : Marie Blanchot<sup>aa</sup> qui, elle, est nouméenne et rend de nombreux services à la sœur.

Enfin, en février 1892, la communauté accueille même trois sœurs maristes, en route elles aussi pour Fidji. Dans la relation de leur voyage, elles parlent de S. M. de la Croix et de S. M. de Bon Secours qu'elles ont vues à St Louis<sup>125</sup>.

Signalons aussi qu'à cette époque, à deux reprises, en 1885 et 1889, S. M. de la Croix a la joie de revoir le père Claude Joly, connu à Villa Maria en 1858 alors qu'il était l'adjoint du père Rocher à la Procure de Sydney.

#### - *Noviciat des Petites Filles de Marie*

Parmi les tâches qui occupent S. M. de la Croix, il en est une, on l'a vu, à laquelle elle accorde la première place : celle de la formation des jeunes filles mélanésiennes qui arrivent tout au long de ces années avec le désir de se consacrer au Seigneur.

Cette œuvre, Mgr Fraysse lui-même y tient beaucoup ; il l'affirme à plusieurs reprises. En 1884, il écrit :

*J'estime que le système de mettre nos écoles sous la direction d'une Sœur européenne capable, avec l'aide de deux petites Calédoniennes, est de beaucoup l'organisation la plus pratique*<sup>126</sup>.

---

<sup>aa</sup> La famille Blanchot est une bienfaitrice de la Mission. C'est elle, par exemple, qui a donné aux Petites Sœurs des Pauvres le terrain où est bâtie leur maison dans un quartier de Nouméa qui, justement s'appelle le faubourg Blanchot.

Il veut la développer<sup>127</sup> ; il y tient tellement qu'il ne se fait pas remplacer lorsqu'une cérémonie de prise d'habit a lieu<sup>128</sup> : il veut y être.

Chaque année, une retraite est donnée au noviciat, occasion pour l'une ou l'autre de faire un pas en avant. Ainsi en octobre 1882, Agrippina revêt l'habit bleu. Un an plus tard, c'est le tour de Valentine, Thérèse et Flore ... En janvier 1887, quatre d'entre elles (une de Lifou et trois de l'Île des Pins) reçoivent la médaille de novices et une autre, Madeleine, de Lifou, prononce sa consécration. Souvent S. M. de la Croix signale ces cérémonies dans son carnet de notes personnelles. C'est dire l'importance qu'elle y accorde !

Après dix ans comme Filles de Marie, celles qui le demandent et que monseigneur accepte, font leurs vœux dans le TORM, comme S. M. Scholastique en 1885. C'est ainsi qu'Agrippina devient S. M. St Jean l'Évangéliste en août 1892, à la veille de son départ à Belep avec S. M. de la Croix.

### **3) Décès du père Poupinel (juillet 1884)**

Depuis la fin des années 1870, S. M. de la Croix a beaucoup ralenti sa correspondance avec les pères de Lyon. D'un rythme presque mensuel avec le père Poupinel jusqu'en 1877, il tombe à trois lettres en 1878, puis à une lettre en 1879, en 1880, en 1881, puis plus rien. Pourquoi ce silence ? La dernière lettre de la sœur, celle du 11 mai 1881, commence assez étonnamment par un : « *Faut-il un ordre pour écrire au P. Poupinel !* » En effet, elle n'écrit que parce que Mgr Fraysse le lui a commandé. Mais vite elle ajoute : « *Je viens donc à vous, ô mon vénéré Père, par une obéissance bien douce* ». Et elle termine ainsi cette missive : « *Croyez-moi malgré les apparences votre fille la plus respectueuse et la plus reconnaissante en J. M. J.* »

Pourquoi ce silence ? Il semblerait, du moins c'est ce que le père Poupinel laisse entendre dans une lettre de février

1880, qu'elle ait été froissée d'une « *monition sévère* » que le père Vigouroux lui a faite en 1878. Ne voulant pas se plaindre, elle aurait alors cessé d'écrire au père Poupinel<sup>129</sup>. Il est vrai qu'à cette époque, du fait d'une santé plus que chancelante, la sœur, à plusieurs reprises, émet des remarques désobligeantes sur les uns ou les autres, ce que le père Vigouroux ne peut laisser passer<sup>130</sup>. Elle-même le réalise puisque, déjà en 1877, elle écrit :

*Je souffre cruellement. Je ne me plains pas de souffrir mais je me plains d'offenser Dieu et à cause de cela, oh ! oui je voudrais mourir.*<sup>131</sup>

Et un an plus tard : « *Je souffre et je suis méchante* »<sup>132</sup>.

Disparaît ainsi la principale source de renseignements sur la sœur. Le père Poupinel, d'ailleurs, décède peu de temps après : assistant du supérieur général, toujours le père Favre, il meurt le 10 juillet 1884 à Saint-Genis-Laval, aux portes de Lyon.

S. M. de la Croix n'arrête pas pour autant d'écrire ; dorénavant, c'est surtout à ses anciennes novices qu'elle envoie des lettres pleines d'affection et de sollicitude<sup>bb</sup>. Le mouvement commencé en 1878 continue : en décembre 1883, Suzanne et Thérèse sont envoyées à Maré, la plus méridionale des Iles Loyauté ; en octobre 1886, S. M. Scholastique accompagnée de deux Petites Filles de Marie<sup>cc</sup> arrive à Ouvéa. Dorénavant, il y a une communauté de sœurs dans chacune des trois Iles Loyauté.

A Maré, S. M. Marguerite vient bientôt consolider l'œuvre entreprise : elle y arrive en juillet 1885, accueillie par les cris de joie des sœurs. A Ouvéa, quelques années passeront encore avant que S. M. Jean-Baptiste vienne rejoindre Agrippina en janvier 1890.

---

<sup>bb</sup> Est conservé aussi un lot de lettres au père François Beaulieu, missionnaire à Maré.

<sup>cc</sup> Lesquelles ? Nous ne le savons pas.

La vie dans les missions à cette époque est difficile, surtout dans les îles du fait de l'isolement plus grand encore que sur la Grande Terre. S. M. de la Croix le sait - n'a-t-elle pas vécu autrefois à l'île des Pins ? - et s'efforce, dans ses lettres, d'éclairer et d'encourager ces jeunes dont la bonne volonté est aussi grande que leur désir de bien faire, mais dont l'inexpérience est évidente.

#### 4) Voyages à Lifou et à Pouebo

Grâce à cette correspondance, on glane quelques détails sur deux voyages que S. M. de la Croix fait à cette époque.

##### - *A Lifou (octobre-novembre 1883)*

En 1883, s'achève à Nathalo la construction d'une belle et vaste église qu'on peut encore admirer de nos jours. Mgr Fraysse veut donner de l'éclat à la fête de sa bénédiction. Le bateau de la mission, le *Guillaume Douarre*, y emmène beaucoup de monde qui embarque à Saint-Louis le 23 octobre. Parmi les passagers, autour de l'évêque et de plusieurs pères : S. M. de la Croix, deux Petites Filles de Marie<sup>dd</sup> et une trentaine de filles de l'école<sup>133</sup>.

A Nathalo, cependant, tout le monde - catholiques et protestants - s'active aux préparatifs<sup>134</sup>. Un arc de triomphe est dressé en face de la grande porte de l'église. La fête dure plusieurs jours. Le matin du 31 octobre a lieu la bénédiction de l'église. L'après-midi, une cloche et une statue de la Vierge sont bénites elles aussi et le père Montrouzier donne le baptême au vieux Kapoua qui l'avait fait venir à Nathalo en 1858 mais, jusque-là, était resté païen.

Le lendemain, fête de la Toussaint, arrivent le Gouverneur<sup>ee</sup>, sa femme et sa suite. Descendus du bateau qui

---

<sup>dd</sup> Il s'agit de Colette et de Valentine.

<sup>ee</sup> C'était alors le capitaine de vaisseau Pallu de la Barrière qui fut gouverneur de juillet 1882 à septembre 1884.

les a amenés à Chépénéhé, ils terminent leur route à cheval. A Nathalo, les cloches sonnent à toute volée pour les accueillir. Suit la messe pontificale avec diacre et sous-diacre dans une église archi-comble.

Bien qu'aucun document n'en parle, la sœur a sûrement la joie de revoir ses anciennes élèves de Lifou, sans doute mariées et mères de famille ; et, parmi elles, une certaine Angéla qui a quitté Saint-Louis en 1871 et avec laquelle elle restera en correspondance assez longtemps.

Par contre, écrivant à Agrippina le 4 décembre, elle lui parle de l'arrêt à Touaourou<sup>ff</sup>, sur le chemin du retour :

*Oh ! si vous aviez vu l'amitié de ces femmes quand je suis arrivée à Touaourou !! Comme elles parlaient et pleuraient. Ah ! disait Agnès, je savais que vous étiez à bord et je voyais les efforts du navire pour marcher. Je me suis mise à prier dans mon champ afin que le vent vous manquât et que vous fussiez obligés de descendre. J'ai réussi<sup>135</sup>.*

- ***Aux Iles Loyauté et à Pouebo (20 août-5 octobre 1890)***

Sept ans plus tard, le 20 août 1890, S. M. de la Croix embarque de nouveau sur le *Guillaume Douarre*. Cette fois, le motif du voyage est différent : il s'agit de porter à Pouebo les matériaux nécessaires à des réparations urgentes que nécessitent les bâtiments de la mission<sup>136</sup>.

Il semble que la sœur n'ait pris place à bord qu'à la dernière minute. En effet, le 17 août, écrivant à Apollonie, une Petite Fille de Marie en poste à Lifou<sup>137</sup>, elle ne lui parle pas de ce voyage. Toujours est-il qu'elle est là : l'évêque lui a demandé d'« *accompagner les filles des écoles qui se rendent de St Louis dans leurs missions respectives* »<sup>138</sup>. Avec elle

---

<sup>ff</sup> Touaourou se trouve au sud de la Grande Terre, sur la côte Est.

aussi, plusieurs Petites Filles de Marie, dont Flore nommée à Maré.

Le trajet du bateau a été fixé avant le départ : il passe d'abord à Lifou, redescend sur Maré, fait escale à Ouvéa, puis monte à Pouebo<sup>139</sup>. Les documents ne donnent pas les dates précises de ces différents passages, mais, ce qui est sûr, c'est que partout où il passe, une communauté de sœurs est là qui accueille dans la joie les voyageuses.

A Lifou, S. M. de la Croix constate le beau développement de l'école dirigée par S. M. Ste Anne. A Maré, S. M. Marguerite est heureuse d'accueillir Flore. A Ouvéa, les sœurs de passage prodiguent leurs encouragements à S. M. Jean-Baptiste qui a pris son poste au début de l'année.

A la mi-septembre, le *Guillaume Douarre* est à l'ancre devant Pouebo. L'émotion de S. M. de la Croix est grande de visiter ces lieux historiques et de rencontrer la première communauté chrétienne de l'île ! De Pouebo, elle a le temps d'écrire à Madeleine<sup>eg</sup> qui est à Belep depuis le mois de juin. Elle lui dit son regret de ne pouvoir aller jusqu'à elle : Monseigneur a fixé le terme du voyage à Pouebo. Il n'est pas question d'aller visiter les sœurs de Bondé, ni même, tout à côté de Pouebo, de se rendre à Balade<sup>140</sup> où les premiers missionnaires ont débarqué en décembre 1843.

Au retour, le bateau ayant du matériel à décharger à Wagap<sup>141</sup>, il s'y arrête<sup>hh</sup>, donnant ainsi aux sœurs la possibilité de rencontrer S. M. Célestin et Sophie qui sont en poste à Tyé, tout à côté, depuis le mois de juillet.

Et, le 5 octobre, le voyage se termine<sup>142</sup>. La sœur ramène avec elle quinze filles pour l'école, et « *le regret de ne pas être allée à Belep* »<sup>143</sup>. Peut-elle, alors, imaginer que, dans deux

---

<sup>eg</sup> Originaire de Lifou, cette PFM a pris l'habit bleu en juillet 1888.

<sup>hh</sup> Les trappistes s'étaient fixés à Wagap ; quand ils repartirent en France, ils laissèrent tout à la mission. On décida alors d'utiliser ces bâtiments pour y ouvrir l'asile St Léonard à l'intention des libérés qui voulaient finir leur vie dans la prière et la pénitence.

ans, elle sera là-bas et qu'elle y passera les dernières années de sa vie ?

## 5) S. Marie de la Croix quitte Saint-Louis

Car, pour S. M. de la Croix, sonne l'heure du départ ! Elle est arrivée à Saint-Louis, on s'en souvient, en août 1864. Et c'est en août 1892, vingt-huit ans plus tard, à l'occasion de la retraite des sœurs et des changements dans les communautés, que le vicaire apostolique annonce ce départ. Peut-on l'expliquer ?

### - *Raisons de santé ?*

On a déjà eu l'occasion de parler des problèmes de santé que la sœur a connus les années précédentes. Après 1874, la situation reste la même, c'est-à-dire préoccupante : les crises se succèdent, parfois très fréquentes. Mgr Vitte ne semble pourtant pas s'en inquiéter outre mesure. Il constate en 1874 :

*[S. M. de la Croix] s'alite tous les mois deux ou trois jours à peu près à la même époque, ce qui me fait supposer que cette maladie disparaîtra avec l'âge<sup>144</sup>.*

De son côté, S. M. de la Croix est moins optimiste ; en 1876, elle écrit au Procureur de Lyon : « *Ma santé est toujours bien mauvaise, je puis mourir à chaque instant* »<sup>145</sup>. Le père Fraysse, lui, regrette que la sœur soit si « *souvent sous l'influence de ses souffrances nerveuses* », ce qui ne facilite pas la vie des sœurs<sup>146</sup> ; il pense qu'il y a dans tout l'organisme des désordres épouvantables<sup>147</sup> et il s'attend, lui aussi, à sa disparition prochaine<sup>148</sup>. La sœur reçoit souvent le sacrement des malades.

Finalement, c'est Mgr Vitte qui a raison ; avec les années, ces crises si pénibles, si douloureuses, disparaissent. Le père Fraysse en convient lorsqu'il écrit au père Poupinel en 1881 :



*Sa santé s'améliore et si l'anémie peut être dominée, les crises passant avec l'âge, on peut compter sur son concours pour longtemps*<sup>149</sup>,

car on a grand besoin d'elle à Saint-Louis où elle fait encore « mieux que personne autre »<sup>150</sup>.

Les allusions à la santé de S. M. de la Croix deviennent donc plus rares et ne sont plus alarmantes. En 1882, le père Vigouroux parle de névralgies<sup>151</sup> ; en 1889, une double pneumonie inquiète son entourage<sup>152</sup>. Elle-même, dans ses lettres aux Filles de Marie, fait allusion à des névralgies<sup>153</sup> et à des maux de tête<sup>154</sup> mais tout cela semble finalement bien anodin et ne peut expliquer son départ de Saint-Louis.

- ***Malaise à l'école ?***

Le père Pionnier, dans la biographie qu'il consacre à S. M. de la Croix, parle de difficultés que la sœur aurait eues avec les grandes de l'école et nous n'avons aucune raison d'en douter. Voici donc ce qu'il écrit à ce sujet ; il parle du départ de la sœur pour Belep, le 6 octobre 1892, à 4 h du matin :

*Mais l'école elle-même, les enfants de la tendresse et du dévouement de la Sœur, vainement son regard les cherchait dans la pénombre, pas une n'était présente. Pourquoi cette abstention ? Ce ne fut pas un mystère pour celle qui en était l'objet. Le moment n'est pas venu de préciser l'origine et les causes du souffle délétère qui à cette heure de ténèbres desséchait tous les cœurs des grandes. A la grandeur du sacrifice que lui imposait la séparation, devait s'ajouter l'amertume causée par la plus noire ingratitude. [...]*<sup>155</sup>.

On comprend l'extrême discrétion du père quant au pourquoi de l'attitude de ces grandes.

En relisant les lettres que la sœur adresse à cette époque - fin des années 80 - aux Filles de Marie, force est de constater qu'elle ne dit pas grand-chose à ce propos. Ce n'est que dans la

correspondance avec Colette, elle-même originaire de Saint-Louis, que l'on relève quelques légers indices : en décembre 1886, elle regrette d'avoir « *peu de monitrices, bien peu de filles de bonne volonté* », ce qui l'oblige à s'occuper de toutes les divisions, « *avec 80 filles et un train comme vous savez* »<sup>156</sup> ; quelques mois plus tard, elle demande à la même de dire « *à celles qui vont venir avec la sœur combien je suis méchante afin de les faire réfléchir* »<sup>157</sup> ; enfin, en septembre 1888, elle lui confie : « *Dieu me remplacera sans doute bientôt pour le bien de tous* »<sup>158</sup>. Ces indices sont minces. Nous n'en saurons pas plus.

- ***Qui va la remplacer ?***

Cette question, il est normal de la poser puisque, depuis des années, ce sont ses qualités de formatrice et d'éducatrice qui justifient son maintien à Saint-Louis.

Or, précisément, parmi les sœurs du Tiers-Ordre Régulier de Marie arrivées en Nouvelle Calédonie, l'une d'entre elles se fait remarquer par le travail qu'elle accomplit. Responsable de l'école de Nathalo à Lifou, S. M. Ste Anne est aussi bonne éducatrice qu'organisatrice. Elle est également appréciée des Filles de Marie en poste à Lifou. Jeune - elle a tout juste trente ans en 1892 - et pleine de santé, on comprend que Mgr Fraysse ait pensé à elle pour prendre la tête de la maison de Saint-Louis.

S. M. de la Croix qui la connaît et l'estime peut partir tranquille. Nommée à Belep pour vivre et s'occuper des lépreux qu'on va y rassembler, elle part heureuse puisqu'on lui propose un poste de dévouement. A cette époque où l'on ne sait pas guérir cette maladie, aller vivre avec des lépreux, c'est à coup sûr s'exposer à le devenir elle-même. Elle le sait fort bien et ne semble pas s'en inquiéter.

## NOTES DU CHAPITRE V

- <sup>1</sup> Croix-Poupinel, 05.07.1866 - ASMSM 221.2.
- <sup>2</sup> Cf. Vigouroux-Poupinel, 04.02.1867 et Croix-Poupinel, 13.02.1869 - APM VM 227.
- <sup>3</sup> Cf. Croix-Poupinel, 16.01.1869 - APM VM 227.
- <sup>4</sup> Cf. Rougeyron-Goujon, 10.09.1867 - AAN 8.5.
- <sup>5</sup> Croix-Poupinel, 30.11.1865 - APM VM 227.
- <sup>6</sup> Croix-Goujon, 18.06.1866 - AAN 8.5.
- <sup>7</sup> Croix-Poupinel, 05.07.1866 - ASMSM 221.2.
- <sup>8</sup> Cf. Croix-Forestier, 02.10.1866 - ASMSM 221.
- <sup>9</sup> Caroline-Poupinel, 02.12.1867 - APM VM 227.
- <sup>10</sup> Cf. Caroline-Poupinel, 21.03.1868 et 19.07.1868 - APM VM 227.
- <sup>11</sup> Croix-Poupinel, 16.01.1869 - APM VM 227.
- <sup>12</sup> Croix-Poupinel, 13.02.1869 - APM VM 227.
- <sup>13</sup> Croix-Poupinel, 08.05.1869 - APM VM 227.
- <sup>14</sup> Cf. Croix-Poupinel, 31.08.1867 - APM VM 227.
- <sup>15</sup> Cf. Croix-Angéla, 16.03.1872 - ASMSM 226.45.
- <sup>16</sup> Cf. Croix-Poupinel, 14.06.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>17</sup> Cf. Croix-Poupinel, 18.06.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>18</sup> Croix-Poupinel, 14.07.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>19</sup> Cf. Croix-Poupinel, 11.07.1872 - ASMSM 221.1.
- <sup>20</sup> Cf. Croix-Poupinel, 01.12.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>21</sup> Croix-Germain, 03.11.1874 - ASMSM 221.52.
- <sup>22</sup> Ibid.
- <sup>23</sup> Croix-Poupinel, 11.07.1872 - ASMSM 221.2.
- <sup>24</sup> Croix-Germain, 03.11.1874 - ASMSM 221.52.
- <sup>25</sup> Cf. *Le Moniteur de la N. Calédonie*, journal officiel, n° 749, p. 28 et n° 750 p. 37.
- <sup>26</sup> Cf. Croix-Poupinel, 28.03.1874 - ASMSM 221.2.
- <sup>27</sup> Cf. Rougeyron-Vitte, 22.11.1873 - AAN 13.3.
- <sup>28</sup> Croix-Poupinel, 27.12.1873 - ASMSM 221.2.
- <sup>29</sup> Cf. Croix-Poupinel, 28.03.1874 - ASMSM 221.2.
- <sup>30</sup> Registre des délibérations du conseil épiscopal, p. 8 - AAN 12.1.  
Voir aussi Fraysse-Poupinel, 27.03.1874 - APM ONC 418 et  
Vigouroux-Poupinel, 27.04.1874 - APM ONC 208.
- <sup>31</sup> Fraysse-Poupinel, 27.03.1874 - APM ONC 418.

- <sup>32</sup> Cf. Vitte-Sup. gén. de l'Assomption, 19.08.1874 - archives des Sœurs de l'Assomption.
- <sup>33</sup> Cf. Croix-Germain, 03.11.1874 - ASMSM 221.52.
- <sup>34</sup> Cf. Croix-Poupinel, 24.03.1876 - ASMSM 221.2.
- <sup>35</sup> Vigouroux-Poupinel, 27.04.1874 - APM ONC 208 ; voir aussi Croix-Poupinel, même date - ASMSM 221.2.
- <sup>36</sup> Cf. Croix-Germain, 03.11.1874 - ASMSM 221.52.
- <sup>37</sup> Croix-Poupinel, 29.11.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>38</sup> Croix-Poupinel, 08.10.1871 - ASMSM 221.2.
- <sup>39</sup> Croix-Angela, 16.03.1872 - ASMSM 226.45.
- <sup>40</sup> Cf. Croix-Poupinel, 25.09.1875 - ASMSM 221.2.
- <sup>41</sup> Cf. Croix-Poupinel, 26.08.1878 - ASMSM 221.2.
- <sup>42</sup> Cf. Croix-Poupinel, 11.05.1881 - ASMSM 221.2.
- <sup>43</sup> Cf. Mgr Trochu : *Vie de Mère Marie Thérèse*, p. 189 ; cf. bibliographie ; voir aussi Vigouroux-Poupinel, 04.01.1882 - APM ONC 208.
- <sup>44</sup> Croix-Poupinel, 27.04.1874 - ASMSM 221.2.
- <sup>45</sup> Cf. Croix-Germain, 03.11.1874 - ASMSM 221.52.
- <sup>46</sup> Croix-Poupinel, 28.03.1874 - ASMSM 221.2.
- <sup>47</sup> Cf. Vitte-Poupinel, 23.04.1874 - APM ONC 418.
- <sup>48</sup> Cf. Croix-Germain, 16.06.1875 - ASMSM 21.52.
- <sup>49</sup> Cf. Croix-Germain, 03.11.1874 - ASMSM 221.52.
- <sup>50</sup> Ibid.
- <sup>51</sup> Croix-Germain, 02.09.1875 - ASMSM 221.52.
- <sup>52</sup> Croix-Germain, 02.09.1875 - ASMSM 221.52.
- <sup>53</sup> Vitte-Germain, 03.09.1875 - APM ONC 418.
- <sup>54</sup> Cf. Croix-Poupinel, 02.09.1875 - ASMSM 221.2.
- <sup>55</sup> Croix-Germain, 02.09.1875 - ASMSM 221.52.
- <sup>56</sup> Fraysse-Poupinel, 27.08.1875 - APM ONC 418.
- <sup>57</sup> Cf. Croix-Germain, 02.09.1875 - ASMSM 221.52.
- <sup>58</sup> Croix-Poupinel, 05.10.1875 - ASMSM 221.2.
- <sup>59</sup> Marie-Poupinel, 02.10.1875 - NP IV n° 663 ; on trouvera aussi dans NP IV, nn. 660 et 662, les lettres d'Isabelle et de Scholastique.
- <sup>60</sup> Fraysse-Poupinel, 27.08.1875 - APM ONC 418
- <sup>61</sup> Croix-Germain, 27.02.1876 - ASMSM 221.52.
- <sup>62</sup> Croix-Poupinel, 29.06.1876 - ASMSM 221.2.
- <sup>63</sup> Cf. Croix-Poupinel, 12.07.1876 - ASMSM 221.2.

- <sup>64</sup> Croix-Poupinel, 04.08.1876 - ASMSM 221.2.  
<sup>65</sup> Croix-Poupinel, 28.11.1876 - ASMSM 221.2.  
<sup>66</sup> Ibid.  
<sup>67</sup> Croix-Poupinel, 29.06.1876 - ASMSM 221.2.  
<sup>68</sup> Cf. Croix-Germain, 31.08.1877 - ASMSM 221.52.  
<sup>69</sup> Croix-Poupinel, 30.08.1877 - ASMSM 221.2.  
<sup>70</sup> Croix-Poupinel, 11.05.1881 - ASMSM221.2.  
<sup>71</sup> Croix-Poupinel, 11.05.1881 - ASMSM 221.2.  
<sup>72</sup> Cf. Fraysse-Poupinel, 17.09.1881 - APM ONC 418.  
<sup>73</sup> Fraysse-Poupinel, 13.05.1881 - APM ONC 418.  
<sup>74</sup> Croix-Colette, 22.11.1883 - ASMSM 223.332. Voir aussi Croix-Colette, 09.06.1889.  
<sup>75</sup> Croix-Colette, 21.04.1888 - ASMSM 223.332. Voir aussi Croix-Agrippina, 24.04.1889 - ASMSM 223.3.  
<sup>76</sup> Cf. Croix-Agrippina, 04.12.1883 - ASMSM 223.3.  
<sup>77</sup> Cf. Croix-Agrippina, 24.04.1889 - ASMSM 223.3.  
<sup>78</sup> Fraysse-Poupinel, 13.05.1881 - APM ONC 418.  
<sup>79</sup> Vitte-Directeur de la Ste Enfance, 02.02.1874 - Arch. de la Ste. Enf. à Paris, Océanie C. 699.  
<sup>80</sup> Vitte-Poupinel, 15.02.1874 - APM ONC 418.  
<sup>81</sup> PV des réunions du Conseil épiscopal, 20.02.1874 - AAN 12.1, pp. 5 et 6.  
<sup>82</sup> Cf. Gaide-Poupinel, 18.06.1874 - APM ONC 208.  
<sup>83</sup> Vigouroux-Poupinel, 18.06.1874 - APM ONC 208.  
<sup>84</sup> Vigouroux-Poupinel, 03.04.1875 - APM ONC 208.  
<sup>85</sup> Fraysse-Poupinel, 27.08.1875 - APM ONC 418.  
<sup>86</sup> Vitte-Germain, 03.09.1875 - APM ONC 418.  
<sup>87</sup> Vitte-Germain, 10.07.1875 - APM ONC 418.  
<sup>88</sup> Croix-Poupinel, 23.04.1875 - ASMSM 221.1.  
<sup>89</sup> Cf. Croix-Poupinel, 23.04.1875 - ASMSM 221.2.  
<sup>90</sup> Cf. Croix-Germain, 26.04.1875 - ASMSM 221.52.  
<sup>91</sup> Croix-Poupinel, 23.04.1875 - ASMSM 221.2.  
<sup>92</sup> Croix-Poupinel, 21.05.1875 - ASMSM 221.2.  
<sup>93</sup> Cf. Croix-Poupinel, 02.09.1875 - ASMSM 221.2.  
<sup>94</sup> Croix-Germain, 16.06.1875 - ASMSM 221.52.  
<sup>95</sup> Cf. Vitte-Poupinel, 06.08.1875 - APM ONC 418.  
<sup>96</sup> Cf. Vitte-Germain, 03.09.1875 - APM ONC 418.  
<sup>97</sup> Cf. F. Alexandre-Poupinel, 30.09.1875 - APM ONC 208.

- <sup>98</sup> Cf. Croix-Poupinel, 02/07.09.1875 - ASMSM 221.2.
- <sup>99</sup> Croix-Poupinel, 26.02.1876 - ASMSM 221.2.
- <sup>100</sup> Vitte-Favre, 29.09.1875 - APM ONC 418.
- <sup>101</sup> Croix-Poupinel, 29.06.1876 - ASMSM 221.2.
- <sup>102</sup> Croix-Poupinel, 19.01.1877 - ASMSM 221.2.
- <sup>103</sup> Croix-Poupinel, 18.03.1877 - ASMSM 221.2.
- <sup>104</sup> Croix-Germain - 10.05.1878 - ASMSM 221.52.
- <sup>105</sup> Croix-Poupinel, 19.01.1877 - ASMSM 221.2.
- <sup>106</sup> Montrouzier-sa famille, 29.10.1880 - AAN 9.4.
- <sup>107</sup> Fraysse-Poupinel, 27.08.1875 - APM ONC 418.
- <sup>108</sup> Fraysse-Poupinel, 06.10.1876 - APM ONC 418.
- <sup>109</sup> Fraysse-Germain, 01.05.1879 - APM ONC 418.
- <sup>110</sup> Vitte-Germain, 03.04.1875 - APM ONC 418.
- <sup>111</sup> Vitte-Germain, 03.09.1875 - APM ONC 418.
- <sup>112</sup> Fraysse-Germain, 28.01.1876 - APM ONC 418.
- <sup>113</sup> Croix-Poupinel, 19.01.1877 - ASMSM 221.2.
- <sup>114</sup> Cf. Croix-Poupinel, 18.03.1877 - ASMSM 221.2.
- <sup>115</sup> Croix-Germain, 04.08.1877 - ASMSM 221.52
- <sup>116</sup> Ibid.
- <sup>117</sup> Fraysse-Poupinel, 08.01.1880 - APM ONC 418.
- <sup>118</sup> Cf. S. M. Joseph-Poupinel, 10.07.1881 - ASMSM 320.
- <sup>119</sup> Fraysse-Couloigner, 06.08.1884 - APM ONC 418 - NP IV n° 843 §5.
- <sup>120</sup> Cf. la *Revue du Culte de Marie*, tome 2, pp. 269 à 272.
- <sup>121</sup> Cf. par ex., Vitte-Germain, 01.01.1878 - APM ONC 418 et Croix-Germain, 10.05.1878 - ASMSM 221.52.
- <sup>122</sup> Fraysse-Méchin, 03.06.1889 - APM ONC 418.
- <sup>123</sup> Croix-Colette, 22.05.1892 - ASMSM 223.332.
- <sup>124</sup> Fraysse-Couloigner, 06.08.1884 - APM ONC 418.
- <sup>125</sup> Cf. lettre de voyage des Srs Mélanie, Marthe et Sébastien, 1892, conservée aux ASM.
- <sup>126</sup> Fraysse-Couloigner, 06.08.1884 - APM ONC 418 ; voir aussi Fraysse-Poupinel des 29.04 et 17.08.1881 - APM ONC 418.
- <sup>127</sup> Cf. Fraysse-Poupinel, 17.09.1881 - APM ONC 418.
- <sup>128</sup> Cf. Fraysse-Couloigner, 22.10.1883 - APM ONC 418.
- <sup>129</sup> Cf. Poupinel-Fraysse, 12.02.1880 - AAN 105.3.
- <sup>130</sup> Cf. Vigouroux-Poupinel, 17.12.1878 - APM ONC 208.
- <sup>131</sup> Croix-Poupinel, 14.12.1877 - ASMSM 221.2.

- <sup>132</sup> Croix-Poupinel, 20.12.1878 - ASMSM 221.2.
- <sup>133</sup> Cf. Fraysse-Couloigner, 22.10.1883 - APM ONC 418.
- <sup>134</sup> C'est dans le livre *Lifou Pacifique-sud* (voir la bibliographie) que se trouvent les détails qui suivent.
- <sup>135</sup> Croix-Agrippina, 04.12.1883 - ASMSM 223.3.
- <sup>136</sup> Cf. les PV des réunions du conseil épiscopal des 06 et 20.08.1890, pp. 82 et 84 - AAN 14.4.
- <sup>137</sup> Cf. Croix-Apollonie, 17.08.1890 - ASMSM 223.3.
- <sup>138</sup> BERV du 23.08.1890 - AAN 90.1.
- <sup>139</sup> Cf. le BERV du 06.08.1890 - AAN 90.1, p. 82.
- <sup>140</sup> Cf. Croix-Madeleine, 10.09.1890 - ASMSM 223.3.
- <sup>141</sup> Cf. les PV du CE des 06 et 20.08.1890 - AAN 14.4.
- <sup>142</sup> Cf. Carnet n° II de S. M. de la Croix, p. 5 du texte dactylographié - ASMSM 210.
- <sup>143</sup> Croix-M. du Rosaire, 31.10.1890 - ASMSM 233.3.
- <sup>144</sup> Vitte-Favre, 03.10.1874 - APM ONC 408.
- <sup>145</sup> Croix-Germain, 03.08.1876 - ASMSM 221.52 ; voir aussi lettre à Poupinel, 29.10.1876.
- <sup>146</sup> Fraysse-Germain, 27.08.1878 - APM ONC 408.
- <sup>147</sup> Cf. Fraysse-Germain, 04.04.1879 - APM ONC 408.
- <sup>148</sup> Cf. Fraysse-Germain, 12.06.1879 - APM ONC 408.
- <sup>149</sup> Fraysse-Poupinel, 28.11.1879 - APM ONC 408.
- <sup>150</sup> Fraysse-Poupinel, 04.03.1881 - APM ONC 408.
- <sup>151</sup> Cf. Vigouroux-Poupinel, 04.01.1882 - APM ONC 208.
- <sup>152</sup> Cf. Fraysse-Hervier, 18.01.1889 - APM ONC 408.
- <sup>153</sup> Cf. Croix-Agrippina, 22.10.1888 - ASMSM 223.3.
- <sup>154</sup> Cf. Croix-Colette, 31.01.1887 et Croix-Agrippina, 14.12.1889 - ASMSM 223.3 ; voir aussi Croix-Beaulieu, 15.05.1882 - ASMSM 221.4.
- <sup>155</sup> Pionnier, op. cit, p. 338 - AAN 113.6
- <sup>156</sup> Croix-Colette, 04.12.1886 - ASMSM 223.3.
- <sup>157</sup> Croix-Colette, 23.07.1887 - ASMSM 223.3.
- <sup>158</sup> Croix-Colette, 19.08.1888 - ASMSM 223.3.

## CHAPITRE VI

### A BELEP AVEC LES LEPREUX (1892 - 1898)

#### 1) Arrivée des missionnaires à Belep (1856)

L'archipel des Belep est situé tout à fait au nord de la Grande Terre, mais toujours à l'intérieur du lagon. Deux îles, Art et Pott, entourées de nombreux îlots le composent<sup>a</sup>. Ces deux îles sont habitées lorsque, en 1856, le 10 janvier exactement, les pères Xavier Montrouzier et Pierre Lambert, accompagnés du frère Gabriel, débarquent dans la baie de Wala, sur la face occidentale de Art. Le relief de cette île est assez accidenté ; la population y est alors disséminée, généralement en bord de mer. Pott compte trois villages.

Les missionnaires n'arrivent pas seuls. Mécontent de ses sujets, le Grand Chef a quitté Belep quelque temps auparavant. A la Conception, où il s'est rendu, il a rencontré des chrétiens et demandé le baptême. Devenu Amabili et sachant que les Belema<sup>b</sup> réclament son retour, il consent à revenir chez lui à condition que ceux-ci acceptent eux aussi la foi chrétienne<sup>1</sup>.

Les années passent. Le père Montrouzier, puis le père Lambert, quittent Belep, remplacés par d'autres missionnaires. En 1885, alors que le Gouverneur de la colonie<sup>c</sup> projette

---

<sup>a</sup> Une troisième île, plus petite, Yandé, au sud-ouest de Art, était habitée elle aussi ; elle l'est encore de nos jours.

<sup>b</sup> C'est ainsi que, dans la langue de Belep, on appelle les habitants de Art et Pott.

<sup>c</sup> C'était alors Monsieur Le Boucher, premier gouverneur civil ; il resta en N. Calédonie de juillet 1884 à mai 1886.



d'installer sur Art des blancs libérés<sup>d</sup>, le père François Gautret, à Bélep depuis 1883, s'inquiète du sort de la jeunesse et demande à Mgr Fraysse l'ouverture d'un internat, surtout pour les garçons, plus en danger que les filles, pense-t-il, du fait de cette promiscuité<sup>2</sup>. Quant à son confrère, le père Jérôme Guitta, arrivé à Bélep à la même époque, c'est un frère et une sœur qu'il demande<sup>3</sup>.

C'est ainsi que, le 6 juin 1886, trente ans après les pères, Sœur Marie Joseph Peysson, accompagnée de deux Petites Filles de Marie<sup>e</sup>, débarque à Wala où, très vite, elle ouvre une école, une simple maison en torchis qui abrite les sœurs et leurs élèves, non loin de l'église et du presbytère. De frères, il n'est plus question.

Malade et âgée (elle a 62 ans), la sœur quitte Bélep en juin 1890 à l'occasion de la visite pastorale de Mgr Fraysse<sup>4</sup>. S. M. du Rosaire<sup>f</sup> et Madeleine, une Petite Fille de Marie, la remplacent dans le courant du mois de juillet. Deux ans plus tard, l'administration ayant décidé d'ouvrir une léproserie à Art, elles s'en vont, comme tout le reste de la population, et retournent à Saint-Louis<sup>g</sup>.

## 2) Une léproserie à Bélep

C'est au milieu des années 1870 que l'on commence à parler de la lèpre en Nouvelle Calédonie. Pour informer le supérieur général de la Société de Marie des discussions en cours, en août 1892, Mgr Fraysse lui écrit : « *En 1877, on ne comptait dans la colonie qu'une dizaine de lépreux* », et

---

<sup>d</sup> C'est-à-dire des condamnés au bagne qui, leur peine terminée, ne sont pas autorisés à rentrer en France : il fallait peupler la colonie.

<sup>e</sup> L'une des deux est Thérèse, de l'Ile des Pins ; il est difficile d'identifier l'autre Fille de Marie, peut-être Honorine de Pouebo.

<sup>f</sup> Maria Tiand'o, originaire de Lifou, a pris l'habit bleu le 12.09.1877 et fait profession dans le TORM le 5 mai 1889.

<sup>g</sup> Sans doute en juillet 1892, comme les Belepiens.

comme, malheureusement, personne à l'époque n'a compris de quel fléau il s'agissait, les gens n'ont pris aucune précaution et la maladie a envahi « *la population avec une effrayante rapidité* », et « *aujourd'hui, il faut reconnaître qu'il y en a de deux à trois mille* »<sup>5</sup>.

- ***Décision d'ouvrir une léproserie à Belep***

En janvier 1889, le Gouvernement local prend donc la décision, - même si c'est « *hélas ! 8 ans trop tard* »<sup>5</sup> - d'ouvrir une léproserie à Belep<sup>6</sup> car on ne peut pas rassembler tous les malades à l'Ile aux Chèvres<sup>h</sup> où, déjà, ceux de Nouméa et des environs ont été relégués<sup>7</sup> : cette île est trop petite et trop près des côtes.

Trois années passent encore. En mars 1892, le projet de 1889 refait surface. Mgr Fraysse en est averti par M. Gallet, directeur des affaires indigènes<sup>i</sup>, qui l'informe que le vicariat devra céder les bâtiments de la Mission à Art, moyennant une indemnité qui est chiffrée à 12.000 francs environ quelques mois plus tard<sup>8</sup>.

Cette décision, qu'un arrêté pris à Nouméa le 1er octobre 1892 officialise<sup>9</sup>, est confirmée par un décret que le président de la République<sup>j</sup> signe à Paris le 22 septembre 1893 - donc un an plus tard - et qui est publié dans le *Journal officiel de la Nouvelle Calédonie* le 13 janvier 1894<sup>10</sup>. L'arrêté du 1er octobre 1892 prévoit la nomination d'un médecin-directeur,

---

<sup>h</sup> On avait d'abord pensé à Tiga, au large de Lifou, mais le chef de Leussi (Lifou) s'y était opposé. L'Ile aux Chèvres se trouve dans la baie de Dumbéa, au large de la presqu'île de Ducos, donc tout près de Nouméa. Une autre léproserie avait été ouverte dans la région de Houailou, sur la côte Est (BONC pp. 43-44).

<sup>i</sup> Monsieur G. Gallet occupa ces fonctions jusqu'en août 1893 ; il devint alors chef du service de l'immigration puis, en décembre, directeur de l'intérieur par interim. Les sœurs de Belep l'estimaient beaucoup.

<sup>j</sup> C'était alors Sadi Carnot.

d'infirmiers et de gardiens, ainsi que d'un aumônier et de sœurs hospitalières. Aucun médecin<sup>k</sup>, aucun infirmier, aucun gardien ne viendront jamais à Belep pour s'occuper des malades. Par contre un aumônier et des sœurs hospitalières s'y rendront : tout le poids des soins à donner reposera sur les sœurs et l'aumônier assumera les fonctions de directeur en plus de sa charge pastorale.

- ***S. Marie de la Croix est nommée à Belep***

Dès le début de 1892, la question se pose pour l'évêque de savoir qui, parmi les pères et les sœurs, accompagnera les pauvres exilés qui vont ressentir douloureusement cette mesure d'internement, cruelle pour bien des familles. La religion ne doit-elle pas occuper à Belep la place qui lui revient<sup>l</sup> ? Il fait appel aux volontaires et, le 21 août 1892, dans la lettre au supérieur général déjà citée, il peut annoncer :

*A la première nouvelle de la fondation de l'œuvre, j'ai reçu de nombreuses demandes, soit de la part des pères, soit de la part des sœurs. Je n'ai eu qu'à choisir et j'ai choisi les deux physionomies les plus sympathiques du Vicariat : (avec avis unanime du Conseil) le R. P. Villard [...] et la T. R. Sœur Marie de la Croix, en mission depuis 1856<sup>l</sup>, religieuse de très grande valeur et d'un mérite universellement apprécié.*

A vrai dire, Mgr Fraysse avait déjà fait son choix : les noms du père et de la sœur sont mentionnés dans le procès-verbal de la réunion de son conseil en date du 8 juin 1892 : il

---

<sup>k</sup> Une fois seulement, en février 1895, le docteur de Pam vint à Belep: arrivé le 13, il repartit le 15. Un autre docteur vint en octobre 1897, mais pour des recherches scientifiques : il préleva un morceau de peau à tous les malades mais ne les soigna pas.

<sup>l</sup> Petite erreur de 2 ans: la sœur est arrivée en N. Calédonie en décembre 1858, comme on l'a vu au chap. III.

connaît bien ses missionnaires et il sait que cette « *œuvre nouvelle réclame des sujets de choix* »<sup>12</sup>.

Quelques lignes plus bas, dans la même lettre au supérieur général, il ajoute que S. M. de la Croix aura pour compagne une sœur indigène qui joue de l'harmonium et pourra accompagner les offices. Il s'agit d'Agrippina qui, on l'a vu, le 14 août, quitte l'habit bleu des Petites Filles de Marie pour revêtir celui du Tiers-Ordre Régulier de Marie et s'appelle dorénavant Sœur Marie St Jean l'Evangéliste. Les voilà toutes les deux devenues « sœurs hospitalières ».

### 3) Ouverture de la léproserie

Les habitants étant partis à la fin de juillet pour se rendre à Balade, il reste peu de monde à Belep. Quelques lépreux sont là, qui attendent l'arrivée des autres malades. Sont restés aussi le P. Eugène Barriol, à Belep depuis 1890, et une poignée d'hommes valides avec lesquels, au début de l'année, il a mis en chantier une nouvelle église et un nouveau presbytère.

#### - *Arrivée des sœurs*

Pendant ce temps, à Saint-Louis, les sœurs s'activent aux préparatifs du départ, fixé au 6 octobre. La veille au soir, les gens de la tribu ont fait leurs adieux aux partantes. Tous réunis auprès de la maison du chef Joseph Wamytan, ils remercient la sœur de tout ce qu'elle a fait pour eux au cours des vingt-huit dernières années. La famille d'Agrippina (S. M. St Jean) est là, bien sûr. Après les discours d'usage, Marie Den<sup>m</sup>, une ancienne élève de S. M. de la Croix, lui remet au nom de tous une offrande : l'installation à Belep est l'occasion de dépenses que les gens veulent aider à couvrir<sup>13</sup>. Moment

---

<sup>m</sup> Marie Den était la sœur d'Eugénie, PFM devenue S. M. Joseph dans le TORM. S. M. de la Croix parle souvent de Marie dans ses lettres ; elles s'écrivaient assez fréquemment.

d'émotion intense, on le devine ! Les deux sœurs reviendront-elles jamais à Saint-Louis ? Aller vivre au milieu des lépreux, n'est-ce pas déjà comme un enterrement ?

Le lendemain, de très bonne heure - et sous la pluie<sup>14</sup> -, accompagnées de Sœur Marie Sainte Anne, elles se rendent à Nouméa. Visite rapide au vicaire apostolique qui leur remet la lettre officielle attachant les sœurs à l'établissement de Belep<sup>15</sup>. A 7 heures du matin, elles embarquent à bord de l'*Otway* qui remonte la côte Ouest de la Grande Terre et se dirige vers Belep<sup>16</sup>.

Le lundi 10 octobre à midi, après une navigation sans problème, les sœurs arrivent devant Wala. Le bateau mouille à quelques mètres du rivage, facilitant ainsi le débarquement des voyageuses et de leurs bagages.

- ***Installation provisoire dans l'ancienne école***

Plusieurs rivières se jettent dans la baie, délimitant les villages, abandonnés il y a deux mois, et leurs maisons où les malades s'installeront quand ils arriveront. Deux allées partent du rivage : l'une, à droite, monte directement à l'église<sup>n</sup>, l'autre, un peu à gauche de la première, mène à l'ancien presbytère où les sœurs doivent loger. Cette maison, en torchis comme toutes celles du pays, est couverte de paille. Pour l'heure, elle est inhabitable ; des travaux, indispensables, y seront faits au cours des prochaines semaines<sup>o</sup>.

En attendant, les sœurs s'installent dans la maison, située plus à gauche sur le terrain de la mission, que le père Barriol a construite en 1890 pour loger les sœurs et leurs écolières<sup>17</sup>. Ce bâtiment est évidemment plus vaste que le presbytère et comporte même un étage. Au rez-de-chaussée : une grande

---

<sup>n</sup> Cette église a disparu ainsi que tous les bâtiments dont on va parler. A leur place, on a construit le dispensaire et l'école.

<sup>o</sup> On trouvera à la fin de ce livre, annexe n° 10, p. 319, le plan des lieux, tel qu'il a été dressé par le père Villard en 1893, à l'intention de monseigneur Fraysse.

pièce, qui devait être la salle de classe, et trois autres plus petites. A l'étage : le dortoir. S. M. de la Croix et S. M. St Jean choisissent pour elles une des petites pièces à un bout de la maison ; elles y resteront trois mois, jusqu'en janvier 1893.

Pour l'heure, il s'agit de préparer l'accueil des malades et, notamment, celui des petites filles qui habiteront dans cette maison et seront plus particulièrement confiées à leur garde. La grande pièce du rez-de-chaussée devient tout naturellement la salle de travail ; une des petites pièces servira de salle de pansements ; et dans une autre, meublée d'étagères, les sœurs rangent les médicaments. Les repas seront pris sous une des deux vastes vérandas qui encadrent la maison ; en cas de mauvais temps, la grande salle accueillera les convives<sup>18</sup>.

#### - *Arrivée des premiers malades*

Le jeudi 13 octobre, dans l'après-midi - c'est-à-dire trois jours après les sœurs - le *Ne Oblie* est là. Parti de Nouméa le 4 octobre, il a pris à son bord les lépreux de Saint-Louis, de la Conception et de l'Ile aux Chèvres. Se dirigeant ensuite vers le Sud, il passe à l'Ile des Pins et à Maré où l'attendent d'autres malades ; puis il remonte par la côte Est où trois arrêts sont prévus : à Canala où déjà, depuis quelque temps, sont réunis dans une petite léproserie de fortune les malades de la région (Kouaoua, Nakéty, Thio...), à Houailou et à Pouebo. C'est là que le père Villard monte à bord : l'aumônier des lépreux arrive à Belep avec eux. Dans une lettre écrite le soir de ce 13 octobre à son évêque, le père dit sa joie d'avoir été choisi pour cette « *sublime vocation* » et il s'exclame : « *Merci à Dieu ! Merci à Marie ! Merci à Votre Grandeur* »<sup>19</sup> !

Les sœurs - faut-il le dire ? - sont là, sur le rivage, à l'arrivée du bateau : 235 lépreux, hommes, femmes et enfants, en descendent<sup>p</sup>. Beaucoup sont gravement atteints ; en janvier

---

<sup>p</sup> Parmi eux, quelques épouses qui n'étaient pas malades : elles accompagnaient leurs maris et sont devenues lépreuses (cf. lettre S. M. de la Croix-Apollonie, 05.07.1893 - ASMSM 223.3).

1894, soit quinze mois plus tard, soixante d'entre eux<sup>20</sup>, déjà, sont morts<sup>q</sup>. Parmi les arrivants, quatre blancs : deux libérés, Gallyer et Rougiès, qui arrivent de l'Ile aux Chèvres, Courtot, qui était magasinier à Houaïlou, et Cottin, mécanicien et sous-officier de marine, qui est monté à Pouebo.

- ***Les sœurs aident les gens à s'installer***

Sous la direction du père Villard et des sœurs qui leur prodiguent paroles d'encouragement et de réconfort<sup>21</sup>, les gens s'installent par tribus d'origine dans les différents quartiers de Wala. D'autres aussi pitoyables, suivront au fil des mois, amenant des malades de Pouebo, Bondé, Ponérihouen ; ainsi, entre février et avril 1895, un petit voilier, la *Florence*, amènera 105 malades en trois voyages<sup>22</sup>.

Les jours suivants, elles les aident à s'installer, s'efforçant de leur procurer tout ce dont ils ont besoin : couvertures, assiettes, cuillers, couteaux, marmites ...<sup>23</sup>. Par la suite, elles s'occupent même de leur vestiaire. N'hésitant pas à mettre leur aiguille au service de tout le monde<sup>24</sup>, elles confectionnent paletots, pantalons, jupes... S. M. de la Croix pourra écrire à S. M. Anne en janvier 1893 : « *Pour Noël, tous nos gens étaient beaux* »<sup>25</sup> ! Elles ont ramassé dans les maisons les vêtements sales et déchirés et les ont lavés, réparés ou remplacés par du neuf.

**4) Occupations des sœurs**

- ***Les sœurs soignent les filles de l'infirmerie***

Au soir de ce triste 13 octobre, les sœurs emmènent les cinq petites filles venues de l'Ile aux Chèvres à l' « infirmerie », c'est ainsi que, dorénavant, on appelle l'ancienne école des

---

<sup>q</sup> Une malade était morte pendant la traversée ; une autre femme « *toute pourrie* », originaire de Canala, mourut la première à Belep le 26 octobre 1892 ; elle fut baptisée avant de mourir et étreonna le nouveau cimetière.

filles, et c'est là que tout doucement, plutôt mal que bien les premiers temps, va s'organiser la vie de ces enfants.

Faisons connaissance avec elles. Suzanne<sup>r</sup> et Clémentine<sup>s</sup> sont des Mélanésiennes originaires de la Conception. Juliette, qui est blanche<sup>t</sup>, Marie Pétazig<sup>u</sup> et Marie Noblot<sup>v</sup>, des métisses, ont été, toutes les trois, chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny<sup>w</sup> à Nouméa. A l'Île aux Chèvres, elles ont connu un abandon presque total : à part un vieux lépreux de Canala qui préparait leurs repas<sup>x</sup>, elles étaient livrées à elles-mêmes. Quand elles arrivent à Bélep, déjà bien abîmées par la lèpre,

*une n'a pas de mains, l'autre n'a pas de pieds, une autre les bras pourris, l'autre n'a qu'un œil, la dernière a une tomate sur la joue*<sup>26</sup>,

il faut commencer par une grande toilette car, écrit S. M. St Jean,

---

<sup>r</sup> La mère de Suzanne était originaire de Belep. S. M. de la Croix parle d'elle comme d'une fille intelligente et pleine d'esprit.

<sup>s</sup> Très serviable, Clémentine fit une belle mort en décembre 1896 ; comme on lui offrait à boire, elle répondit : « Oh ! ne me dérangez pas, laissez-moi penser au bon Dieu ». (S. M. de la Croix-S. M. Anne, 20.12.1896).

<sup>t</sup> Le père de Juliette, alors décédé, était un libéré qui fut le bourreau de la pénitencier ; sa mère lui écrivait et lui envoyait des friandises.

<sup>u</sup> Marie Pétazig était la plus âgée des cinq, et la plus difficile au début.

<sup>v</sup> Marie Noblot avait de la fortune ; un notaire de Nouméa gérait ses biens et lui servait une petite rente ; elle recevait aussi des paquets. Son père était européen, ancien militaire, semble-t-il, et sa mère était de Canala.

<sup>w</sup> Entre elles et Mère Théodonie, il y eut, la première année, un échange de correspondance ; la sœur leur faisait même de petits cadeaux.

<sup>x</sup> Pour ce service, il était rétribué par le notaire de Marie Noblot.



*elles étaient toutes sales à ne pas les toucher ; nous les avons lavées, fait et arrangé leurs habits, lavé les draps qui infectaient*<sup>26</sup>.

Les deux sœurs n'ont alors personne pour les aider. Le 21 octobre, le *Guillaume Douarre* amène deux Petites Filles de Marie lépreuses : Philomène, originaire de Touaourou, et Marie, de Bondé<sup>27</sup>. Toutes deux, dans la mesure où leur santé le leur permet, vont aider les sœurs dans leurs nombreuses occupations.

Le nombre des filles de l'infirmerie ne tarde pas à augmenter. En avril 1893, elles sont dix<sup>28</sup> ; en décembre 1895, elles sont vingt-cinq « *de toutes couleurs, de toutes origines et de tous âges* »<sup>29</sup>.

- ***Les sœurs leur donnent leur affection***

Les premiers mois sont difficiles ; un an plus tard seulement, S. M. de la Croix s'en ouvre à S. M. Anne. Elle lui écrit :

*Pendant bien des mois, ces enfants ne savaient que nous injurier des plus sales expressions : des B., des P., des C., enfin les mots les plus orduriers. L'une d'elles m'appelait « voleuse » et c'était le plus joli mot. L'autre me disait : « Que n'a-t-on mis cette vieille sorcière au village avec les indigènes au lieu de nous ennuyer d'elle » ? Et le reste et le reste. Sœur St Jean a eu sa large part. Nous n'avons jamais fait semblant d'entendre lors même que les sottises étaient dites à bout portant. Nous avons prié, la Sainte Vierge a fait le reste. Et si maintenant nous devons quitter ces enfants, nous aurions le cœur déchiré*<sup>30</sup>.

Car, et elle l'a dit plus haut dans la même lettre, comment remercier Dieu d'un pareil changement dans leur conduite ? Ces enfants ne les fuient plus, au contraire, elles aiment à se trouver avec les sœurs : « *Quand nous en parlons, Sr St Jean*

*et moi, nous versons des larmes de reconnaissance* », écrit S. M. de la Croix<sup>30</sup>. En 1894, le père Villard constate, lui aussi, le bon esprit qui règne dans la maison : « *Ces enfants sont contentes, heureuses avec les sœurs qui savent les conduire suivant le degré de leur maladie* »<sup>31</sup>.

Il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour comprendre comment les sœurs ont obtenu ce résultat : elles les entourent de soins et d'affection<sup>32</sup>, elles s'efforcent de les occuper et de leur rendre la vie agréable<sup>33</sup>. Dès les premiers jours, elles se préoccupent de les nourrir du mieux qu'elles peuvent<sup>34</sup> ; elles vivent avec elles toute la journée<sup>35</sup> ; elles les emmènent visiter les malades du village<sup>36</sup>, elles proposent des promenades à celles qui peuvent marcher<sup>37</sup>, et des parties de pêche pour toutes<sup>38</sup> ; elles leur font la classe<sup>39</sup> et leur apprennent le plainchant<sup>40</sup> ; elles leur demandent tous les services qu'elles peuvent rendre<sup>41</sup>, leur montrant ainsi qu'on a besoin d'elles. Elles souffrent de les voir souffrir<sup>42</sup>. Elles leur parlent de l'amour de Dieu et en témoignent par toute leur vie. Ensemble, elles prient pour les autres malades<sup>43</sup>. Aussi ces petites filles trouvent ou retrouvent le chemin vers Dieu<sup>44</sup> et, quand le moment arrive, meurent en paix<sup>45</sup>. S. M. de la Croix le reconnaît elle-même en 1894 : il règne dans la maison, dit-elle, une bonne humeur qui fait plaisir<sup>46</sup> et, en 1895, elle écrit à son vieil ami, le père Forestier : « *Ce sont maintenant mes filles... ce sont les plus belles* »<sup>47</sup>. Quand, à la même époque, on propose aux sœurs d'aller à Saint-Louis pour la retraite, toutes deux refusent : « *Que feront nos filles, seules et malades* »<sup>48</sup> pendant cette absence ? protestent-elles.

#### - ***Les sœurs soignent les malades du village***

Si attachées qu'elles soient à leurs filles, celles-ci ne sont pas, tant s'en faut, leur unique préoccupation. Les malades du village ont besoin d'elles : elles le savent et vont les visiter le plus souvent qu'elles peuvent, c'est-à-dire pratiquement tous les matins<sup>49</sup>.

Avec Philomène et Marie, les deux Petites Filles de Marie, puis bientôt aussi avec les fillettes de l'infirmierie, les sœurs s'en vont donc, leur panier de pansements sous le bras<sup>50</sup>, faire leur tournée, de maison en maison. Elles s'arrêtent dans chaque famille et y restent le temps nécessaire pour soigner, consoler, rendre mille et un services.

S. M. de la Croix ne semble pas regretter l'absence de médecin pour s'occuper des lépreux. En février 1893, elle écrit à S. M. Anne :

*Nous avons le bonheur de n'avoir point de médecins pour faire des expériences et acquérir un peu de science au détriment de malheureux patients<sup>51</sup>.*

Elle qui voit de près ces hommes, ces femmes, ces enfants, et découvre l'évolution de cette terrible maladie, a acquis la conviction que « *toute guérison est impossible* »<sup>52</sup>. Tout ce que les sœurs peuvent faire, constate-t-elle, c'est panser les plaies<sup>53</sup>, tâcher d'adoucir les souffrances des gens<sup>54</sup>, parler avec eux<sup>55</sup>, les encourager à mener une vie aussi normale que possible<sup>56</sup> et les accompagner jusqu'à la fin<sup>57</sup>. Une cellule psychologique avant l'heure, somme toute.

Leurs médicaments ? du soufre, du calcium en bains ou en lotions, du phénol, du savon noir au goudron de Norvège ..., auxquels les malades préfèrent bains de mer et de rivière car ils font l'expérience que tous ces remèdes leur apportent un soulagement mais ne les guérissent pas. Ils acceptent plus facilement de prendre de l'huile de foie de morue<sup>58</sup>.

#### **- *Les sœurs sont aidées par Nérée***

Très vite les sœurs s'adjoignent les services de Nérée qui est nommé infirmier par l'administration et en reçoit, de ce fait, une petite rémunération.

Nérée est originaire de l'île des Pins. Il est venu à Saint-Louis pour se mettre au service de la Mission et a pris la médaille de « tierçaire » en mars 1890<sup>59</sup>. C'est l'époque où,

désireux d'entrer dans les vues de Rome qui engage les missionnaires à former un clergé indigène - n'y a-t-il pas déjà des prêtres wallisiens ? - Mgr Fraysse songe à fonder un séminaire<sup>60</sup>. Une « école cléricale » ouvre donc ses portes à Saint-Louis les mois suivants et reçoit plusieurs jeunes gens, tierçaires-catéchistes, à qui le père Chanrion, futur successeur de Mgr Fraysse, enseigne le latin. Nérée est un de ces premiers « latinistes ». Mais on découvre qu'il est atteint de la lèpre et il doit, lui aussi, prendre le chemin de Belep en octobre 1892.

- ***S. Marie de la Croix fait de la soupe***

Parmi les malades du village, certains peuvent aller à la pêche, faire quelques plantations<sup>61</sup>, mais d'autres, terriblement mutilés, sont incapables même d'aller chercher de l'eau ou de se préparer un repas. Les sœurs s'en occupent<sup>62</sup>. Les soupes de S. M. de la Croix sont particulièrement appréciées ; elle en parle à S. M. de Bon Secours :

*Je suis la « Sœur à la soupe », je cumule tous les emplois. Que diriez-vous de nous voir passer dans les villages avec une énorme marmite de soupe et tous les infirmes de mettre le nez à la porte, tendant leur écuelle<sup>63</sup>.*

Quelques mois plus tard, à la même sœur, elle donne la recette de sa soupe :

*Quelle peine il faut se donner pour avoir quelques légumes pour toutes les soupes que je fais ; je dépouille tous les arbres : l'arbre-choux me connaît, les feuilles de coumalas<sup>y</sup>, les feuilles de piment tremblent à mon approche<sup>64</sup>.*

---

<sup>y</sup> Nom donné aux patates douces dans plusieurs langues océaniques.

Elles portent aussi de la viande, du pain, du thé et « *autres petites douceurs* » aux malades « *plus fatigués ou plus délicats* »<sup>65</sup>.

Ceux qui sont valides n'hésitent pas à monter jusqu'à l'infirmerie dès qu'ils ont besoin de quelque chose. Les sœurs en étant chargées, on vient leur demander pansements, potions et pommades<sup>66</sup> ; elles donnent aussi du linge, du sel, du papier à lettres, des enveloppes... à ceux qui en ont besoin<sup>64</sup> ; elles sont toujours disponibles pour les accueillir et leur rendre service<sup>67</sup>.

## 5) Missionnaires parmi les lépreux

Si les sœurs s'inquiètent de donner à ces pauvres gens les soins que demande leur état, si elles s'efforcent de soulager leurs souffrances physiques et morales, et de rendre leur exil à Belep le moins pénible possible, elles sont cependant, on s'en doute, habitées par le désir encore plus intense de les aider à bien mourir. « *Nous ne sommes venues que pour leur fermer les yeux* » écrit S. M. de la Croix en octobre 1894<sup>68</sup> et, affirme-t-elle très nettement quelques mois plus tard : « *Nous sommes absorbées par nos chers lépreux,* » mais « *c'est surtout le soin de leurs âmes qui nous préoccupe* »<sup>69</sup>. La lettre qu'elle a adressée au père Forestier en décembre 1895 résume bien leur situation :

*Notre besogne près de ces chers noirs consiste à les soigner, mais bien plus à les préparer à la mort, à les consoler, à contenter leurs derniers caprices car, dans l'acceptation du mot, nous sommes à leur service*<sup>70</sup>.

### - *Parmi les catholiques*

Leur tâche vis-à-vis des catholiques est relativement aisée. Dans l'ensemble, reconnaît-elle, ceux-ci sont « *résignés et heureux* » ... même s'il y a quelques « *récalcitrants* »<sup>71</sup>. A

plusieurs reprises S. M. de la Croix note qu'elle accompagne le père quand il porte la communion aux malades<sup>72</sup>. Chaque fête est l'occasion de grandes cérémonies à l'église où tous ceux qui le peuvent, chantent, soutenus par l'harmonium de S. M. St Jean<sup>73</sup>. Pour leur premier Noël à Belep, S. M. de la Croix, en « *vraie mère de famille* », s'inquiète de savoir « *si tous ses enfants ont tout ce qu'il leur faut pour l'âme et pour le corps* »<sup>74</sup>. Avec les fillettes de l'infirmerie, les sœurs ornent l'église<sup>75</sup>. A Pâques 1896, les communions sont nombreuses : S. M. de la Croix est heureuse de le dire à S. M. Anne<sup>76</sup>. Certes les chants ne sont pas beaux car, au fur et à mesure que la maladie progresse la voix des malades devient de plus en plus nasillarde, mais qu'importe ! En juillet 1896, deux femmes de Saint-Louis, Hélène et Louise, devenues veuves, « *se sont retirées chez nous et habitent notre infirmerie où elles ont la paix* », écrit la sœur à une Petite Fille de Marie, elle-même originaire de St Louis<sup>77</sup>. En novembre, la même année, c'est à S. M. Colette<sup>z</sup> qu'elle dit :

*Nous avons perdu notre cher Gustave, ancien matelot du Guillaume Douarre. Sa vie était édifiante, sa mort a été semblable*<sup>78</sup>.

Parmi les lépreux, on l'a dit, il y a quatre Européens. Avec beaucoup de discrétion, car jamais son nom n'est mentionné, S. M. de la Croix parle à plusieurs reprises de l'un d'entre eux « *qui, depuis 34 ans, avait oublié Dieu* »<sup>79</sup> et qui, tout doucement, revient à la prière car il « *veut se convertir* »<sup>80</sup>. Cette grâce la paye de bien des maux ; elle en remercie le Seigneur.

---

<sup>z</sup> Originaire de Koé, Dumbéa, Colette fut reçue PFM en juin 1885 et fit profession dans le TORM dix ans plus tard ; elle devint alors S. M. Colette.

- ***Parmi les protestants***

Elle s'inquiète aussi beaucoup des Maréens protestants arrivés à Belep dès octobre 1892. Le père Villard note dans une lettre adressée à Mgr Fraysse :

*Quand les femmes ou les jeunes filles de Maré sont venues me demander quelques services à l'infirmerie, nous les avons traitées comme nos propres enfants, les invitant à partager le modeste repas de nos filles. Aussi n'avons-nous pas été surpris d'apprendre par une lettre d'Eugénie, Petite Fille de Marie de la mission de Maré, adressée à S. M. St Jean [...] : 'Vous êtes bienheureuses de pouvoir faire un peu de bien aux hérétiques car ils écrivent ici que les femmes sont en bonnes relations avec vous, vont vous faire visite et mangent avec vous'<sup>81</sup>.*

Mais le contact avec ces « hérétiques » n'est pas toujours aussi facile. S. M. St Jean, en 1893, exprime leur désolation de les voir mourir « *comme des chiens* » car ils ne veulent pas de sœurs à leur chevet<sup>82</sup>. Un an plus tard, on trouve le même regret sous la plume de S. M. de la Croix :

*Hier, une femme de Maré est morte comme un caniche. Quand nous passions, une escouade gardait sa porte afin que nous ne lui disions pas un mot du bon Dieu<sup>83</sup>.*

Elles ont, cependant, la joie d'annoncer à leurs correspondants que, parmi les protestants, « *un jeune homme de Maré veut se convertir* », mais il est abandonné par sa tribu<sup>84</sup>. D'où la recommandation de prier beaucoup pour lui. Il a été conquis par le témoignage donné par les sœurs, « *charitables envers tout le monde* », ne faisant pas de distinction<sup>85</sup>.

- ***Parmi les païens***

A cette époque, les païens sont encore nombreux en Nouvelle Calédonie ; les convois successifs de lépreux en amènent donc aussi, qui sont tout particulièrement l'objet des

soins attentifs de S. M. de la Croix et de ses compagnes. Très vite, la sœur note dans son Journal son désir de les instruire pour les faire baptiser<sup>86</sup> : la théologie catholique n'affirme-t-elle pas à cette époque que, sans baptême, il n'y a pas de salut ? Les efforts des sœurs se portent donc sur cet objectif : qu'aucun malade ne meure sans être baptisé. Dans leurs lettres, elles demandent des prières à cette intention - il faut les arracher au démon - et annoncent leurs succès. Souvent les malades attendent le dernier moment : « *C'est pour ne pas salir leurs âmes !* » pense S. M. de la Croix<sup>87</sup>. Ils ont, en la personne de l'empereur Constantin, un illustre prédécesseur<sup>aa</sup> !

Rares sont ceux qui « *échappent* » à leur vigilance<sup>88</sup>. En avril 1895, S. M. de la Croix dit sa peine de la mort d' « *un malheureux sorcier qui n'a pas voulu le Baptême* »<sup>89</sup>, mais pour ajouter tout de suite : « *Trois autres l'ont bien reçu et sont maintenant au ciel* ». En janvier 1894, le père Villard écrit à son évêque :

*Un payen âgé avait reçu le baptême. Avant de mourir, il dit à ceux qui le gardaient : Remerciez bien les sœurs pour tout ce qu'elles ont fait pour moi. Dites à tous que je suis bien content de mourir avec le baptême*<sup>90</sup>.

Dans la même lettre, le père raconte encore :

*Une vieille femme baptisée la veille à l'article de la mort. Les sœurs lui disent : bonjour, Marie ! Elle : oui, oui. Marie moitié crevée, mais bien contente !*

Au père Forestier, lettre déjà citée souvent, S. M. de la Croix affirme sans hésitation :

---

<sup>aa</sup> Converti en 312 par sa victoire sur Maxence sous les murs de Rome, l'empereur Constantin accorda la liberté religieuse l'année suivante, mais ne se fit baptiser que sur son lit de mort en 337.



*Le bon Dieu a fait la grâce d'être baptisés à bien des païens qui n'eussent jamais été chrétiens dans leurs tribus. Ils le reconnaissent en mourant*<sup>91</sup>.

- ***Victorine et les amies de Canala***

Parmi tous ces malades, il est un groupe de femmes qui retient plus particulièrement leur attention - et la nôtre ! - : très vite, S. M. de la Croix les appelle « *nos amies de Canala* ». Elle en parle souvent dans son Journal les premiers mois. En octobre 1892, elle note le bon accueil que lui a fait « *une femme païenne de Canala* », malade depuis quatre ans, qui s'appelle Victorine. Puis elle constate que celle-ci, toute païenne qu'elle est, parle de la religion aux autres malades. Le 22 novembre, elle va chez le père pour lui demander la médaille<sup>bb</sup> et envoie un vieux de Canala faire la même démarche. Pour Noël, le premier Noël à Belep, Victorine est là, à l'église, avec un groupe de femmes, malgré l'orage qui menace. Après la messe de minuit, les sœurs installent tout le monde sous un hangar - pas question de les laisser repartir sous la pluie - et leur portent thé et biscuits.

En janvier 1893, S. M. de la Croix recommande Victorine à S. M. Anne ; c'est, dit-elle :

*une apôtre, plusieurs femmes lui doivent d'avoir reçu le baptême avant de mourir ; si j'avais le temps, je vous édifierais sur notre vieille amie ; en attendant, priez pour elle*<sup>92</sup>.

En mars, cette même année, sept lépreuses, parmi les « *amies de Canala* », viennent demander à la sœur de les instruire ! Et S. M. de la Croix leur promet que S. M. St Jean « *qui en meurt d'envie* » ira le dimanche chez elles pour leur montrer des images « *à la façon de Pierre Claver* »<sup>93</sup>.

---

<sup>bb</sup> On donnait alors une médaille, qu'ils portaient sur la poitrine, à celles et ceux qui exprimaient le désir d'être baptisés.

En avril 1894, c'est à S. M. de Bon Secours que S. M. de la Croix écrit :

*Nous nous sommes arrêtées chez nos amies les païennes de Canala à qui nous portons surtout de la soupe et de la viande. Pas une de ces femmes n'est capable de se faire une marmite : elles sont aveugles, couvertes de plaies ou sans doigts ; quand elles se grattent, c'est avec un pauvre moignon qui fait peur. Là, je me suis assise pour faire la causette, ce sont mes amies. L'une m'a montré une nouvelle plaie dont je vous fais grâce<sup>94</sup>.*

Dix mois plus tard, en janvier 1895, toujours à S. M. de Bon Secours, la sœur écrit :

*Nous avons gagné dès leur arrivée l'amitié des païennes de Canala et pays circonvoisins ; nous appelions ces femmes « nos amies » et nous les aimions comme telles. Au moyen de grandes images [...] nous pouvions les instruire sur la religion et, il faut l'avouer, c'était notre bonheur. Oh ! que d'heures délicieuses j'ai passé au milieu d'elles ! [...] Elles étaient dix, nos amies de Canala. Elles sont toutes mortes et toutes baptisées, quelques-unes dans des sentiments admirables<sup>95</sup>.*

Peine du décès de ses amies, joie de les savoir au Ciel : ces sentiments habitent le cœur de S. M. de la Croix. Mais lequel domine sur l'autre ?

## 6) Vie de communauté

### - *Les sœurs s'installent dans l'ancien presbytère*

En janvier 1893, le 11 très exactement<sup>96</sup>, les sœurs quittent l'infirmerie et leurs filles pour s'installer, un peu plus loin à droite, dans l'ancien presbytère réparé par les soins du père Barriol et de son équipe d'ouvriers. Les semaines précédentes, la maison a été recouverte de paille neuve, les

planchers ont été refaits, la véranda réparée et les murs blanchis<sup>97</sup>. A proximité immédiate, sur la gauche, une petite cuisine de deux mètres sur deux a été ajoutée, munie à la demande de S. M. de la Croix d'un fourneau qui a été construit par Gallyer, un des deux libérés, maçon de son métier<sup>98</sup>. Le père Villard tenait absolument à ce que les sœurs aient une cuisine séparée de celle des enfants qui « *veulent tout voir, tout toucher et presque tout goûter* »<sup>99</sup>. Ce même père est loin d'être satisfait de l'installation des sœurs, qu'il juge modeste et propre, mais étouffante<sup>100</sup>. En effet, la véranda ne fait pas le tour de la maison qui est dépourvue de fenêtres à l'arrière et, donc, l'aération est insuffisante : au moment des grosses chaleurs, c'est un four, dit-il ; il aurait mieux valu la raser et en faire une, neuve et plus grande<sup>101</sup>.

Telle qu'elle est, la maison n'a certes rien d'un palais. Elle a tout juste été rendue habitable. En mars 1893, alors qu'un cyclone menace et que les rafales de vent se font plus fortes, les sœurs se dépêchent de renforcer les portes avec des caisses et des pierres<sup>102</sup>. En 1896, le père<sup>cc</sup> émet le vœu de la remplacer par une maison neuve avec une toiture en tôles et une véranda<sup>103</sup>. En mai 1897, on renonce à boucher les trous de cette toiture de peur de voir la maison s'affaisser<sup>104</sup> ; à la fin de la même année, on confie à la garde de Dieu les poutres vermoulues et on recouvre la maison<sup>105</sup> ! Celle-ci comporte trois pièces : au milieu, le parloir, assez étroit, meublé de quatre chaises, d'un fauteuil, d'une table de bois blanc, d'un harmonium et d'un petit buffet peint en gris qui porte trois statues, une de la Vierge et deux plus petites du Sacré-Cœur et de St Joseph. A droite, la chambre de S. M. St Jean, à gauche celle de S. M. de la Croix. Dans chacune : un lit, une table, une chaise, quelques planches pour ranger les livres. En plus, chez S. M. de la Croix, une armoire en bois blanc apportée de

---

<sup>cc</sup> Il s'agit du père Dominique Moris qui a remplacé le père Villard décédé en mai 1895.

Saint-Louis. Sur le mur, une croix avec un rameau. Devant la maison, un enclos où les sœurs plantent tout ce qu'on leur envoie de Saint-Louis en fait de fleurs<sup>106</sup>.

- ***Elles se retrouvent le soir***

Etant donné le nombre de leurs occupations, les sœurs ne passent pas beaucoup de temps, à part la nuit, dans leur maison. Elles ont un emploi du temps bien rempli que S. M. de la Croix donne à S. M. de Bon Secours en octobre 1893 pour répondre à ses questions :

*Notre journée, la mienne, commence à 4h environ ; méditation, messe à 5h ¼. J'entends à peu près les deux<sup>dd</sup> où je prie pour ceux que j'aime : nommez-les. Les déjeuners des enfants qui se lèvent sous la surveillance d'une Fille de Marie pendant que Sr St Jean visite le poulailler, surveille le pansement des enfants et moi les cuisines<sup>ee</sup>... Visites dans les villages suivant le temps et la chaleur et puis classe aux filles de notre maison, petite leçon aux petits garçons du village qui viennent chez nous. C'est Philomène ou moi. Les soins de l'église pour Sr St Jean, musique, harmonium. Couture ou travaux des champs, nous partageons tout, Sr St Jean ou moi partout. 10h ½ lecture spirituelle pour nous quatre. Etude pour nos filles. 11h examen. Sr St Jean sert les enfants et moi les Pères. 11h ½ dîner. Récréation pour toutes. Moi je prends la mienne au pied de Jésus afin que les autres puissent venir à leur tour. 2h ½ Marie Petazig fait la lecture de la vie des saints. Leçon de chants et autres [lectures] amusantes... puis encore visite aux malades s'il y a lieu et travail de toutes sortes comme le matin,*

---

<sup>dd</sup> Il y a alors deux pères à Bélep : le père Barriol est parti en avril, mais le père Rougeyron est arrivé en août 1893.

<sup>ee</sup> Au pluriel, car il y a la cuisine des enfants, celle des pères et des sœurs, et les marmites pour le village.

*interrompus par la visite au Saint Sacrement et la prière du soir. Encore le service des enfants dont tous les repas sont servis par Sr St Jean ou moi bien que les Filles de Marie président les tables et mangent avec nos petites lépreuses. Pour nos repas, nous avons dû obéir et les prendre à part dans la petite maison blanche où je vous écris. C'est là que, après le coucher de notre monde, nous nous retirons toutes deux et que nous cousons car nous avons de la couture plus que vous ne pensez. C'est à ce moment que l'une de nous fait la lecture pour délasser l'autre et tous les livres que j'ai laissés me passent devant les yeux. Après les dernières prières chacune rentre dans sa chambre<sup>107</sup>.*

A Apollonie, en mai 1896, S. M. de la Croix donne quelques précisions supplémentaires : « *toujours dérangées dans la journée* », elles n'ont que ce moment du soir pour se retrouver après le coucher de l'infirmerie ; jusqu'à 9 heures, « *l'une de nous fait une lecture plus grave et nous en causons, voilà tout* »<sup>108</sup>.

## 7) Vie de prière

### - *Retraites*

A Belep, comme partout, les retraites annuelles sont l'occasion de se retremper dans la prière. La première a lieu en septembre 1893<sup>109</sup> et le père Villard en assure la prédication (deux méditations le matin et une l'après-midi) ; S. M. De la Croix, elle, se charge des conférences pour les sœurs. Un an plus tard, donc en septembre 1894, S. M. de la Croix, qui vient d'être malade, se traîne pendant la retraite<sup>110</sup>. La suivante n'est programmée qu'en janvier 1896. Elle est prêchée par le père Guitta, ce que la sœur ne semble guère apprécier car le père lit dans un cahier qui date du temps de son noviciat<sup>111</sup> ! Mais c'est une retraite « *sans bruit, sans tumulte, sans dérangement* », « *bien cachées dans notre*

*solitude de Belep* »<sup>112</sup>, dont les conférences sont assurées, cette fois encore, par S. M. de la Croix. Celles qui les écoutent les apprécient car les sujets abordés sont très pratiques. S. M. St Jean en parle ainsi :

*La Sœur craignait de nous ennuyer et nous demandait parfois si elle rabâchait trop. Nous disions que non au contraire. Qui donc serait las d'entendre parler de la vie religieuse, sinon des personnes du monde qui ne la connaissent pas ? Nous étions à notre aise, c'était notre mère qui nous parlait, qui nous instruisait, qui nous rappelait ce qu'elle nous avait dit tant de fois au noviciat<sup>112</sup> !*

Une autre, enfin, a lieu en mars 1897. En mars : donc « *sous l'œil de notre père St Joseph* »<sup>113</sup>. Commencée un lundi après la lessive, elle se déroule sans interrompre leur besogne et pendant qu'une des enfants de l'infirmerie agonise et meurt<sup>ff</sup>.

- ***Importance de la prière***

Les dimanches, dans l'après-midi sans doute, elles se retrouvent avec Philomène et Marie ; S. M. de la Croix fait une lecture expliquée et donne quelques avis. La retraite du mois, c'est elle aussi qui s'en occupe. Et elle ajoute dans une lettre à une Petite Fille de Marie :

*Ce qui nous soutient, ma fille, c'est la méditation que nous pouvons faire le matin sans être dérangées et que nous avons le loisir de faire très longue. Pour moi, je puis facilement avoir 2h ou 2h ½ de prière le matin, après cela on tient à la besogne<sup>114</sup>.*

---

<sup>ff</sup> Il s'agit de Joséphine Bouroua qui mourut le 10 mars 1897.

- **Cérémonies à l'église**

L'église mise en chantier par le père Barriol en 1892 restera longtemps inachevée. C'est donc dans la vieille église, délabrée et misérable, que les sœurs vont prier et participent aux offices paroissiaux. Souvent, dans ses lettres, S. M. de la Croix exprime sa désolation devant « *l'église si sale et si humide, où les rats et les lézards se permettent toutes les hardiesses* »<sup>115</sup> et où il pleut comme dehors<sup>116</sup>. Si on oublie de dégarnir et qu'une averse survient, il faut courir, même si c'est au milieu de la nuit, pour sauver les objets<sup>116</sup>.

Les cérémonies attirent généralement beaucoup de monde, chrétiens aussi bien que païens. Pour Noël, en 1892, l'église est bien ornée et l'autel resplendit de lumières. Comme « *on y priait bien !* » s'exclame S. M. St Jean<sup>117</sup>. Mais, à mesure que les mois passent et que la maladie gagne du terrain, « *nos fêtes deviennent muettes, les voix s'éteignent* »<sup>118</sup>. S. M. de la Croix, qui aimait tant les belles célébrations de Saint-Louis, souffre d'en être privée. Après la mort du père Villard, les pères qui le remplacent sont âgés et infirmes. En 1897, la semaine sainte se déroule tristement :

*Depuis mercredi, point de messe, point d'office, point de sermon, en un mot : rien. Un petit chemin de croix le vendredi Saint, et c'est tout*<sup>119</sup>,

constate S. M. de la Croix. Et pour Noël, à la fin de l'année,

*le Père Moris a annoncé que, ne pouvant pas donner la communion à la messe de minuit, il n'y en aurait pas, comme l'an dernier*<sup>120</sup>.

Cela fait beaucoup de privations !

**8) Père Villard**

Le décès du père Villard a été signalé un peu plus haut. Ce « départ » causa une grande peine aux sœurs. Le père était

très bon pour elles comme avec tout le monde. Il était bien placé pour savoir avec quel dévouement, quel zèle, quelle piété<sup>121</sup> elles se consacraient à leurs malades et il savait le dire. Ainsi, en janvier 1894, dans une lettre à Mgr Fraysse, il écrit : « *Les sœurs s'attirèrent bien vite les cœurs de ces pauvres malheureux par leur empressement, leur dévouement* »<sup>122</sup>. Il savait aussi le reconnaître par des gestes : dès qu'il le pouvait, à l'occasion d'une fête ou de toute autre circonstance, il célébrait la messe pour un défunt, pour une sœur ou pour une autre ; S. M. de la Croix y fait souvent allusion dans ses lettres, heureuse de prévenir ses correspondantes.

Le père mourut le 31 mai 1895 - dernier jour du mois de Marie, S. M. de la Croix le relève - après trois mois de maladie. Il avait 74 ans. Comme lui-même l'avait expressément demandé, il fut enterré au milieu de « ses » enfants, dans le cimetière réservé aux lépreux. Et c'est là qu'il repose encore de nos jours.

Deux mois plus tard, toujours sous le coup de l'émotion, la sœur écrit : « *Le deuil de notre cœur est bien grand et les regrets de notre monde ne finiront pas de si tôt* »<sup>123</sup>. Au jour anniversaire, en 1896, elle parle encore du « *R.[évérend] et inoubliable P. Villard* »<sup>124</sup> qu'elle continue de regretter.

C'est en 1895 aussi que le père Rougeyron quitte Belep. Il y est arrivé en août 1893 car il a demandé à finir ses jours au milieu des lépreux. Mais sa santé l'empêchant d'exercer tout ministère et la paralysie gagnant du terrain, il doit repartir en juillet 1895<sup>eg</sup> par le bateau qui amène le remplaçant du père Villard, le père Dominique Moris, nommé à ce poste parce qu'il sait la langue du plus grand nombre des lépreux. En décembre, le père Jérôme Guitta, déjà âgé, vient rejoindre le père Moris pour lui tenir compagnie.

---

<sup>eg</sup> Le père se retira à Balade où il mourut en 1902.



## 9) Fermeture de la léproserie

C'est ainsi que passent les années à Belep, avec leur lot de joies et de souffrances.

L'isolement y est très grand. Tous les mois, l'*Otway* fait relâche dans la baie de Wala pour apporter courrier et ravitaillement. Mais la peur de la contagion et la puanteur de l'air sont telles que, bien souvent, l'équipage ne descend pas à terre et repart le plus vite possible.

### - *Les sœurs sont très occupées*

Les sœurs peuvent donc vaquer tranquillement à leurs occupations. Le lundi, comme partout ailleurs, est le jour de la lessive : « *Nous sommes 16 à blanchir, sans compter l'église* » écrit S. M. de la Croix en janvier 1893 ; elle vient de recevoir « *12 paquets de savon en poudre qui fait des merveilles* » mais n'a pas de marmite pour faire bouillir le linge. Elle va en demander à l'administration<sup>125</sup>. Elles ont une ou deux vaches et quelques chèvres, ce qui leur permet de faire de temps en temps quelques fromages que « *le père mange fort bien* »<sup>125</sup>. Pour la fête de l'Annonciation, cette même année, la sœur fait tuer deux coqs qu'elle a élevés et, note le père Villard dans son Journal, « *C'est la première fois que nous mangeons de la volaille depuis notre arrivée* »<sup>126</sup>. Comme il n'y a pas de légumes verts dans l'île, elles s'efforcent de créer un potager mais le résultat est soumis aux aléas du temps : que le vent souffle trop fort - et il y a beaucoup de vent à Belep ! - ou qu'il pleuve abondamment, et les semis sont emportés<sup>127</sup>.

### - *S. Marie de la Croix vieillit doucement*

La santé de S. M. de la Croix s'est, certes, beaucoup améliorée depuis les années 70, aussi est-il rare qu'elle soit obligée d'interrompre ses occupations. A plusieurs reprises, elle parle des maux de tête et des névralgies faciales<sup>128</sup> dont elle souffre depuis des années. En juillet 1894, elle se remet

d'une petite attaque et attend la suivante<sup>129</sup>. L'année d'après, un « *abcès caillou* » sur la hanche la fatigue beaucoup<sup>130</sup>. En 1897, un rhumatisme à la main droite voudrait la faire vivre de ses rentes<sup>131</sup> ! Les jours suivants, ce rhumatisme « descend » dans la jambe. Voici comment elle en parle à S. M. Anne :

*Le samedi veille du St Nom de Marie, j'ai été prise d'une si forte douleur au pied droit que je poussais des cris. Vous savez combien je suis douillette*<sup>132</sup>.

Sans commentaires !

Quelques mois auparavant, elle a écrit, toujours à S. M. Anne, alors qu'elle vient de célébrer son anniversaire : « *Est-il surprenant que je porte le poids de mes 65 ans* »<sup>133</sup> ?

- ***Les sœurs sont heureuses au milieu de « leurs enfants »***

Les pages qui précèdent le disent : c'est avec beaucoup de vaillance que les sœurs assument chaque jour leurs multiples tâches. On peut aller plus loin et affirmer qu'elles sont heureuses : elles le disent dans leurs lettres à maintes reprises. « *Nous sommes absorbées par nos chers lépreux* », écrit S. M. de la Croix<sup>134</sup>, et aussi : ils sont « *nos enfants, la portion de notre héritage* »<sup>135</sup> ; elle déclare même sans ambiguïté : « *Mes lépreux sont mon bonheur* »<sup>136</sup>. A une Petite Fille de Marie, elle va jusqu'à dire :

*Mortes au monde, heureuses de ne plus compter pour rien ... nous ne savons que lépreux et léproserie. Ce sont nos enfants, nous en avons 274 et nous en voudrions encore plus*<sup>137</sup>.

Les fillettes de l'infirmerie occupent, bien sûr, une place privilégiée dans son cœur. Educatrice, elle l'est dans toutes les fibres de son être ; son œuvre à l'Île des Pins et à Saint-Louis en témoigne. Aussi ne nous étonnons pas de lire ce qu'elle écrit à S. M. Anne en 1893 :

*J'ai beau être maintenant Sœur hospitalière, je suis restée et resterai toujours Sœur missionnaire. Si je n'avais été entourée d'enfants ici, je ne sais ce qui serait arrivé car c'est notre vocation première*<sup>138</sup>.

Ces enfants, dans leur détresse, ont besoin de joie, de gaieté. S.M de la Croix s'y emploie de son mieux. Elle écrit en 1894 : « Pour divertir la maison, je chante et me fais jeune »<sup>139</sup> et, en 1895 : « Je fais la jeune pour désennuyer mes filles »<sup>140</sup>. En septembre cette année-là, après avoir dit les difficultés de S. M. St Jean à jouer de l'harmonium avec « ses pauvres mains raidies par le travail », elle ajoute :

*Chantons quand même avec nos filles sans mains ou sans pieds et presque toutes sans poumons ... Rien de neuf, ici, nous y sommes toujours heureuses*<sup>141</sup>.

- ***Ouverture d'une léproserie à Aoué***

Ce pauvre bonheur ne va pas durer. A la fin de 1896, S. M. de la Croix fait part à S. M. Colette d'un projet qui est en train de se concrétiser :

*On installe dans la baie d'Aoué, à 6 ou 8 km de nous, une léproserie pour les condamnés et les libérés. Il doit arriver quarante hommes malades en décembre*<sup>142</sup>.

Ce projet désole la sœur qui, dans une lettre à S. M. Anne, ne cache pas son anxiété : « Mon Dieu, sauvez nos pauvres Noirs. Voilà quatre ans que nous prions Dieu d'éloigner ce fléau ... »<sup>143</sup>.

Les malades arrivent dans le courant de 1897 et S. M. de la Croix constate en septembre que

*le Surveillant et sa femme, gens de bons sentiments, reçoivent bien nos Pères et font leur possible pour que les condamnés un peu valides restent chez eux*<sup>144</sup>.

- ***Fermeture de la léproserie de Wala (mai 1898)***

Un peu rassurée de ce côté, une autre épreuve bien plus grave vient la frapper : les sœurs apprennent en octobre 1897 « *que les gens de Balade allaient rentrer à Belep et que les malades allaient partir* »<sup>145</sup> ! En janvier, elle l'annonce à S. M. Colette :

*Vous savez que Belep va être évacué au premier jour et que nos pauvres malades rentreront chez eux ! C'est un grand malheur, ma fille*<sup>146</sup>

et à S. M. Anne, le même jour, elle écrit :

*Ne parlons pas de Belep, c'est trop triste. Nous sommes tous comme l'oiseau sur la branche. Oh ! que nous avons besoin du Secours de Dieu...*<sup>147</sup> !

Avant même que les lépreux soient partis, les Belepiens reviennent chez eux : le jour de Pâques 1898 - le 10 avril - ils sont plus de 100 à communier, « *mais les enfants, retirés des écoles de Balade, sont errants comme leurs parents* »<sup>148</sup> : tant que les lépreux sont là, ils ne peuvent en effet pas retourner dans leurs maisons puisqu'elles sont occupées !

C'est en mai qu'a lieu le départ de ces pauvres malades ; S. M. de la Croix est consternée :

*L'édit de Néron s'exécute ; jeudi dernier, 5 mai, le vapeur Loyalty est venu prendre 80 de nos pauvres malades*<sup>149</sup>

et, le jeudi suivant, 12 mai, le même bateau emmène les autres :

*C'était un spectacle inexprimable ; il faut l'avoir vu. Ces pauvres gens pleuraient et nous tendaient les mains que nous saisissions sans penser au danger ; nous serrions leurs moignons, ces mains sans doigts. Ah ! les malheureux que nous aimions tant et que nous étions si heureuses de consoler. Dieu l'a voulu, fiat*<sup>149</sup> !!

Ils vont être de nouveau éparpillés dans de petites léproseries de fortune et plus ou moins abandonnés à eux-mêmes.

Parmi les partants, Nérée, l'infirmier. Et aussi Juliette, la seule encore en vie des cinq petites filles venues de l'île aux Chèvres en octobre 1892. La sœur apprendra son décès à la fin de 1900<sup>150</sup>.

- ***Douleur des sœurs***

S. M. de la Croix ne cache pas sa douleur et celle de sa compagne, tout particulièrement au sujet des filles de l'infirmerie :

*Le cœur de Sr St Jean et le mien se fondent de tristesse en songeant que nos enfants n'iront plus à l'école et redeviendront sauvages, vivant loin de la Mission. Nous qui avons pris tant de soins de ces petites filles, nos enfants<sup>151</sup>.*

Son cœur est si lourd qu'à S. M. Anne elle se borne à dire :

*« Priez pour nos lépreux et pour nous »<sup>152</sup>.*

## NOTES DU CHAPITRE VI

- <sup>1</sup> Cf. le *Journal du P. Lambert* - AAN 30.1.
- <sup>2</sup> Cf. Gautret-Fraysse, 23.03.1885 - AAN 30.1.
- <sup>3</sup> Cf. Guïtta-Fraysse, 22.03.1885 - AAN 30.1.
- <sup>4</sup> Cf. le BERV, suppl. au numéro du 19.07.1890 - AAN 90.1.
- <sup>5</sup> Fraysse-Martin, 21.08.1892 - APM ONC 418.1.
- <sup>6</sup> Cf. le BERV, suppl. au n° 29, 27.07.1889 - AAN 90.1.
- <sup>7</sup> Cf. le PV du CE réuni à St-Louis le 29.01.1890, p. 54 - AAN 14.4.
- <sup>8</sup> Cf. les PV du CE réuni à Nouméa les 23.03.1892 et 08.06.1892 - AAN 14.4, pp. 138 et 144.
- <sup>9</sup> Cf. le BONC de 1892, p. 325, conservé aux AAN.
- <sup>10</sup> On trouve aussi ce décret dans le BONC de 1893, p. 465ss. et *l'Echo de la France Catholique* l'a publié intégralement dans son édition du 20.01.1894.
- <sup>11</sup> Cf. le BERV, suppl. au numéro du 11.06.1892 - AAN 90.1.
- <sup>12</sup> Fraysse-Provicaire des N. Hébrides, 19.07.1892 - AAN 111.1.
- <sup>13</sup> Cf. Pionnier, op. cit. p. 337 - AAN 113.6.
- <sup>14</sup> Cf. Croix-M. Anne, 08.10.1892 - ASMSM 223.2.
- <sup>15</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix* (1892-1893) - ASMSM 210.6.  
Ce document officiel n'est pas parvenu jusqu'à nous.
- <sup>16</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix* (1892-1893) - ASMSM 210.6.
- <sup>17</sup> Cf. Le Vavasseur-Fraysse, 13.08.1890 - AAN 30.2.
- <sup>18</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 29.10.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>19</sup> Villard-Fraysse, 13.10.1892 - AAN 30.2.
- <sup>20</sup> Cf. Villard-Fraysse, 05.01.1894 - AAN 30.3.
- <sup>21</sup> Cf. *S. M. de la Croix à la léproserie de Bélep*, notes de S. M. St Jean, p. 9 du texte dact. - ASMSM 210.3.
- <sup>22</sup> Cf. Villard-Gaide, 05.04.1895 - AAN 30.3.
- <sup>23</sup> Cf. Villard-Fraysse, 20.10.1892 - AAN 30.2.
- <sup>24</sup> Cf. Villard-Fraysse, 05.01.1894 - AAN 30.2.
- <sup>25</sup> Croix-M. Anne, 04.01.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>26</sup> M. St Jean-Apollonie, 23.10.1892 - ASMSM 223.33.
- <sup>27</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 1892-1893 - ASMSM 210.6.
- <sup>28</sup> Cf. Croix-Apollonie, 08.04.1893 - ASMSM 223.33.
- <sup>29</sup> Croix-Forestier, 27.12.1895 - ASMSM 221.51.
- <sup>30</sup> Croix-M. Anne, 28.10.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>31</sup> Villard-Fraysse, 08.01.1894 - AAN 30.3.

- <sup>32</sup> Cf. Croix-Colette, 29.08.1893 - ASMSM 223.3.
- <sup>33</sup> Cf. Croix-Apollonie, 05.07.1893 et Croix-Colette, 03.01.1894 - ASMSM 223.3.
- <sup>34</sup> Cf. Croix-Fraysse, 15.10.1892 - AAN 116.9.
- <sup>35</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 01.11.1892 - ASMSM 223.2 et Croix-Colette, 01.03.1894 - ASMSM 223.3.
- <sup>36</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 03.02.1893 - ASMSM 210.6 et Croix-Bon Secours, 23.05.1894 - ASMSM 223.3.
- <sup>37</sup> Cf. Croix-M. Anne, 06.03.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>38</sup> Cf. Croix-Madeleine, 24.07.1895 et Croix-Apollonie, 07.04.1896 - ASMSM 223.3.
- <sup>39</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 09.12.1892 - ASMSM 210.6, Croix-M. Anne, 04.01.1893 - ASMSM 223.2 et Croix-Apollonie, 08.04.1893 - ASMSM 223.3.
- <sup>40</sup> Cf. Croix-Apollonie, 05.07.1893 et Croix-Colette, 29.08.1893 et 03.01.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>41</sup> Cf. Croix-M. Anne, 04.01.1893 et Croix-Bon Secours, 08.04.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>42</sup> Cf. Croix-M. Anne, 30.10.1896 et 14.06.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>43</sup> Cf. Villard-Fraysse, 05.01.1894 - AAN 30.3.
- <sup>44</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 21.11.1892, 02.02.1893 et 20.03.1893 - ASMSM 210.6 et Croix-Fraysse, 25.07.1893 - APM 116.9.
- <sup>45</sup> Cf. Croix-M. Anne, 14.06.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>46</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 23.05.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>47</sup> Croix-Forestier, 27.12.1895 - ASMSM 221.51.
- <sup>48</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 03.10.1895 et Croix-M. Anne, 06.10.1895 - ASMSM 223.2.
- <sup>49</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 01.11.1892 - ASMSM 223.2.
- <sup>50</sup> Cf. M. St Jean-Apollonie, 08.06.1893 - ASMSM 233.2.
- <sup>51</sup> Croix-M. Anne, 05.02.1893 - ASMSM 223.2 ; voir aussi Villard-Fraysse, 01.05.1893 - AAN 30.2 et Croix-M. Anne, 06.11.1892 - ASMSM 223.2.
- <sup>52</sup> Croix-M. Anne, 06.11.1892 - ASMSM 223.2.
- <sup>53</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 09.03.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>54</sup> Cf. Croix-Apollonie 07.09.1893 - ASMSM 223.3 ; M. St Jean-Fraysse, 30.12.1892 - AAN 118.1 et M. St Jean-Apollonie, 08.06.1893 - ASMSM 233.2.

- <sup>55</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 08.04.1894 - ASMSM 223.2.  
<sup>56</sup> Cf. Croix-Apollonie, 08.04.1893 - ASMSM 223.3.  
<sup>57</sup> Cf. Croix-M. Anne, 04.01.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>58</sup> Cf. *Rapport sur la léproserie de Bélep*, S. M. de la Croix, 01.01.1894 - AAN 116.9.  
<sup>59</sup> Cf. BERV, suppl. au numéro du 12.04.1890 - AAN 90.1.  
<sup>60</sup> Cf. Fraysse-Martin, 01.08.1890 - APM ONC 418.  
<sup>61</sup> Cf. Croix-Forestier, 27.12.1895 - ASMSM 221.51.  
<sup>62</sup> Cf. Villard-Fraysse, 06.11.1893 - AAN 30.2.  
<sup>63</sup> Croix-Bon Secours, 06.11.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>64</sup> Croix-Bon Secours, 05.05.1895 - ASMSM 223.2.  
<sup>65</sup> Villard-Fraysse, 20.10.1893 - AAN 30.2.  
<sup>66</sup> Cf. Villard-Fraysse, 08.01.1894 - AAN 30.3.  
<sup>67</sup> Cf. M. St. Jean-Apollonie, 08.06.1893 - ASMSM 233.  
<sup>68</sup> Croix-Bon Secours, 30.10.1894 - ASMSM 223.2.  
<sup>69</sup> Croix-M. Anne, 07.04.1895 - ASMSM 223.2.  
<sup>70</sup> Croix-Forestier, 27.12.1895 - ASMSM 221.51.  
<sup>71</sup> Croix-Apollonie, 08.11.1893 - ASMSM 223.3 ; voir aussi M. St Jean-Fraysse, 07.11.1893 - ASMSM 233.3.  
<sup>72</sup> Voir par ex. Croix-M. Anne, 06.11.1892 et 05.02.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>73</sup> Voir par ex. Villard-Fraysse, 28.12.1892 - AAN 30.2.  
<sup>74</sup> Croix-M. Anne, 04.01.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>75</sup> Cf. Villard-Fraysse, 28.12.1892 - AAN 30.2.  
<sup>76</sup> Cf. Croix-M. Anne, 05.04.1896 - ASMSM 223.2.  
<sup>77</sup> Croix-Eugénie, 26.07.1896 - ASMSM 223.3.  
<sup>78</sup> Croix-Colette, 26.11.1896 - ASMSM 223.3.  
<sup>79</sup> Croix-M. Anne, 26.07.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>80</sup> Croix-Bon Secours, 29.08.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>81</sup> Villard-Fraysse, 20.10.1893 - AAN 30.2.  
<sup>82</sup> M. St Jean-Apollonie, 08.06.1893 - ASMSM 233.3.  
<sup>83</sup> Croix-Bon Secours, 05.05.1894 - ASMSM 223.2.  
<sup>84</sup> Croix-Abbé Donat, 24.07.1894 - ASMSM 226.45.  
<sup>85</sup> Cf. *S. M. de la Croix à la léproserie de Bélep* - Notes de S. M. St Jean, p. 13 du texte dact. - ASMSM 210.3.  
<sup>86</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 25.10.1892 - ASMSM 210.6.  
<sup>87</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 25.11.1894 - ASMSM 223.2.  
<sup>88</sup> Croix-M. Anne, 03.04.1894 - ASMSM 223.2.



- <sup>89</sup> Croix-Bon Secours, 28.04.1895 - ASMSM 223.2.  
<sup>90</sup> Villard-Fraysse, 05.01.1894 - AAN 30.3.  
<sup>91</sup> Croix-Forestier, 27.12.1895 - ASMSM 221.51.  
<sup>92</sup> Croix-M. Anne, 04.01.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>93</sup> Croix-M. Anne, 06.03.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>94</sup> Croix-Bon Secours, 08.04.1894 - ASMSM 223.2.  
<sup>95</sup> Croix-Bon Secours, 02.01.1895 - ASMSM 223.2.  
<sup>96</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 11.01.1893 - ASMSM 210.6.  
<sup>97</sup> Cf. Barriol-Fraysse, 18.11.1892 - AAN 30.2.  
<sup>98</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 14.12.1892 - ASMSM 210.6.  
<sup>99</sup> Villard-Fraysse, 16.11.1892 - AAN 30.2.  
<sup>100</sup> Cf. Villard-Fraysse, 15.01.1893 - AAN 30.2.  
<sup>101</sup> Cf. Villard-Fraysse, 28.12.1892 - AAN 30.2.  
<sup>102</sup> Cf. le *Journal de S. M. de la Croix*, 05.03.1893 - ASMSM 210.6.  
<sup>103</sup> Cf. Moris-Fraysse, 10.12.1896 - AAN 30.4.  
<sup>104</sup> Cf. Croix-M. Anne, 09.05.1897 - ASMSM 223.2.  
<sup>105</sup> Cf. Croix-M. Anne, 01.11.1897 - ASMSM 223.2.  
<sup>106</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 29.10.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>107</sup> Ibid.  
<sup>108</sup> Croix-Apollonie, 31.05.1896 - ASMSM 223.3.  
<sup>109</sup> Cf. le *Journal du P. Villard*, 18.09.1893, p. 73 - AAN 32.1.  
<sup>110</sup> Cf. Villard-Gaide, 01.09.1894 - AAN 30.3.  
<sup>111</sup> Cf. Croix-M. Anne, 05.02.1896 - ASMSM 223.2.  
<sup>112</sup> M. St Jean-Apollonie, 05.02.1896 - ASMSM 233.2.  
<sup>113</sup> Croix-M. Anne, 21.03.1897 - ASMSM 223.2.  
<sup>114</sup> Croix-Apollonie, 31.05.1896 - ASMSM 223.3.  
<sup>115</sup> Croix-M. Anne, 07.05.1893 - ASMSM 223.2.  
<sup>116</sup> Cf. Croix-M. Anne, 21.03.1897 et Croix-Bon Secours, 05.05.1894 - ASMSM 223.2.  
<sup>117</sup> M. St Jean-Fraysse, 30.12.1892 - AAN 118.1.  
<sup>118</sup> M. St Jean-Apollonie, 08.01.1895 - ASMSM 233.2.  
<sup>119</sup> Croix-M. Anne, 18.04.1897 - ASMSM 223.2.  
<sup>120</sup> Croix-M. Anne, 19.12.1897 - ASMSM 223.2.  
<sup>121</sup> Cf. Villard-Fraysse, 07.11.1893 - AAN 30.2.  
<sup>122</sup> Cf. Villard-Fraysse, 05.01.1894 - AAN 30.3.  
<sup>123</sup> Croix-Madeleine, 24.07.1895 - ASMSM 223.3.  
<sup>124</sup> Croix-Apollonie, 31.05.1896 - ASMSM 223.3.  
<sup>125</sup> Croix-M. Anne, 04.01.1893 - ASMSM 223.2.

- <sup>126</sup> *Journal du P. Villard*, 25.03.1893, p. 48 - AAN 32.1.
- <sup>127</sup> Cf. Croix-Bon Secours, 05.05.1894, ASMSM 223.2.
- <sup>128</sup> Voir par ex. Croix-M. Anne, 07.09.1893, 05.12.1893, 01.11.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>129</sup> Cf. Croix-M. Anne, 26.07.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>130</sup> Cf. Croix-M. Anne, 28.04.1895 - ASMSM 223.2
- <sup>131</sup> Cf. Croix-M. Anne, 05.09.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>132</sup> Croix-M. Anne, 19.09.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>133</sup> Croix-M. Anne, 21.03.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>134</sup> Croix-M. Anne, 07.04.1895 - ASMSM 223.2.
- <sup>135</sup> Croix-M. Anne, 01.01.1895 - ASMSM 223.2.
- <sup>136</sup> Croix-M. Anne, 14.06.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>137</sup> Croix-Apollonie, 05.09.1895 - ASMSM 223.3.
- <sup>138</sup> Croix-M. Anne, 28.10.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>139</sup> Croix-Apollonie, 06.05.1894 - ASMSM 223.3.
- <sup>140</sup> Croix-Apollonie, 08.01.1895 - ASMSM 223.3.
- <sup>141</sup> Croix-Apollonie, 05.09.1895 - ASMSM 223.3.
- <sup>142</sup> Croix-Colette, 26.11.1896 - ASMSM 223.3.
- <sup>143</sup> Croix-M. Anne, 04.10.1896 - ASMSM 223.2.
- <sup>144</sup> Croix-M. Anne, 19.09.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>145</sup> Croix-M. Anne, 01.11.1897 - ASMSM 223.2.
- <sup>146</sup> Croix-Colette, 23.01.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>147</sup> Croix-M. Anne, 23.01.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>148</sup> Cf. Croix-M. Anne, 15.04.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>149</sup> Croix-Eugénie, 15.05.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>150</sup> Cf. Carnet n° 3 de S. M. de la Croix (1894-1903), décembre 1900, p. 17 de la copie dact. - ASMSM 210.7.
- <sup>151</sup> Croix-Apollonie, 16.05.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>152</sup> Croix-M. Anne, 16.05.1898 - ASMSM 223.2.



**A Belep entre août 1898 et 1908 - Sœur Marie de la Croix et Sœur Marie St Jean  
avec un groupe d'élèves**

## CHAPITRE VII

### A BELEP AVEC LES BELEMA - DERNIERES ANNEES (1898 - 1908)

Les lépreux partis, les sœurs, bien que leur cœur saigne<sup>1</sup>, se tournent vers ceux qui reviennent de leur exil forcé. Dès le mois de juillet, elles accueillent chez elles plusieurs jeunes filles qui le leur demandent<sup>2</sup>, mais elles ne savent pas quelles sont les intentions du vicaire apostolique à leur égard. Resteront-elles à Belep ? Tout de suite, S. M. de la Croix exprime sa disponibilité, sa volonté d'obéir aux ordres des supérieurs<sup>3</sup>.

#### 1) Les sœurs restent à Belep

##### - *Décision de Mgr Fraysse*

Au début de septembre, la sœur n'a pas changé d'avis : elle est prête à obéir, et elle l'écrit à Mgr Fraysse, mais son « *désir serait de rester à Belep où il y a une si belle jeunesse* »<sup>4</sup>. Ce désir est comblé à la fin du même mois :

*Nous attendions, un peu palpitantes, la réponse de Monseigneur pour savoir si nous resterions à Belep et sa Grandeur, par une lettre toute paternelle, nous y laisse toutes les deux : pensez si nous avons remercié le bon Dieu,*

confie-t-elle à Eugénie<sup>5</sup>.

Le retour des Belema pose cependant des problèmes. Notamment celui des gens de Pott. Impossible aux anciens habitants de cette île de retourner chez eux : leur île a été louée par l'administration pour 18 ans à un Danois, un

Monsieur Lind<sup>a</sup>, qui y exploite des mines, faisant travailler des libérés<sup>6</sup>. Si peu nombreux qu'ils soient, il faut leur faire une place à Art. Cela explique sans doute, en partie au moins, la remarque que la sœur fait à S. M. Colette en novembre :

*Nous avons recommencé l'œuvre de Belep, si éprouvée, si démembrée et je dirai si peu facile. Notre remède est la prière, unissez-vous à nous<sup>6</sup>.*

#### - ***Isolement et dénuement***

En demandant à rester à Belep, S. M. de la Croix sait que leur isolement restera très grand. Elle ne semble pas le craindre, bien au contraire ; elle le dit à Eugénie : l'isolement de Belep les enchante. Il ne les empêchera pas d'obéir « à la parole d'un Supérieur » si on leur dit de partir, mais comment « vivre maintenant avec les humains » alors que pendant cinq ans et demi elles n'ont vécu « qu'avec les morts »<sup>7</sup> ? Trois ans plus tard, en 1901, elle constate en toute simplicité qu'elles vivent « dans un isolement absolu »<sup>8</sup>, comme elles l'avaient prévu.

Cet isolement se double d'un très grand dénuement que l'on devine car les sœurs n'en parlent pratiquement jamais : elles y sont tellement habituées ! Une seule exception : pour demander des timbres puisqu'il n'y a pas de poste à Belep. A différentes reprises<sup>9</sup>, S. M. de la Croix s'adresse à S. M. Anne, la plus fidèle de ses correspondantes, pour lui en demander ou la remercier. Alors qu'elle vient d'en recevoir pour la somme de trois francs, elle lui écrit en août 1901 : « *Me voilà riche pour longtemps. Encore merci mille fois* »<sup>10</sup>.

#### - ***Logement***

Leur logement laisse également à désirer. En juin 1899, la maison aurait « *besoin de réparations urgentes* », apprend-

---

<sup>a</sup> S. M. de la Croix parle souvent de ce M. Lind dans son Journal : il entretenait de bons rapports avec la Mission.

on dans un procès-verbal du conseil épiscopal réuni à Nouméa<sup>11</sup>. Sans doute les deux sœurs habitent-elles encore l'ancien presbytère où, on l'a vu, elles se sont installées en janvier 1893<sup>b</sup>.

Au fil des ans, cette habitation devient de plus en plus fragile. En février 1906, S. M. de la Croix écrit, non sans humour : « *La maison s'émiette comme un vieux pain* »<sup>12</sup> et, deux mois plus tard, alors qu'un cyclone a dévasté l'île, elle exprime son étonnement que la maison soit encore debout : « *C'est pour moi un prodige* », dit-elle, et elle ajoute un peu plus loin : « *Les murs s'inclinent et nous ne pouvons manquer d'être écrasées tout doucement* »<sup>13</sup>, ce qui ne semble pas la préoccuper outre mesure !

En février 1907, nouveau cyclone. Inquiet du sort des sœurs, dès qu'il le peut, le chef de la tribu accourt pour voir si la maison est toujours debout ... Heureusement « *le bon Dieu a écouté nos prières* » ; écrit calmement la sœur<sup>14</sup>. Un an plus tard, cette fois après des pluies torrentielles, S. M. de la Croix s'émerveille : « *C'est un miracle quotidien que nous ne soyons pas écrasées par notre bicoque* »<sup>15</sup>. Miracle qu'elle attribue sans hésiter à Saint Joseph les mois suivants<sup>16</sup>.

#### - ***Décès de Philomène et du père Vigouroux***

N'étant pas arrivées à Belep avec les convois de lépreux, les deux Petites Filles de Marie ne sont pas inscrites sur les listes officielles et, de ce fait, elles ne repartent pas en mai 1898. Philomène<sup>c</sup>, « *qui se meurt* », en est très heureuse. Elle s'est écriée, dit S. M. de la Croix : « *Ah ! laissez-moi mourir* »<sup>17</sup>. Deux mois auparavant, à la suite d'un grand malaise, elle a, en effet, été administrée et S. M. de la Croix

---

<sup>b</sup> D'après certains documents, il semble que les sœurs aient gardé les deux maisons pendant cette période.

<sup>c</sup> Originaire de Touaourou, Philomène Mangou revêt l'habit bleu des PFM en 1888. Nommée à l'île des Pins, elle y reste jusqu'à ce que, reconnue lépreuse, elle soit envoyée à Belep en octobre 1892.

ne pense pas qu'elle puisse résister longtemps encore<sup>18</sup>. A partir du mois de septembre, « *patiente et résignée* »<sup>19</sup>, Philomène ne quitte plus son lit ; elle baisse mais souffre peu<sup>20</sup>. Début décembre, il faut la veiller toutes les nuits<sup>21</sup> et c'est l'avant-veille de Noël qu'elle meurt dans des sentiments admirables, faisant transmettre ses derniers adieux à sa famille qu'elle n'a pas oubliée à cet instant suprême<sup>22</sup>. La voilà « *délivrée des peines de ce monde* »<sup>23</sup> qui, pour elle, furent particulièrement lourdes à porter les dernières années de sa vie. Enterrée dans le cimetière des lépreux, elle repose à côté du père Villard.

Au mois de septembre, cette même année, S. M. de la Croix a appris avec beaucoup de peine « *la mort du plus vénéré et du plus aimé des pères* »<sup>24</sup>. Agé de 82 ans, le père Vigouroux est décédé à Saint-Louis le 30 août. A cette occasion, elle écrit à Eugénie :

*Je viens à vous le cœur brisé [...] la perte que nous avons faite ne fait que se montrer davantage ... Dieu qui est le Divin Consolateur fermera la plaie qu'il a faite*<sup>25</sup>.

On comprend son émotion : pendant tant d'années à Saint-Louis il a été pour elle un père, un guide si attentif, si généreux ! Elle savait qu'elle pouvait compter sur lui.

#### - *Visite de Mgr Fraysse (juin 1899)*

En juin 1899, accompagné de plusieurs pères, Mgr Fraysse, en visite pastorale, fait une rapide escale à Belep : arrivés le 22 juin à 8 h ½ du soir, les voyageurs repartent le lendemain à 10 h ½ du matin. On ne peut faire plus rapide<sup>d</sup> !

---

<sup>d</sup> Depuis plusieurs années déjà, Mgr Fraysse s'est séparé du bateau de la Mission, le *Guillaume Douarre*, dont l'entretien était coûteux. Pour ses tournées, il emprunte souvent les « tours de côte ». *L'Echo de la France Catholique* du 22.04.1899 nous apprend qu'il est parti jusqu'à Houailou à bord du *St Antoine* ;

Mais, pour les deux sœurs, c'est quand même une joie immense car l'une et l'autre estiment et vénèrent ce « père », dont elles apprécient la bonté, la bienveillance et qu'elles n'ont pas revu depuis leur départ de Saint-Louis. Et puis, au milieu des arrivants, il y a ... S. M. Scholastique<sup>e</sup> ! En poste alors à Pouebo, elle a été invitée par l'évêque, « *qui voulait lui donner un moment de plaisir* »<sup>26</sup>, à se joindre à la troupe.

La pauvreté est si grande à Belep qu'il est impossible de trouver un lit pour tout le monde : les pères doivent se contenter de nattes et de quelques oreillers. A l'occasion de cette visite Monseigneur constate l'état de délabrement de la maison des sœurs et réalise combien celles-ci ont besoin de secours<sup>27</sup>.

La conclusion de cette visite, on la trouve bien sûr sous la plume de S. M. de la Croix qui écrit quelques jours plus tard :

*Oh ! que mille fois le bon Dieu soit béni cependant pour cette heure de sainte joie. Un peu de soleil dans une vie de sept ans dont les détails sont connus de Dieu seul ! Monseigneur a été bon comme aux anciens jours ... bon comme la plus tendre des mères*<sup>26</sup>.

## 2) Voyage à Saint-Louis (août - septembre 1899)

### - *Rencontres*

A l'occasion de ce passage, la question est abordée de savoir si une des deux sœurs de Belep ne pourrait pas venir à Saint-Louis pour la retraite générale, prévue en août cette année-là. S. M. de la Croix, bien sûr, laisse la place à la plus

---

pour continuer son voyage, il utilise les bateaux qui se présentent à lui.

<sup>e</sup> Il s'agit de Scholastique, une des trois premières PFM, qui, on l'a vu, a fait profession dans le TORM en 1885 sous le nom de S. M. Scholastique.



jeune, mais la réponse de S. M. Saint-Jean à cette proposition est nette : ou toutes les deux ou personne et S. M. de la Croix refuse, elle aussi, d'y aller seule. Quelques jours plus tard, dans une lettre à S. M. Anne, elle précise bien : « *Si j'avais une compagne, j'y volerais* »<sup>28</sup>. La décision de Mgr Fraysse arrive, qui les comble de joie : on les attend à Saint-Louis toutes les deux !

Elles se mettent en route au début d'août<sup>29</sup> et sont absentes deux mois. Les détails sur leur séjour à Saint-Louis sont rares puisque S. M. de la Croix n'écrit pas : elle a la joie de revoir et de vivre avec ses correspondantes habituelles ; elles peuvent se parler, se retrouver, échanger des souvenirs, et tout cela de vive voix<sup>30</sup>. C'est la joie, d'autant plus que chacun, chacune s'ingénie à leur faire plaisir, à rendre leur séjour agréable<sup>31</sup>. Joie aussi de faire connaissance avec les sœurs qui sont arrivées de France depuis octobre 1892 et avec les nouvelles Petites Filles de Marie, puisque c'est une retraite générale.

- **Retraite**

Celle-ci commence le 15 août au soir. Elle est prêchée conjointement par l'évêque et par son frère, le père Célestin Fraysse<sup>f</sup> ; et elle se clôture le 23 août par une cérémonie au cours de laquelle trois Petites Filles de Marie, anciennes novices de la sœur, font leur profession religieuse dans le Tiers-Ordre Régulier de Marie<sup>g</sup> et trois sœurs du TORM

---

<sup>f</sup> Arrivé en N. Calédonie en 1879, le père Célestin, après un stage à Saint-Louis, est nommé à Lifou où il reste de 1883 à 1898 ; il revient alors à St Louis et y reste jusqu'à sa mort en 1906.

<sup>g</sup> Il s'agit de Sophie (Lifou), qui devient S. M. Agnès, de Geneviève (Ile des Pins), qui devient S. M. Geneviève, et de Calixta (Maré), qui devient S. Marguerite du Sacré-Cœur.

prononcent leurs vœux perpétuels<sup>h</sup>. Deux jours plus tard, deux novices<sup>i</sup> prennent l'habit bleu des Petites Filles de Marie<sup>32</sup>.

Quelques semaines plus tard, alors que les sœurs sont rentrées chez elles, S. M. de la Croix exprime dans son carnet son émotion d'avoir revu « *tant de personnes et tant de choses chères à jamais* ». Mais « *Que de places vides aussi* », poursuit-elle en évoquant le souvenir du père Vigouroux, ainsi que, sans doute, ceux de S. M. de Bon Secours, disparue à la fin de 1895, et de S. M. de la Paix, morte à l'Île des Pins en juillet 1896. Quant à la retraite, après le vide des années précédentes, on comprend qu'elle ait apprécié « *la piété, le zèle et les bontés de toutes sortes des deux prédicateurs* »<sup>33</sup>.

Monseigneur Fraysse, écrivant à un père en France, évoque lui aussi ce temps mémorable :

*Nous venons d'avoir la retraite des Sœurs : 44 Sœurs, européennes, indigènes ou Petites Filles de Marie, tenant 18 écoles. Belle réunion, excellent esprit. Union parfaite cordiale entre la Sœur de la Croix (ancien régime) et les Sœurs du T.O.R.*<sup>34</sup>

### - **Souvenir**

S. M. de la Croix et S. M. St Jean garderont longtemps le souvenir de ce voyage. Presque jusqu'à son dernier jour, S. M. de la Croix en parle dans ses lettres. A S. M. Etienne, elle exprime sa joie de l'avoir vue : « *Je n'oublierai* », lui dit-elle, « *ni votre physionomie ni les jours bénis que nous avons passés ensemble* »<sup>35</sup>. L'année suivante, avec la même correspondante, elle évoque « *le souvenir de ces jours si pieux* »<sup>36</sup> dont le souvenir reste vif dans son cœur. En juin 1902, c'est à S. M. Colette qu'elle parle de cette retraite qui les a réunis « *il y a trois ans bientôt* »<sup>37</sup> et, en août 1907, elle écrit à S. M. Anne :

---

<sup>h</sup> Il s'agit de S. M. Véronique, S. M. Odile et S. M. Hélène.

<sup>i</sup> Il s'agit d'Hélène, de Belep, et d'Anastasie, de l'Île des Pins.

*Si je ne me trompe, il y a 9 ans révolus que j'ai fait, avec vous, ma dernière retraite et vous ai toutes embrassées pour la dernière fois... Ne disons pas ce qui se passe dans mon cœur à ce souvenir...<sup>38</sup>.*

Ce dernier voyage s'achève le dimanche 1<sup>er</sup> octobre.

### 3) La vie à Belep

#### - *Difficultés*

Alors que tout le monde est à l'église, « *après cinq jours de voyage et n'ayant pas eu trop de mal de mer [...] sans bruit, sans déranger personne* »<sup>39</sup>, les deux sœurs débarquent à Wala et montent chez elles. Leur surprise est grande de constater que, dans la maison, tout a été visité, que bien des objets ont disparu<sup>40</sup>. La bénédiction terminée, les filles se précipitent et tendent joyeusement leurs mains aux sœurs. Nouvel étonnement : elles sont « *toutes brûlées, toutes défigurées* »<sup>39</sup> !

Pour comprendre la situation, il faut savoir que, un an auparavant, le père Moris a quitté Belep, à sa demande, et qu'il a été remplacé par le père François Gautret<sup>l</sup>. Celui-ci craint terriblement la lèpre et, tout de suite, il reproche aux sœurs de n'avoir pas désinfecté suffisamment les maisons, de ne pas prendre de précautions vis-à-vis des personnes lépreuses présentes dans l'île<sup>k</sup> et, donc, de risquer de contaminer tous ceux qu'elles approchent<sup>41</sup>. A Inar, sur la route qui mène à la presqu'île Sainte-Croix, il a créé une petite léproserie où il s'efforce de rassembler tous les malades<sup>l</sup>.

---

<sup>j</sup> Ce père, en mission depuis 1874, a déjà servi à Belep entre 1881 et 1887.

<sup>k</sup> Quand les Belema revinrent de Balade, en 1898, il y avait quelques lépreux parmi eux.

<sup>l</sup> Encore de nos jours, il y a un petit cimetière à Inar.

Au mois d'août, pendant l'absence des deux sœurs, il écrit à l'évêque pour suggérer leur changement car, se plaint-il, l'école n'a pas été « *purifiée* » et les sœurs ont admis une fille lépreuse parmi leurs élèves : qu'on lui envoie donc une nouvelle sœur et une nouvelle Fille de Marie<sup>42</sup>.

Mgr Fraysse n'a pas écouté cette requête puisque les sœurs reviennent à leur poste. Mais, pendant leur absence, le père est allé récupérer chez elles tout ce qu'il pense pouvoir lui être utile : des tableaux de lecture, des journaux, un Nouveau Testament en images, l'harmonium de S. St Jean ... « *C'est son droit* », reconnaît S. M. de la Croix, « *mais farfouiller ainsi dans les affaires de pauvres femmes chez qui rien n'est sous clef!* »<sup>43</sup> alors qu'à plusieurs reprises, elles lui ont proposé de venir voir ce qu'elles avaient ! C'est le père Guitta qui, faisant siennes les craintes de son curé, a entrepris de badigeonner les enfants avec de l'acide phénique partout où elles ont des taches, provoquant ces brûlures douloureuses dont les sœurs s'affligent.

Les jours suivants, le père remet aux sœurs la plus grande partie de ce qu'il a pris et, tant bien que mal, la vie reprend son cours. Tout au long de l'année 1900, les lettres sont rares et ne disent rien. En mars 1901, S. M. de la Croix confie à S. M. Anne que le père, qu'elle a sollicité, a refusé de s'occuper de la retraite annuelle des sœurs : vous en avez fait une à Saint-Louis, débrouillez-vous, répond-il<sup>44</sup>, et, effectivement, au début de juillet, les sœurs font leur retraite, S. M. de la Croix assurant deux instructions chaque jour<sup>45</sup>.

En 1903, le père Gautret, qui n'a pas mis les pieds à l'école depuis que les sœurs sont revenues de Saint-Louis<sup>46</sup>, rédige un rapport dans lequel il reprend tous ses griefs à l'égard des sœurs, toujours à propos des lépreux<sup>47</sup> et, de nouveau, il demande leur départ<sup>48</sup>. Étonné et peut-être un peu inquiet, Mgr Fraysse envoie en septembre le père Alexandre

Daniel<sup>m</sup> se rendre compte sur place de la situation<sup>49</sup>. En novembre, le père Gautret quitte Belep pour se rendre à Balade.

- ***Le père Dagod est nommé à Belep***

Le bateau qui emmène le père Gautret a débarqué son remplaçant. Le père Joseph Dagod a vécu quelques mois à Belep en 1889-1890 et connaît donc les gens et les lieux<sup>n</sup>. Avec les sœurs, les relations se normalisent tout de suite. Quand, quelques mois plus tard, se pose la question de leur retraite, le père exprime à l'évêque le désir que les sœurs n'aillent pas à celle qui aura lieu en avril 1904 à Saint-Louis : leur absence serait trop dommageable à la mission<sup>50</sup> ! Et ce sera la même chose pour la retraite de mai 1906<sup>51</sup>.

En mars 1904, un cyclone s'abat sur l'île. Des torrents de pluie et un vent violent détruisent tout sur leur passage. Les arbres sont cassés ; les jardins et les plantations inondés. Un vrai désastre ! Dans la vieille église, il y a tellement d'eau qu'« *on ne sait où faire la genuflexion* »<sup>52</sup> ; le chœur et la sacristie sont si abîmés que le père décide de terminer celle qui est en chantier depuis si longtemps. Il s'inquiète aussi du mauvais état de la maison des sœurs ; il y fait quelques réparations et y apporte des améliorations. Ainsi il ajoute deux fenêtres et une porte<sup>53</sup>.

- ***Le père Puech remplace le père Guitta***

A la fin de 1904, le père Guitta, âgé et malade, décède. En attendant que son successeur soit désigné, à deux reprises, des pères viennent séjourner à Belep. Le père Michel de Thuret y passe le mois de mars 1905 et le père François

---

<sup>m</sup> Arrivé en N. Calédonie en 1874, ce père desservait Bourail quand le vicaire apostolique lui a demandé de visiter Belep.

<sup>n</sup> Arrivé en mission en 1879, ce père a travaillé dans différents postes de la Grande Terre et des N. Hébrides ; il restera à Belep un peu plus de quatre ans à cette époque et y reviendra en 1913.

Chaboissier y reste aussi environ un mois entre décembre et janvier 1906<sup>o</sup>. Celui-ci, après avoir admis à la première Communion une douzaine de petites filles que S. M. de la Croix a préparées, donne aux sœurs quelques lectures méditées pour les aider à faire un peu de retraite<sup>54</sup>.

A la mi-février, arrive le père Jean-Baptiste Puech. Belep est le premier poste missionnaire de ce jeune père ; il y restera fort longtemps : jusqu'en 1946. Il aura le temps de connaître et d'apprécier S. M. de la Croix ; c'est lui qui l'accompagnera à ses derniers instants.

#### 4) **Changement à la tête du Vicariat**

##### - ***Décès de Monseigneur Fraysse***

En 1905, un autre décès atteint la Mission tout entière : celui de Mgr Fraysse. Le 25 juillet, à Nouméa, on avait fêté les 25 ans de son épiscopat. A peine deux mois plus tard, assez brusquement, il mourait. Il n'avait que 63 ans, mais son état de santé laissait à désirer depuis plusieurs années.

Pour S. M. de la Croix, c'est de nouveau une grande peine : elle perd un « *bien aimé Père* » en qui elle avait toute confiance<sup>55</sup> ; elle garde « *le souvenir constant de ses bienfaits* » même si sa douleur est « *vive et poignante* »<sup>56</sup>. Il lui est impossible de l'oublier<sup>57</sup>.

##### - ***Monseigneur Chanrion succède à monseigneur Fraysse***

C'est le père Claude Chanrion, originaire de la région lyonnaise, qui est choisi par Rome pour succéder à Mgr Fraysse. Arrivé en Nouvelle Calédonie en 1889, le père Chanrion reste quelques années à Saint-Louis, chargé de l'école cléricale qu'on vient d'ouvrir. En 1895, il part à Maré et, en 1904, devenu provicaire, il se fixe à Nouméa.

---

<sup>o</sup> Ces deux pères étaient alors en poste à Koné.

La nouvelle de sa nomination à la tête du vicariat arrive dans cette ville en janvier 1906 et atteint Belep le mois suivant. S. M. de la Croix n'aura guère l'occasion de connaître le nouveau vicaire apostolique. Elle lui écrit cependant à plusieurs reprises : pour l'assurer de son obéissance, de ses prières<sup>58</sup>, lui parler de Belep, de l'école, des améliorations qu'il faudrait apporter à l'œuvre<sup>59</sup>, ou tout simplement pour lui offrir ses vœux de bonne année<sup>60</sup>.

- ***Monseigneur Chanrion se rend à Belep***

Le nouvel évêque, qui connaît encore fort peu les différentes stations de son vicariat, aura l'occasion de se rendre à Belep en janvier 1907. En effet les travaux de l'église sont terminés depuis le mois d'octobre précédent et, tout naturellement, le père Dagod a demandé à Mgr Chanrion de venir la bénir. Le 13 janvier, alors que la première messe a été célébrée la veille, S. M. de la Croix écrit à S. M. Anne :

*Nous avons bien prié Dieu pour vous dans la nouvelle église, pour vous, toutes les sœurs de St Louis, vos œuvres et vos enfants*<sup>61</sup>.

Réflexion qui montre combien Saint-Louis garde une place de choix dans ses pensées. Qui s'en étonnerait ?

Mgr Chanrion, à cette occasion, reste huit jours à Belep, ce qui lui permet de visiter l'école et donne aux sœurs le temps d'apprécier sa bonté.

**5) L'école de Belep**

- ***Réouverture***

Dès 1898, l'école reprend ses droits et sera, comme à Saint-Louis, l'objet de la sollicitude de S. M. de la Croix. Début octobre, cette année-là, elle écrit : « *Depuis six semaines, notre école est tout à fait reprise* »<sup>62</sup>. Six semaines, cela veut dire que l'école est rouverte depuis la mi-août. A

cette date, on l'a vu, les sœurs ne savent pas encore si elles resteront à Belep, mais il y a urgence : les filles, depuis leur retour, sont livrées à elles-mêmes, et elles sont les premières à demander de revenir chez les sœurs<sup>63</sup> ; leur séjour forcé à Balade a eu un effet plutôt destructeur<sup>64</sup>. Un an après, S. M. de la Croix est plus que jamais persuadée que leur tâche est « *par les écoles de relever les ruines de cette malheureuse population* »<sup>65</sup>.

Redevenues « *institutrices comme devant* »<sup>66</sup>, les sœurs se mettent à leur tâche avec courage. Elles rencontrent, certes, de « *pénibles difficultés* »<sup>67</sup>, mais les filles viennent - une trentaine d'abord, puis 50, 55... , puis toutes les filles de l'île de 5 à 15 ans - et montrent beaucoup de bonne volonté. Presque toutes sont internes ; la plupart restent chez les sœurs jusqu'à leur mariage<sup>68</sup>. En mars 1899, la sœur constate avec une certaine satisfaction que, somme toute, l'école fonctionne bien. Elle n'ambitionne certes pas de faire de leurs élèves des bachelières, mais si celles-ci restent de bonnes chrétiennes, elles auront atteint leur but<sup>69</sup>.

#### - ***Une priorité : la formation chrétienne***

Car leur préoccupation première est de leur donner une bonne formation chrétienne, de leur faire aimer le bon Dieu<sup>69</sup>. L'instruction religieuse occupe donc la première place à l'école. S. M. de la Croix tâche de se procurer des bibles<sup>70</sup> et des histoires de l'Eglise<sup>71</sup> que les enfants aiment beaucoup<sup>72</sup>, ainsi bien sûr que des livres de catéchisme<sup>73</sup>.

Chaque année, sa joie est grande de préparer les enfants à leur première Communion<sup>74</sup>, même si ceux-ci ne sont pas toujours sages<sup>75</sup> ! En 1903, la fête du bienheureux Père Chanel est particulièrement solennisée : la petite statue que les sœurs gardent chez elles est portée dans la classe au milieu des fleurs et en chantant des cantiques. Grâce à la générosité de S. M. Anne, les enfants reçoivent ce jour-là des « *images de*



*toutes sortes, de jolis riens* »<sup>76</sup> qui les récompensent de leurs bonnes notes.

- **Enseignement**

On apprend évidemment autre chose à l'école de Belep, et c'est encore S. M. de la Croix qui nous renseigne à ce sujet. En mai 1906, elle résume ainsi leurs activités scolaires :

*L'instruction est la même pour les deux classes, mais à des degrés bien différents : instruction religieuse, lecture, écriture, calcul, géographie, plain-chant, français et français surtout. Nos élèves le parlent couramment*<sup>77</sup>.

Comme il faut ménager la santé de S. M. St Jean, S. M. de la Croix s'est chargée des plus ignorants : elle ne s'en plaint pas, n'est-elle pas « *bonne à rien quasi* »<sup>78</sup> ? ... Mais, comme chacun sait, ces élèves-là sont les plus difficiles !

Les sœurs s'ingénient à se procurer des ressources pour pouvoir donner aux enfants les indispensables cahiers et manuels scolaires. Ainsi, en août 1900, elles élèvent un porc à qui elles font « *manger triple ration afin que sa graisse nous procure des livres pour nos filles* »<sup>79</sup>. Celles-ci ont entre leurs mains des grammaires « *vieilles comme le monde* » et « *dépareillées* »<sup>80</sup>, mais aussi *La Géographie de la Nouvelle Calédonie*<sup>81</sup> de M. Gauharou<sup>p</sup>. En juin 1903, S. M. de la Croix demande six Atlas-Géographie « *de ceux qui ne coûtent que 80 centimes* »<sup>82</sup> pour toute l'école. Nulle part il n'est question de livres d'Histoire ; sans doute la sœur ne voit pas la nécessité de parler aux enfants de « nos ancêtres les Gaulois » ! Mais ses élèves apprennent les verbes, font de petites dictées et, en 1900, commencent les soustractions<sup>83</sup>.

---

<sup>p</sup> M. Gauharou vécut de nombreuses années en N. Calédonie où il occupa différents postes dans l'administration. Il publia en 1882 une *Géographie de la Nouvelle Calédonie pour les enfants des écoles*.

Pour s'aider dans la préparation de leurs classes, les sœurs sont abonnées au *Journal de l'éducation*. En août 1903, S. M. de la Croix hésite à renouveler l'abonnement : elles n'ont pas d'argent pour le payer et, d'ailleurs, il ne leur rend guère service car « *les articles qu'il donne n'ont plus l'intérêt d'autrefois* »<sup>84</sup>.

Si les moyens financiers manquent pour donner aux maîtresses et aux élèves tout le matériel scolaire dont elles auraient besoin, l'installation laisse, elle aussi, beaucoup à désirer : comme la maison des sœurs, l'école est délabrée<sup>85</sup>. Et il faut nourrir les enfants : aux sœurs de se débrouiller comme elles peuvent ! A Sainte-Croix, au nord de Wala, ou à Rama, à cinq ou six kilomètres au sud, la mission a quelques terrains ; les filles vont y faire des plantations ou ramasser des cocos pour nourrir les animaux. S. M. de la Croix remarque en passant, et on devine sous sa plume une pointe d'étonnement, que jamais aucun homme ne vient les aider<sup>86</sup>. Mais pas question de se plaindre. Pour les enfants, ces journées sont aussi des moments de détente... on est au bord de la mer, on pêche, on s'amuse<sup>87</sup>.

#### - *Et les garçons ?*

Dès 1898, S. M. de la Croix aurait bien voulu s'occuper aussi des petits garçons, mais elle se heurte au refus du père Gautret. Le père Guitta leur fait le catéchisme trois fois par semaine, lui dit-il, c'est bien assez ; il est inutile de leur apprendre le français<sup>88</sup>. Il faut attendre novembre 1903 et le départ du père pour que les choses bougent. Un moniteur, Cyriaque, formé à Saint-Louis, arrive avec le père Dagod. Il se voit confier les garçons et les prend trois fois par semaine. Malheureusement, dans le courant de 1905, il tombe malade et quitte Belep. Bien que seul depuis le décès du père Guitta, le père Dagod essaye de le remplacer, mais, en août, l'école est suspendue et les plus grands restent chez eux, au grand regret des parents. S. M. de la Croix, toujours vaillante<sup>89</sup>,

récupère les plus petits ; en novembre, elle écrit à Eugénie que, malgré sa vieillesse, son bâton<sup>q</sup> et sa main peu agile, elle a dans sa classe trente-huit enfants de 7 ans, filles et garçons, ceux-ci externes. Elle ajoute : « *J'aime tant ce que nous faisons pour Dieu car Lui seul nous paiera, tant mieux* »<sup>90</sup>.

En 1906, la situation reste la même, mais les enfants sont bien « *turbulents et légers* »<sup>91</sup>. La sœur a 75 ans ! Un an plus tard, une cinquantaine de « *marmaille* », filles et garçons, « *tous enfants de bonne volonté, mais légers comme des papillons, bruyants comme des tonnerres* » remplissent encore sa classe et « *cela donne beaucoup de peine* », reconnaît-elle<sup>92</sup>. A la fin de l'année, assez sérieusement malade, on lui retire momentanément les petits garçons<sup>93</sup>. En février 1908, elle en récupère quelques-uns : les plus en retard<sup>94</sup> !

A la fin de juin, il est tellement évident que la sœur est à bout de force - elle ne peut se rendre à l'école qu'en s'appuyant sur l'épaule d'une enfant<sup>95</sup> - que le père, à l'église, demande aux parents de garder leurs enfants chez eux. Il reste alors à S. M. de la Croix six semaines à vivre.

## 6) Les compagnes de S. Marie de la Croix

Après le décès de Philomène, en décembre 1898, il ne reste plus qu'une Petite Fille de Marie à Belep : Marie, venue, elle aussi à l'ouverture de la léproserie. A la fin de 1899, après le voyage à Saint Louis, trois autres sœurs sont arrivées : Thérèse, venue, semble-t-il, avec les sœurs, Flore et Virginie arrivées à la fin d'octobre. S. M. de la Croix en parle souvent dans ses lettres.

---

<sup>q</sup> Ce bâton ne lui servait pas seulement à marcher ; la sœur l'utilisait aussi pour rappeler à l'ordre les garçons un peu trop turbulents. Le catéchiste Grégory Thalé, père de S. M. Thérèse Thalé, en gardait le souvenir cuisant !

- ***Marie et Thérèse***

Ni Marie ni Thérèse ne sont lépreuses. Toutes deux demeurent donc avec les sœurs à l'école ; elles les aident dans la mesure où elles le peuvent.

Marie est une bonne fille, écrit S. M. de la Croix, elle fait tout ce qu'elle peut pour rendre service, et elle est très régulière pour la piété. Au fil des années, cependant, son embonpoint croît au point de la rendre « *presque impotente* »<sup>96</sup>. En 1907, les infirmités l'empêchent d'emmener les enfants travailler dans les plantations<sup>97</sup>. Avec humour, S. M. de la Croix note : « *Marie Bondé roule plutôt qu'elle ne marche* »<sup>98</sup> ! Ce qui ne l'empêchera pas de vivre encore longtemps puisqu'elle décédera à Belep en 1927.

Avec Thérèse<sup>r</sup>, la situation est bien différente. Aujourd'hui, nous dirions sans doute que cette sœur était caractérielle. S. M. de la Croix supporte ses colères et ses cris, et ne demande jamais son changement : elle sait pourquoi on l'a mise avec elle, elle sait qu'elle est « *le tourment de toutes les sœurs qui l'ont eue pour aide* »<sup>99</sup> et regrette de ne pas savoir mieux porter « *cette inexprimable croix* »<sup>100</sup>. En septembre 1905, elle avoue : « *Je connais une maison où la paix s'achète à un haut prix, mais elle y est* »<sup>101</sup>. Après la mort de S. M. de la Croix en 1908, la communauté se rend à Saint-Louis pour participer à la retraite. Quand les sœurs reviennent à Belep, Thérèse n'est plus là. N'est pas S. M. de la Croix qui veut.

- ***Flore et Virginie***

C'est l'état de leur santé qui explique l'envoi à Belep de Flore et Virginie : on les soupçonne d'être lépreuses. S. M. de la Croix les installe donc dans une petite maison en pierre construite en 1893 pour Monsieur Courtot, un Européen

---

<sup>r</sup> Originaire de l'Ile des Pins, Thérèse est PFM depuis le 21 octobre 1883.

lépreux. Au décès de ce monsieur, la maison reste inoccupée jusqu'à ce que les deux malades, bientôt rejointes par quelques filles de l'école, s'y installent.

S. M. de la Croix parle toujours avec beaucoup d'affection de Flore<sup>s</sup> dont elle admire le courage et la piété. La sœur, qui ne cache pas sa peine, décrit l'avancement inexorable de la maladie : les pieds couverts de plaies, une jambe noire comme du charbon prête à éclater, la peau qui s'en va quand elle se déshabille, sa difficulté à marcher ...<sup>102</sup> En 1903, après une courte agonie, la Sainte Vierge appelle Flore, au premier jour de son mois ; avant de mourir, celle-ci a promis qu' « *au Ciel, elle prierait pour tous* »<sup>103</sup>.

Quant à Virginie<sup>t</sup>, très vite il s'avère que son mal n'est pas la lèpre. Il s'agirait d'un cancer, d'un chancre qui, peu à peu, ronge sa figure. A la place du nez, il n'y a bientôt plus qu'un trou. Le mal gagne les yeux : l'œil droit est comme un bouton brillant au fond d'un trou, les paupières sont ulcérées, le front est atteint. La bouche se ferme peu à peu ; il arrivera un moment où Virginie ne pourra plus communier<sup>104</sup>. Toutes ces souffrances expliquent largement, et relativisent, le comportement parfois pénible de la malheureuse : « *Son martyre, elle ne l'endure pas seule* », remarque S. M. de la Croix<sup>105</sup> qui lui reconnaît un bon cœur<sup>106</sup> et dit combien elle-même souffre à la vue de ce que Virginie endure<sup>107</sup>. Cet état durera longtemps puisque Virginie ne décédera qu'en 1911, c'est-à-dire trois ans après S. M. de la Croix.

#### - *Sœur Marie Saint-Jean*

Parmi les compagnes de la sœur, S. M. St Jean est la seule qui fasse tout à fait communauté avec elle, et cela, on l'a vu, depuis 1892 et l'ouverture de la léproserie. A partir de ce moment et jusqu'au décès de S. M. de la Croix, son

---

<sup>s</sup> Originaire de Thio, Flore est PFM depuis le 21.10.1883.

<sup>t</sup> Originaire de Bondé, Virginie est PFM depuis le 19.03.1890.

dévouement ne se démentira pas. Elle est sa fidèle et appréciée compagne. C'est elle, la plupart du temps, qui emmène les enfants à Sainte-Croix ou à Rama ; elle travaille avec elles et ne ménage pas sa peine, ce qui fait dire à S. M. de la Croix : « *Notre chère Sœur a toutes les peines de l'œuvre* »<sup>108</sup>. Pour la classe, elle est là aussi et réussit fort bien puisque, en 1905, Mgr Fraysse lui demande de prendre la direction de l'école à la place de S. M. de la Croix dont les infirmités augmentent en même temps que l'âge<sup>109</sup>.

S. M. de la Croix, le plus souvent, assure le lien avec S. M. Anne par les lettres à peu près mensuelles qu'elle lui envoie. Les références à S. M. St Jean y sont fréquentes : pour demander des chaussures ou un voile dont la sœur a besoin<sup>110</sup>, pour s'inquiéter de sa santé : en février 1902, la sœur a des maux d'entrailles si violents qu'elle s'évanouit<sup>111</sup>, mais, deux mois plus tard, elle a repris des forces grâce aux bouteilles de grenache<sup>u</sup> envoyées par le père Célestin<sup>112</sup>.

Assez souvent, S. M. St Jean ajoute un mot à la fin de ses lettres, mais il arrive que trop occupée, elle n'en ait pas le temps ; en 1904, la lettre de S. M. de la Croix se termine ainsi : « *Je vous embrasse pour deux car S. St Jean est de tous côtés et ne mettra rien sur ce blanc que je lui laissais* »<sup>113</sup>.

S. M. de la Croix ne cache pas son estime pour sa compagne : « *Que dire de S. St Jean ? Ce sera une petite grande sainte : gravité, simplicité et piété à ravir* »<sup>114</sup>. En 1906, alors que S. M. St Jean a été de nouveau bien fatiguée et qu'on voudrait qu'elle aille à Saint-Louis quelque temps, S. M. de la Croix écrit :

*Vous ne connaissez pas son mérite. Elle m'assure qu'elle ne veut pas s'en aller, qu'elle aime, comme moi, notre vie d'oubli*<sup>115</sup>

---

<sup>u</sup> Le grenache était un vin fait avec un cépage noir du Languedoc-Roussillon.

et le projet en reste là. Comment S. M. St Jean pourrait-elle envisager un seul instant de laisser seule la sœur qu'elle voit baisser et qui a besoin d'elle de plus en plus ?

De son côté, S. M. St Jean exprime admiration et affection. En mai 1899, elle écrit à S. M. Anne :

*Si je ne vous écris pas, c'est que, lorsque la Sœur le fait, c'est au nom de toutes les deux, et nous n'avons qu'un cœur pour aimer nos vraies amies*<sup>116</sup>.

A Mgr Fraysse, en 1902, elle affirme qu'elle est heureuse avec la sœur<sup>117</sup>. En 1905, elle dit à S. M. Anne son désir d'accomplir jusqu'au bout son devoir de reconnaissance « *envers une si digne Sœur qui a été pour moi plus qu'une Mère* »<sup>118</sup>.

## 7) Le temps des infirmités

### - *Climat*

Depuis qu'elle est à Belep, S. M. de la Croix émaille sa correspondance de remarques sur les conditions climatiques de l'île. Comme si, en vieillissant, elle était devenue plus sensible aux intempéries. Ainsi, en octobre 1893, elle note :

*Il fait un vent à décorner les bœufs, on croirait à un cyclone ; mais il vente toujours à Belep et je n'ai pas eu un mois sans tonnerre. Je suis étourdie par le bruit du vent et des flots qui mugissent et retentissent comme des coups de canon*<sup>119</sup>.

Elle parle aussi de la pluie qui abîme les jardins<sup>120</sup>, de la sécheresse qui brûle tout<sup>121</sup>, compliquant singulièrement le travail de la cuisinière qu'elle est : « *Pas d'eau, pas de légumes* », explique-t-elle à Eugénie<sup>122</sup>.

La chaleur et les cyclones font souvent l'objet de ses remarques<sup>123</sup>. En avril 1908, elle commence ainsi une lettre à S. M. Anne :

*Ce n'est pas pour vous parler de la pluie et du beau temps que je vous écris bien que ces choses me fatiguent tout de même. [...] Il fait un temps affreux, vrai temps de cyclone*<sup>124</sup>.

- **Problèmes de santé**

Après le départ des lépreux, S. M. de la Croix continue à avoir des maux de tête<sup>125</sup> et des névralgies faciales<sup>126</sup>. Elle est aussi, comme tout un chacun, sujette aux refroidissements et aux gripes<sup>127</sup> et il lui arrive de rester alitée<sup>128</sup>. A plusieurs reprises des maux d'estomac la font beaucoup souffrir<sup>129</sup>.

Mais plus les années passent, plus la sœur doit faire face aux infirmités liées à son âge et au déclin de ses forces : en mai 1903, une attaque d'apoplexie la frappe, si violente qu'à sa demande le père lui donne les derniers sacrements et qu'elle renouvelle ses vœux<sup>130</sup>. Deux ans plus tard, nouvelle alerte : sa main droite se paralyse ; il lui est impossible de tenir une plume tellement son pouce lui fait mal. Plusieurs lettres écrites à cette époque l'ont été, difficilement, au crayon<sup>131</sup>. Bientôt les jambes se prennent, elles aussi : S. M. de la Croix doit rester debout pendant la messe et ne peut plus marcher qu'avec un bâton<sup>132</sup>.

En juin 1905, le mal gagne les poumons<sup>133</sup>. En 1907, elle supporte un si grand mal de poitrine que certains jours elle ne peut pas parler, mais elle fait toujours la classe à ses cinquante marmots<sup>134</sup>. Le 22 juin, elle est très mal et demande au père le sacrement des malades ; elle écrit quelques jours plus tard, alors qu'une fois de plus elle a repris le dessus :

*Je mourais. Je remettais mon âme entre les mains de mon Sauveur, entre ses mains percées pour mon salut, et je me jetais à corps perdu dans sa miséricorde*<sup>135</sup>.

Au début de 1908, son entourage remarque un mieux. Elle-même le dit : « *Je suis mieux, presque guérie, à cause de*



*vos prières, mais vieille, vieille à faire peur* »<sup>136</sup>. C'est de la santé de sa compagne qu'elle s'inquiète :

*S. M. St Jean n'a pas plus mauvaise mine, [...] sa toux n'est pas plus forte, ah ! faites prier, vous qui obtenez des miracles,*

demande-t-elle, au lieu de prolonger « *une vie qui ne sert à rien, comme la mienne* »<sup>137</sup>.

#### - ***Refus de quitter Belep***

Bien sûr, à Nouméa et à Saint-Louis, on est conscient de la précarité croissante de la santé de la sœur. A plusieurs reprises, elle reçoit des lettres de S. M. Anne évoquant la possibilité d'un départ de Belep, ce que la sœur refuse toujours : si les supérieurs ordonnent elle obéira ; mais n'y a-t-il pas de la terre à Belep<sup>138</sup> ? Elle n'est pas encore un fardeau ; il lui sera dur de ne pas mourir sur la brèche<sup>139</sup>.

Quand, en 1906, l'évêque lui fait poser la question par le père Puech, faisant valoir le désir des nouvelles sœurs de la connaître, elle répond

*sèchement et grossièrement : Oh ! que cette question me crispe ! Si les supérieurs me veulent, qu'ils me fassent signe*<sup>140</sup> !

Si elle tient tant à rester à Belep, c'est à cause de l'isolement et parce qu'elle peut encore y travailler<sup>141</sup>. Et puis, elle est heureuse à Belep ; elle le dit tout simplement : « *Le bonheur de servir Dieu est déjà un ciel ... aurai-je l'autre* »<sup>142</sup> ?

### **8) Le jubilé de S. Marie de la Croix**

#### - ***La date de la célébration est avancée***

S'il est une date que S. M. de la Croix n'a jamais oubliée, c'est bien celle de son arrivée en Nouvelle Calédonie : le

2 décembre 1858. A partir des années 90, elle y fait souvent allusion, la plupart du temps dans ses notes personnelles. Ainsi, en décembre 1890, alors qu'elle est encore à Saint-Louis, elle écrit :

*Demain finira ma 32<sup>ème</sup> année de mission. Puis-je y songer sans frémir !! Mon âme en est comme desséchée, le repentir et l'aridité se combattent*<sup>143</sup>.

En décembre 1897, de Belep :

*Le 2 je commence ma quarantième année de mission. Pardon, Seigneur, pour tant de fautes et mille fois merci pour tant de grâces*<sup>144</sup>.

Plus rarement et plus sobrement, elle y fait allusion dans ses lettres. En novembre 1903, elle s'exclame : « *Ah ! ne savez-vous pas que le 2 décembre je prendrai ma 47<sup>ème</sup> année de mission* »<sup>145</sup> ? Dans la crainte de festivités qu'elle redoute, elle n'en parle plus par la suite, et c'est bien volontaire, elle le reconnaît en janvier 1908 lorsqu'elle écrit à S. M. Anne : « *Je ne parlais plus de mon âge, ni de l'anniversaire de mon arrivée en Calédonie, de peur de quelque tintamarre* »<sup>146</sup>.

Mais voilà, d'autres y ont pensé ! Dans le courant de 1907, la décision a même été prise d'avancer la date de la célébration car son état de santé fait craindre, à juste titre, qu'elle ne soit plus là en décembre 1908<sup>147</sup>. La fête est donc fixée au mercredi 13 mai.

#### - ***Signes avant-coureurs et derniers préparatifs***

Les lettres de félicitations et les cadeaux n'attendent pas cette date pour arriver. Déjà en 1907, les Carmélites de Nevers<sup>v</sup> lui ont écrit<sup>148</sup> pour lui offrir leurs vœux et exprimer leur admiration ; elles envoient aussi des cadeaux qui arrivent en janvier : une croix pour la sœur, des étoffes et des

---

<sup>v</sup> L'aumônier du carmel de Nevers était le frère du père Puech. On trouvera à la fin du livre, annexe n° 11, la lettre de la prieure.

fournitures scolaires qui, vu le dénuement de l'école, lui font grand plaisir<sup>149</sup>.

De son côté, S. M. Anne témoigne de son affection pour la sœur par l'envoi d'une caisse<sup>w</sup> et c'est S. M. St Jean qui en accuse réception en février, assurant que tout a été reçu et bien accueilli, excepté les compliments<sup>150</sup> ! Car la caisse est accompagnée de lettres des petites filles de Saint-Louis exprimant leur reconnaissance et celle de tout le village. S. M. de la Croix les remercie quand même par un petit mot collectif adressé à ces enfants en février<sup>151</sup>.

Au début de mars, le père Pionnier, dont on sait l'admiration pour S. M. de la Croix, « s'avise » de lui envoyer une carte avec ces mots « ... à la Vénérée Jubilaire »<sup>152</sup>. Puis, de Sainte-Foy-lès-Lyon<sup>x</sup>, arrivent des lettres de Mère Marie Louis-Chanel, la supérieure, et de S. M. Joseph Haquin, son aide ; leurs prières, lui disent-elles, se mêlent aux vœux et aux félicitations qui lui sont adressés pour cette vie de dévouement<sup>153</sup>.

Au fur et à mesure que la date de la fête approche, le mécontentement de S. M. de la Croix augmente et se manifeste. Elle cherche par tous les moyens à se dérober, elle menace et bouscule tout le monde, tant et si bien que, dans la maison, toutes ont peur<sup>154</sup>. Les filles qui ont écrit de

*bonnes petites lettres où elles exprimaient à leur façon leurs sentiments bien légitimes envers leur bienfaitrice*<sup>155</sup>,

se désolent : le jour de la fête, elles ne pourront rien lui dire ; les garçons, les gens du village pourront parler ; elles non, quelle honte ! Heureusement, S. M. St Jean est là : le 12 au soir, en reprenant une phrase dans chacune de ces lettres, elle rédige un compliment pour la plus grande joie des filles.

---

<sup>w</sup> Aucun document ne précise le contenu de cette caisse.

<sup>x</sup> Siège du noviciat de la congrégation en France.

- *La fête du 13 mai*

Le grand jour arrive enfin. Dès le matin, la cloche appelle tout le monde à l'église, ornée comme aux jours de grandes fêtes. A 8 heures, messe chantée, messe d'action de grâces, célébrée par le père Ameline<sup>y</sup>. Puis tout le monde se rend chez les sœurs. Le plus grand garçon de l'école lit le compliment qu'ils ont préparé ; une fille, toute tremblante, prend sa suite<sup>z</sup> ; les mamans du village s'approchent alors : elles aussi veulent remercier la sœur qui s'occupe de leurs enfants. Tout se passe bien !

Un peu plus tard, arrive le « Teama »<sup>aa</sup> suivi de ses sujets : lui aussi vient féliciter et remercier la sœur. Après un discours, il offre des cadeaux : des curiosités du pays, bois sculptés et coquillages de valeur. Aujourd'hui nous dirions : il fait la coutume.

Dans l'après-midi, le mois de Marie est célébré, suivide la bénédiction du Saint Sacrement, particulièrement solennelle. A la fin, on chante le Magnificat de tout cœur et à pleins poumons. Après la prière du soir, chacun rentre chez soi, content : la journée a été belle. « *On dirait que c'est dimanche* » s'exclament les enfants<sup>156</sup> !

Dès le lendemain, le père Ameline écrit à Mgr Chanrion. En quelques lignes, il résume la journée, puis il ajoute :

*La Sœur qui précédemment avait menacé de son bâton ceux qui oseraient aller la complimenter, a été au contraire très gracieuse en acceptant très bien et avec*

---

<sup>y</sup> En janvier, le père Ameline a remplacé le père Dagod qui ne se sentait pas capable d'organiser cette fête et a demandé son changement.

<sup>z</sup> On trouvera à la fin du livre, annexes nn. 12 et 13, le texte de ces compliments.

<sup>aa</sup> Dans plusieurs langues de N. Calédonie, surtout dans le nord, « Teama » veut dire chef.

*témoignage de reconnaissance pour tout ce qu'on a fait à son sujet, compliments et autres*<sup>157</sup>.

Le même jour, S. M. de la Croix écrit elle aussi au vicaire apostolique : elle ne craint pas les mauvaises notes, lui dit-elle, car elle a fait des efforts inouïs pour être aimable tout au long de cette fête à laquelle, bien malgré elle, elle a donné prétexte ! Et elle continue sa lettre en protestant de son incapacité à faire le bien :

*Ma plus grande tâche pendant ces cinquante ans a été d'exercer la patience des autres sans profit pour moi [...] l'oubli seul m'était dû*<sup>158</sup>.

## 9) Le grand moment approche

### - *Préparation à la mort*

Depuis quelques années, dans ses lettres, les allusions à son âge sont fréquentes ; ainsi, en février 1897, alors que la chaleur l'accable, elle dit à S. M. Anne :

*Je vieillis, beau miracle ! Mon énergie s'en va, mon âme lâche se ramollit et j'en souffre assez pour me cacher ; ma décrépitude est une chose bien dure, croyez-le*<sup>159</sup>.

En 1906, elle lui écrit encore : « *Je suis lourde, vieille, lâche et bécasse au dernier point* »<sup>160</sup> ! Deux ans auparavant, elle avait constaté : « *Je suis la même vieille qui attend la mort et le terrible jugement !!! Merci de vos prières* »<sup>161</sup>.

Car, sa mort, elle y pense souvent. Au début de 1896, alors qu'elle vient d'apprendre le décès de S. M. de Bon Secours, elle prend la résolution de se préparer à la mort tous les jours mais, constate-t-elle en février, « *sans être mieux prête à paraître devant Dieu* » alors que « *cependant je sens la mort qui bien souvent me talonne* »<sup>162</sup>. De même, en 1904, après le décès du père Guitta, elle écrit : « *A moi, maintenant. Cette pensée de l'éternité est bonne et fait du bien* »<sup>163</sup>.

Souvent, quand elle parle de la mort, elle semble la craindre car, pense-t-elle, les bonnes morts « *sont rares après une mauvaise vie* »<sup>164</sup>, sous-entendu : mauvaise... comme la sienne ! Et pourtant, la crainte de « *tomber en enfer* »<sup>165</sup>, d'entreprendre ce « *redoutable voyage* »<sup>166</sup>, disparaît, semble-t-il, les derniers mois de sa vie. En janvier 1908, n'écrit-elle pas : « *J'attends ce départ, comme on attend une promenade à la campagne au premier beau temps* »<sup>167</sup> ?

Il ne va plus tarder.

### - *Souffrances des derniers jours*

Le mieux remarqué au début de l'année ne dure pas longtemps. Le « tintamarre » de son jubilé en mai s'est à peine tu que les problèmes de santé reprennent le dessus. Début juin, S. M. de la Croix est frappée par ce qu'on peut qualifier sans doute d'une nouvelle attaque ; elle ne « *peut désormais se rendre dans sa classe qu'en s'appuyant sur l'épaule d'une enfant* »<sup>168</sup>. Le 22 de ce même mois, elle écrit à S. M. Anne - et c'est sa dernière lettre - combien elle se sent faible ; et elle ajoute : « *Je m'en vais, c'est visible, laissons faire le bon Dieu* »<sup>169</sup>.

A la fin du mois, à la demande du père Ameline, les parents gardent chez eux leurs enfants : c'est, pour la sœur, l'arrêt définitif de sa classe.

Le mois de juillet est vécu dans la souffrance. Dès les premiers jours, des douleurs violentes l'empêchent de se rendre à l'église<sup>170</sup>. Au milieu du mois, S. M. St Jean donne quelques précisions à S. M. Anne : la sœur a des douleurs atroces dans le buste, les côtés, la hanche gauche, ses os se déboîtent. Comme elle ne peut plus aller à l'église, le père lui porte la communion dans leur petit parloir<sup>171</sup>.

Au bas de cette lettre, quelques lignes - les dernières - de la main de S. M. de la Croix :

*Sr Ste Anne, c'est moi. Je n'en puis plus ! Ne vous y trompez pas, ce sera la dernière fois que je vous*

*dérange. Bonne fête. Que Ste Anne vous bénisse. Adieu aux sœurs et à Marie du village. Je n'en puis plus. Adieu.*  
Sr +

On le voit, la sœur reste tout à fait lucide : elle pense même à la fête de S. M. Anne !

A la fin de juillet, S. M. St Jean profite d'un petit bateau de passage pour écrire de nouveau ; elle dit : « *Notre Mère est toujours au lit, souffrant à faire pitié* »<sup>172</sup> et cela, malgré prières et neuvaines !

- ***Rencontre avec le Seigneur***

Au début du mois d'août, S. M. St Jean constate un léger mieux : la douleur des côtés semble se calmer ; le père Puech, venu la visiter, l'encourage à demander sa guérison, lui disant : « *Regardez cette belle jeunesse, elle a encore besoin de vous* »<sup>173</sup>.

Le 8 août, S. M. de la Croix peut se lever et aller jusqu'au parloir à côté de sa chambre ; S. M. St Jean lui fait une lecture et s'arrête de temps en temps pour écouter ses réflexions<sup>174</sup>.

Le lendemain, elle était morte.

« *Dans la matinée, ses forces diminuant rapidement, elle demanda et reçut l'Extrême-Onction* » lit-on dans la Communication Administrative qui annonce son décès<sup>175</sup>. Le père Puech, qui l'a administrée le matin, l'assiste à ses derniers moments : dans l'après-midi, vers 3 h ½,

*pendant les prières des Pères et les sanglots des assistants, elle rendit tranquillement, sans aucun effort, son âme à Dieu*<sup>176</sup>.

Jusqu'à la dernière heure, elle conserva toute sa connaissance.

Sitôt avertie, la population de l'île s'empressa de venir prier vers la défunte. On aurait dit qu' « *elle dormait sur son lit tant sa figure était calme* », précise S. M. St Jean<sup>176</sup>. A tour

de rôle, les femmes, les enfants, les sœurs passent la nuit auprès d'elle, récitant des prières, jusqu'à la levée du corps<sup>177</sup>.

Le lendemain, 10 août, les pères célèbrent leurs messes pour elle. La seconde est chantée et les gens y communient.

A 4 heures de l'après-midi a lieu l'enterrement. Autour de la tombe, au milieu du cimetière paroissial, tout le monde pleure et S. M. St Jean dit son émotion en la voyant descendre dans la fosse, mais elle ajoute : « *Tout de même, quelle belle mort !* »<sup>176</sup>.

Les jours suivants, de nombreuses messes sont demandées par la population. Un mois après, le père Ameline écrit à monseigneur Chanrion :

*On continue à faire dire des messes pour S. M. de la Croix. Ce matin encore il y avait une messe chantée pour elle. C'est très édifiant*<sup>178</sup>.

En septembre, donc un mois plus tard, S. M. St Jean rédige quelques pages dans lesquelles elle consigne les témoignages d'affection et d'estime donnés par les habitants de Belep. Tous disent leur désolation. Les enfants de l'école reconnaissent qu'elle était sévère mais, dit une petite fille : « *Elle me punissait fortement et souvent parce que je le méritais bien. [...] Je voyais qu'elle m'aimait beaucoup* ». Un garçon, qui avait reçu le fouet, avait compris qu' « *elle nous aimait mieux que nos parents* » : elle ne voulait pas que ces enfants deviennent de mauvais garçons ! Une jeune fille affirme qu'elle priera tous les jours pour la sœur en se souvenant de ses bienfaits. Le catéchiste Stanislas, tout en larmes, fit une belle déclaration :

*Mes amis, nous pleurons et nous regrettons cette bonne S. M. de la Croix. Oui, elle a été notre mère, elle a fait du bien à tous, dans notre pays ; pour nos enfants, elle a vraiment été dévouée. Il est bien juste que nous la regrettions ; pleurons-la ensemble et prions de même pour elle. Réjouissons-nous aussi, car le bon Dieu*



*l'appelle pour la récompenser grandement. Nous resterons toujours ses enfants, elle ne nous abandonnera pas, du haut du ciel, elle veillera sur nous<sup>179</sup>.*

De nos jours, que ce soit à l'Ile des Pins, à Saint-Louis ou à Belep, le souvenir de S. M. de la Croix reste bien vivant et vénéré. Les jeunes ont appris des anciens tout ce que la sœur a fait pour eux.

## NOTES DU CHAPITRE VII

- <sup>1</sup> Cf. Croix-M. Anne, 10.07.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>2</sup> Cf. Croix-M. Anne, 16.05 et 10.07.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>3</sup> Cf. Croix-M. Anne, 16.05.1898 - ASMSM 223.2 et Croix-Eugénie, 10.05.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>4</sup> Croix-Fraysse, 04.09.1898 - AAN 116.9.
- <sup>5</sup> Croix-Eugénie, 02.10.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>6</sup> Croix-Colette, 06.11.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>7</sup> Croix-Eugénie, 15.05.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>8</sup> Croix-Etienne, 01.12.1901 - ASMSM 223.2.
- <sup>9</sup> Cf. Croix-M. Anne, 06.12.1900, 27.03 et 18.08.1901, 05.01.1903, 9.09 et 08.10.1904, 07.04.1906, 07.07.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>10</sup> Croix-M. Anne, 18.08.1901 - ASMSM 223.2.
- <sup>11</sup> Cf. PV du conseil épiscopal du 19.07.1899 - AAN 14.5, p. 73.
- <sup>12</sup> Croix-M. Anne, 04.02.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>13</sup> Croix-M. Anne, 07.04.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>14</sup> Croix-M. Anne, 10.02.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>15</sup> Croix-M. Anne, lettre terminée le 13.03.1908, ASMSM 223.2.
- <sup>16</sup> Cf. Croix-M. Anne, 08.04 et 17.06.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>17</sup> Cf. Croix-M. Anne, 18.05.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>18</sup> Cf. Croix-Eugénie, début mai 1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>19</sup> Croix-Fraysse, 04.09.1898 - AAN 116.9.
- <sup>20</sup> Cf. Croix-M. Anne, 30.10.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>21</sup> Cf. Croix-Colette, 11.12.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>22</sup> Cf. Croix-M. Anne, 18/23.12.1898.
- <sup>23</sup> Croix-Madeleine, 16.03.1899 - ASMSM 223.3.
- <sup>24</sup> Croix-Apollonie, 26.10.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>25</sup> Croix-Eugénie, 02.10.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>26</sup> Croix-M. Anne, 07.07.1899 - ASMSM 223.2.
- <sup>27</sup> Cf. PV du CE réuni le 19.07.1899 - AAN 14.5, p. 73.
- <sup>28</sup> Croix-M. Anne, 07.07.1899 - ASMSM 223.2.
- <sup>29</sup> Cf. le Carnet n° 3 de S. M. de la Croix (1894-1907), août 1899 - p. 14 du texte dact. - ASMSM 210.7.
- <sup>30</sup> Entre le 01.07.1899 et le 15.07.1900, aucune lettre de S. M. de la Croix à S. M. Anne n'a été conservée.
- <sup>31</sup> Cf. M. St Jean-Fraysse, 12.10.1899 - AAN 118.1 et Croix-Fraysse, 13.10.1899 - AAN 116.9.

- <sup>32</sup> Cf. Etienne-Denyse, 23.08.1899 - ASMSM NC 510.
- <sup>33</sup> Cf. le Carnet n° 3 de S. M. de la Croix (1894-1903), p. 14 du texte dact. - ASMSM 210.7.
- <sup>34</sup> Fraysse-(Hervier ?), 26.08.1899 - APM ONC 418.2.
- <sup>35</sup> Croix-Etienne, 22.10.1899 - ASMSM 223.2.
- <sup>36</sup> Croix-Etienne, 28.08.1900 - ASMSM 223.2.
- <sup>37</sup> Croix-Colette, juin/juillet 1902 - ASMSM 223.3.
- <sup>38</sup> Croix-M. Anne, 13.08.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>39</sup> M. St Jean-Fraysse, 12.10.1899 - AAN 118.1.
- <sup>40</sup> Cf. Croix-Fraysse, 13.10.1899 - AAN 116.9.
- <sup>41</sup> Cf. Gautret-Fraysse, 26.11.1899 - AAN 30.4.
- <sup>42</sup> Cf. Gautret-Fraysse, 15.08.1899 - AAN 30.4.
- <sup>43</sup> Croix-Fraysse, 13.10.1899 - AAN 116.9.
- <sup>44</sup> Cf. Croix-M. Anne, 27.03.1901 - AAN 223.2.
- <sup>45</sup> Cf. les f. vol., p. 4 du texte dact., à la suite du Carnet n° 3 de S. M. de la Croix (1894-1903) ASMSM 210.7.
- <sup>46</sup> Cf. M. St Jean-Fraysse, 29.07.1902 - AAN 118.1.
- <sup>47</sup> Cf. Rapport du père Gautret sur les sœurs de Bélep, avril 1903 - AAN 30.4.
- <sup>48</sup> Cf. Gautret-Fraysse, 21.04. et 14.05.1903 - AAN 30.4.
- <sup>49</sup> Cf. Croix-Fraysse, 26.09.1903 - AAN 116.9.
- <sup>50</sup> Cf. Dagod-Fraysse, 21.01.1904 - AAN 30.4.
- <sup>51</sup> Cf. Croix-Chanrion, 13.05.1906 - AAN 116.9.
- <sup>52</sup> Croix-M. Anne, 14.03.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>53</sup> Cf. Dagod-Chanrion, 12.03.1907 - AAN 30.5.
- <sup>54</sup> Cf. Chaboissier-Chanrion, commencée le 26.12.1905 - AAN 30.5.
- <sup>55</sup> Croix-M. Anne, 05.10.1905 - ASMSM 223.2.
- <sup>56</sup> Croix-M. Anne, 09.12.1905 - ASMSM 223.2.
- <sup>57</sup> Cf. Croix-M. Anne, 04.02.1906 - ASMSM 223.6.
- <sup>58</sup> Cf. Croix-Chanrion, 12.02.1906 - AAN 116.9.
- <sup>59</sup> Cf. Croix-Chanrion, 13.05.1906 - AAN 116.9.
- <sup>60</sup> Cf. Croix-Chanrion, 12.12.1907 - AAN 116.9.
- <sup>61</sup> Croix-M. Anne, 13.01.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>62</sup> Croix-Eugénie, 02.10.1898 - ASMSM 223.3.
- <sup>63</sup> Cf. Croix-M. Anne, 16.05.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>64</sup> Cf. Croix-M. Anne, 10.07.1898 - ASMSM 223.2.
- <sup>65</sup> Croix-Denyse, 21.07.1899 - ASMSM 223.2.
- <sup>66</sup> Croix-Eugénie, 02.10.1898 - ASMSM 223.3.

- <sup>67</sup> Croix-Colette, 06.11.1898 - ASMSM 223.3.  
<sup>68</sup> Cf. Dagod-Chanrion, 14.07.1905 - AAN 30.5.  
<sup>69</sup> Cf. Croix-Madeleine, 16.03.1899 - ASMSM 223.3.  
<sup>70</sup> Cf. Croix-M. Anne, 25.07.1900 et 02.11.1902 - ASMSM 223.2.  
<sup>71</sup> Cf. Croix-M. Anne, 11.04, 26.05 et 07.07.1907 - ASMSM 223.2.  
<sup>72</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 13.07.1907 - ASMSM 233.2.  
<sup>73</sup> Cf. Croix-M. Anne, 10.06.1903 - ASMSM 223.2.  
<sup>74</sup> Cf. Croix-M. Anne, 13.02 et 12.07.1904 - ASMSM 223.2.  
<sup>75</sup> Cf. Croix-M. Anne, 08.09.1907 - ASMSM 223.2.  
<sup>76</sup> Cf. Croix-M. Anne, 06.05.1903 - ASMSM 223.2.  
<sup>77</sup> Croix-Chanrion, 13.05.1906 - AAN 116.9.  
<sup>78</sup> Croix-Eugénie, 14.03.1900 - ASMSM 223.3.  
<sup>79</sup> Croix-M. Anne, 18.08.1900 - ASMSM 223.2.  
<sup>80</sup> Croix-M. Anne, 25.07.1900 - ASMSM 223.2.  
<sup>81</sup> Cf. Croix-M. Anne, 05.06.1902 - ASMSM 223.2.  
<sup>82</sup> Croix-M. Anne, 10.06.1903 - ASMSM 223.2.  
<sup>83</sup> Cf. Croix-Eugénie, 14.03.1900 - ASMSM 223.3.  
<sup>84</sup> Croix-M. Anne, 05.08.1903 - ASMSM 223.2.  
<sup>85</sup> Cf. Croix-M. Anne, 02.04.1902 - ASMSM 223.2.  
<sup>86</sup> Cf. Croix-Eugénie, 29.01.1901 - ASMSM 223.3.  
<sup>87</sup> Cf. par exemple Croix-Eugénie, 31.05.1900 - ASMSM 223.3.  
<sup>88</sup> Cf. Croix-Fraysse, 13.10. 1899 - AAN 116.9.  
<sup>89</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 05.10.1905 - ASMSM 233.2.  
<sup>90</sup> Croix-M. Joseph (Eugénie), 11.11.1905 - ASMSM 223.3.  
<sup>91</sup> Cf. Croix-M. Anne, 11.07.1906 - ASMSM 223.2.  
<sup>92</sup> Croix-M. Anne, mai 1907 - ASMSM 223.2.  
<sup>93</sup> Cf. Puech-Chanrion, 13.11.1907 - AAN 30.5.  
<sup>94</sup> Cf. Croix-M. Anne, 25.01/10.02.1908 - ASMSM 223.2.  
<sup>95</sup> Cf. C. A. n° 101 du 20.08.1908 - AAN 90.1.  
<sup>96</sup> Croix-M. Anne, 11.07.1906 - ASMSM 223.2.  
<sup>97</sup> Cf. Croix-M. Anne, 11.05.1907 - ASMSM 223.2.  
<sup>98</sup> Croix-M. Anne, 11.10.1907 - ASMSM 223.2.  
<sup>99</sup> Croix-M. Anne, 18.08.1901 - ASMSM 223.2.  
<sup>100</sup> Croix-M. Anne, janvier 1902 - ASMSM 223.2.  
<sup>101</sup> Croix-M. Anne, 12.09.1905 - ASMSM 223.2.  
<sup>102</sup> Cf. par exemple Croix-M. Anne, 01.12.1901, jan/fév 1902, 02.04.1902 - ASMSM 223.2.  
<sup>103</sup> Croix-M. Anne, 06.05.1903 - ASMSM 223.2.

- <sup>104</sup> Cf. par ex. Croix-M. Anne, 01.12.1901, 02.04.1902, 12.11.1904, 26.05.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>105</sup> Croix-M. Anne, 28.11.1900 - ASMSM 223.2.
- <sup>106</sup> Cf. Croix-M. Anne, 29.07.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>107</sup> Cf. Croix-M. Anne, 12.11.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>108</sup> Croix-M. Anne, 11.07.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>109</sup> Cf. Croix-M. Joseph (Eugénie), 11.11.1905 - ASMSM 223.3.
- <sup>110</sup> Cf. Croix-M. Anne, 13.09.1901, ASMSM 223.2.
- <sup>111</sup> Cf. Croix-M. Anne, 05.02.1902 - ASMSM 223.2.
- <sup>112</sup> Cf. Croix-M. Anne, 02.04.1902 - ASMSM 223.2.
- <sup>113</sup> Croix-M. Anne, 13.02.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>114</sup> Croix-M. Anne, 01.12.1901 - ASMSM 223.2.
- <sup>115</sup> Croix-M. Anne, 03.03.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>116</sup> M. St Jean-M. Anne, 03.05.1899 - ASMSM 233.2.
- <sup>117</sup> Cf. M. St Jean-Fraysse, 29.07.1902 - AAN 118.1.
- <sup>118</sup> M. St Jean-M. Anne, 13.06.1905 - ASMSM 233.2.
- <sup>119</sup> Croix-M. Anne, 01.10.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>120</sup> Cf. Croix-Madeleine, 08.04.1894 - ASMSM 223.3.
- <sup>121</sup> Cf. Croix-M. Etienne, 11.12.1902 - ASMSM 223.2.
- <sup>122</sup> Croix-Eugénie, 07.01.1896 - ASMSM 223.3.
- <sup>123</sup> Croix-M. Anne, 12.06.1905 - ASMSM 223.2 et M. St Jean-M. Anne, 13.06.1905 ASMSM 233.2 ; voir aussi Croix-M. Anne, 05.10.1905 - ASMSM 223.2.
- <sup>124</sup> Croix-M. Anne, 08.04.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>125</sup> Voir par exemple Croix-M. Anne, 13.02.1904, 08.12.1904 et 08.04.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>126</sup> Cf. Croix-M. Anne, 07.01.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>127</sup> Cf. Croix-M. Anne, 09.09.1904, 07.06.1906, 08.09.1907, etc... ASMSM 223.2.
- <sup>128</sup> Cf. Croix-M. Anne, 13.08.1905, 26.11.1907 - ASMSM 223.2 et Dagod-Chanrion, 13.11.1905 - AAN 30.5.
- <sup>129</sup> Cf. Croix-M. Anne, 23.05.1901 et 08.04.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>130</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 13.05.1903 - ASMSM 233.2 ; voir aussi Croix-M. Anne, 25.05 et 10.06.1903 - ASMSM 223.2 et Croix-Fraysse, 26.09.1903 - AAN 116.9.
- <sup>131</sup> Ainsi Croix-M. Anne des 14.03, 13.04, 13.05 et 12.06.1905 - ASMSM 223.2.

- <sup>132</sup> Cf. Croix-M. Anne, 12.06.1905, ASMSM 223.2 et M. St Jean-M. Anne, 05.10.1905, ASMSM 233.2.
- <sup>133</sup> Croix-M. Anne, 12.06.1905 ; voir aussi celle du 13.07.1905 - ASMSM 223.2.
- <sup>134</sup> Cf. Croix-M. Anne, 11.05.1907 ; voir aussi celles des 26.05 et 7.07.1907.
- <sup>135</sup> Croix-M. Anne, 07.07.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>136</sup> Croix-M. Anne, 10.01.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>137</sup> Ibid.
- <sup>138</sup> Cf. Croix-M. Anne, 13.02.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>139</sup> Cf. Croix-M. Anne, 07.11.1905 - ASMSM 223.2.
- <sup>140</sup> Croix-M. Anne, 03.03.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>141</sup> Cf. Croix-M. Anne, 10.02.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>142</sup> Croix-M. Anne, 13.05.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>143</sup> Carnet n° 2 de S. M. de la Croix (1887-1893), p. 7 de la copie dact. - ASMSM 210.7.
- <sup>144</sup> Carnet n° 3 de S. M. de la Croix (1887-1893), p. 9 de la copie dact. - ASMSM 210.7.
- <sup>145</sup> Croix-M. Anne, 24.11.1903 - ASMSM 223.2.
- <sup>146</sup> Croix-M. Anne, 25.01.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>147</sup> Cf. Dagod-Chanrion, 14.08.1907 - AAN 30.5 et Croix-M. Anne, 11 et 26.11.1907 - ASMSM 223.2.
- <sup>148</sup> Cf. M. Thérèse de St Augustin-Croix, 11.08.1907 - ASMSM 210.8.
- <sup>149</sup> Cf. Croix-M. Anne, 25.01.1908 - ASMSM 223.2 et M. St Jean-M. Anne, 13.09.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>150</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 12.02.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>151</sup> Cf. Croix-Petites Filles de St Louis, février 1908 - ASMSM 210.8.
- <sup>152</sup> Croix-M. Anne, 13.03.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>153</sup> Cf. M. Louis Chanel et M. Joseph Haquin-Croix, 13.03.1908 - ASMSM 233.22.
- <sup>154</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 14.05.1908 - ASMSM 233.2 et Ameline-Chanrion, 14.05.1908 - AAN 30.6.
- <sup>155</sup> M. St Jean-M. Anne, 14.05.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>156</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 14.05.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>157</sup> Ameline-Chanrion, 14.05.1908 - AAN 30.6.
- <sup>158</sup> Croix-Chanrion, 14.05.1908 - AAN 116.9.

- <sup>159</sup> Croix-M. Anne, 21.03.1897 - ASMSM 223.2 ; voir aussi celles des 18.12.1898, 10.10.1902, 08.10.1904 et celles à Fraysse des 04.09.1898, 12.12.1901, 18.07.1902 et 26.09.1903 - AAN 116.9.
- <sup>160</sup> Croix-M. Anne, 07.06.1906 - ASMSM 223.2.
- <sup>161</sup> Croix-M. Anne, 12.11.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>162</sup> Croix-M. Anne, 05.02.1896 - ASMSM 223.2.
- <sup>163</sup> Croix-M. Anne, 08.12.1904 - ASMSM 223.2.
- <sup>164</sup> Croix-M. Anne, 05.10.1905 - ASMSM 223.2.
- <sup>165</sup> Croix-M. Anne, 23.05.1901 - ASMSM 223.2.
- <sup>166</sup> Croix-Denyse, 12.08.1902 - ASMSM 223.2.
- <sup>167</sup> Croix-M. Anne, 10.01.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>168</sup> Cf. la CA n° 101 du 20.08.1908 - AAN 90.1.
- <sup>169</sup> Croix-M. Anne, 22.06.1908 - ASMSM 223.2.
- <sup>170</sup> Cf. la CA n° 99 du 20.07.1908 - AAN 90.1.
- <sup>171</sup> Cf. M. St Jean-M. Anne, 13.07.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>172</sup> M. St Jean-M. Anne, 27.07.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>173</sup> Cf. S. M. St Jean, *Quelques notes sur notre Mère, S. M. de la Croix*, septembre 1908 - ASMSM 210.3 Ph.
- <sup>174</sup> M. St Jean-M. Anne, 12.08.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>175</sup> CA n° 101 du 20.08.1908 - AAN 90.1.
- <sup>176</sup> M. St Jean-M. Anne, 12.08.1908 - ASMSM 233.2.
- <sup>177</sup> Cf. S. M. St Jean, *Quelques notes sur notre Mère, S. M. de la Croix*, septembre 1908 - ASMSM 210.3 Ph.
- <sup>178</sup> Ameline-Chanrion, 15.09.1908 - AAN 30.6.
- <sup>179</sup> Cf. S. M. St Jean, *Quelques notes sur notre Mère, S. M. de la Croix*, septembre 1908 - ASMSM 210.3 Ph.

## CHAPITRE VIII

### UNE ESQUISSE DE LA PERSONNALITE DE S. MARIE DE LA CROIX

Si brièvement que ce soit, nous allons maintenant, dans ce dernier chapitre, tenter de décrire la personne qu'était S. M. de la Croix. Au cours des pages précédentes, chacun, chacune a pu déjà noter bien des traits, se faire une idée de la richesse de cette personnalité. Il semble, cependant, qu'il ne soit pas inutile de rassembler ces remarques faites en passant et de les compléter - sans prétendre être exhaustif - pour que cette description soit aussi exacte que possible.

#### I. PORTRAIT PHYSIQUE

On ne peut évidemment parler du portrait physique de S. M. de la Croix qu'à partir des photos de la sœur qui ont été conservées. Elles sont rares et, pour la plupart, des photos de groupes où la sœur est entourée de Petites Filles de Marie ou d'enfants. Fort heureusement, il en est deux qu'on peut classer dans la catégorie des portraits et qui, donc, la montrent de plus près.

D'après les détails du costume que la sœur porte sur la première, on peut dater cette photo de la fin des années 1880 : le camail<sup>a</sup> est en effet bordé d'un large galon bleu qui apparaît à cette époque et aura une existence éphémère. On ne voit que le haut du corps ; il semble que la sœur soit assise. Elle a alors environ 55 ans. Pris de face, son visage encadré par la cornette tuyautée reste étonnamment jeune pour une personne qui, les années précédentes, on l'a vu, a eu de réels problèmes de santé. Son regard est calme, droit, paisible, et son menton volontaire. La tête est légèrement inclinée à droite. Sur la

---

<sup>a</sup> On appelait ainsi une pèlerine qui couvrait le buste.



poitrine, un crucifix a remplacé la médaille du Tiers-Ordre de Marie dont elle a dû se contenter pendant tant d'années : à n'en pas douter, S. M. de la Croix est maintenant membre du Tiers-Ordre Régulier de Marie.

Sur la deuxième photo, qui remonte très probablement à 1899, c'est-à-dire au voyage à Saint-Louis à l'occasion de la grande retraite des sœurs, S. M. de la Croix est debout, légèrement de profil. Ici aussi, on ne voit que le haut du corps et on retrouve la même inclinaison à droite de la tête. Mais on est frappé de constater que la sœur a beaucoup vieilli : âgée alors de 67 ans - ce qui est beaucoup pour l'époque - elle a vécu à Belep, au milieu des lépreux, des années éprouvantes. Il semble également qu'elle ait pris de l'embonpoint, ce que confirment d'ailleurs plusieurs allusions dans ses lettres. Ainsi écrit-elle en 1897 : « *Je suis vieille, lourde, un vrai fardeau partout* »<sup>1</sup>. Sur cette photo, le regard est grave, presque sévère : il ne reflète pas, et c'est étonnant, la joie de ce séjour à Saint-Louis qui lui a permis de revoir toutes celles qu'elle avait quittées en 1892 et de faire la connaissance des nouvelles Petites Filles de Marie et des sœurs arrivées de France. Joie pourtant très grande, dont elle parle à plusieurs reprises dans ses lettres après son retour à Belep ainsi que dans ses notes personnelles :

*A St Louis, écrit-elle, que d'émotions ... qui peut comprendre tout ce qui s'est passé en moi en y revoyant tant de personnes et tant de choses chères à jamais...*<sup>2</sup>.

Une dernière précision, qui a bien son intérêt, vient compléter ce portrait : S. M. de la Croix était petite. Cette information est donnée par le père Jean Pionnier dans l'ouvrage qu'il lui a consacré et auquel on s'est déjà référé ; le père décrit comme « *d'une taille légèrement au-dessous de la moyenne mais bien prise* »<sup>3</sup> celle qu'il a connue personnellement.

## II. QUELQUES TRAITS DE SON CARACTERE

Continuant sur sa lancée, le père Pionnier parle ensuite de la personnalité de S. M. de la Croix. Il écrit notamment :

*Sa physionomie agréablement enjouée s'épanouissait ordinairement dans un sourire dont le charme était irrésistible. Dans ses yeux, se reflétait toute l'énergie de son âme ; le feu qui s'y allumait parfois écrasait l'impertinence, la sottise et la forfaiture d'où qu'elles vinssent. Combien était pénétrant son regard, ceux-là seuls pourraient le dire qui l'ont expérimenté, jusqu'à en ressentir un secret malaise ; mais aussi comme il s'emplissait de compatissance<sup>b</sup> et de larmes en présence des misères humaines physiques ou morales. La vérité qui est envers les grands la forme la plus utile de respect, elle sut la dire à tous indirectement, avec courage et pour le bien, mais sans acrimonie ; le fiel de ce qu'on appelle la rancune n'entra jamais dans cette âme ; il ignorait la feinte et la flatterie, mais savait excuser les faiblesses de l'humanité.*

Bien des documents permettent de compléter ce portrait :

### 1) Force de caractère

Avant le père Pionnier, d'autres ont été frappés par ce que le père appelle « l'énergie de son âme ». En 1858, alors qu'à Lyon les pères Favre et Yardin font connaissance avec celle qui s'appelle encore Pélagie, tous les deux parlent de son « caractère énergique »<sup>4</sup>, de sa volonté et de son courage « au-dessus de l'ordinaire »<sup>5</sup>. A Sydney, quelques mois plus tard, le père Poupinel fait la même constatation : elle a une « volonté opiniâtre », affirme-t-il et, un peu plus loin dans la

---

<sup>b</sup> On trouve ce mot dans le *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, 1929 ; il y est précisé : on dit mieux « compassion ».

même lettre, il se dit persuadé que, si elle est bien conduite, elle « *fera des prodiges de sacrifice* »<sup>6</sup>, ce qui se vérifiera.

Pour tenir bon devant les difficultés qu'elle rencontre pendant les cinquante années de sa vie missionnaire, il fallait bien en effet que la sœur ait une force de caractère peu ordinaire. Rappelons quelques-unes de ces difficultés : son départ humiliant de la Conception en 1859, les obstacles mis par l'administration coloniale à l'œuvre des écoles entre 1864 et 1870, son entrée en 1868 et sa sortie en 1871 de la congrégation de Notre-Dame des Missions, les deux incendies (1867 et 1875) de la maison de Saint-Louis, l'épisode pénible des Sœurs de l'Assomption en 1874, son départ de Saint-Louis en 1892, les difficultés du travail parmi les lépreux entre 1892 et 1898.

Lors de son départ à Belep, elle est persuadée qu'elle-même deviendra lépreuse, mais nulle part elle n'exprime une quelconque appréhension ; en 1894, elle écrit tout simplement à S. M. Anne : « *Philomène [une Petite Fille de Marie] en est à la phase où l'on souffre le plus. Priez pour nous quand nous en serons là* »<sup>7</sup>.

Après l'incendie de 1875, le père Fraysse fait ce commentaire : « *Elle a été bien baptisée, celle-là ; et elle n'est pas homme à apostasier* »<sup>8</sup>.

## 2) Rudesse et franc-parler

Forte et énergique envers elle-même, la sœur l'est aussi avec les autres ; son franc-parler (cette « vérité qu'elle sait dire à tous », d'après le père Pionnier) confine parfois à la rudesse et surprend. Voici comment en parle le père Vigouroux en 1869 :

*La Sr de la Croix fera un grand bien partout où elle sera, mais pour éviter ces mots courts, expressifs, qui indiquent et nomment tout comme il convient, il [le père*

*Rougeyron] préfère se priver de son secours dans les établissements sérieux<sup>9</sup>.*

Quand de nouvelles sœurs arrivent de France en 1877 et 1878, leur séjour à Saint-Louis ne se passe pas facilement. S. M. de la Croix qui, de prime abord, avait chanté les louanges de S. M. du Sacré-Cœur pour ses qualités d'éducatrice<sup>10</sup>, la trouve bientôt « *bonne à rien* »<sup>11</sup> ! Avec S. M. St Charles qui reste quelques mois à Saint-Louis avant de rejoindre son poste à Bondé, le courant ne passe pas du tout. « *Je suis triste depuis l'arrivée de cette réformatrice* », écrit-elle sans entrer dans plus de détails<sup>12</sup>.

Faut-il, pour être bien vue de la sœur, accepter sans discuter tout ce qui se fait à l'école et qui ne relève que de sa seule autorité ? Scholastique elle-même - dont on ne peut douter que S. M. de la Croix l'aimait beaucoup - connaîtra des moments de disgrâce et subira bien des avanies. « *Punie tous les jours* », traitée « *devant toutes les filles d'hypocrite, d'orgueilleuse qui allait tout rapporter au P. Fraysse* », il lui fallut beaucoup de patience et d'humilité pour supporter ces reproches<sup>13</sup> !

Nul, semble-t-il, n'était épargné ; le père Fraysse constate en 1878 :

*S. de la Croix mord vivement et malheureusement dans l'état maladif où elle se trouve, elle le fait trop souvent et peu échappent à ses dents<sup>14</sup>.*

« L'état maladif où elle se trouve ». Voilà sans doute la clé pour comprendre ces écarts regrettables. 1878, n'est-ce pas la période - entre 1875 et 1880 - où la sœur connaît des problèmes de santé aigus ? Elle-même se rend compte de la situation et en souffre. Elle écrit alors au père Poupinel :

*Priez pour cette misérable femme si universellement honnie ici, si universellement blâmée et dont on ne se sert que faute de mieux<sup>15</sup>.*

Avec l'amélioration de son état de santé, les années suivantes, tout ira mieux.

### 3) Côté excessif

Elle se connaît bien : « *Je suis trop absolue par nature* », écrit-elle au père Yardin en 1859<sup>16</sup>. Effectivement, on trouve sous sa plume de nombreuses expressions à l'emporte-pièce qui étonnent ou, parfois, font sourire. Ainsi, elle se traite de « *chétive pécore* »<sup>17</sup> ; elle estime que son indignité - à entrer dans la congrégation de Notre-Dame des Missions - ne peut qu'inspirer un « *juste dégoût* », sa propre misère la jette dans une grande angoisse, un abîme la sépare d'une vocation si pure<sup>18</sup> ! Elle exprime sa reconnaissance envers la Société de Marie qui l'a « *tirée de sa fange* »<sup>19</sup>. En 1894, elle affirme encore qu'elle est « *la misère même et sa misérable fille* »<sup>20</sup>. Quelques mois plus tard, alors que la sœur évoque son arrivée en mission trente-six ans auparavant, elle confie à S. M. de Bon Secours : « *Que d'années et combien peu de fruits ! Me voilà vieille sans pouvoir offrir rien au bon Dieu* »<sup>21</sup>.

### 4) Oubli de soi

Un autre trait qui caractérise S. M. de la Croix - sans doute moins évident par sa nature même - est son désir d'être oubliée<sup>22</sup> et son oubli d'elle-même<sup>23</sup>. Cela peut sembler paradoxal alors que, précisément, la richesse de cette personnalité fait qu'on la remarque parmi les autres sœurs<sup>24</sup>. Les documents en parlent assez peu, il faut presque lire entre les lignes : S. M. de la Croix s'inquiète fort peu d'elle-même.

A Saint-Louis, au milieu de ses filles<sup>c</sup>, elle adopte sans hésitation le même style de vie. Certes, elle ne va pas aux plantations : elle ne connaît rien à l'agriculture et,

---

<sup>c</sup> A noter que, très souvent, dans ses lettres, S. M. de la Croix ne dit pas « mes » filles mais « nos » filles.

particulièrement, aux méthodes mélanésiennes pour cultiver taros, ignames et manioc. Elle a, d'ailleurs, assez d'autres occupations pour remplir ses journées. Mais aucune tâche ne la rebute : la cuisine, le soin des volailles et des porcs, et la lessive hebdomadaire - à Belep aussi bien qu'à St Louis - ont leur large place dans sa vie à côté de la classe, de la couture et des visites aux malades. A Belep, avec S. M. St Jean, elle s'essaye même au jardinage pour améliorer les menus avec quelques légumes verts et elle fait du fromage avec le lait des chèvres<sup>25</sup>.

Pendant les repas, elle est au milieu de son petit monde et le menu est le même, tant et si bien que sa santé n'y résiste pas : aux nombreuses crises quasi hebdomadaires qui jalonnent son existence dans les années 1870 se joint bientôt une « *grande fièvre d'anémie* »<sup>26</sup>. Inquiet, le père Fraysse la met à un régime qu'elle suit « *au nom de l'obéissance* » et qui, reconnaît-elle, lui fait du bien : « *Vin presque pur, viandes saignantes, etc. etc.* », écrit-elle alors<sup>26</sup>.

Notons en passant que, devenue très frileuse, elle a besoin pendant la saison fraîche de bien se couvrir. Dans la journée, elle porte un gros manteau et, la nuit, il lui faut « *plusieurs grosses couvertures de laine* » car son corps est usé, plein d'infirmités<sup>27</sup>.

Au moins depuis l'incendie de 1867, elle passe ses nuits dans un très grand inconfort. Elle s'en explique dans une lettre à M. Charlot :

*On installe sur quatre pieux des cadres ou claies de cordes de cocos, une malle, une couverture, un oreiller de feuilles sèches de bananiers, voilà les lits et puis l'on dort dans les délices de Bethléem*<sup>28</sup>.

## 5) Humilité

Dans les lettres qu'elle adresse aux pères Poupinel et Yardin les premières années, S. M. de la Croix se montre pleine d'abandon. Elle n'hésite pas à se qualifier de grande niaise<sup>29</sup> et de sottise<sup>30</sup>, elle assure qu'elle ne vaut pas grand-chose<sup>31</sup>, qu'elle est orgueilleuse et immortifiée<sup>32</sup>. Est-ce simple manière de parler ? La sœur pense-t-elle vraiment ce qu'elle dit ?...

Pourquoi en douter ? Un fait témoigne de son réel désir de cultiver la vertu d'humilité. A la suite des difficultés qui valent à la sœur son exil à l'Île des Pins, elle adresse au père Rougeyron, à la fin de 1859, une lettre qui se termine ainsi : « *Je suis fort bien à l'Île des Pins ; j'ai trouvé dans nos pères justice, droiture et confiance, choses rares* »<sup>33</sup>, et elle constate dans une lettre au père Poupinel à qui elle relate les faits : « *Il paraît que cela lui a déplu* »<sup>33</sup>. On le serait à moins ! Quelques mois plus tard, regrettant cette phrase, disons, maladroite, S. M. de la Croix envoie des excuses au père Rougeyron : « *C'est tard, mais c'est du moins sincère* » affirme-t-elle dans une autre lettre au père Poupinel<sup>34</sup>.

Les années passent et on continue à trouver sous sa plume des expressions qui disent le peu d'estime qu'elle a d'elle-même. En 1867, alors qu'elle a reçu du père Poupinel une lettre de reproches, elle constate simplement : « *On ne refait pas les gens, témoin Sr d. l. Croix* »<sup>35</sup>. Début septembre 1875, quelques jours avant la cérémonie de consécration des premières Petites Filles de Marie, elle écrit :

*Il y a un petit résultat à mes 16 ans et demi de mission mais ce n'est pas moi et j'aime à le reconnaître, c'est Dieu seul ;*

elle n'est « *qu'un pis-aller, un faute de mieux* »<sup>36</sup>.

En 1880, bien consciente de ses limites, elle demande des prières non pas pour que sa santé se rétablisse, mais pour

qu'elle se corrige<sup>37</sup>. En 1890, à l'occasion d'une retraite, elle écrit à S. M. Anne, alors en poste à Lifou : « *J'ai souvent demandé pardon de vous avoir tant de fois mal édifiée* »<sup>38</sup>.

Depuis Belep, à partir de 1892, la sœur continue à écrire. Vu le poste à risque qu'elle occupe auprès des lépreux, on aurait pu penser que, forte d'une certaine estime envers elle-même, les allusions à sa médiocrité supposée disparaîtraient. Il n'en est rien : sa vie est nulle<sup>39</sup> ; elle offre cette mauvaise vie à Dieu pour qu'il la purifie<sup>40</sup> ; elle s'accroche aux mérites de ses filles qui font plus de bien qu'elle<sup>41</sup> ; elle n'a rien fait qui vaille<sup>42</sup>.

En septembre 1898, après le départ des lépreux, alors que Mgr Fraysse, semble-t-il, hésite à laisser les sœurs à Belep, elle insinue :

*On se ferait une grande illusion si l'on comptait sur moi pour faire quelque chose de mieux que ce que je fais à Belep vu mon âge, ma santé et surtout mes défauts*<sup>43</sup>.

En 1907, elle déclare à une Petite Fille de Marie :

*Que vous dirai-je de Belep ? Ce que l'on peut dire de partout : chacun tâche d'y remplir son devoir et la plus lâche, c'est moi*<sup>44</sup>.

Et, en mai 1908, à l'occasion de son jubilé, elle affirme à monseigneur Chanrion : « *Ma plus grande tâche pendant ces cinquante ans a été d'exercer la patience des autres sans profit pour moi* »<sup>45</sup>.

Une âme généreuse n'est jamais satisfaite du travail accompli.

## 6) Sens de l'humour

La lecture de la correspondance de S. M. de la Croix permet de faire d'autres constatations. Ainsi est-on frappé par son sens de l'humour et par les expressions pittoresques



- on en a déjà rencontré quelques-unes - qui abondent sous sa plume.

Parle-t-elle d'elle-même ? En 1861, elle se présente comme « *Madame la Marquise de l'Île des Pins* »<sup>46</sup>. En 1873, elle termine une lettre fort longue, adressée au père Poupinel, en disant : « *Bénissez votre fille aussi respectueuse que babillarde* »<sup>47</sup>. En 1894, elle est « *une grosse barrique bonne à rien* »<sup>48</sup> et, en 1896, elle se présente comme la « *cuisinière des sauces brûlées* »<sup>49</sup>. En 1898, son désir de rester à Belep est si grand qu'elle écrit au vicaire apostolique : « *J'ai entendu dire par votre Grandeur qu'il ne fallait pas toucher aux ruines* »<sup>50</sup> ! Visiblement, elle ne se prend pas au sérieux : humour, humilité ...

Parle-t-elle des événements qui jalonnent son existence ? En 1862, à l'Île des Pins, alors que des hommes s'apprentent à partir pour la Grande Terre, elle commente :

*Le concert des nobles bêtes dont ils remplissent leurs pirogues vous dit assez que ce ne sont pas des rossignols qu'ils vont vendre*<sup>51</sup>.

Un naufrage prive l'abbé Charlot, son ami bordelais, de la photo qu'elle lui avait envoyée : « *Les poissons m'ont sans doute dévorée* »<sup>52</sup>, conclut-elle, sans doute avec un sourire. En 1901, elle reprend l'image des poissons, mais, cette fois, c'est elle la victime : alors que S. M. Anne lui a envoyé des photos des dernières sœurs arrivées de France, elle exprime sa désolation : « *Combien je regrette leurs portraits que vous me disiez venir avec le reste, et que les poissons contemplant à ma place* »<sup>53</sup> !

Il lui arrive aussi de plaisanter à propos des gens avec lesquels elle vit ou correspond. A Saint-Louis, alors que le frère Alexandre se donne beaucoup de peine pour faire vivre l'école des garçons, la sœur déclare : « *Il empêche St Louis de mourir et pour cela il se tue* »<sup>54</sup>. Faisant allusion au père Yardin, elle constate malicieusement : « *Au Père Yardin*

*d'heureuse mémoire quoiqu'elle lui fit souvent défaut... »*<sup>55</sup> et, en 1873, c'est le frère Mallet - il remplissait alors les fonctions de procureur à Nouméa - qui fait les frais de son humour ; elle attend, en effet, du courrier : « *C'est par un oubli de Saint oublieux Mallet, sans doute, que je n'en ai pas* », déclare-t-elle<sup>56</sup>.

En 1883, une caisse envoyée aux Petites Filles de Marie à Lifou a manqué le bateau. Elle écrit donc :

*La caisse annoncée par moi et contenant tout ce que vous m'aviez demandé a été oubliée par je ne sais quel bêta qui mérite au moins trois accents circonflexes*<sup>57</sup>.

En 1896, faisant allusion au père Guitta, alors âgé de 73 ans et qui est à Belep le compagnon du père Moris, elle dit : « *Nous avons une relique dans le très vieux Père Guitta* »<sup>58</sup>. Un an après, c'est au sujet du père Moris qu'elle plaisante :

*Le bon, bon, bon P. Moris est comme tous les hommes : il donne les nouvelles à faux ou il fait d'une paille un éléphant,*

assure-t-elle à S. M. Anne<sup>59</sup>.

En 1903, des colis qu'on lui envoie de St Louis, arrivent à Belep mais ne lui sont pas remis. Avec une pointe d'agacement, semble-t-il, elle observe dans une lettre :

*Le tout est arrivé en avril, portant l'adresse : Mission Belep. Excepté les factures qui portaient le nom « Sœurs »*<sup>60</sup>.

Mais s'agit-il encore d'humour ?

## **7) Elle est venue pour servir les noirs**

Si elle est venue en Nouvelle Calédonie, si elle a quitté son pays et rompu tout lien avec les siens, c'est que S. M. de la Croix est portée par un grand projet : celui de participer à l'évangélisation d'une population qui, depuis quelques

années, s'éveille à la foi chrétienne. Elle l'exprime à maintes reprises et dans des termes qui ne laissent aucun doute sur ses intentions. En 1866, alors qu'elle hésite à entrer dans la congrégation de Notre-Dame des Missions, « *les missions furent l'objet constant de mes désirs 8 ans avant que d'y arriver* », affirme-t-elle avec force dans une lettre à la supérieure générale. Quelques lignes plus loin, elle parle avec non moins de force de « *ce cher désir* » qui l'habite

*de vivre et de mourir au milieu de ces noirs à qui je me suis donnée, croyant que Notre Seigneur me voulait pour toujours leur servante*<sup>61</sup>.

A l'Île des Pins, elle vit entourée de filles jour et nuit car elle peut ainsi mieux s'en occuper, les éduquer, leur enseigner le catéchisme, leur apprendre des cantiques et des prières, leur raconter l'histoire sainte<sup>62</sup>. Elle leur donne sa vie pour assurer leur salut<sup>63</sup>. Elle accueille avec joie dans sa Providence deux petites orphelines de Lifou encore païennes dont le père Fabre, un compagnon de voyage, lui demande de faire des chrétiennes capables de rendre service dans leur île - tâche dont Pélagie et Julie s'acquitteront fort bien plus tard. Elle saisit toutes les occasions pour redire qu'elle est « *la servante des pauvres noirs* »<sup>64</sup>.

A Saint-Louis, où elle a affaire à des enfants venues de tous les coins de la Grande Terre et des îles, elle sait qu'on compte sur elle pour en faire « *une armée de catéchistes et de petits apôtres* »<sup>65</sup> qui, une fois retournés dans leurs tribus, prépareront les voies aux missionnaires. Son bonheur est immense lorsque, en 1874, plusieurs jeunes filles parmi ses élèves, expriment au vicaire apostolique leur désir de se consacrer, elles aussi, à la mission et à l'éducation des filles. On a vu avec quel soin elle remplit cette tâche et transmet le flambeau. Lorsque les Sœurs de Notre-Dame des Missions se séparent de la Société de Marie, S. M. de la Croix se trouve devant un choix déchirant à opérer : ou rester religieuse et

quitter la Nouvelle Calédonie ou redevenir simple tertiaire de la Société de Marie et rester en mission. Sa décision prise, elle s'en explique ainsi :

*Si pour le bien de ce pauvre peuple, il faut le quitter, je le veux bien. Mais la seule chose que j'ambitionne ici-bas, c'est le bonheur de mourir avec le dernier de ces noirs au milieu desquels je vis et que je sers depuis tantôt douze ans*<sup>66</sup>

et elle reste. Elle appartient à ses filles<sup>67</sup>.

En route pour Belep, elle écrit à S. M. Anne en 1892 sa conscience d'être « faite pour les noirs » et elle redit son « bonheur de servir les noirs jusqu'à la fin »<sup>68</sup>.

- ***Mais s'intéresse-t-elle aux coutumes des Mélanésiens ?***

On peut se demander si cet attachement sans réserve qu'elle voue aux Mélanésiens l'incite à chercher à connaître leurs manières de vivre, leurs coutumes. Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les sciences comme l'ethnographie ou l'anthropologie n'existent pas encore ou naissent à peine - ainsi le livre du père Lambert *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*, qui est un essai en la matière, paraît en 1900. On ne peut que répondre négativement à cette question. Pendant son séjour à l'Ile des Pins, il lui arrive une seule fois de faire une allusion à une coutume Kanake. Le père d'Hortense, Kaoua Vendegou, décédé en 1855, va avoir, en 1862, des obsèques chrétiennes. La sœur en parle brièvement au père Poupinel : son corps est resté « exposé sur les arbres à la mode du pays » lui dit-elle<sup>69</sup> et elle poursuit sans laisser paraître d'étonnement :

*Si les oiseaux de proie n'en ont pas fait une bouchée, c'est que, grâce à son titre de Grand Chef, le corps du pauvre Philippe [son prénom de baptême] a été enfermé dans une caisse,*

et elle passe à autre chose sans faire aucun commentaire. Les allusions de ce genre sont extrêmement rares sous sa plume. Pense-t-elle que cela puisse avoir un intérêt ? En tout cas, elle n'est pas venue pour cela.

## 8) Son ouverture au monde

Son désir de se donner entièrement aux Mélanésiens, de les servir, n'empêche pas S. M. de la Croix de s'intéresser à ce qui se passe dans le reste du monde. A partir de 1865, c'est-à-dire à partir du moment où elle réside à St Louis, on en trouve maintes traces dans sa correspondance.

### - *Les journaux de France*

Elle apprécie particulièrement de pouvoir lire les journaux venus de France comme *L'Univers*, journal conservateur et ultramontain, que les pères lui prêtent. Elle apprécie tellement cette lecture qu'elle voudrait s'y abonner ... si elle avait les « 50 francs par an » nécessaires<sup>70</sup> ! On lui passe aussi *Le Monde*, mais, très occupée, elle le garde si longtemps qu'on ne veut plus le lui prêter<sup>71</sup> ! Heureusement, son ami, M. Charlot, lui écrit des volumes tous les mois ou presque où « toutes les questions du jour sont esquissées »<sup>72</sup>.

C'est ainsi qu'elle peut réagir aux événements qui secouent la France comme la guerre de 1870. Remplie d'angoisse, elle écrit alors :

*Oh ! pauvre France ! si pour l'amour de Dieu je l'avais oubliée, maintenant qu'elle gémit, quel sentiment d'amour se réveille au fond de mon cœur*<sup>73</sup>.

En mai 1871 - le télégraphe anglais fait son travail - elle s'inquiète : « *Qu'est devenu Paris au moment où j'écris ? Dieu a-t-il brûlé cette nouvelle Sodome* »<sup>74</sup> ? allusion à la

révolte des « Communards » et à la guerre civile qui ensanglante la capitale pendant quelques semaines<sup>d</sup>.

L'Eglise et le pape subissent le contre-coup de ces événements tragiques. La guerre franco-prussienne a interrompu les travaux du concile Vatican I et entraîne avec elle la prise de Rome et la fin des Etats Pontificaux : les Italiens bâtissent leur unité et veulent Rome pour capitale. Dans sa fidélité au pape, S. M. de la Croix a bien de la peine à accepter que celui-ci ait perdu son autorité temporelle<sup>75</sup>.

Grâce au père Poupinel, elle reçoit des revues de France. En 1869, alors qu'on vient de lui remettre une année reliée du *Messenger du Cœur de Jésus*<sup>76</sup>, elle lui écrit combien elle aime cette publication, et ses filles aussi<sup>77</sup>. Le père lui envoie également *L'Echo de Fourvière* : elle le prête à droite et à gauche, si bien que, souvent, elle est la seule à ne pas le lire tant il voyage ! Même les condamnés du camp voisin<sup>e</sup> le lui demandent et cela « *leur fait un grand bien* »<sup>78</sup>.

- ***La presse de Calédonie***

Depuis 1859, un hebdomadaire, *Le Moniteur de la Nouvelle Calédonie*, est publié à Port-de-France. La sœur le lit, bien sûr, et peut ainsi donner au père Forestier, parti en France, des nouvelles du pays ; elle écrit en 1865 :

*Le Moniteur de Port-de-France du 20 Août rend compte des fêtes de la St Napoléon, des courses de chevaux inaugurées à cette occasion [...] avec l'argent d'un*

---

<sup>d</sup> Aux élections de 1871, l'Assemblée nationale se compose de députés aux deux tiers royalistes. Ce résultat qui est le reflet réel du pays, n'est pas celui de Paris qui a une forte tradition républicaine et anticléricale. D'où une révolte et la proclamation à Paris de la Commune qui durera deux mois et laissera des traces durables dans les esprits.

<sup>e</sup> Ce camp était situé au Thabor à l'emplacement du collège Marie-Reine.

*chacun [...] « vrai progrès social » pour le bon plaisir de tous*<sup>79</sup>.

On retrouve ici le côté piquant du caractère de la sœur !

De Belep où l'isolement est immense, S. M. de la Croix attache toujours une grande importance aux journaux qui lui arrivent. A cette époque, il s'agit essentiellement de *L'Echo de la France Catholique*. Edité par le Vicariat depuis 1885 - l'imprimerie a été installée à Saint-Louis - cet hebdomadaire donne des nouvelles de la Calédonie et du monde, surtout catholique. La sœur parle aussi très fréquemment du *Bulletin*<sup>f</sup> qui est réservé au 'personnel ecclésiastique du vicariat'. Les pères de Belep le lui communiquent parfois et la sœur apprécie d'être tenue au courant des faits et gestes de l'évêque, des changements des uns des autres, etc... Aussi se désole-t-elle auprès de S. M. Anne quand un numéro n'arrive pas jusqu'à elle, ce qui, semble-t-il, est assez fréquent au début du siècle<sup>80</sup>. S. M. Anne prend alors l'habitude de le lui envoyer directement. A maintes reprises, S. M. de la Croix l'en remercie ; ainsi en 1903, elle lui écrit : « *Merci des Bulletins que vous avez glissés sous votre lettre. Je ne lis que ceux que vous m'envoyez* »<sup>81</sup>.

Une seule fois, elle parle de *La France Australe*<sup>g</sup> dont, écrit-elle, un numéro « *a été communiqué à nos Pères* »<sup>82</sup>, mais nous ne savons pas si elle-même a pu le lire. Quant aux magazines, elle parle une fois du *Pèlerin*<sup>83</sup>, venu de France, et le père Gautret affirme qu'elle le « *dévore* »<sup>84</sup>.

---

<sup>f</sup> *Le Bulletin*, qui s'appelait d'abord *Bulletin hebdomadaire*, paraissait en supplément à *L'Echo de la France Catholique*. En 1888, il devient le *Bulletin ecclésiastique et religieux du Vicariat*, puis, à partir de janvier 1902, la *Communication administrative*. Dans ses lettres, S. M. de la Croix continuera à parler du *Bulletin*.

<sup>g</sup> *La France Australe*, journal quotidien, a commencé à paraître en août 1889.

Malgré son âge, la sœur continue à s'intéresser à tout. En 1894, elle apprend l'assassinat à Lyon du président Sadi Carnot et dit son effroi<sup>85</sup>. En 1899, elle fait allusion à la mésentente qui oppose monseigneur Fraysse au gouverneur Feillet<sup>86</sup>.

Une question l'inquiète particulièrement : celle de la montée de l'anticléricalisme. Elle écrit en 1901 :

*Je suis inquiète sur le sort des congrégations en France et surtout de la Société [de Marie]<sup>87</sup>.*

En 1906, elle s'indigne :

*C'est aujourd'hui que des lois inqualifiables<sup>h</sup> doivent être appliquées en toute rigueur, O France, O Eglise surtout<sup>88</sup>.*

Non sans raison, elle redoute les conséquences de cet anticléricalisme pour le vicariat de la Nouvelle Calédonie<sup>89</sup>. En 1904, alors qu'elle vient d'apprendre que les sœurs de St Joseph de Cluny ont été expulsées de l'hôpital de Nouméa, elle exprime sa peine :

*J'ai passé des heures, des heures, dans une adoration profonde, ne répétant que ces mots : « Fiat, Seigneur, fiat ». Pauvre France, et pauvre Vicariat ! Souffrons, prions et souffrons encore, et que Dieu soit béni de tout<sup>90</sup>.*

Quelques mois plus tard, c'est le tour de monseigneur Fraysse d'être expulsé du bâtiment qui lui servait d'évêché à Nouméa<sup>i</sup>.

---

<sup>h</sup> Allusion aux lois qui ont abouti, en France, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, entraînant la disparition des subventions, la confiscation des édifices religieux et interdisant l'enseignement aux membres des congrégations.

<sup>i</sup> C'est à la suite de cette expulsion que les catholiques de Nouméa se mobilisèrent pour construire l'actuel archevêché au faubourg Blanchot.



S. M. de la Croix est indignée : « *Comment vous dire ce que Sr St Jean et moi ressentons de toutes ces peines et de toutes ces vexations* »<sup>91</sup>.

En 1907, juste après la visite de monseigneur Chanrion venu bénir la nouvelle église et alors que, pour le bien de Belep, il aurait fallu, pense-t-elle, qu'il « *put rester un mois* », elle poursuit :

*Des intérêts d'une bien autre gravité le réclament à Nouméa où la persécution s'annonce, nous a dit une nouvelle arrivée ces jours-ci. Plus d'aumônier à l'hôpital*<sup>92</sup> !

### III. SA RELATION A DIEU

Il reste à parler de la vie intérieure de S. M. de la Croix, de ce que fut sa relation à Dieu. Il y aurait beaucoup de choses à en dire, tellement même que cela nécessiterait une étude approfondie qui n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage. Sans doute, un jour, quelqu'un s'en chargera, qui aura le souci de situer sa pensée dans le cadre de la spiritualité du 19<sup>ème</sup> siècle. De toute évidence, S. M. de la Croix en dépend : on trouve dans ses écrits l'expression de sa dévotion à l'Eucharistie, au Cœur de Jésus et à Marie. Pour l'heure, on se bornera à présenter quelques traits qui montrent comment la sœur se situait devant Dieu. Trois thèmes ont été retenus : l'importance de la croix dans sa vie - son abandon à la volonté de Dieu - son union à Dieu et en terminant, on tâchera de la situer devant Marie.

#### 1) « **On n'a pas besoin de s'appeler Croix pour la porter** »

Ainsi s'exprime la sœur en 1893 dans une lettre à S. M. Anne ; elle ajoute : « *Il faut souffrir pour faire le bien* »<sup>93</sup>. Ce thème de la Croix revient constamment dans ses lettres

car, le nom qu'elle porte depuis le 6 juillet 1858, c'est elle qui l'a choisi<sup>94</sup>. La croix est attachée à ses pas<sup>95</sup>, c'est son lot et elle l'aime<sup>96</sup>.

Pendant sa jeunesse, elle a connu beaucoup de chagrins et de souffrances : « *J'ai tant pleuré dans ma vie, confie-t-elle à une amie en 1861, que mes yeux maintenant s'humectent pour rien* »<sup>97</sup>, mais elle ne désire rien d'autre que d'être une « *vraie fille de la croix et d'amour* »<sup>98</sup>.

En 1872, alors que sa mauvaise santé la retient souvent au lit, elle espère que Notre Seigneur ne la laissera pas « traîner » cette croix, qu'elle pourra la « porter » jusqu'au bout<sup>99</sup> : elle fait tout ce qu'elle peut pour cela<sup>100</sup>. En 1877, alors que Scholastique à son tour est malade, S. M. de la Croix exprime sa peine, son inquiétude : « *Il y a des moments où je me demande si Dieu m'infligera encore ce sacrifice. Fiat !* »<sup>101</sup>.

Le 14 septembre 1887, fête de la Sainte Croix, alors que les sœurs font leur retraite annuelle, S. M. de la Croix note dans son carnet :

*O Croix, mon nom et mon salut ! Je vous salue et vous vénère !! Soyez ma force et mon espérance. Ravivez ma foi, Croix de Jésus soyez ma vie*<sup>102</sup>.

En 1894, à Apollonie, une Fille de Marie qui traverse une période difficile, elle prodigue ses conseils :

*Le souvenir des souffrances de notre Dieu ne doit pas nous quitter. Je vous donne rendez-vous au pied de la Croix. Là on apprend à souffrir et à aimer*<sup>103</sup>.

En avril 1898, alors que la léproserie de Belep va disparaître, elle exprime sa propre douleur à S. M. Anne : « *Des croix partout, même en temps de Pâques* », soupire-t-elle<sup>104</sup>.

En avril 1906, à la veille des Rameaux, elle écrit encore à la même sœur :

*Nous allons passer ensemble de cœur ces jours de prière, et nous allons confondre nos regrets, nos espérances et notre résignation au pied de la Croix qui nous lie toujours*<sup>105</sup>.

## **2) « Abandonnée à la volonté de Dieu, à la vie, à la mort »**

Cette détermination à s'abandonner à la volonté de Dieu<sup>106</sup>, S. M. de la Croix l'affirme tout au long de son existence et en toutes circonstances.

Dès 1859, de l'Ile des Pins, elle dit son bonheur d'être au service de Dieu. Certes la blessure du début de l'année la fait encore souffrir, mais « *la justice, Jésus l'a-t-il trouvée sur la terre ?* » Quant à elle, elle a « *l'intime jouissance* » de faire la volonté de Dieu et cela « *adoucit les amertumes* »<sup>107</sup>.

En 1862, alors que le père Poupinel fait un voyage en Europe, S. M. de la Croix s'exclame :

*Dieu sait ce que perdent les Sœurs en lui ! Nul n'est nécessaire, il paraît bien, Dieu seul suffit. On comprend ces mots en Calédonie*<sup>108</sup>.

Aucune récrimination : elle accepte.

En 1866, quand se pose la question de son entrée chez les Sœurs de Notre-Dame des Missions, elle ne cesse de prier Dieu : son seul désir est d'« *accomplir sa volonté quelque crucifiante qu'elle me paraisse* »<sup>109</sup>. Mais, en 1869, elle n'a plus la paix dans son cœur car elle ne comprend pas l'attitude de la supérieure générale vis-à-vis de la Société de Marie et se retrouve « *seule et sans guide entre les mains du Divin Maître* », elle dont la seule crainte est « *de ne pas faire la volonté de Dieu* »<sup>110</sup> !

En 1879, « *plusieurs fois conduite aux portes de l'éternité* », tellement sa santé est mauvaise, elle bénit « *la*

*volonté de Dieu qui est toujours adorable* » mais admet qu'il lui faut du courage<sup>111</sup>.

De Belep, elle écrit à ses anciennes novices. En 1896, à Madeleine qui a changé de communauté et regrette la sœur qu'elle a quittée, S. M. de la Croix recommande d'« *immoler* » cette sympathie « *comme le reste à la volonté de Dieu* »<sup>112</sup>. En 1907, S. M. Joseph (Eugénie) traverse bien des épreuves à Lifou ; elle l'encourage à se remettre « *toujours entre les mains de Dieu* » et à « *accepter la volonté du Maître avec tout l'amour* » dont elle est capable<sup>113</sup>.

Elle-même, en 1905, alors qu'elle vient d'apprendre le décès de monseigneur Fraysse et qu'elle en a « *le cœur brisé* », ne peut que dire : « *Le Bon Dieu est là cependant et dans notre douleur nous ne cessons d'adorer sa volonté* »<sup>114</sup>.

### **3) « Une immense miséricorde dans laquelle j'aime me perdre »**

C'est dans ces termes que, déjà en 1860, S. M. de la Croix parle de sa vie d'union à Dieu : si elle aime se perdre dans la miséricorde divine, malgré ses fautes et ses mauvaises dispositions, c'est parce qu'elle a besoin d'espérer qu'un jour elle sera « *toute au Cœur de Jésus et vraie Fille de Marie* »<sup>115</sup>. Le père Vigouroux, en décembre 1864 - il y a alors trois mois que la sœur est à Saint-Louis - a tout de suite compris qu'il a affaire à « *une âme d'élite, [...] admirable d'union à Dieu* »<sup>116</sup>.

Dès qu'elle le peut, S. M. de la Croix instaure à l'école l'adoration du Saint Sacrement. Elle en parle en passant dans une lettre au père Poupinel, ne donnant que peu de détails : cette œuvre a été commencée en secret en 1870 ; l'évêque voudrait bien qu'elle soit établie d'une manière officielle<sup>117</sup>... En 1902, donc longtemps après, nouvelle allusion aux « *heures d'adoration* » qu'elle fait avec S. M. St Jean, priant pour « *vous tous à Saint-Louis* »<sup>118</sup>. En 1904, un jour

d'adoration existe dans la communauté et il semble que ce soit le vendredi<sup>119</sup>.

Ce que la sœur apprécie également, c'est la solitude avec Dieu, « *le délice de le trouver seul* »<sup>120</sup>. Malade, ne pouvant guère dormir, elle « *passé de bonnes nuits avec Notre Seigneur* » et dit en toute simplicité « *le bonheur des réflexions qu'il me suggère* »<sup>120</sup>. Cette joie d'être « *seules avec Lui et toujours bienheureuses* », elle la dit à Madeleine en 1894<sup>121</sup>. La même année, c'est à S. M. de Bon Secours qu'elle confie sa souffrance d'être privée des cérémonies du culte, si belles à Saint-Louis ; mais, poursuit-elle : « *Quand on est seule avec Dieu seul, on a tant de choses à lui dire, cela console un peu* »<sup>122</sup>.

Elle n'hésite pas à parler de son amour pour Dieu. C'est ainsi qu'en 1876, elle écrit au père Poupinel :

*Si d'autres aiment le Seigneur plus que moi, si d'autres le servent mieux que moi, il y en a je le sais et le confesse à ma honte ; mais nul ne sent plus que moi le bonheur de lui appartenir*<sup>123</sup>.

En novembre 1894, elle adresse cette exhortation à Apollonie :

*N'entendez-vous pas Notre Seigneur vous dire qu'Il vous a choisie, qu'Il vous a aimée... Ne faites donc que cela : aimez-le, ce Dieu de bonté. Aimez-le pour vous, pour ceux qui ne l'aiment pas assez, pour ceux qui ne l'aiment point, il y en a ...*<sup>124</sup>.

Cinq ans plus tard, elle recommande à Madeleine d'aimer le bon Dieu de tout son cœur et de le faire aimer, même si ce n'est pas facile<sup>125</sup>.

Après la vie agitée de Saint-Louis, S. M. de la Croix apprécie la paix de Belep. Elle reconnaît en 1893 :

*Nous avons du temps pour prier, nous qui avons tant gémi d'en manquer autrefois, et nous nous jetons corps et âme au pied du tabernacle*<sup>126</sup>.

Elle le redit à Eugénie quelques années plus tard : « *Nous pouvons prier beaucoup* »<sup>127</sup>.

Cette prière est continuelle : en 1901, en toute simplicité, elle avoue à S. M. Anne : « *Nous ne pouvons vous aider que par la prière, mais elle est, je puis vous le dire, oui, elle est continue*lle »<sup>128</sup>. Deux ans plus tard, elle reprend la même affirmation : sa prière est constante<sup>129</sup>.

#### 4) « Marie, notre tout après Jésus »

Terminant une lettre au père Yardin en septembre 1861, S. M. de la Croix, qui est alors à l'Île des Pins, demande des prières pour que

*les noms du Seigneur et de notre mère chérie soient connus, loués, bénis et remerciés à jamais par tous les peuples* » et, en particulier, par « *nos enfants, les vôtres, ceux de Marie, notre reine, notre tout après Jésus* »<sup>130</sup>.

Cette expression fait découvrir non seulement l'intensité de son amour pour Marie, mais aussi comment elle vit sa relation à la Mère du Christ : celle-ci est « notre tout », mais après Jésus, qui reste au centre de sa foi.

Avec Marie, elle se tient au pied de la Croix<sup>131</sup>. Evoquant les difficultés qu'elle traverse et la souffrance, ce « *jardin des oliviers permanent* », qui habite son âme, elle ajoute tout de suite : « *Marie n'était pas au Thabor, mais au Calvaire* »<sup>132</sup>. A Apollonie, des années plus tard, elle le redit : c'est au pied de la croix que nous rencontrons le cœur de notre Mère<sup>133</sup>.

Pour aller à Jésus, le Cœur de Marie est le céleste passage<sup>134</sup> car Marie « *peut tout sur le Cœur de son Fils* »<sup>135</sup>. Par elle, on obtient beaucoup de grâces<sup>136</sup> : elle a protégé les voyageurs pendant la traversée en 1858<sup>137</sup>, elle a obtenu la

guérison d'une enfant à Saint-Louis en 1877<sup>138</sup>, les petites lépreuses arrivées à Belep en 1892 ont été transformées « *grâce à Marie et aussi à vous tous qui avez prié* »<sup>139</sup> ...

A l'école des sœurs à Saint-Louis, « *c'est Marie qui règne et gouverne* »<sup>140</sup>; c'est par son intercession que les filles sont devenues ce qu'elles sont : Marie n'est-elle pas « *la Reine, la Mère et la Maîtresse de cette Providence* »<sup>141</sup> ? A S. M. Colette, en 1896, elle affirme :

*Vous faites bien de considérer la Sainte Vierge comme la Supérieure de la maison. Nous l'avons toujours considérée ainsi, vous devez vous en rappeler*<sup>142</sup>.

Elle ne dit pas autre chose à Eugénie lorsqu'elle lui écrit en 1900 : « *Notre école marche bien pour la science. La Sainte Vierge en est la supérieure* »<sup>143</sup>.

Une quatrième jeune fille, Maria Tiand'o, vient rejoindre les trois premières Petites Filles de Marie en mai 1876, et cela, « *pendant le mois de Marie, au moment où Monseigneur propose l'organisation de la petite congrégation* », se réjouit S. M. de la Croix qui y voit tout de suite « *un signe que la Reine du ciel bénit l'œuvre* »<sup>144</sup>.

A Belep, chaque année, le mois de Marie est célébré avec beaucoup de ferveur. En 1893, S. M. de la Croix exprime une certaine inquiétude :

*Ah ! que nous voudrions savoir si la Sainte Vierge nous obtiendra ce que nous lui demandons avec tant d'ardeur*

et elle ajoute : « *C'est pour le bien de l'œuvre* »<sup>145</sup> !

En 1895, alors que le père Villard est mourant, elle confie à S. M. Anne : « *La Sainte Vierge le prendra à la fin de son mois. Il l'a tant aimée, elle veut le récompenser* »<sup>146</sup>. Le père mourut effectivement le 31 mai. En 1899, les premiers jours de mai, à la fin d'une lettre à S. M. Anne, elle écrit : « *Toujours unies en Marie et à ses pieds pendant ce mois béni* »<sup>147</sup>.

Dernière citation, car il faut clore ce florilège, en mai 1907, S. M. de la Croix conseille à S. M. Joseph (Eugénie) :

*Ah ! ma fille, ma fille, prions bien et sans cesse car les temps sont bien tristes. Demandons à notre Mère qu'elle daigne veiller de plus en plus sur cette terre qui lui est consacrée*<sup>148</sup>.

Chacun, chacune d'entre nous n'a-t-il pas fait cette prière un jour ou l'autre ?



## NOTES DU CHAPITRE VIII

- <sup>1</sup> Croix-Etienne, 01.10.1897 ; voir aussi Croix-Bon Secours, 08.04. et 30.04.1894 et Croix-M. Anne, 10.05.1899 - ASMSM 223.2.
- <sup>2</sup> Cf. par ex. Croix-Etienne, 22.10.1899 et 28.10.1900 - ASMSM 223.2.
- <sup>3</sup> Pionnier, op. cit., pp. 388-389.
- <sup>4</sup> Favre-Poupinel, 16.07.1859 - APM VM 211 - NP I n° 87.
- <sup>5</sup> Yardin-Poupinel, 17.08.1858 - APM VM 211 - NP I n° 88.
- <sup>6</sup> Poupinel-Favre, 17.11.1858 - APM OP 410 ; pass. n. éd. en NP I n° 110.
- <sup>7</sup> Croix-M. Anne, 06.05.1894 - ASMSM 221.2 ; voir aussi Croix-M. Anne, 04.11.1894 - ASMSM 221.2.
- <sup>8</sup> Fraysse-Germain, 26.04.1875 - APM ONC 418.
- <sup>9</sup> Vigouroux-Yardin, 12.02.1869 - AAN 56.1.
- <sup>10</sup> Cf. Croix-Germain, 04.06.1877 - ASMSM 221.52 ; voir aussi Croix-Gilibert, 01.09.1877 - APM ONC 208.
- <sup>11</sup> Fraysse-Germain, 27.08.1878 - APM ONC 418 ; voir aussi Croix-Germain, 26.08.1878, ASMSM 221.52.
- <sup>12</sup> Croix-Poupinel, 11.04.1878 - ASMSM 221.2.
- <sup>13</sup> Vigouroux-Poupinel, 17.12.1878 - APM ONC 208.
- <sup>14</sup> Fraysse-Poupinel, 05.06.1878 - APM ONC 418.
- <sup>15</sup> Croix-Poupinel, 26.08.1878 - ASMSM 221.2.
- <sup>16</sup> Croix-Yardin, 26.10.1859 - ASMSM 221.3.
- <sup>17</sup> Ibid.
- <sup>18</sup> Cf. Croix-Poupinel, 06.04.1864 - APM VM 227.
- <sup>19</sup> Croix-Poupinel, 07.06.1869 - APM VM 227.
- <sup>20</sup> Croix-M. Anne, 03.04.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>21</sup> Croix-Bon Secours, 02.12.1894 - ASMSM 223.2.
- <sup>22</sup> Cf. Croix-Yardin, 19.08.1862 - ASMSM 221.3.
- <sup>23</sup> Cf. par ex. Croix-Yardin, 20.02.1859 - ASMSM 221.3 ; voir aussi Yardin-Poupinel, 17.08.1858 - APM VM 211 et Poupinel-Yardin, 16.12.1864 - APM OP 418.
- <sup>24</sup> Cf. par ex. Poupinel-Yardin, 30.05 et 05.10.1860 - APM OP 418.
- <sup>25</sup> Cf. Croix-M. Anne, 04.01, 05.02 et 06.03.1893 - ASMSM 223.2.
- <sup>26</sup> Croix-Poupinel, 29.06.1876 - ASMSM 221.2.

l'exemple de nos Sœurs, nous inspireront une ferveur de jour en jour plus parfaite.

S'adressant ensuite aux Sœurs partantes, le R. P. leur dit :

Et vous, mes chères Sœurs, quelles paroles plus convenables, pourrais-je vous adresser en ce moment sinon celles de l'Apôtre aux Corinthiens ; considérez bien votre vocation. Je ne veux point parler de votre vocation apostolique, d'autres vous en parleront avec plus d'autorité, mais de votre vocation dans le T. O. de Marie ; sachez bien apprécier votre bonheur d'être reçues dans la famille bénie de cette tendre Mère. Quelle consolation pour vous et quel gage de succès pour le saint et difficile ministère que vous allez remplir ! Vous partez, mes Sœurs, mais je puis vous le dire, vous ne partez pas seules. Les cœurs de tous vos frères et sœurs en Marie vous suivront, leurs vœux vous accompagneront partout et tandis que vous combattrez les combats du Seigneur, nous lèverons vers lui nos mains suppliantes. Puisse cette pensée, mes chères Sœurs, vous soutenir dans les fatigues, vous consoler dans vos peines ! Mais votre plus grand bonheur, c'est de devenir les enfants privilégiées de Marie, et à ce titre, d'avoir un droit particulier à sa puissante protection.

Usez toujours de ce droit, mes Sœurs, dans vos ennuis, dans vos privations, dans vos défaillances, dans vos faiblesses, dans vos chutes et je dirais surtout dans vos chutes, si vous aviez le malheur d'en faire, jetez-vous dans les bras de votre Mère avec une confiance toute filiale. Que son amour soit dans votre cœur toujours et son doux nom sur vos lèvres. N'oubliez jamais cette recommandation de la Règle « recours habituel et plein d'abandon à sa Médiation toute puissante ». Elle vous concerne et vous en avez besoin plus encore que celles qui restent.

Et maintenant, mes Sœurs, approchez-vous, venez promettre à Marie d'être fidèles et dévouées à son culte et à son amour, afin qu'Elle vous obtienne les grâces dont vous avez besoin pour être de bonnes Tierçaires.

Melle Vianey a reçu le nom de Sœur Marie de Bon Secours

Melle Phelippon a reçu celui de Sœur Marie de la Croix

Melle Jacquier qui avait reçu le nom de Sœur Marie Rose de Lima l'a échangé de l'avis du T. R. Supérieur contre le nom de Sœur Marie de la Paix.

La réunion se termine par le chant du Magnificat et la Bénédiction du R. P. Directeur.

**Annexe n° 3**

**Bulletin officiel de la Nouvelle Calédonie - année 1865 -  
pp. 7, 8 et 9**

N° 7. - **DECISION** du Gouverneur autorisant Mme Pélagie Philippon, dite Sœur Marie de la Croix, à ouvrir à Saint-Louis, pour les jeunes filles indigènes de la localité, une école privée (externat).

Port-de-France, le 12 janvier 1865.

NOUS, GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ET  
DEPENDANCES,

Vu notre arrêté du 15 octobre 1863 portant règlement sur  
l'instruction publique ;

Vu l'article 29 de l'instruction ministérielle du 26 juillet  
1860, concernant le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie  
et dépendances ;

Sur le rapport du Secrétaire colonial,

AVONS DECIDE ET DECIDONS :

Art. 1<sup>er</sup>. Mme Philippon (Pélagie), dite Sœur Marie de la  
Croix, est autorisée à ouvrir à Saint-Louis, pour les jeunes  
filles indigènes de la localité, une école privée (externat), dont  
elle est nommée institutrice.

Art. 2. Le Secrétaire colonial est chargé de l'exécution de  
la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée  
partout où besoin sera.

Signé : Guillain.

Par le Gouverneur :

Le Secrétaire colonial,

Signé : A. Mathieu.

---

**ANNEXE**

---

***ECOLE DE SAINT-LOUIS***  
Tenue par Mme Pélagie Phélippon

---

REGLEMENT INTERIEUR  
ET PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

---

Classes du matin

---

1<sup>ère</sup> Division

*Lundi et vendredi*

Instruction morale et religieuse .....	8 h
Système légal des poids et mesure .....	8 h ½
Lecture .....	9 h
Ecriture .....	9 h ½
Sortie .....	10 h

*Mardi*

Eléments de langue française .....	8 h
Lecture .....	9 h
Ecriture .....	9 h ½
Sortie .....	10 h

*Mercredi*

Arithmétique, opérations pratiques .....	8 h
Instructions élémentaires d'industrie et d'hygiène...	8 h ½
Lecture .....	9 h
Ecriture .....	9 h ½
Sortie .....	10 h

ANNEXES

*Jeudi*

Eléments de langue française .....	8 h
Principes de chant.....	8 h ½
Lecture.....	9 h
Ecriture.....	9 h ½
Sortie .....	10 h

*Samedi – Congé*

---

2<sup>ème</sup> Division

*Tous les jours, excepté le samedi*

Instruction morale et religieuse .....	8 h
Principes de lecture .....	8 h ½
Exercice de mémoire, numérotation, etc. ....	9 h
Langue française, mots usuels, conversation .....	9 h ½
Sortie .....	10 h

*Classes du soir*

De 3 à 5 heures : Catéchisme et travail manuel

---

**Annexe n° 4**

(document conservé aux AAN 113.2 - écriture de S. M. de la Croix)

Saint-Louis, [1870]

**REGLEMENT DE NOTRE PETITE PROVIDENCE**

	Lever au point du jour Au retour de la messe déjeuner et leçon de lecture jusqu'à 8 h
De 8 à 11	Travail de culture, blanchissage, repassage, cuisine, travail de l'Ouvroir
De 8 à 11	Classe d'écriture et leçons diverses et couture pour les toutes petites
11	Instruction religieuse. Jeudi et Samedi leçon de chant
Midi	Diner, récréation
1 h $\frac{3}{4}$ 3	Ecriture et classe de français. Mercredi calcul Travail à l'Ouvroir et à la culture Le retour du travail des champs règle l'heure du Chapelet et de la petite visite au St Sacrement et par conséquent le repas du soir Dans les soirées d'hiver après le souper, étude d'un quart d'heure pour les moyennes puis elles se couchent
9	Lecture de piété pour les grandes Coucher en tous temps

Lundi matin

Inspection du linge sale des filles et distribution  
du linge sale de la maison aux laveuses désignées

Samedi

Après midi congé

Dimanche

Au retour de la grand'messe étude du catéchisme  
pour toutes les divisions jusqu'à 11 h

11 h ½

Diner, Chapelet ou Chemin de Croix – litanies du  
Sacré Cœur de Jésus - promenade -

Offices de l'Eglise et temps libre

Le soir on nomme les enfants qui doivent remplir  
les charges de la semaine

**Détail des emplois confiés à nos filles.**

Dans chaque dortoir 3 surveillantes générales qui  
ne changent qu'en cas de mauvaise conduite  
Tous les matins une surveillante du lever pour les  
toutes petites et les enfants frêles qui ne vont pas à  
la messe. La Surveillante veille aux prières et aux  
soins de propreté

Les catéchumènes n'allant pas à la messe font le  
ménage avec les monitrices de classe pendant la  
Messe

Deux surveillantes pour la récréation de midi.

Deux cuisinières pour la Providence - une  
surveillante

Deux cuisinières pour la Mission

Deux monitrices de classe

Une surveillante de blanchissage

Une maîtresse raccommodeuse

Une maîtresse de repassage

Trois maîtresses de lecture et de Catéchisme

Cinq enfants chargées des autels et du soin de  
l'église pour la semaine

---



**Prières et pratiques de dévotion en usage  
dans notre petite Providence**

Pour le réveil : BENEDICAMUS DOMINO

R. DEO GRATIAS

Offrande de la journée au Cœur de Jésus, prière de  
l'Apostolat : « Divin Cœur de Jésus je vous offre » etc.

Angelus – Prière du matin – Ste Messe

Avant toutes les classes : Veni Sancte, Ave Maria,  
invocations au C. de Jésus, à Marie Immaculée, à St Joseph

Après la classe : Sub tuum

Quand l'heure sonne la monitrice de classe rappelle la  
présence de Dieu disant :

« Pensons que nous sommes en la Ste présence de  
Dieu »

Loué soit Jésus-Christ

Ave Maria, etc - Mon Jésus miséricorde. Une courte  
prière suivant la Dévotion du mois ou du temps

Tous les jours adoration et chemin de croix par nos filles  
qui ont choisi un jour

Le samedi adoration des petites et de celles qui n'ont pas de  
jour ; deux adoratrices du samedi les guident

**Dévotion du mois**

Janvier Mois de la Ste Enfance tous les jours les  
litanies jusqu'à la Purification

Mars Mois de St Joseph lecture et litanies tous  
les jours

Mai Mois de Marie idem

Juin Mois du St Sacrement et du Cœur de  
Jésus idem

Juillet Mois du Précieux Sang et de N. D. du  
Sacré-Cœur  
A toutes les heures offrandes du Précieux  
Sang

Tous les jeudis litanies de N. D. du  
Sacré-Cœur

Août Mois du Cœur de Marie, invocations à St  
Louis

## ANNEXES

Septembre	Mois des Sept Douleurs, invocations à St Michel
Octobre	Mois des Saints Anges, lecture et litanies
Novembre	Mois des âmes du Purgatoire
Décembre	Mois de l'Immaculée Conception
Carême	Horloge de la passion - offrandes à toutes les heures

---

**Annexe n° 5**

(document conservé aux ASMSM 221.2 - copie faite par S. M. de la Croix et envoyée au père Poupinel)

**Compliment de Louise au père Rougeyron pour sa fête,  
le 29 juin 1872**

J. M. J.

Au T. R. P. Rougeyron.

Mon T. R. P.,

Vos enfants n'ont jamais eu le bonheur de vous souhaiter votre fête, et combien de fois nous avons désiré de vous témoigner notre reconnaissance ! Mais un sentiment que nous savons tous, vous a fait toutes les fois disparaître le jour de St Pierre. C'est pourquoi, Mon T. R. Père, votre petite famille vient aujourd'hui en toute hâte, mettre à vos pieds sa reconnaissance, son amour et son dévouement.

Nous savons que vous êtes notre père et que nous sommes vos enfants ; vous êtes doublement notre père, à nous qui sommes élevées dans votre propre maison et que vous avez délivrées de tant de dangers. Nous espérons toutes, avec la grâce de Dieu que vos peines ne seront pas inutiles et nous tâcherons de vous le prouver toujours par notre bonne conduite.

Daignez, mon T. R. Père, bénir notre promesse, nous vous le demandons comme chef de l'église de Calédonie et le

ANNEXES

représentant du Chef bien-aimé de l'Eglise qu'un cœur chrétien ne saurait oublier le jour de Saint Pierre.

Louise

St Louis 28 Juin 1872.

---

**Annexe n° 6**

(document conservé aux ASMSM 221.2 - copie faite par S. M. de la Croix et envoyée au père Poupinel le 18 juin 1873)

J. M. J.

**Consécration à St Joseph**

Mon bon Père, je me consacre à vous toute entière et je vous choisis pour être mon père et mon protecteur. Mon bon Saint Joseph, je vous prie de me garder comme votre enfant bien-aimée. O mon bon père, St Joseph, faites que je vous aime de tout mon cœur comme Jésus mon Dieu vous a aimé ; faites que j'obéisse comme Jésus vous a obéi ; gardez-moi comme vous avez gardé Jésus enfant. Saint Joseph mon Père, vous savez que je ne sais pas vous aimer... ô mon Père, faites-moi la grâce de vous aimer d'avantage et plus que jamais pour aller voir Dieu.

Ainsi soit-il.  
Agnès (de Touaourou)

St Louis 30 Mars 1873.

---

## **Annexe n° 7**

(document conservé aux ASMSM 221.2 - copie faite par S. M. de la Croix et envoyée au père Poupinel, le 18 juin 1873)

### **A la Très Sainte Vierge.**

O Marie ! Je vous consacre mon travail, bénissez-le. Je me donne à vous toute entière. Puisque je n'ai plus de mère ici, sur la terre, je vous choisis pour ma Mère et ma Maîtresse. Je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai commises pendant votre mois. O Marie, pendant votre mois je vous ai demandé tous les jours la grâce d'aimer le bon Dieu. Enveloppez-moi dans votre Cœur jusqu'à l'heure de ma mort, je vous en prie. Marie, daignez me recevoir. Je vous recommande aussi notre Saint Père le Pape car on dirait que ses ennemis vont l'écraser ; délivrez-le de tous les méchants ; par votre Immaculée Conception, ah ! priez pour notre Saint Père le Pape !

Je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez obtenues surtout d'être enfant de Dieu. O Marie, puisque vous êtes le Vase du Saint Esprit, donnez à mon âme plus de force et d'amour pour lui. Je vous donne mon cœur, il est à vous.

O Jésus ! O Marie, à la vie comme à la mort, je mets mon âme entre vos mains.

Maria (de Lifou, environ 12 ans, baptisée cette année)  
(elle a fait aussi sa 1<sup>ère</sup> Com. - peu intelligente le cœur a seul parlé)

## Annexe n° 8

(document conservé aux ASMSM 231.5)

### Lettre du père François Yardin à S. Marie de la Croix

Procure des Missions, Lyon, le 13 juin 1870

Bien chère Sœur,

J'ai reçu votre billet du 9 avril, ainsi que la lettre que vous adressez au R. P. Poupinel. Il est parti pour visiter nos missions d'Irlande et il est peu probable qu'il puisse vous écrire par cette malle.

J'ai été bien affligé en apprenant que vous étiez menacée de perdre la vue. Que dire ? Sinon que la volonté de Dieu soit faite ! Ce Dieu toujours bon, même lorsqu'il éprouve si durement, semble prendre plaisir à réaliser en vous le nom que vous avez choisi ; mais courage et confiance in cruce salus, in cruce vita, in cruce protectio ab hostibus. Lisez le texte au chap. 12, ver. 2 du 2<sup>ème</sup> livre de l'*Imitation*.

Vous êtes peinée de n'avoir reçu aucune réponse du T. R. P. et de moi, au sujet de la demande que vous nous aviez adressée. Vous avez maintenant celle du T. R. P. par la plume du Père Poupinel. D'avance vous devinez la mienne. Mais pourquoi ce silence bien volontaire de ma part, quoiqu'il me fût pénible ? Pour vous laisser le choix libre : ou rester ce que vous êtes, ou entrer dans la Congrégation de Notre-Dame des Missions. J'ai voulu laisser cette grave question se débattre entre vous et Dieu seul.

Aujourd'hui je me sens plus hardi grâce à votre infirmité. La Supérieure des sœurs vous recevrait, je le crois, car elle a bon cœur ; mais vous deviendriez étrangère à la Société de Marie, qui n'a plus rien à voir avec la nouvelle Congrégation,

et qui a quitté toute direction. Celle qu'imprime la Révérende Mère rend l'Institut impossible dans nos missions, sinon peut-être en Nlle Zélande. Elle a des idées à elle, belles en théorie mais impraticables de fait ; elle y tient avec ténacité et n'écoute aucun avis. Je me suis donné bien de la peine, et je crains que tout cela soit inutile pour nos missions que seules j'avais en vue. Dieu soit béni ! Les choses étant ainsi, vous ferez bien, sauf meilleur avis, de vivre et de mourir tertiaire. Dieu ne regarde ni à l'habit ni au nom, mais aux œuvres, et les œuvres que vous faites seraient exposées en changeant. J'ai le cœur gros en vous parlant ainsi, car je pense à l'avenir. Que la Volonté de Dieu soit faite !

La Supérieure des Sœurs de Nouméa a exagéré en parlant de 20 Sœurs demandées par le Père Rougeyron. Il n'a fait qu'exposer au T. R. P. le besoin qu'il avait des Sœurs, et à défaut de celles des Missions qui n'ont pas l'air de bouger, il lui demandait simplement s'il ne pouvait pas avoir des Sœurs de St Joseph. Il est possible que dans une conversation avec la Supérieure, il lui ait dit qu'il faudrait au moins 20 Sœurs dans le vicariat ; mais il y a loin de là à une demande. D'ailleurs, P. Rougeyron sait compter et il ne doit pas ignorer qu'avec les ressources qu'il possède, 20 Sœurs épuiserait plus vite son allocation pour leur voyage, installation, etc.

Je vous ai envoyé des méthodes de lecture avec les tableaux. Quant aux cantiques, il faut attendre une nouvelle édition : les trois premières sont épuisées. De plus je vous envoie des livres de prières pour vos plus pieuses filles : c'est l'ancien manuel des Ursulines, puis d'autres petits ouvrages, puis que sais-je encore ? Mais il faudra que ma bourse se gonfle un peu pour vous envoyer autre chose ; est-ce que j'aurais le cœur d'envoyer à titre onéreux à une pauvre aveugle comme vous ?

La révérende mère est à Rome pour faire établir une province et un noviciat de son ordre en Nlle Zélande. Ne va-t-elle pas un peu vite ?



Vous avez pour gouverneur Mr de la Richerie. Il a déclaré formellement qu'il ne voulait pas être opposé aux Pères, et qu'il leur demandait de ne pas le juger avant de l'avoir vu à l'œuvre. Il désire même, du T. R. P., une lettre qui va lui être envoyée ; espérons et prions ! Il vous arrivera avec cette lettre.

Mlle Caroline va tout petitement, mais elle va toujours. Elle vous remercie cordialement de votre bon souvenir et vous prie d'agréer ses plus tendres amitiés. Mlle Berset est à Rome avec la R. Mère, ce qui suppose qu'elle va bien. Votre bon vieil ami de Bordeaux va doucement ; il n'écrit jamais à Mlle Caroline sans lui parler de vous.

Adieu, chère aveugle, adieu dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie.

Votre tout dévoué

P. Yardin

P. S. Je reçois au moment de clôturer ma lettre celle-ci incluse. Petite sœur, on peut mourir en paix quand on a pu presser sur les lèvres la signature de Pie IX !

C'est le 14 dernier que Mgr Elloy a pu obtenir audience du St Père et qu'il a pu présenter la lettre de Marguerite... « Quelle joie, ajoute Sa Grandeur, pour la bonne Sœur Marie de la Croix et pour les chères petites filles si dévouées au Pape. Aussi je ne perds pas de temps et vous renvoie cette lettre devenue si précieuse. J'ai remis les 100 f. au Pape, en lui exprimant mon regret de n'avoir pas davantage à lui offrir. Ce n'est pas la somme qui me touche, répondit Pie IX, c'est l'affection et le dévouement de ces chères enfants de l'Océanie. »

## **Annexe n° 9**

(l'original de ce document est aux APM et une photocopie en est conservée aux AAN 87.4)

### **Lettre de Caroline (Saint-Louis) au père Poupinel (Villa Maria)**

Saint-Louis, le 4 décembre 1865

Mon Très Révérend Père,

Sr M. de la Croix m'a dit que Ma<sup>a</sup> Hortense et Catherine vous écrivent. Je ne veux pas être la dernière quoique je ne sois pas à Kwnyé. Je suis venue vers la fin du mois d'Août pour accompagner Sr M. de Bon Secours à St Louis. J'ai vu alors que Sr de la Croix avait beaucoup d'enfants qui comprennent ma langue, et ne savaient pas leur catéchisme. Hélas ! pauvres petites nouvellement baptisées sans grande instruction et d'autres catéchumènes. J'ai demandé à la Sœur et au R. P. Vigouroux de me permettre de rester ici quelque temps afin d'aider un peu la Sœur et de lui témoigner ma reconnaissance pour les soins qu'elle a donnés à mon enfance et ils me l'ont permis. Ma famille aussi a été bien contente et me voilà catéchiste non seulement des jeunes filles, mais aussi de toutes les femmes qui parlent ou comprennent le Na-Kwnyé. La Sœur réunit tous les jours les femmes de chacun des villages qui entourent la mission et leur enseigne le catéchisme et la couture. Et je lui aide en tout cela car on travaille beaucoup à St Louis.

---

<sup>a</sup> Devant un prénom, dans la langue de l'Île des Pins, « Ma » pour une femme, « Ti » pour un homme signalent leur importance.

Vous apprendrez avec plaisir, mon Révérend Père, que le village le plus nombreux et le plus assidu est celui des Nenghara que le Gouverneur avait mis l'année dernière à St Louis, vous savez dans quelles intentions !... Tous les hommes ont pris la médaille et les femmes ne vont plus à Port de France qu'en se cachant et rougissant.

Je suis bien heureuse de la position que la Providence me fait ici. Dieu me donne, vous le voyez, bien des graces, je vous le dis comme à un bon père afin que vous m'aidiez à remercier le Seigneur.

On dit que vous êtes à Sydney, je suis bien contente de votre arrivée, mais je le serais davantage si vous veniez voir vos pauvres Calédoniens tant affligés par les payens et les mauvais chrétiens ! En attendant veuillez, mon bon Père, venir nous voir par vos bonnes prières : personne ne vous oubliera jamais.

J'écris bien mal, mais depuis un an j'ai toujours été malade au point de ne pouvoir me servir de mes membres et enfin j'ai perdu l'œil gauche. Depuis que je suis à St Louis le bon Dieu me donne un peu plus de santé, n'est-il pas juste que je l'emploie à le servir.

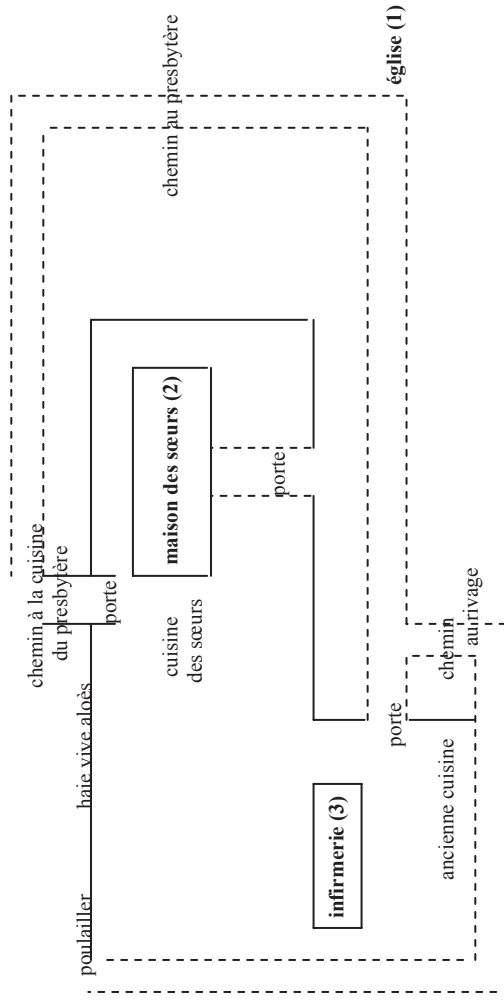
Recevez, mon Révérend Père, les sentiments respectueux de votre fille en J. et M.

Caroline

**Annexe n° 10**

(document conservé aux AAN 30.2)

**CROQUIS DU P. VILLARD en bas de la p. 2 d'une lettre adressée à Mgr Frayssé le 06.07.1893**



- (1) C'est l'ancienne église, très branlante – Celle que le père Barriol a commencé en 1892 ne sera terminée qu'en 1905 par le père Dagod.
- (2) La maison des sœurs est l'ancien presbytère.
- (3) L'infirmierie est l'ancienne école des sœurs. Elle était évidemment plus grande que le presbytère (maison des sœurs).

**Annexe n° 11**

(Document conservé aux ASMSM 210.8)

**Lettre de la prieure du Carmel de Nevers à S. Marie de la Croix**

Carmel de Nevers, 11 août 1907

Jésus soit tout notre amour !

Ma bien chère Sœur,

Puisqu'il est entendu que le Carmel de Nevers et la chère Mission de Bélep sont une même famille, vous me permettez bien de venir vous offrir les vœux de vos sœurs Carmélites qui s'unissent à vos chers Protégés d'outre-mer, pour demander au Bon Dieu de répandre ses meilleures et plus abondantes bénédictions sur la vaillante religieuse qui a généreusement dit adieu à tout ce qui lui était cher, pour faire connaître son nom et lui gagner des âmes. Ne sachant pas le jour où tous les cœurs reconnaissants de Bélep fêteront leur chère Jubilaire, nous avons choisi, ma chère Sœur, pour vous offrir notre bouquet de fête, qui sera la ste Communion offerte à votre intention, le 8 décembre et comme il n'y a pas de fête sans lendemain, le 9, nous donnerons l'intention à votre Chère Compagne, ce serait trop long pour nos cœurs d'attendre son Jubilé. Nous voilà maintenant en pleine connaissance, dites à vos chers enfants que nous les aimons comme vous les aimez. Si le Bon Dieu ne nous a pas demandé de traverser les mers pour Lui gagner des âmes, du fond de notre cloître nous sommes heureuses d'offrir nos prières et nos petits sacrifices pour féconder les travaux de ceux qui combattent et depuis

que nous la connaissons la chère Mission de Bélep a la meilleure part.

Dans le Cœur de Jésus, il n'y a pas de distance, aussi, ma bien chère Sœur, c'est là que je vous donne rendez-vous, ainsi que votre chère Sœur et en ce divin Cœur, je me dis Votre humble et indigne petite sœur et servante.

Sr M. Thérèse de St Augustin

**Annexe n° 12**

(Document conservé aux ASMSM 210.8 - 13 mai 1908)

**Naïf et charmant compliment du plus grand garçon de l'Ecole de Sœur Marie de la Croix pour les Noces d'or - reproduit avec toute sa saveur calédonienne.**

Ma Vénérée Mère,

Je vais vous parler tout seul ; mais tous mes camarades pensent comme moi.

Nous pensons que depuis longtemps peut-être mille ans, vous êtes une véritable Mère pour les petits indigènes et nous ne nous trompons pas. Quand nous sommes méchants, vous ne nous abandonnez pas. Et si nous sommes méchants encore une fois, et deux fois, et trois fois et beaucoup souvent, jamais vous ne nous abandonnez. Les mères font la même chose.

Et puis quand vous êtes malade, vous ne restez pas dans votre case, vous sortez pour venir nous faire l'école. Maintenant vous ne pouvez pas marcher toute seule, mais vous avez fait faire un bâton pour marcher et vous venez à l'école tous les jours le matin et le soir. Vous êtes beaucoup fatiguée en arrivant, mais vous restez jusqu'à la fin.

Nous voulons remercier la T. Ste Vierge de vous avoir envoyée aux petits indigènes et nous voulons Lui demander de vous préparer une belle récompense. Mais nous ne serons pas tout seuls pour faire cette prière. Nous serons beaucoup nombreux peut-être cent mille. Il y aura tous les Missionnaires, parce que vous les avez toujours beaucoup aidés. Il y aura aussi beaucoup d'indigènes qui sont aujourd'hui au ciel. Ils y sont parce que vous leur avez appris à être bons quand ils

étaient petits, ils n'y seraient pas si vous n'étiez pas venus en Calédonie. Nous voulons faire aussi une autre prière : mais nous ne savons pas si vous serez contente. Nous voulons demander à la Ste Vierge de vous garder encore longtemps auprès de nous. Et nous avons raison. Si vous n'y étiez pas qui nous enseignerait le catéchisme, le français, la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire, la géographie et un million d'autres choses ? Et qui nous ferait des habits ? Et qui nous préparerait des remèdes ? Oui, nous ferons cette prière.

Et maintenant voici un Crucifix. Nous voulons vous le donner. Il y a Jésus lorsqu'il est mort pour nous. Il vous bénira parce que vous L'aidez à nous rendre bons. Mais vous, quand vous regarderez Jésus, vous le prierez pour vos petits enfants.



### **Annexe n° 13**

(Document conservé aux ASMSM 210.8 - 13 mai 1908)

#### **Adresse des petites filles de Bélep à la Vénérée Jubilaire.**

Bien Chère et Vénérée Mère,

Nous voici réunies pour vous fêter. C'est de tout cœur que nous venons vous adresser nos félicitations à l'occasion de vos noces d'or.

Nous remercions le Bon Dieu des grâces qu'Il vous a accordées, du bien qu'Il vous a fait faire pendant cette longue vie que vous avez si bien employée à son service, en procurant sa gloire, en le faisant connaître à tant de pauvres indigènes de la Nouvelle-Calédonie.

Que d'actes héroïques n'avez-vous pas faits, sacrifices, renoncements, dévouement de toutes sortes pour gagner des âmes à Jésus-Christ. A votre arrivée en Calédonie, il y avait encore bien des païens, vous avez su tourner leur cœur vers le droit chemin. Le bon Dieu a béni votre travail, car dans toute la Calédonie, le nombre de vos élèves dépasse notre calcul et ces enfants se souviennent avec reconnaissance de vos bienfaits.

Ma Sœur, que c'est beau, 50 ans de bonnes œuvres ! Aussi quelle belle récompense vous attend au ciel.

Et nous pauvres petites filles de Bélep, entourées de vos soins les plus maternels, que ferons-nous pour vous témoigner notre reconnaissance. Nous prierons et nous demanderons à Dieu de vous conserver encore bien longtemps à notre affection, afin que vous puissiez continuer l'œuvre de notre salut. Bien des fois, Bonne Mère, nous vous avons donné de la

## ANNEXES

peine, par nos malices, nos ingrattitudes. Nous vous supplions aujourd'hui de tout oublier et de nous pardonner. Nous voulons désormais nous rendre de vraies et dignes filles d'une telle Mère. C'est le Vœu de vos enfants de Bélep. Que laSte Vierge le bénisse et nous protège toutes, la Mère et les filles.

13 Mai 1908.

**Annexe n° 14**

(Document conservé aux AAN 90.1)

**Vicariat apostolique de la Nouvelle Calédonie - Secrétariat**

**COMMUNICATION ADMINISTRATIVE**

**du 20 Août 1908**

N° 101

L'âge avancé de la vénérée S. M. de la Croix donnait à craindre que sa maladie annoncée au n° 99 de cette communication ne devînt mortelle ; ces appréhensions se sont réalisées ; après cinquante années de services effectifs dans nos écoles indigènes, elle a rendu son âme à Dieu le dimanche, 9 août.

Bien qu'elle eût été frappée au commencement de juin, jusqu'à la fin du mois, s'appuyant sur l'épaule d'une enfant, elle se rendit à sa chère classe ; pour la faire se reposer un peu, le missionnaire dut avertir les chrétiens à l'église de ne pas envoyer à l'école les petits enfants, dont Sœur de la Croix s'occupait plus spécialement. - Le mois de juillet et les premiers jours d'août furent des jours de grande souffrance très pieusement supportée ; le 9 août, dans la matinée, ses forces diminuant rapidement, elle demanda et reçut l'extrême-onction ; jusqu'à la dernière heure, elle conserva toute sa connaissance ; vers trois heures et demie, elle rendait le dernier soupir.

Depuis ce moment jusqu'aux funérailles célébrées le lendemain à quatre heures de l'après-midi (le service eut lieu le matin), la prière ne cessa point autour du corps de la défunte ; depuis, que de communions faites à son intention, que de messes demandées par les néophytes pour le repos de son âme ! Il est vraiment encourageant de savoir que nos enfants spirituels penseront à nous après notre mort et leurs prières sont bien préférables à la pompe fastueuse d'autres funérailles.

Terminons en exprimant le vœu qu'une notice soit rédigée sur cette vaillante religieuse missionnaire ; elle ne pourra qu'être pleine d'instruction et d'édification !

UNE VENDÉENNE AU BOUT DU MONDE

**TABLE DES MATIERES**

<b>Avant-propos</b> .....	3
<b>Bibliographie</b> .....	8
<b>Liste des sigles</b> .....	10
<b>Introduction</b> .....	13
<b>Chapitre 1 - Années de preparation</b> .....	17
I.    Enfance à La Roche-Sur-Yon.....	17
II.   Jeunesse à Bordeaux.....	23
<b>Chapitre II - Départ de France et voyage (1858)</b> .....	41
<b>Chapitre III - Les premières années en Nouvelle Calédonie (1858 - 1864)</b> .....	61
I.    La Conception (décembre 1858 - mai 1859).....	61
II.   L’Ile des Pins (mai 1859 - août 1864).....	71
<b>Chapitre IV - Les premières années à Saint-Louis (1864 - 1874)</b> .....	99
I.    Difficultés avec le gouverneur Guillain.....	99
II.   Notre-Dame de la Providence .....	106
III.  Formation chrétienne des enfants .....	115
IV.   Occupations et événements marquants.....	121
V.    Notre-Dame des Missions .....	132
VI.   Problèmes de santé .....	139
<b>Chapitre V - Saint-Louis de 1874 à 1892</b> .....	151
I.    Les Petites Filles de Marie ou naissance d'une congrégation .....	151
II.   L'école continue .....	165
III.  Les dernières années à Saint-Louis (1882 - 1892).....	173
<b>Chapitre VI - A Belep avec les lépreux (1892 - 1898)</b> .....	191
<b>Chapitre VII - A Belep avec les Belema (1898 - 1908)</b> ....	227
<b>Chapitre VIII - Une esquisse de la personnalité de     S. Marie de la Croix</b> .....	263
I.    Portrait physique .....	263
II.   Quelques traits de son caractère .....	265
III.  Sa relation à Dieu .....	280
<b>Conclusion</b> .....	293
<b>Annexes</b> .....	297
<b>Table des Illustrations</b> .....	330

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

- p. 12 S. Marie de la Croix environ 1885
- p. 12 Probablement S. Marie de la Croix, qui remonte à environ 1899
- p. 15 La Roche-sur-Yon : place Napoléon avec l'église St Louis où Pélagie a été baptisée
- p. 15 Notre Dame de Verdélais
- p. 16 Arbre généalogique de Pélagie Phelippon
- p. 36 Notre Dame de Fourvière
- p. 37 Carte des missions maristes en Océanie
- p. 38 Villa Maria, à Sydney, où S. Marie de la Croix a passé quelques jours en novembre 1858
- p. 39 La Nouvelle Calédonie : Lieux où Sœur Marie de la Croix a vécu et qu'elle a visités
- p. 40 Echantillon de l'écriture de S. Marie de la Croix
- p. 60 A l'Ile des Pins, l'église de Vao
- p. 96 Père Favre
- p. 96 Père Yardin
- p. 96 Père Poupinel
- p. 97 Mgr Vitte
- p. 97 Mgr Fraysse
- p. 97 Père Rougeyron
- p. 97 Père Goujon
- p. 97 Père Vigouroux
- p. 97 Père Villard
- p. 148 La mission de Saint-Louis en 1875
- p. 149 St Louis, fin des années 1870, S. Marie de la Croix et des élèves - parmi elles les quatre premières PFM (avec le camail)
- p. 150 A Saint-Louis vers 1885 - Sœur Marie de la Croix avec un groupe de sœurs mélanésiennes
- p. 226 A Belep entre août 1898 et 1908 - Sœur Marie de la Croix et Sœur Marie St Jean avec un groupe d'élèves
- p. 295 La tombe de Sœur Marie de la Croix à Belep





